This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,142,934

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

DC
801
B36
S68
1897
no 1

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET ARTS

DE

# BAYONNE

ANNÉE 1897

BAYONNE
IMPRIMERIE A. LAMAIGNÈRE, RUE JACQUES LAFFITTE, 9

1897

DC
.801
.B36
568
1577
v.1

# 1807-1814

(D'APRÈS DES MANUSCRITS RECUEILLIS ET COMPLÉTÉS PAR J. DAGUERRE)

(SUITE ET FIN)

L'embouchure de l'Adour, devenue libre, est au pouvoir des alliés ; le général Hope porte de suite sur la rive droite, au moyen de radeaux conduits à force de rames, d'abord 60 hommes des gardes anglaises qui jettent un câble en travers du courant, puis 600 autres des mêmes gardes qui parviennent sur l'autre rive où ils se forment de suite. Le général Thouvenot avait craint de compromettre sa garnison et ses camps retranchés en envoyant en aval du fleuve un corps de troupes considérable. Il pensa que les alliés avaient le projet de débarquer 12 à 15,000 hommes entre l'Adour et Capbreton, et il détacha seulement le général Maucomble, avec deux bataillons, pour s'assurer de ce qui se passait, car la forêt de pins et le coude de la rivière l'empêchaient de rien apercevoir de Bayonne. Maucomble, après une démonstration qui lui coûta 200 hommes tués ou blessés, se replia sur la place. Le général Thouvenot commit ainsi une faute irréparable ; rien ne l'empêchait de se porter avec une forte colonne et quelques pièces légères sur le lieu du passage, d'attaquer vigoureusement les 600 hommes débarqués et de les jeter dans la rivière.

N'éprouvant pas d'autre résistance, les Anglais continuèrent de traverser l'Adour toute la nuit, au nombre de

huit à dix mille hommes qui prirent position sur la rive droite et assurèrent l'établissement du pont.

Ce pont, établi sur le point où le fleuve est le plus resserré, par des murs élevés, pour augmenter la profondeur et la force du courant, était composé de vingt-six chasse-marée de 50 à 70 tonneaux, espacés de 40 pieds d'axe en axe et reliés entre eux par des cordes. En travers de leurs ponts on avait disposé sept forts câbles non tendus dont les extrémités étaient fixées sur les deux rives. Ils étaient recouverts de madriers, et le pont tout entier fléchissait et obéissait au mouvement des eaux, ne pouvant ni se rompre ni être enlevé. Un barrage fut construit en amont et en aval avec une double rangée de mâts assujettis par des chaînes et des câbles, et des chaloupes canonnières, de concert avec les batteries du rivage, protégèrent les abords de ce pont, qui peut être regardé comme une des entreprises les plus étonnantes de cette guerre.

Dans la soirée du 24 février, le passage de l'armée est terminé ; plus de 35,000 hommes investissent la citadelle et la place et commencent le blocus.

Au départ de la division Maransin, le 17 février, la place de Bayonne avait été livrée à ses seules forces, qui s'élevaient à environ 15,000 hommes, sous le commandement supérieur du général Thouvenot. Le général de division Abbé et les généraux de brigade Maucomble, Beuret et Delorme sont sous ses ordres ; le général Sol commande la ville, Garbé le génie et Berge l'artillerie.

Les 25 et 26 février, pendant que les alliés travaillaient au pont sur l'Adour inférieur, les troupes de la garnison crénelaient le cimetière des Juifs, l'église de St-Etienne d'Arribe et les maisons placées au carrefour des routes de Bordeaux et de Toulouse. Le 27, à deux heures après-

midi, l'ennemi débouche par ces deux routes, attaque et disperse les postes avancés ; de fortes colonnes s'engagent dans les terrains creux qui vont de Tarnos au plateau de St-Etienne. Le péril est jugé imminent dans Bayonne ; toute la garnison prend les armes, et des troupes sont dirigées sans délai vers les points menacés.

Cependant, l'ennemi s'empare de plusieurs maisons, de l'église St-Etienne et du cimetière des Juifs. Un corps portugais, qui avait quitté sa position de Hayet sur l'Adour, se jette dans le petit chemin qui conduit de la route de Toulouse jusqu'au St-Esprit, quelques-uns de ses tirailleurs se sont logés dans les premières maisons du Cap-de-l'Esté.

Le général Thouvenot était accouru à la citadelle sérieusement menacée et avait donné l'ordre à deux régiments du camp de Beyris de s'y porter. Ils débouchent bientôt par le pont du St-Esprit, repoussent les Portugais dont les tirailleurs surpris sont tués dans les maisons et précipités par les fenêtres. En même temps, le feu des chaloupes canonnières embossées aux Allées Boufflers appuie l'attaque des troupes ; les redoutes du plateau et de la lunette St-Esprit mitraillent encore l'ennemi qui se replie à son passage devant l'église de St-Etienne et mettent fin à ce combat qui a duré quatre heures et a coûté plus de 800 hommes aux alliés et 200 aux Français. Le général Thouvenot a été blessé sur les parapets de la citadelle et l'aide-de-camp du général Maucomble tué à ses côtés.

Cependant, l'ennemi est resté maître du plateau qui avait été le principal objet de son attaque, et la ligne du blocus s'est resserrée autour de la place. Les Anglais sont postés sur les hauteurs de Montaigu ; leur ligne passe en avant des routes de Bordeaux et de Toulouse, continue

jusqu'à St-Etienne et va aboutir près du chemin du Cap-de l'Esté. Un autre corps anglais couvre le Boucau et une division portugaise, campée à Hayet, communique par les hauteurs avec la ligne du blocus de St-Etienne. Le cimetière des Juifs, l'église de St-Etienne, la maison de l'*Espéron*, tous les points importants, toutes les communications sont hérissés de retranchements ; tous les murs sont crénelés ; la citadelle est pressée par son côté vulnérable ; le clocher de St-Etienne est abattu ; la maison de l'*Espéron*, labourée par les boulets et le feu des remparts, ne permet pas aux soldats anglais de paraître un seul instant à découvert de leurs ouvrages.

Sur le plateau d'Anglet, une division anglaise commande la grande route d'Espagne avec de l'artillerie ; l'ennemi est en force sur les chemins d'Ustaritz à Larrandouette ; sur la rive gauche de la Nive, il jette ses postes avancés à 400 mètres des ouvrages de Marrac ; un corps de Hanôvriens occupe les hauteurs de Villefranque ; de cette position à l'Adour supérieur, une division espagnole s'étend jusqu'à la montagne du Vieux-Mouguerre. Elle communique avec les Portugais de la rive droite par quelques embarcations légères enlevées aux habitants.

Ainsi se développe comme une immense ceinture, autour de la place, l'armée assiégeante qui, moins hardie après l'énergique résistance du 27, ne fit aucune démonstration sérieuse jusqu'à la sortie du 14 avril. Cette sortie fut l'événement le plus important du blocus de Bayonne. D'abord fixée au 4 avril, elle est retardée par les pluies ; le 10, l'artillerie fait reculer les postes ennemis en avant de Marrac et de Beyris. Le but de cette sortie est de reconnaître les postes du général Hope, de détruire les ouvrages les plus rapprochés du camp retranché de la citadelle et

de s'emparer de toutes les positions enlevées le 27 février en poussant nos avant-postes jusqu'à l'embranchement des routes de Toulouse et de Bordeaux.

Le 13, les dernières dispositions sont prises pour la journée du lendemain ; douze chaloupes canonnières sont embossées à minuit à la hauteur du poste de Sabalce, huit autres à l'estacade de l'Adour supérieur.

L'heure de l'attaque était fixée au point du jour ; mais à deux heures du matin un soldat a déserté de la citadelle et a dû prévenir les alliés du mouvement préparé. Afin d'étonner l'ennemi et de l'empêcher de profiter de l'avertissement, le général prend la résolution d'agir immédiatement ; à trois heures du matin, 4,000 hommes sortent l'arme au bras du camp retranché de la citadelle ; cinquante sapeurs les précèdent et ouvrent le passage à coups de hache jusqu'aux premiers postes qui sont enlevés à la baïonnette après une courte mais vive résistance ; après avoir franchi la première coupure, les troupes se divisent en trois colonnes.

La colonne de droite, formée de deux bataillons (64e et 95e), aux ordres du chef de bataillon Lassalle, se porte au pas de charge jusqu'à l'église de St-Etienne qu'elle attaque intrépidement. Elle prend une pièce de canon que les mauvais chemins lui font ensuite abandonner, et le commandant Lassalle est tué d'un coup de feu devant le mur crénelé de St-Etienne. En ce moment, cette colonne, commandée par le plus ancien capitaine, engagée dans un chemin creux vis-à-vis de l'église et prise en flanc par un corps portugais accouru sur le théâtre du combat, est forcée de se replier sur la lunette de St-Esprit.

La colonne du centre, de trois bataillons (5e léger et 94e), aux ordres du commandant Reynet, s'empare à la

baïonnette du carrefour des routes, du cimetière des Juifs, de l'*Espéron* et des nombreuses maisons où l'ennemi s'est retranché. Elle attaque ensuite avec vigueur le camp des Anglais ; mais reçue à bout portant par des forces supérieures et n'étant pas soutenue par la colonne de droite, elle se voit contrainte de se replier sur le cimetière des Juifs.

Sur ces entrefaites, la colonne de gauche, composée de trois bataillons (26e, 70e et 82e), conduits par le chef de bataillon Vivier, a débouché par la redoute Basterrèche, a franchi à la course le ravin qui la sépare de l'ennemi, s'est emparée de la maison *Basterrèche,* de la crête qui la relie à la maison *Montaigu* et de tous les retranchements au milieu desquels on se bat corps à corps avec acharnement.

Dans cet instant, vingt voltigeurs du 82e, aux ordres de l'adjudant Pigeon, embusqués dans le taillis situé sur le revers de la maison *Monnet,* entendent un bruit de chevaux sur le chemin qui conduit au Boucau. L'adjudant ordonne de croiser la baïonnette et de ne tirer qu'à bout portant. Cet ordre est exécuté avec une précision telle que les trois ou quatre cavaliers qui se montrent seuls tombent à la fois grièvement blessés : ils furent faits prisonniers et conduits à la citadelle. C'étaient le général Hope, commandant en chef des troupes assiégeantes, et deux officiers d'état-major qui se rendaient au camp de *Lous Teys* pour diriger la défense du camp anglais. Par une circonstance remarquable, le général Hope ne portait pas son uniforme, et le soldat déserteur fut trouvé tué sur le même terrain, en avant du général, auquel il servait de guide.

La colonne de gauche, un moment detournée de sa direction, se rapproche de *Montaigu,* laisse des postes pour

garder le plateau et rejoint à six heures la colonne du centre au cimetière des Juifs ; la colonne de droite s'est portée de nouveau en avant et se maintient dans les positions de St-Etienne, sur la route de Toulouse, tandis que la colonne du centre, reprenant l'offensive à l'aide de deux compagnies de sapeurs que le général Maucomble conduit lui-même, s'avance sur la route de Bordeaux et pousse les alliés jusque dans leurs derniers retranchements.

Mais l'ennemi recevait à chaque instant des troupes fraîches et son feu devenait de plus en plus vif, lorsque vers sept heures le général Thouvenot, voyant que le but de la sortie était atteint, fit sonner la retraite qui s'opéra en bon ordre. La garnison avait en effet repris ses anciennes positions à la droite et à la gauche, et au centre ses avant-postes occupaient de nouveau le carrefour des routes. Les chaloupes canonnières, sous les ordres du capitaine de frégate Depoge, et les batteries de l'arsenal, dirigées par le lieutenant de vaisseau Bourgeois, secondèrent vigoureusement l'attaque des colonnes. Dans la sortie du 14 avril, la garnison eut 910 hommes tués, blessés ou pris ; 110 morts dont 7 officiers, 790 blessés dont 49 officiers et 10 prisonniers dont 2 officiers. Les pertes de l'ennemi furent beaucoup plus fortes ; de son propre aveu, elles s'élevaient à 3,000 hommes hors de combat, dont 700 tués, parmi lesquels le général Heitch et 40 officiers, 2,000 blessés et 276 prisonniers ; parmi ces derniers, le général en chef Hope et ses deux aides-de-camp, un lieutenant-colonel et un grand nombre d'officiers de la garde royale. L'adjudant qui avait pris Hope fut nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille.

Tels furent le blocus de Bayonne et les événements qui signalèrent la sortie du 14 avril, pendant laquelle le géné-

ral Abbé avait dirigé plusieurs fausses attaques sur les autres parties de la ligne et enlevé tous les avant-postes de l'ennemi. Ces mouvements avaient été conduits avec intelligence, et l'élan des troupes avait été irrésistible à l'attaque des plateaux de *Montaigu* et du carrefour des routes. Mais là n'aurait pas dû se borner le résultat d'une pareille prise d'armes. L'armée alliée n'avait plus de chef, elle agissait sans ensemble ; Hope était prisonnier, le général Heitch tué, le chemin du Boucau ouvert, et le même jour pouvait voir l'incendie du pont anglais et la retraite de l'armée anglo-portugaise jusque dans ses dernières lignes.

A la même époque, trois faits militaires et politiques d'une haute importance s'accomplissaient en France. Bayonne, faisant revivre l'éclat de ses souvenirs historiques, résistait avec succès pendant trois mois à une armée nombreuse et aguerrie, et 24,000 Français livraient à 80,000 étrangers, devant Toulouse, la bataille la plus sanglante et la plus glorieuse, pendant que Bordeaux, grande, riche et populeuse cité, recevait le 12 mars dans ses murs les Anglais de Beresford en se livrant avec délire à tout l'emportement de ses passions royalistes !...

La levée du blocus de Bayonne fut l'objet d'une convention approuvée le 6 mai 1814 par le général Thouvenot et le général sir Charles Colville, commandant en chef les troupes alliées assiégeantes. La conduite si digne et si courageuse des Bayonnais ne se démentit pas lorsque, par suite de l'armistice conclu à Toulouse, le 18 avril, entre le maréchal Soult, duc de Dalmatie, et lord Wellington, ce dernier se rendit à Bayonne pour surveiller l'embarquement de son armée : « On remarqua, dit M. Baylac, « dont l'opinion est impartiale, la réception qui lui fut

« faite : pas un cri d'acclamation ne se fit entendre ; les « habitants placés sur son passage se tinrent respectueu- « sement découverts sans laisser apercevoir sur leurs « visages la moindre trace d'étonnement, de crainte ou « d'animosité ! »..... ..... ..... Si, sortant de la citadelle de Bayonne et remontant à gauche la grande route de St-Esprit, vous arrivez aujourd'hui au carrefour des routes de Bordeaux et de Toulouse, les souvenirs des drames sanglants dont ces lieux furent le théâtre ne peuvent manquer de se présenter à votre esprit et de faire vibrer en vous les cordes les plus sensibles de l'honneur national, car rien n'y est changé. A votre droite sont l'église et le clocher de St-Etienne naguère abattu par les boulets, et le chemin dont la pente rapide conduisit les Portugais au St-Esprit par le Cap-de-l'Esté. Ici est le cimetière des Juifs, alors champ de bataille, aujourd'hui redevenu le champ de l'éternel repos ! Là étaient la maison *Mounet* et les retranchements anglais pris et repris quatre fois. Ce plateau a été couvert de mourants et de blessés ! Cette terre a été arrosée d'un sang noble et généreux, le sang du soldat combattant d'un côté pour le devoir et de l'autre pour la patrie.

Mais dépassez le carrefour, tournez à gauche dans ce chemin étroit et si bien ombragé, vous êtes sur le plateau de *Montaigu ;* cette maison que vous rencontrez à votre gauche, c'est l'*Espéron ;* cette autre habitation, c'est *Montaigu ;* toutes deux ont été labourées par les boulets ; le combat dont elles furent les témoins a été livré acharné et terrible dans leurs murs aujourd'hui rétablis et silencieux, alors noircis, criblés et retentissants du tumulte des armes !

Poursuivez votre marche et recueillez votre esprit ; à l'entrée de ce sentier, sur votre droite, n'apercevez-vous pas cette haie touffue, ces arbres qui l'ombragent et qui semblent le dérober aux regards indiscrets ? C'est là, à cette même place, que l'adjudant Pigeon et ses vingt voltigeurs étaient embusqués. Vous les voyez, l'œil fixé à droite sur le chemin du Boucau, l'oreille attentive, car ils ont entendu le bruit des pas de plusieurs chevaux. Les uns croisent la baïonnette, les autres sont prêts à faire feu, tous gardent le silence et l'immobilité ; les cavaliers se rapprochent ; ils sont trois ou quatre, mais d'autres peuvent les suivre. Quel est cet homme qui les précède et les guide ? Les Français l'ont reconnu : c'est le déserteur qui a trahi ses drapeaux et livré ses camarades ; pour lui, pas de pitié, il doit mourir ! Aussi, comme leur main est assurée à ces intrépides voltigeurs, au commandement de feu du brave adjudant. Tous les coups ont porté ; des quatre ennemis abattus, le déserteur seul est tué, les trois autres sont grièvement blessés et parmi eux se trouve le général en chef sir John Hope !

Ne vous arrêtez pas plus longtemps ici et descendez toujours comme si vous vouliez arriver au village du Boucau. Auprès d'une ferme isolée, à droite du chemin, s'élèvent deux énormes chênes-lièges à l'entrée d'un sentier bordé par un champ de bruyères et de fougères. Tournez la ferme, traversez ces bruyères et descendez en appuyant toujours à gauche à travers les obstacles du terrain et, tout à coup, au fond d'un vallon étroit et resserré, vous verrez apparaître une muraille blanche en forme de rectangle et fermée par une grille en fer : c'est le cimetière anglais !

.....

Quelques jours auparavant, les portes de Lyon s'étaient ouvertes devant 50,000 Autrichiens, qui y entrèrent le 21 mars. Et, dix jours plus tard, le 31, Alexandre et Frédéric entraient dans Paris ! Les signes de l'Empire disparaissent, ceux de la royauté leur succèdent : « Une corde est « attachée à la statue de Napoléon, sur la colonne de la « place Vendôme, et le peuple crie : « A bas le tyran ! « vivent le Roi et les Bourbons ! » Le lendemain, le Conseil « municipal déclarait, par une proclamation, abjurer « toute obéissance à l'usurpateur pour retourner au sou- « verain légitime ».

---

Quelque graves qu'aient été les fautes commises par l'Empereur en entreprenant la guerre d'Espagne que nous venons de raconter d'après de nombreuses notes manuscrites trouvées dans notre bibliothèque personnelle, et aussi d'après certains ouvrages qui ont traité accidentellement de ces opérations (1), on ne peut reprocher à ce grand génie de s'être un moment départi, au plus fort de ses malheurs, d'une dignité et d'un calme véritablement admirables. Sans doute, le sacrifice de sa couronne une fois décidé, on peut voir l'Empereur retarder le moment de la séparation, et, nourrissant une dernière espérance, attendre toujours un appel qui ne devait jamais venir. On ne doit pas faire, de ces illusions, un reproche à sa gloire, pas plus que d'un appel à l'hospitalité britannique. Après avoir combattu contre l'Angleterre, comme nous l'avons vu, il lui faisait l'honneur de la regarder comme une

(1) Entr'autres, *Bayonne, vues historiques et descriptives*, par F. Morel, 1836, et *Nouvelle chronique de Bayonne*, par Baïlac.

généreuse nation, et il jugeait ses gouvernants d'après lui, son peuple d'après le nôtre : il se trompa. Son erreur fut de celles qui n'appartiennent qu'aux grandes âmes. Du reste, le châtiment ne se fit pas attendre : Napoléon, en posant le pied sur le *Northumberland* (vaisseau anglais qui venait de le prendre à son débarquement du *Bellérophon),* retrouva sa voix et ses forces et, se relevant de toute sa hauteur, il lança sur l'Angleterre un anathème que cette nation ne devait pas oublier. Le 14 octobre, après 70 jours de navigation, regardant la mer, il aperçut à l'extrémité de l'horizon un point noir que l'œil pouvait à peine distinguer au milieu des immenses solitudes de l'Océan. Ce point grandissait à mesure que le navire avançait. Il demanda le nom de cet écueil étrange : il l'entendit sans pâlir et le regarda longtemps en silence.

C'était le rocher de Sainte-Hélène !

Toutes les couronnes s'étaient plus ou moins élevées contre Dieu : toutes plus ou moins furent souillées dans la poussière. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, furent envahis : grandes iniquités sans doute, dont l'ambitieux conquérant aura rendu compte au Dominateur suprême, mais aussi grandes et solennelles justices devant un Dieu trop longtemps outragé. « L'exécution terminée, l'exécuteur eut ordre de descendre..... » (1).

J. DAGUERRE.

FIN.

(1) *Solution des grands problèmes*, tome III, p. 280.

# HISTOIRE DU DOMAINE DE BAUDONNE

SITUÉ

## A TARNOS (PRÈS BAYONNE)

### VII

*(Suite et fin)*

ORDRE DU ROI QUI PERMET DE PROCÉDER A L'ÉLECTION D'UN MAIRE A LA PLACE DE M. VERDIER.

Du 7 avril 1788.

*Conseil tenu par Messieurs Verdier, maire, Brocha, clerc assesseur, Harismendy, Hirigoyen, Laxague, Batbedat, Hariague, eschevins, et Sans, procureur du Roi.*

M. Chegaray, subdélégué de l'Intendance, est venu en diette pour remettre un paquet cacheté, lequel ayant été ouvert par M. le Maire, il s'est trouvé contenir une lettre écrite par M. de Neville, intendant, du 3 de ce mois, qui accompagne l'ordre du Roi, en date du 27 mars dernier, signé Louis, et plus bas le baron de Breteuil, conçu en ces termes :

« De par le Roi, Sa Majesté, ayant égard aux représentations réitérées du sieur Verdier, l'a dispensé et dispense de remplir plus longtemps la place de Maire de la ville de Bayonne, à l'effet de quoi ordonne qu'en la manière accoutumée et en conformité des règlemens, il sera incessamment procédé à l'élection d'un autre Maire pour remplacer le d. sieur Verdier. Mande et enjoint Sa Majesté au sieur intendant et commissaire départi de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance.

« Fait à Versailles, le 27 mars 1788.... » (1).

(1) Archives de Bayonne, BB. 64.

Le nom de Verdier était devenu dans ce temps-là très populaire. Le poète bayonnais, Pierre Lesca, qui a collaboré à la traduction en patois des *Fables de Lafontaine* (1776), avait aussi contribué à établir cette popularité par son chant sur les tilloliers.

Sous la Révolution et pendant tout le temps que dura l'Empire, M. Joseph Verdier et son épouse, Marie-Rose-Ursule Drouilhet, habitèrent *Baudonne*. Sous la Terreur, ils n'émigrèrent pas et restèrent en France. De leur union sont issues deux filles :

1° Marie-Étiennette-Agathe, née le 1er octobre 1776 ;

2° Jeanne-Étiennette, née le 13 août 1783.

Voici les extraits de leurs actes de naissance :

Le premier octobre mil sept cent soixante et seize a été baptisée Marie-Étiennette-Agathe de Verdier, fille légitime de messire de Verdier, baron de Laas, chevalier, conseiller, secrétaire du Roy, greffier en chef du bureau des finances de la généralité d'Auch, et de dame Marie-Rose-Ursule de Drouilhet, son épouse. Parrain, M. Étienne de Drouilhet, écuyer, résidant à Madrid, représenté par M. Jean Hiriart, négociant. Marreine, dame Marie-Anne de Verdier, épouse de M. Paul Faurie aîné, échevin de la présente ville, qui a signé avec le représentant, le père et moy.

Signés : Verdier père, J. Hiriart, Marie-Anne Verdier-Faurie, et Sorhainde, vicaire (1).

Le treisieme aoust mil sept cent quatre vingt trois a été baptisée Jeanne-Étiennette de Verdier, fille légitime de messire Joseph de Verdier, chevalier, greffier en chef du bureau des finances d'Auch, et de dame Marie-Rose-Ursule de Drouilhet, son épouse. Parain, messire Étienne de Drouilhet, écuyer,

(1) Archives de la ville de Bayonne, GG. 115.

grand-père maternel, marraine Madame Jeanne Hariague de Léglise, grande tante de la baptisée, laquelle a cy signée et non le parrain à cause de la foiblesse de sa vue ; le père présent qui a également signé avec nous.

Signé : VERDIER père, HARIAGUE-LÉGLISE, DARRALDE, chanoine et curé majeur.

L'aînée, Marie-Étiennette-Agathe Verdier, a hérité du domaine de *Baudonne.* Elle s'est mariée avec François de Cès-Caupenne, ancien mousquetaire à cheval de la garde de Louis XVIII, capitaine au 1er hussards, d'où Marie-Josèphe-Alicie de Cès-Caupène.

La seconde, Jeanne-Étiennette Verdier, a épousé M. Durant, de Tarbes, d'où M. Joseph-Henri Durant, né à Tarbes le 28 janvier 1807, décédé à Bayonne le 18 décembre 1893, à l'âge de 86 ans. Directeur honoraire des douanes, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, commandeur d'Isabelle la Catholique, chevalier de Charles III, président de la *Société des Sciences et Arts de Bayonne,* littérateur, poète et peintre, M. Henri Durant avait acquis l'estime et les sympathies de tous ses concitoyens. Au temps de sa jeunesse, il aimait à séjourner à *Baudonne* auprès de sa grand'mère et marraine, Madame Verdier.

En 1808, M. Joseph Verdier eut l'honneur de recevoir dans sa maison de *Baudonne* la visite de Napoléon Ier. Sa fille, Madame de Cès-Caupenne, aimait à raconter à ses petits-enfants l'impression que cet homme extraordinaire avait produite sur elle. Elle revoyait souvent par la pensée et le souvenir sa mâle figure, son air martial et ses yeux d'aigle.

Pendant son long séjour à Bayonne, Napoléon faisait

souvent des excursions dans les alentours qu'il affectionnait beaucoup. Il allait étudier sur place ce qu'il désirait améliorer. Il s'occupait surtout avec sollicitude des grandes routes. Celle de Bayonne à Pau et Toulouse, qui offrait une grande importance sous les rapports militaires et commerciaux, fut, d'après ses ordres, redressée et restaurée, surtout en face de la maison de *Baudonne,* car cette route passait auparavant un peu plus près de cette maison.

Lors de son passage à Mont-de-Marsan, le 14 avril 1808, Napoléon alla visiter les travaux de la route de Bordeaux à Bayonne, qu'on venait de commencer. Les ingénieurs lui dirent que cette route ne pouvait être livrée avant quatre ans. « Si je ne l'ai pas avant douze mois, vous serez tous révoqués », répondit simplement l'Empereur. Et la route fut livrée un an après (*Journal des Landes,* 1808).

Le 6 juin de la même année, Napoléon rendit à Bayonne le décret par lequel il proclamait roi d'Espagne son frère Joseph, et le lendemain il alla au-devant de lui sur la route de Pau. La rencontre eut lieu tout près de *Baudonne.* Napoléon accabla son frère de démonstrations amicales et le fit monter dans sa voiture. Avant d'arriver à la ville et à son château de Marrac, où il devait le présenter comme roi aux grands d'Espagne qui l'attendaient « il expose avec clarté et véhémence les intérêts politiques qui appellent Joseph au trône d'Espagne. Il lui parle intérêts de patrie et de famille. « Je peux mourir, dit-il ; « Murat, qui a un parti dans l'armée, Eugène qui, jeune « encore, a conquis l'estime de la nation, se disputeront « ma succession avant que vous puissiez arriver du fond « de l'Italie pour la recueillir. Il ne faut pas que la cou- « ronne de France sorte jamais de notre famille. Votre

« place est en Espagne. Là, en cas, de malheur, vous me « succédez naturellement et sans obstacles. D'ailleurs, ces « arrangements terminent nos querelles de ménage. Je « donne Naples à Lucien ». Ce dernier trait porta un coup sensible au cœur de Joseph. Il avait pour son frère Lucien autant de tendresse que d'éloignement pour son beau-frère Murat » (1).

Le 21 juillet suivant, l'empereur et l'impératrice Joséphine quittèrent Bayonne, passèrent devant *Baudonne* pour se rendre à Pau.

Dans un papier de l'époque, je trouve qu'en 1814 les bois et les taillis de *Baudonne* avaient été très endommagés par les troupes françaises et anglaises. Tour à tour ces lieux furent occupés par les deux armées. D'après un ordre général du 20 décembre 1813, daté de Peyrehorade, « la division Foy devait garder le cours de l'Adour depuis *Pitres* exclusivement jusqu'au moulin de *Bâcheforêts* inclusivement. Les communes de Saint-Barthélemy, Saint-Martin-de-Seignanx, ainsi que les dépendances des communes de Tarnos et de Saint-Étienne, qui sont sur la grande route, devaient être à sa disposition » (2). Après le passage de l'Adour près du Boucau (23-24 février 1814), l'ennemi alla occuper la hauteur qui se trouve au-delà du moulin neuf de Tarnos, sur la route de Bordeaux, la position de *Hayet* sur l'Adour et la maison *Ségure* sur la gauche de la route de Toulouse.

Le général anglais Hope écrivait à Wellington, le 25 février 1814 :

(1) *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon*, par le général Foy, livre 6me, p. 15.

(2) *Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées-Occidentales en 1813-1814*, par le commandant Clerc (1894), p. 299.

..... La position que j'ai prise s'appuie à droite de l'Adour, un peu en avant du village du Boucau, et traversant la route de Bordeaux à trois quarts de mille (1,200 mètres) devant l'église de Tarnos, prend la direction de la route de Peyrehorade et du haut Adour, en face du Vieux-Mouguerre (1).

En face de *Baudonne* et à gauche de la route de Toulouse, on voit une vieille maison de maître portant le nom de *Daguerre.* Les anciens disent que les Anglais y avaient établi un hôpital et que des officiers ont été enterrés dans le bois, tout près de la maison. On y voyait naguère des pierres tombales avec des inscriptions. Ces pierres sont aujourd'hui couvertes de terre et cachées par l'herbe. Je vais tâcher de les découvrir.

M. Joseph Verdier, ancien maire de Bayonne, est décédé le 19 janvier 1816, et son épouse, Marie-Ursule Drouilhet, le 31 mai 1829. Ils sont enterrés dans le cimetière de Tarnos.

A leur décès, leur fille, Marie-Étiennette-Agathe, alors veuve de M. de Cès-Caupenne, hérita du domaine de *Baudonne,* qu'elle habita constamment.

## VIII

Vers 1830 à 1835, Mme veuve de Cès-Caupenne, née Verdier, acquit de M. Moïze Carvaillo, dit Chevalier, marchand à Saint-Esprit, le domaine du *Claous,* qu'elle réunit à celui de *Baudonne* dont il se trouvait limitrophe.

Ce domaine du *Claous*, situé aussi dans Tarnos et par extension dans Saint-Martin-de-Seignanx, comprenait une

(1) *Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées-Occidentales en 1813-1814,* par le commandant Clerc, p. 374.

maison de maître, une maison pour le colon, grange et pressoir, les métairies de *Baudonic* et de *Mathieu*. La mai son de maître et celle de *Mathieu* ont été démolies il y a une trentaine d'années.

Depuis cent ans et au-delà, le domaine du *Claous* a appartenu successivement à divers propriétaires qui se sont succédé. Avant l'année 1767, il appartenait à sr Jean de Larreteguy, écuyer, citoyen de la ville de Bayonne. Par son testament du 1er janvier 1767, il le légua à son héritier, Me Charles-Léonard de Vignoles, capitaine de dragons.

Celui-ci le vendit, le 27 avril 1784, à sr Jacques Borel, bourgeois, habitant de la paroisse de Tarnos. (Me Cassolet, notaire). Ce dernier le revendit le 4 août 1788 à Jacob de Daniel Delvaille, négociant de Saint-Esprit, moyennant le prix de 33,000 livres. (Me Cassolet, notaire).

Le 20 du même mois d'août 1788, Jacob de Daniel Delvaille céda ce domaine, à titre d'échange, à Joseph Gommés, négociant à Saint-Esprit, et il reçut en contre-échange de ce dernier la métairie de *Lartiguot*, située à Saint-Martin-de-Seignanx, plus une soulte de 20,000 livres. (Me Cassolet, notaire).

Joseph Gommés aliéna le domaine du *Claous*, le 6 novembre 1793 (Me Damestoy, notaire) à « la citoyenne Claire-Marie Brethous, veuve Caulonque, habitante de Bayonne », pour le prix de cent treize mille cinq cents livres. Il est probable que celle-ci paya en grande partie en assignats.

Le 25 germinal an III, la veuve Caulonque céda ce domaine « en faveur du citoyen Joseph Dubrocq, substitut, agent national de la commune de la présente ville (Bayonne), étant actuellement à Paris, député par le département, le citoyen Joachim Dubrocq, son père,

ancien maire de cette ville et y demeurant, à ce présent et acceptant pour son dit fils ses hoirs et ayant cause à l'avenir... »

..... Cette vente est faite et convenüe pour et moyennant le prix et somme de cent trente mille livres, que le dit citoyen Joachim Dubrocq a sur ces présentes payé à la dite citoyenne Bretous et que celle-ci a pris, vérifié, compté, nombré et devers elle retiré en assignats de diverses sommes, monnoye courante de ce jour, à la vue de nous notaire et témoins.... (Duhalde, notaire public).

Dominique-Charles Docteur, receveur principal des Douanes de Bayonne, est devenu ensuite propriétaire du domaine du *Claous*, suivant actes des 25 floréal an X, 1er messidor, 22 thermidor, 3 floréal an XIII, au rapport de Me Lonchant, notaire à Saint-Martin-de-Seignanx. M. Docteur l'a revendu le 1er avril 1824 à M. Prosper Fages, négociant à Saint-Esprit, pour le prix de dix-huit mille francs. (Lonchant, notaire).

Ce dernier l'a cédé à son tour, le 8 mai 1826, à M. Moïze Carvaillo, dit Chevalier, marchand à St-Esprit, pour le prix de quinze mille cinq cents livres. (Robert Dhiriart, notaire).

## IX

Mme Marie-Josèphe-Alicie de Cès-Caupenne, petite-fille de M. Joseph Verdier, épousa M. Jean-Gratien-Théodore de Laborde-Lassalle, de Saint-Sever (Landes). La cérémonie religieuse de leur mariage eut lieu dans la chapelle de *Baudonne* le 16 mai 1839 (1).

(1) De La Borde-Lassalle. *Écartelé au 1er et 4 d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion rampant de même; au 2 et 3 de gueules aux trois pommes de pin posées 2 et 1.*

Ils eurent :

1° Dame Marie-Philomène-Elizabeth de Laborde-Lassalle, veuve de M. Saint-Légier, capitaine, née à Toulouse le 14 février 1840 ;

2° Demoiselle Marie-Marguerite-Anna de Laborde-Lassalle, née le 17 août 1840, baptisée à Tarnos ;

3° Dame Victorine-Marie de Laborde-Lassalle, née le 22 septembre 1843, baptisée à Tarnos, mariée à M. Charles d'Aussac, de Saint-Palais ;

4° M. André de Laborde-Lassalle, né le 22 novembre 1846, et baptisé à Tarnos ;

5° M. Élie de Laborde-Lassalle, né le 19 septembre 1851, et baptisé à Eyres.

Mme de Cès-Caupenne, née Verdier, est décédée à Bayonne le 8 janvier 1862, à l'âge de 86 ans. Elle a été enterrée à Tarnos à côté de ses père et mère.

Bonne, charitable et douée d'une grande force d'âme, elle a laissé les meilleurs souvenirs dans cette contrée.

Après la Révolution de Juillet 1830, on avait entrepris une croisade pour faire disparaître les fleurs de lys et les insignes de la royauté. Quelques individus de Bayonne se mirent en route pour enlever une girouette fleurdelysée qui ornait la toiture de la maison de *Baudonne*. Madame de Cès-Caupenne, prévenue à temps, réunit ses métayers et leur fit tirer à la cible avec elle pour les exercer à la défense de sa maison. En présence de cette résistance, les émeutiers n'osèrent point mettre leur projet à exécution.

Je lis dans le *Courrier de Bayonne* du 10 janvier 1862 :

Madame de Cès de Caupène, après avoir fourni une longue carrière, mourait âgée de 86 ans ; c'était une femme d'un grand caractère et d'un courage viril.

En 1848, un de ses métayers avait mis au jour quelques-

unes des idées des partageux et menacé de tirer un coup de fusil sur sa maîtresse ; celle-ci ayant eu connaissance de ce propos, appelle tous ses métayers et les invite à tirer à 40 pas sur un coin désigné. Chacun manque le coup. Après tous, la maîtresse vise aussi, tire un coup de fusil à balle, frappe droit au but, et se tournant vers le discoureur : « Vois, dit-elle, si tu te sens de force à venir échanger avec ta maîtresse quelques coups de fusil ».

Sa fille, Madame veuve de Laborde-Lassalle, par acte du 27 novembre 1863, retenu par Mes Costedoat-Duvergé et Dutournier, notaires à Saint-Sever (Landes), a vendu le domaine de *Baudonne* à celui qui vient d'écrire ces lignes.

P. CUZACQ.

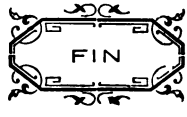

LES

# CORSAIRES BASQUES ET BAYONNAIS

SOUS

# LA RÉPUBLIQUE ET L'EMPIRE

## CHAPITRE XIX

(SUITE)

Cependant les corsaires étaient exaspérés de la perfidie des Anglais, qui avaient mis six de leurs camarades hors de combat, après avoir annoncé leur reddition à plusieurs reprises ; dans leur fureur, ils voulaient continuer à mitrailler impitoyablement leurs déloyaux adversaires. Aregnaudeau les ramena aux sentiments d'humanité qui sont innés dans le cœur des Français, et bientôt tous ces hommes altérés de sang et de carnage se précipitèrent dans leurs embarcations pour sauver l'équipage de la corvette, laissant le convoi poursuivre sa route et disparaître, pendant qu'ils arrachaient si généreusement leurs ennemis à la mort. A peine l'équipage de la corvette était-il à bord du corsaire, que celle-ci s'abîma dans les flots pour ne plus reparaître, comme pour apprendre à nos insouciants loups de mer quelle pouvait être aussi un jour leur destinée.

Quand le sauvetage des Anglais fut terminé, le convoi qu'escortait le *Wolverenne* était hors de vue ; la proie que nos marins avaient dédaignée, pour l'honneur d'un combat, afin de donner aux ennemis un exemple d'humanité, s'était depuis une demi-heure perdue dans l'immensité de

l'Océan. Aregnaudeau fit manœuvrer cependant de façon à continuer la chasse dans l'aire du vent où il supposait le convoi ; après toute la soirée et la nuit passées en poursuite infructueuse, une voile se montra enfin, et bientôt la *Blonde* eut devant elle, éparpillés comme un troupeau en désordre et fuyant sous toute leur toile, dans toutes les directions, les huit marchands, qui, la veille, naviguaient avec tant de confiance sous la protection des seize caronades d'une corvette de la marine royale britannique. Aregnaudeau ramena trois de ces bâtiments, les seuls qu'il lui fût possible de rejoindre. La croisière dans laquelle il se signala ainsi avait duré trente-cinq jours ; elle nous avait valu, sans parler du *Wolverenne*, qui n'avait pas survécu au combat, huit navires et 228 prisonniers.

Cette affaire eut un très grand retentissement dans la marine des deux pays, car la corvette anglaise le *Wolverenne* s'était déjà signalée dans un combat qu'elle avait vaillamment soutenu en 1799 contre deux célèbres corsaires français.

Ce fut le 4 janvier que la barque gréée en sloop le *Wolverenne*, de 12 canons et 70 hommes d'équipage, capitaine Lewis Mortlock, croisant en vue de Boulogne, découvrit à l'Ouest deux grands lougres français. Ces lougres étaient des corsaires. L'un, le *Rusé*, de 8 canons de 4, était commandé par le citoyen Pierre Audibert (1) ; l'autre était le

(1) Le combat de ces deux lougres contre la corvette le *Wolverenne* a été diversement raconté. Gallois, l'historien quelquefois si précis de ces combats partiels, mais qui avoue que bien souvent aussi les documents lui ont manqué pour élucider certains faits, raconte cet engagement de la manière suivante : « Ce fut le 14 nivôse an VII que les deux corsaires, qui naviguaient de conserve, aperçurent une voile, qu'ils prirent tout d'abord pour un navire de guerre suédois. Ce ne fut qu'après les premiers coups de canon qu'ils s'aperçurent qu'ils avaient affaire à une corvette anglaise armée d'une puissante artillerie.

« Les Anglais furent un instant étonnés de la résistance que leur opposaient les

*Furet*, de 14 canons de 4 livres et 80 hommes, commandé par le citoyen Denis Fourmentin.

Le capitaine Mortlock, jugeant que si les corsaires

deux faibles bâtiments auxquels ils avaient affaire ; cependant leur navire, qui portait une artillerie bien supérieure et de gros calibre et les 200 hommes qui le montaient, leur semblaient plus que suffisants pour mettre à la raison leurs adversaires. Le combat continua donc, et nos marins le soutinrent avec un acharnement inouï ; en vain la mort pleuvait sur eux ; en vain, les braves du *Furet* avaient vu tomber leur capitaine, le courageux Denis Bucaille, emporté par un boulet, et l'un de leurs officiers, le jeune Faure, élève de l'École centrale de marine, mortellement atteint par des projectiles britanniques ; ils continuaient à opposer aux Anglais boulets à boulets, mitraille à mitraille, avec ce sang-froid et ce sentiment du devoir qui n'abandonna jamais les enfants de la France dans les instants critiques, et qui semblent les clouer à leur poste pour vaincre ou mourir.

« Mieux dirigé que celui de l'ennemi, le tir du *Furet* et du *Rusé* faisait un mal horrible à la corvette ; ses bastingages, ses sabords étaient couverts de larges entailles ; les boulets français avaient brisé une partie de ses lourds affûts, le sang ruisselait sur son pont et dans son entrepont ; les gémissements de ses nombreux blessés, le râle de ses mourants attestaient assez que la perfidie britannique avait été rudement châtiée. L'Anglais était déjà, après une demi-heure, hors d'état de soutenir le combat.

« Le maître d'équipage du *Rusé* prononça le premier le cri : *A l'abordage !*

« Le capitaine Audibert, qui avait oublié son rang pour prendre une part plus active à la lutte, en pointant avec une redoutable adresse les caronades de son bâtiment, donna enfin l'ordre de manœuvrer pour jeter le grappin. Mais la corvette, voyant les deux corsaires disposés à l'abordage, lutte terrible dans laquelle les Anglais redoutent autant nos marins que les soldats russes craignaient notre infanterie lorsqu'elle s'élançait sur eux à la baïonnette, manœuvra de façon, non seulement à éviter cet abordage, mais encore à se mettre hors de la portée du canon des deux français.

« Un hourra général des équipages boulonnais attesta l'indignation que leur causait la fuite de leur antagoniste ; mais ils n'étaient pas gens à le laisser entrer ainsi en Angleterre. A son exemple, les deux français mirent toute leur toile dehors et, donnant la chasse à la corvette, ils l'accompagnèrent pendant longtemps de leurs redoutables bordées. La corvette avait l'avantage du vent ; elle était fine voilière ; le *Rusé* et le *Furet* avaient toutes leurs manœuvres désemparées, leurs voiles en lambeaux, leurs haubans et leurs vergues hachés par la mitraille ; ils ne tardèrent pas à perdre l'avantage, et bientôt l'anglais, humilié, put se soustraire à la chasse que lui donnaient ses faibles mais braves ennemis. L'honneur du pavillon français avait encore une fois été dignement soutenu par nos corsaires.

« Dans cette lutte, si inégale pour nous, et dont l'issue était une victoire,

**soupçonnaient le *Wolverenne* d'être un navire de guerre, ils s'éloigneraient de lui, s'approcha sous les couleurs danoises. Hélé par le *Furet*, le capitaine Mortlock répondit**

Audibert avait déployé un courage et une activité dignes d'admiration : son exemple avait électrisé ses compagnons, et les marins du *Furet* n'avaient eu garde de rester au-dessous de ceux du *Rusé* : noble et patriotique émulation dont les gens de mer ont si souvent donné des preuves, et qui a fait à la France une si large moisson de gloire dans nos guerres maritimes.

« Cependant cette victoire nous avait coûté cher : outre le capitaine Bucaille et l'élève Faure, les deux bâtiments avaient eu huit tués et 16 blessés, dont plusieurs, et notamment le capitaine en second du *Rusé*, succombèrent à la suite de leurs blessures.

« Le *Rusé* et le *Furet* rentrèrent à Boulogne pour y fermer leurs glorieuses cicatrices. Mais le retentissement de cette action brillante ne devait pas être étouffé dans le port natal de ces deux corsaires : il vint jusqu'à Paris, où chaque jour l'on accueillait avec enthousiasme les récits des hauts faits de notre marine auxiliaire.

« La France avait à acquitter une dette envers ces Intrépides défenseurs de la République ; le Directoire s'en chargea, et, le 23 nivôse, il fit publier l'arrêté suivant :

« Le Directoire exécutif, après avoir entendu le rapport du ministre de la marine « et des colonies sur le combat soutenu, le 14 de ce mois, par les corsaires le « *Furet*, armé de 4 obusiers de douze, et le *Rusé*, de 8 canons de trois, contre « une corvette anglaise portant 18 pièces de dix-huit en batterie et 4 obusiers « de 36 sur les gaillards,

« Arrête :

« Art. 1er. — Le citoyen Audibert, enseigne de vaisseau, commandant le « *Rusé*, est promu au grade de lieutenant, en récompense du courage et de l'habi- « leté qu'il a déployés dans le combat.

« Art. 2. — Le ministre de la marine transmettra à la famille du capitaine « Fourmentin, capitaine du corsaire le *Furet*, et mort des blessures qu'il a reçues « en combattant nos ennemis, supérieurs en force, les regrets du Directoire « exécutif sur la mort de ce brave marin.

« Art. 3. — Le ministre de la marine et des colonies est chargé de l'exécution « du présent arrêté.

« *Signé :* Reveillière-Lepaux.

« Lagarde, secrétaire-général ».

« Le lieutenant Audibert continua à servir noblement sa patrie dans nos armées navales ; en 1817 nous trouvons dans le *Moniteur* le nom de M. Audibert de Ramatuelle, alors capitaine de vaisseau ; c'était, je suis autorisé du moins à le croire, l'intrépide corsaire qui, en nivôse an VII, avait commandé le *Rusé*, de Boulogne ».

qu'il allait de Plymouth à Copenhague. Le lougre essaya d'engager son beaupré dans les chaînes de misaine. Au même instant le *Wolverenne* ouvrit le feu de ses grands canons et de sa mousqueterie. Le capitaine Mortlock, de ses propres mains, dégagea le beaupré du *Furet* de ses agrès.

L'abordage était maintenant la seule ressource laissée au *Furet,* et son équipage donna un vigoureux assaut au vaisseau anglais, mais il fut repoussé sur son pont avec perte. Pendant ce temps le *Rusé* avait couru de l'avant, et attaqua le *Wolverenne* du côté opposé. Un moment le découragement s'établit sur le bord, et au bout d'un moment chaque homme du *Wolverenne* fut activement employé à repousser l'équipage du *Rusé.* Trois des marins du *Furet,* prenant avantage de l'état d'abandon où se trouvait la batterie du gaillard du *Wolverenne,* essayèrent de pénétrer dans la chambre. Un de ces hommes ayant poussé trois vivats afin d'encourager ceux du lougre à le suivre, le capitaine Mortlock y courut aussitôt afin de disputer aux Français la possession de ce poste. Le marin fit feu d'un pistolet sur le capitaine anglais ; celui-ci, d'un coup de demi-pique, le renversa par-dessus le bord.

Les Français du *Furet* jetèrent par les fenêtres de la cabine du *Wolverenne* quelques sacs de cuir remplis de matières combustibles. Cela mit immédiatement le feu au vaisseau, et pendant que l'équipage s'occupait à éteindre les flammes, les deux lougres profitèrent de ce moment pour s'éloigner. L'un des deux, à ce que l'on croit le *Furet,* en s'éloignant, tira un coup de canon qui blessa mortellement Mortlock, qui se tenait sur la dunette. En donnant les ordres nécessaires à son lieutenant, ce jeune et brave officier s'écriait : « — Loffez, loffez, et poursuivez-les ! »

Aussitôt la perte de son sang le terrassa. Le *Wolverenne*, voyant qu'il n'avait aucune chance pour atteindre les lougres sous toutes voiles, se rendit sans tarder à Portsmouth.

Le *Wolverenne* eut dans cette affaire deux hommes tués et huit blessés, en y comprenant son commandant. Le capitaine Mortlock mourut à Portsmouth le 10 du même mois. Les pertes des corsaires, accusées par eux-mêmes, furent beaucoup plus fortes. Le *Furet* avait eu cinq hommes tués, son capitaine et cinq hommes mortellement blessés (1), et dix hommes légèrement atteints. Le *Rusé*

(1) Denis Fourmentin de Bucaille était frère du corsaire boulonnais Jean-Jacques Fourmentin, baron de Bucaille, qui se rendit célèbre par ses actions d'éclat.

Denis Fourmentin commandait, comme nous l'avons vu, un petit corsaire, le *Rusé*, dont toute l'artillerie se composait de 8 canons de trois.

Voici comment Gallois raconte la vie de Bucaille, arrêté trop jeune par un boulet de la corvette anglaise le *Wolverenne :*

« En pluviôse an V, le *Rusé* avait capturé le brick anglais l'*Union*, chargé d'oranges.

« Après avoir fait cette prise, Bucaille rencontra le corsaire boulonnais l'*Unité*, capitaine Garry : les deux coureurs voguèrent de conserve et ils parvinrent à se trouver sur le passage d'un convoi expédié de Cork pour Londres ; le nombre des bâtiments ennemis était de cinquante, et la plupart étaient armés d'une manière respectable.

« Nos corsaires n'hésitent pas maintenant : il se jettent à travers les Anglais, les canonnent par bâbord, par tribord, désemparant les uns, canonnant les autres, et à la fin de la journée, pendant que le reste du convoi, épouvanté par cette audacieuse attaque, fuit à toutes voiles, ils réunissent les navires dont ils se sont emparés : le nombre en était de dix, et les convoyeurs de la marine royale ne cherchèrent même pas à les délivrer. De ces prises, deux entrèrent à Dunkerque, deux à Gravelines, et le *Rusé* et l'*Unité* conduisirent les six autres à Dieppe et à Ostende.

« C'était là une petite bataille dont le résultat était bien fait pour rehausser l'orgueil de nos marins et humilier la morgue britannique ; aussi le Parlement lui-même en fut-il ému, et Fox trouva dans ce fait un motif suffisant pour attaquer avec énergie l'amirauté anglaise et déplorer la faiblesse de cette marine royale qui était impuissante contre de faibles bâtiments français. Il est vrai que l'équipage de ces faibles bâtiments se composait d'hommes déterminés, devant lesquels les

avait son premier et son second lieutenant, un autre officier et deux marins tués, cinq mortellement blessés et plusieurs autres légèrement atteints.

Dans cette affaire, pendant laquelle le combat eut lieu continuellement bord à bord, 70 Anglais furent opposés à 150 Français, et ceux-ci furent obligés, à la fin, de se retirer sans avoir pu obtenir aucun succès. Le *Wolverenne* était, à l'origine, le vaisseau marchand le *Rather,* de Lon-

Anglais ne savaient que fuir ou se rendre. A cette époque, Denis Bucaille en était à sa seizième prise.

« Le 28 frimaire an VI, Denis Bucaille croisait de nouveau dans la Manche en compagnie de l'*Espiègle*, de 10 canons de trois, commandé par un brave officier de notre marine nationale, le capitaine Duchêne.

« Vers le milieu de la journée la vigie signala une voile, puis deux, puis trois : un convoi était en vue, et bientôt nos marins purent reconnaître une frégate, un brick et une canonnière, autour desquels ce convoi ne tarda pas à se grouper. La canonnière formait l'arrière-garde du convoi, et les autres navires de guerre semblaient chercher bien plutôt à le protéger de toute agression qu'à prendre l'offensive contre les deux boulonnais qui avaient arboré fièrement nos couleurs nationales.

« A ceux qui croiraient que, dans leurs combats, nos marins n'ont été guidés que par le sentiment du lucre, erreur dont tant d'engagements sérieux devraient avoir fait justice depuis longtemps, je dirai de se rappeler les circonstances de l'engagement honorable que je vais raconter ici :

« Bucaille et Duchêne avaient le choix entre deux partis : ou amariner de bons marchands, incapables d'une longue résistance, ou attaquer l'un des convoyeurs, malgré la supériorité de ses forces, pour soutenir dignement la gloire du nom français.

« Les deux capitaines boulonnais adoptèrent ce dernier parti, et ils se dirigèrent droit sur la canonnière, dont ils se trouvaient le plus à portée ; malgré le feu terrible de l'artillerie de celle-ci, malgré les ravages que pouvaient leur occasionner les masses de fer de dix-huit et trente-six livres qu'elle ne cessa de vomir sur eux, les deux corsaires maneuvrèrent pour l'aborder, en lui envoyant tour à tour leurs volées de mitraille. Arrivé le premier grâce à la supériorité de la marche de l'*Espiègle*, Duchêne accrocha l'ennemi et, après une lutte courte mais meurtrière, dans laquelle il eut quatre blessés, au nombre desquels se trouvait son second, il fit baisser pavillon à la canonnière. Celle-ci avait à bord 42 hommes d'équipage, y compris 8 soldats de marine, et elle portait en batterie 12 canons de dix-huit et 10 de trente-six, plus qu'il n'en aurait fallu pour écraser et couler à fond les

dres, de 286 tonneaux. Le 22 février 1798, le *Wolverenne*, ainsi qu'il fut nommé, fut armé de 2 canons longs de dix-huit livres et 6 caronades de vingt-quatre sur son pont, 4 caronades de 12 sur ses gaillards, et une du même calibre sur le gaillard d'avant, en tout 13 pièces d'artillerie. Les canons du pont étaient montés sur des affûts à pivot qui permettaient de faire feu indistinctement de chaque côté. Ainsi armé, le *Wolverenne* était un vaisseau

deux corsaires. Quand Bucaille arriva à son tour, le pavillon tricolore avait remplacé à la poupe de la canonnière le léopard de Saint-James. Denis Bucaille n'en avait pas moins eu sa part d'honneur et de gloire dans cet épisode maritime.

« L'*Espiègle* et le *Rusé* ramenèrent leur capture à Boulogne en soutenant un feu de retraite des mieux nourris contre la frégate et le brick qui voulurent, pendant quelque temps, lui faire lâcher prise, mais qui ne tardèrent pas à rejoindre leur convoi, afin de préserver celui-ci des attaques auxquelles ils le laissaient exposé. L'entrée des deux navires à Boulogne fut triomphale : un détachement de volontaires boulonnais vint, musique en tête, chercher les prisonniers pour les accompagner à la prison où ils furent déposés.

« A cette occasion, le *Moniteur* du 11 nivôse publia la lettre suivante du ministre de la marine, Pleville-Lepelley :

« *Le ministre de la marine et des colonies, aux citoyens Duchêne, commandant le* « *corsaire l'*Espiègle, *et Fourmentin, commandant le corsaire le* Rusé, *de* « *Boulogne.*

« D'après le compte que j'ai rendu au Directoire de l'enlèvement à l'abordage, « fait par vous, d'une canonnière anglaise portant du trente-six et du dix-huit, « après trois quarts d'heure d'un combat mémorable, il m'a chargé de vous témoi- « gner toute son estime. Il n'avait point oublié, car dans une République le « mérite et les services ne s'oublient jamais, que vous vous étiez déjà distingués, « vous, citoyen Duchêne, comme capitaine en second à bord de l'*Unité*, qui enleva « à l'abordage le cutter le *Swan*, d'une force bien supérieure à celle de l'*Unité*, « et vous, capitaine Fourmentin, par votre brillante croisière de l'année dernière ; « à ces témoignages de satisfaction de la part du gouvernement, je m'empresse, « braves marins, de joindre les miens. Continuez et méritez de plus en plus de la « République, en portant de nouveaux coups au commerce de l'ennemi et en con- « courant à tenir la mer libre au vainqueur de l'Italie et bientôt de l'Angleterre.

« *Le ministre de la marine,*

« Pleville-Lepelley ».

bien plus formidable qu'il ne le paraissait à son premier aspect.

Il paraît certain qu'aussitôt après cette croisière, le capitaine Aregneaudeau abandonna le commandement de la *Blonde*. Le 17 août 1804, par 49° 30 latitude Nord, la *Loire,* frégate anglaise de 32 canons, capitaine Frédéric Lewis Maitland, rencontra la corvette corsaire la *Blonde,* de Bordeaux, armée de 30 canons de huit sur son pont, avec un équipage de 240 hommes. Après vingt heures de chasse et un combat d'un quart d'heure pendant lequel la *Loire* eut le midschipman Ros Connor et cinq hommes blessés, et la *Blonde* deux hommes tués et cinq blessés, le corsaire amena son pavillon. La relation anglaise ne dit pas si le capitaine Aregneaudeau était sur son bord.

Le vaillant capitaine continua intrépidement son métier de corsaire, fit prises sur prises, livra encore combats sur combats, sut maintenir intact l'honneur du pavillon tricolore ; puis, un jour, on cessa d'avoir de ses nouvelles ; on en attendit vainement pendant des mois, des années entières. Aregneaudeau était à jamais disparu ; la mer avait été, encore une fois, le théâtre d'un de ces drames qui n'ont qu'un même dénouement : une mort.

« Mort horrible, en effet, dit M. N. Gallois, le savant et consciencieux historien des corsaires français, drame mystérieux où la mer n'eut pas à accomplir son impitoyable office de destruction ! Un marin, qui a parcouru toutes les mers sous la République et sous l'Empire, m'a rapporté sur la fin d'Aregneaudeau et de ses camarades des détails empreints d'une lugubre horreur.

« Un jour, bien longtemps après la disparition du corsaire dont le passé promettait encore bien des actions d'éclat, une frégate française qui revenait des colonies

dans l'un des ports de la patrie, aperçut, par un gros temps, un navire dont l'allure étrange, la marche insolite, furent pour tous les matelots un sujet d'étonnement ; l'histoire du *Voltigeur Hollandais* et du *Vaisseau Fantôme* circula dans toutes les bouches à cette apparition succédant à une tempête, et les plus braves du gaillard d'arrière frissonnèrent de tous leurs membres en voyant ce navire se laisser gagner par la frégate sans que rien à son bord indiquât la présence d'une créature humaine.

« La frégate semonça le mystérieux bâtiment d'un coup, puis de plusieurs coups de canon à boulets ; mais nul pavillon ne s'éleva à la corne du navire désorienté, que le vent poussait avec une vitesse infernale, et le silence le plus funèbre continua à régner sur son bord. La frégate lui envoya une volée entière, et, après que le nuage de fumée qu elle avait produit se fut dissipé, le bâtiment sans nationalité fut aperçu à la même place, semblant secouer sa mâture pour laisser passer les projectiles, et continuant à voguer avec la même tranquillité.

« Le commandant de la frégate chassa pendant quelque temps cet étrange et silencieux adversaire, si toutefois c'en était un ; mais bientôt une accalmie vint le clouer à sa place, ainsi que la frégate : alors, les embarcations de celle-ci furent mises en mer ; de crainte de surprise elles furent montées par un équipage nombreux, et tous ceux qui devaient faire partie de l'expédition furent armés jusqu'aux dents. Arrivées sous le brick, les embarcations le hélèrent, et le silence continua à leur répondre, silence morne et qui semblait reprocher à nos marins de troubler ainsi un repos éternel ; s'il se fût agi de monter à l'abordage d'un ennemi, au milieu des balles, des boulets, des sabres, des piques, des haches, ils se fussent disputés à

qui marcherait le premier ; en présence de cette masse inerte, qui ne se défendait pas, qui n'avait pas de nom, car on avait arraché son nom de sa poupe, et à sa place on n'apercevait que des empreintes sanglantes, presque tous les marins de la frégate, tous même, on peut le dire, éprouvèrent une terreur indéfinissable, mais réelle.

« Après quelques hésitations, les officiers donnèrent l'exemple ; à l'aide de gaffes, ils se hissent sur le pont du brick suivis de quelques matelots : un long cri d'horreur retentit. De larges plaques de sang desséché couvraient ce pont ; à chaque mât étaient crucifiés des cadavres, hachés de coups, dans un état de putréfaction déjà avancée ; tout annonçait la dévastation : dans la batterie, une trentaine de cadavres étaient également cloués en croix sur le plancher, sur les parois du navire, et tous portaient les traces des plus odieuses mutilations : l'odeur de ces corps, collés au milieu de ces plaques sanglantes, était intolérable, et les marins qui pénétrèrent dans les flancs du navire durent en sortir vite pour se soustraire à l'action méphitique de ces miasmes pestiférés. Quelques papiers trouvés épars et aussi tachés de sang, dans la cabine du capitaine, firent connaître que ce corsaire était celui d'Aregneaudeau.

« Quel drame mystérieux s'était accompli à bord de ce navire, où tout portait les traces d'un horrible égorgement ? Une partie de l'équipage s'était-elle révoltée ? Mais elle se serait emparée du vaisseau ou de ses embarcations. Un navire de guerre l'avait-il combattu ? Mais les vieilles traces de boulets qu'on apercevait sur le corsaire avaient toutes été bouchées, et ses voiles ne portaient point la marque trouée d'un seul projectile, d'un seul biscaïen. D'ailleurs, les marins d'un navire de guerre n'eussent

pas aussi barbarement crucifié des gens sans défense. Aregneaudeau et ses marins avaient donc, c'est ce qu'il était plus rationnel de penser, été surpris par des pirates et massacrés impitoyablement ; nulle autre supposition n'est admissible, bien que les pirates fussent rares à cette époque où la course offrait au courage une voie honorable pour s'enrichir en servant sa patrie. Et cependant personne n'a entendu parler de ce massacre ; ses auteurs auraient-ils donc observé le secret le plus religieux sur un des crimes les plus effroyables que j'aie à enregistrer, ou l'Océan, punissant tant de forfaits inconnus, a-t-il englouti les meurtriers dans ses profondeurs vengeresses? Dieu seul a le secret de ce lugubre drame ».

---

## Chapitre XX

# LE VICE-AMIRAL BERGERET

Embarquement sur la *Bayonnaise*. — L'*Auguste*. — Une croisière dans la mer Rouge. — Bergeret est nommé enseigne. — A bord de la *Virginie*. — L'escadre de l'Océan. — Un vrai marin. — L'amiral Villaret-Joyeuse. — Engagement. — Recommandation d'éviter le combat. — Belle conduite.

Parmi les grands marins qui ont vu le jour dans notre ville, l'un des plus célèbres, qui honore justement son pays tant par sa noble physionomie que par ses faits de guerre et ses actions d'éclat, est le vice-amiral Jacques Bergeret, né à Bayonne le 15 mai 1771.

Il s'embarqua pour la première fois, à l'âge de douze ans, sur la *Bayonnaise,* à destination de Pondichéry, le 31 mai 1783. Grâce à la protection d'un de ses parents qui occupait de hautes fonctions dans les possessions françaises de l'Inde, il obtint, le 1er juin 1784, de passer comme volontaire sur la corvette royale l'*Auguste,* commandée par M. de Geslin de Chateaufur, lieutenant de vaisseau (1).

Le commandant de l'*Auguste* était un officier des plus distingués et, remarquant l'intelligence de son jeune élève, il ne tarda pas à s'y attacher, et s'étant occupé de son instruction maritime, il lui apprit ou lui fit apprendre toutes les parties de son métier.

Après une longue et pénible campagne d'exploration

(1) M. Frédéric Chassériau a publié une *Notice sur le vice-amiral Bergeret, sénateur, grand'croix de la Légion d'honneur*, etc. — Paris, F. Didot, 1858, in-8° de 70 pages, à laquelle nous avons beaucoup emprunté. Cependant nous avons quelquefois complété ses renseignements par des détails plus précis sur quelques-unes des actions de guerre de l'illustre Bayonnais sur lesquelles, à notre avis, l'auteur a passé trop légèrement.

dans la mer Rouge, l'*Auguste* rentra à Pondichéry le 16 octobre 1785, où il désarma. Avant de partir, Bergeret reçut en souvenir, de son commandant, un médaillon contenant son portrait qui lui sauva la vie bien plus tard, car il détourna une balle qui le frappa et qui lui eût été fatale.

Il revint en France, et de 1786 à 1792, il fit les voyages de l'Inde sur les navires de commerce la *Bretagne* et l'*Heureux,* armés à Bayonne, et il exerça sur ce dernier navire les fonctions de second lieutenant. Le 24 avril 1793, il embarquait en qualité d'enseigne entretenu sur la frégate l'*Andromaque,* sous le commandement de Renaudin, qui, l'année suivante, devait s'immortaliser par le fameux combat du *Vengeur.*

Le 3 juin 1794, il passa sur l'*Unité* comme lieutenant en pied, et après avoir participé à un combat contre l'*Alerte,* commandée par le capitaine Smith, il commanda la frégate pendant la fin de la croisière.

Ce fut le 15 août 1795, qu'ayant été nommé lieutenant de vaisseau, le gouvernement lui donna une grande preuve de confiance en lui confiant le commandement de la *Virginie,* l'une des plus grandes frégates de la marine française, construite sur les plans de M. Sané, et qui avait une juste réputation par ses qualités de combat et de vitesse.

« La *Virginie* faisait partie de l'armée navale de l'Océan aux ordres du vice-amiral Villaret-Joyeuse. Dispersée par la tempête pendant la funeste croisière dite du *Grand-Emir,* cette armée se trouvait réduite à Brest à douze vaisseaux et quelques frégates. « La conduite que vous avez tenue « dans l'armée et les connaissances que vous avez dé- « ployées me sont, écrivait l'amiral à son jeune capitaine,

« un sûr garant que vous justifierez le choix qu'ont fait « les représentants pour un commandement aussi impor- « tant que celui de la *Virginie*. Pour moi, comptez que je « serai toujours empressé à faire récompenser votre zèle « et vos talents ».

« Un fait pourra donner une idée de l'activité avec laquelle servait M. le capitaine Bergeret. Il rentra après avoir essuyé coups de vents sur coups de vents, ayant quatre pieds d'eau dans sa cale et son gréement fort maltraité. Il reçoit aussitôt l'ordre de se disposer à reprendre la mer. Trois jours sont nécessaires pour réparer les avaries. « — Vous partirez demain à dix heures du matin, « répond l'amiral, car j'ai besoin de vous ». A l'heure prescrite la frégate était sous voiles.

« Dans une seconde sortie, l'escadre de Brest arriva sous Croix, donna chasse, le 16 juin 1795, à celle du vice-amiral Cornwallis, qui était perdue si tous les vaisseaux français eussent suivi l'exemple que leur donna une simple frégate, la *Virginie*. Dans l'engagement, le capitaine Bergeret, se portant au centre, vint se placer audacieusement à l'avant-garde, et ouvrit son feu contre le *Mars*, au risque d'être broyée par la bordée de ce vaisseau ; manœuvre qui fit l'admiration non seulement de l'escadre française, mais de l'ennemi. « Il fut très heureux pour le « *Mars* et le *Triumph*, et certainement pour toute l'escadre « anglaise, dit l'historien James, qu'il n'y eût pas de « capitaine Bergeret parmi ceux qui commandaient les « vaisseaux de l'avant-garde qui chassait » (1).

« Qu'il nous soit permis de rappeler ici ce que déjà nous avons eu plus d'une occasion d'établir, d'après les

(1) *Naval History of Great Britain*, éd. de 1826, I, 345.

pièces les plus authentiques, d'après les témoignages les plus irrécusables, notamment dans une notice consacrée à l'amiral Cornwallis (1) : Villaret, en ne poursuivant pas l'ennemi jusqu'à sa reddition, obéit à ses instructions qui lui prescrivaient d'éviter autant que possible le combat, et céda aux injonctions des représentants du peuple. Il devait aussi prévoir la jonction de la flotte de la Manche, aux ordres de Bridport, avec l'escadre de Cornwallis.

« En effet, le temps n'ayant pas permis à l'escadre française de rentrer, elle se trouva le 23 juin, sept jours après l'engagement avec Cornwallis, aux prises avec la flotte de la Manche. Dans cette nouvelle rencontre, la *Virginie* se surpassa sous l'impulsion de son jeune et vaillant capitaine. On la vit s'avancer seule et au loin pour reconnaître d'abord l'ennemi, puis donner la remorque au vaisseau le *Redoutable,* puis courir, au milieu des formidables bordées des vaisseaux anglais, vers la frégate sur laquelle flottait le pavillon amiral. Aussi la *Virginie* mérita-t-elle d'être deux fois citée dans le rapport de M. l'amiral Villaret, dont nous avons déjà parlé, le texte étant trop long pour être reproduit (2).

« Par une modestie qui n'était pas alors et qui n'est pas restée depuis sans exemple dans nos armées navales, M. Bergeret supplia l'amiral commandant en chef de différer de le proposer pour le grade de capitaine de vaisseau, que lui décernait la voix unanime des états-majors et des équipages de l'escadre témoins de son aplomb, de son habileté et de son héroïque dévouement sous le feu de l'ennemi.

(1) *Précis historique de la marine française, son organisation et ses lois*, I, 234-245.
(2) *Précis historique de la marine française*, etc.

« Promu à ce grade, le 21 mars 1796, il n'avait pas accompli sa vingt-cinquième année et il pouvait prétendre au commandement de n'importe quel bâtiment de la flotte » (1).

---

(1) Chassériau. *Notice*, etc.

## Chapitre XXI

# COMBAT DE LA « VIRGINIE »

La frégate la *Virginie*. — Croisière vers le cap Lézard. — Sept voiles ennemies. — L'*Indéfatigable*. — Branle-bas de combat. — Chasse prolongée. — Combat sanglant. — La *Virginie* et un vaisseau rasé. — L'artillerie des combattants. — Sir Edward Pellew. — Les historiens anglais. — Lettre du ministre de la marine.

Le nouveau capitaine de vaisseau obtint de conserver le commandement de sa frégate la *Virginie,* qu'il avait pu étudier, qui était si agile et si vigoureuse et si bien sous sa main un bon instrument de combat. Mais bientôt, quoique vaincue dans un engagement célèbre, son nom devait passer dans l'histoire de nos fastes maritimes.

Elle était sortie de Brest, le 20 avril 1796, vers quatre heures du matin ; la *Virginie* naviguait vers le cap Lézard pour y établir une croisière. Elle marchait au plus près du vent, qui soufflait S. S. E. S. E., elle aperçut sous ce cap sept voiles formées en colonne.

La *Virginie* commença de virer vent devant, tandis que les bâtiments inconnus, après avoir correspondu par signaux, s'empressèrent de lui donner la chasse.

La *Virginie* était « trop sur le nez », selon les expressions mêmes du commandant Bergeret, et il fit aussitôt démolir son four à rougir les boulets, afin de changer cet état de choses : puis, malgré la force du vent et de la mer, mais après une course de quinze heures et une distance de 168 milles, la *Virginie* fut assez rapprochée de l'*Indéfatigable,* le meilleur voilier des vaisseaux qui la poursuivaient, pour qu'elle pût reconnaître en lui un ennemi. Elle modifia sa voilure et serait peut-être parvenue à se donner l'avantage de la marche, si la vergue de son petit perroquet ne se fût cassée vers une heure.

M. Bergeret se disposa à faire la plus énergique résistance. Mais cela devient une fatalité : à minuit, le gui de la *Virginie* casse à son tour, et l'*Indéfatigable,* vaisseau rasé de 64, lui envoie toute sa volée, à laquelle la frégate française répond vivement, et le combat s'engage avec fureur.

Malgré la disproportion des forces, le vaisseau anglais perd son perroquet de fougue, et la *Virginie* fait tous ses efforts pour virer et pouvoir l'enfiler de bout à bout. Malheureusement, son gréement et ses manœuvres sont hachées, mais malgré tout elle réussit à lui envoyer sa bordée et veut s'échapper au milieu de l'épaisse fumée qui enveloppe les deux navirse.

Le vaisseau se rapproche et le combat contnuei ; la *Virginie* perd son mât d'artimon, ses voiles sont hachées et son gréement en lambeaux. Sa coque est percée à jour, son pont et ses batteries ruissellent de sang, elle fait eau de toutes parts, et malgré cet horrible état, elle va tenter d'enfiler par la poupe son formidable ennemi. Enfin, son grand mât tombe et masque sa batterie.

Le capitaine Bergeret ne se rendait pas encore, lorsque deux frégates se placèrent de manière à l'achever sans péril. Une voix, s'élevant de l'une d'elles, demanda au commandant s'il s'était rendu. « — Combien êtes-vous ? — Cinq bâtiments. — J'amène, répondit M. le capitaine Bergeret ». Au moment où la lutte finissait, il était trois heures, et la *Virginie* s'estimait à 35 lieues du cap Lézard.

« Elle venait de combattre l'*Indéfatigable,* portant le guidon du commodore sir Edward Pellew, commandant une division anglaise composée, outre ce vaisseau rasé, de trois frégates, d'un vaisseau armé en flûte, et de la frégate française l'*Unité,* récemment capturée sous Belle-Isle.

« L'artillerie de l'*Indéfatigable,* qui comptait 28 canons de vingt-quatre, 2 de douze et 14 caronades de quarante-deux, était bien supérieure à celle de la *Virginie,* composée de 26 canons de dix-huit, de 12 de huit et de 4 caronades de trente-six.

« Sir Edward Pellew, fait vicomte d'Exmouth après le bombardement d'Alger, en 1816, était déjà réputé comme l'un des plus solides ei des plus brillants officiers de la marine anglaise. De plus, c'était un gentilhomme dans toute l'ancienne et haute acception du mot. En recevant l'épée de M. le capitaine Bergeret, qui avait déclaré se rendre au bâtiment qu'il avait combattu, sir Edward Pellew lui fit l'accueil le plus cordial. Bientôt une étroite amitié unit ces deux hommes si bien faits pour se comprendre et s'estimer. Pendant la guerre, comme depuis la paix, ils ne cessèrent de se prodiguer les témoignages des sentiments qu'ils s'étaient voués en défendant l'un et l'autre avec valeur l'honneur de leur pavillon.

« S'inspirant sans doute de ces sentiments, l'historien de sir Edward Pellew n'a manqué aucune occasion de rendre justice et hommage à l'ami de son héros.

« Voici en quels termes cet historien s'exprime sur le combat de l'*Indéfatigable* et de la *Virginie :* « Une plus « habile et plus valeureuse résistance se remarque rare- « ment dans les annales de la guerre, et l'officier qui « défendit son bâtiment contre une force très supérieure, « se fit encore plus d'honneur qu'il n'en revient à son « vainqueur » (1).

« Le vice-amiral Villaret-Joyeuse, en confirmant la triste nouvelle de la capture de la *Virginie,* écrivait au

(1) Osler. *The Life of admiral viscount Exmouth.*

ministre de la guerre et des colonies, le 29 floréal an IV (18 mai 1796) : « Si quelque chose peut consoler de cette « perte, c'est la manière honorable dont le capitaine « Bergeret s'est défendu contre des forces si supérieures, « le courage et le talent qu'il a montrés dans cette cir- « constance, et l'hommage éclatant que le commandant « ennemi rend à sa conduite et à ses connaissances, sont « une preuve non équivoque que je ne m'étais point « trompé en jugeant cet officier, et qu'il était digne de « toute la confiance du gouvernement. Je vous fais passer « ci-jointe la traduction de la lettre officielle du comman- « dant Pelew, extraite des papiers anglais ; vous y verrez « sûrement avec plaisir que le capitaine Bergeret avait « forcé le vaisseau rasé l'*Indéfatigable* à l'abandonner, et « qu'il n'a succombé que par le ralliement des frégates « la *Concorde* et l'*Amazone,* faisant partie de cette divi- « sion ».

« Le rapport de sir Edward Pellew, dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire le texte entier, relate les principaux incidents du combat, tels qu'ils se trouvent consignés dans le procès-verbal et signés par le commandant, les officiers et l'équipage de la *Virginie,* le 1er floréal an VI (20 avril 1796). « Dans cette situation, disait le « loyal et brave commodore, nous dépassâmes l'ennemi « sans pouvoir y remédier, étant hors d'état de mettre des « voiles sur les mâts. Je vis que j'avais à combattre, non « seulement un bâtiment d'une grande force, mais aussi « que son commandant était complètement maître dans « sa profession » (1).

Dans une lettre qui fut adressée le 21 floréal an IV (10

(1) Chassériau.

mai 1796), par le ministre de la marine Truguet à l'amiral Villaret-Joyeuse, l'exemple de l'héroïque Bergeret fut proposé à tous les capitaines de vaisseaux de la République :

« J'apprends par les papiers publics anglais que la frégate la *Virginie* vient d'être prise, après un combat très vif contre des forces supérieures. Quelque regret que me donne la perte de ce bâtiment, la conduite du brave capitaine Bergeret dans cette action, la valeur qu'il a déployée pour la défense du pavillon républicain, sont des motifs bien puissants de consolation et d'encouragement. J'espère que ce combat va ranimer dans tous les cœurs la juste haine que nous devons tous porter au plus perfide de nos ennemis, et que le désir de la vengeance et la soif de la gloire en seront nécessairement la suite.

« Les Anglais eux-mêmes rendent au capitaine Bergeret et à ses marins la justice qu'ils méritent, et je suis certain que les détails qui me seront transmis par cet officier ajouteront encore à l'estime que j'ai pour son courage et ses talents.

« De semblables revers sont trop honorables pour ne pas s'en féliciter ; ils doivent également tourner à l'avantage de celui qui les a éprouvés, en même temps qu'à celui de la chose publique.

« Vous rendrez publique, mon cher général, cette lettre.

« TRUGUET ».

Bergeret, conduit prisonnier en Angleterre, y fut partout bien accueilli. Le brillant combat qu'il avait soutenu lui créa aussi une grande réputation.

---

## Chapitre XXII

# COMBAT DE LA « PSYCHÉ » ET DU « SAN FIORENZO »

Prise de sir Sidney Smith. — Échange projeté. — Bergeret envoyé à Paris pour suivre les négociations. — Rapport au Directoire exécutif. — Sidney Smith enfermé au Temple. — Son évasion. — Bergeret à bord du *Dix-Août*. — Croisière. — Lettre du général Savary. — Bergeret monte un navire de commerce. — Dans l'Inde. — La *Psyché*. — Combat contre une frégate anglaise. — Le *San Fiorenzo*. — Prise de la *Psyché*. — Opinion des historiens anglais.

Sir Sidney Smith, dont le caractère entreprenant offrait une grande analogie avec celui de M Bergeret, venait de se faire prendre en poussant trop avant une reconnaissance dans la baie d'Erqui, près du Havre (1). Le gouvernement anglais, qui attachait beaucoup de prix à ses services, proposa son échange contre le valeureux com-

(1) Nous reproduisons ici, à titre de curiosité, le récit de sa capture d'après un journal du temps :

Ministère de la Marine et des Colonies

*Extrait des lettres officielles du Havre, adressées au ministre de la marine, en date du 29 germinal an IV*

« Enfin, nous tenons Sidney Smith, cet incendiaire anglais qui brûla nos vaisseaux à Toulon ; le même qui a tenté, il y a quelque temps, de mettre le feu aux magasins et aux bâtiments du Havre ; celui, en un mot, qui avait promis et juré à Pitt de ne faire de tous nos ports et de notre marine qu'un monceau de cendres.

« Mouillé dans la nuit sur cette rade, avec le *Diamant* qu'il commandait, il venait d'amariner le corsaire le *Vengeur*, après une canonnade assez vive, et était passé par dessus, lorsque plusieurs bâtiments légers, expédiés à sa rencontre, l'ont attaqué et obligé de se rendre, avec plusieurs officiers de la marine anglaise. Son intention de porter de la flamme n'est point douteuse, car on a trouvé avec lui un fagot soufré semblable à celui qui fut découvert, il y a quelques mois, sous une de nos frégates en construction. Nous vous prévenons que n'ayant pas au Havre un endroit assez sûr pour le garder, nous le faisons partir pour Rouen sous bonne escorte, en attendant que la justice nationale prononce sur les attentats de ce monstre ».

mandant de la *Virginie,* autorisé à se rendre en France pour suivre lui-même la négociation. Dans un rapport au Directoire exécutif, daté du 9 pluviôse an IV (29 janvier 1796), le ministre de la marine et des colonies disait : « Je dois rendre compte au Directoire exécutif de l'arrivée à Paris du citoyen Bergeret, capitaine de vaisseau, pris en commandant la frégate la *Virginie.* Ce voyage a été déterminé par le vœu unanime de ses compatriotes d'infortune, qui l'ont pressé d'être auprès du gouvernement français l'organe de leurs réclamations, et surtout du désir bien prononcé de rester au service de leur patrie et de concourir à la vengeance nationale.

« Je ne rappellerai pas au Directoire que le gouvernement anglais avait déjà jeté les yeux sur cet officier pour tenter d'obtenir par son renvoi celui de Sidney Smith, et que cette proposition ayant été écartée de suite, le capitaine Bergeret eut ordre d'aller reprendre ses fers. Aujourd'hui son passeport porte : « Qu'il lui est permis « de repasser en France sur sa parole d'honneur de ne « prendre aucun service, ni contre la Grande-Bretagne, « ni contre ses alliés, jusqu'à ce que les difficultés qui « se sont opposées jusqu'à ce jour à l'établissement d'un « cartel général soient levées, et qu'un officier anglais de « son grade, *et dont le gouvernement anglais se réserve d'approu-* « *ver le choix,* soit renvoyé à sa place. Dans le cas où ces « conditions ne seraient pas accomplies, le capitaine « Bergeret serait tenu de venir se constituer prisonnier « au bout de six semaines, terme fatal déterminé par « cette négociation ».

Il y avait en ce moment 22,000 Français, au nombre desquels se trouvaient 700 officiers, prisonniers en Angleterre.

Le Directoire, qui avait fait enfermer le commodore Sidney Smith dans la prison du Temple, refusa l'échange avec le capitaine de vaisseau Bergeret, et celui-ci repartit pour l'Angleterre au mois de juin 1796. De son côté, d'après le rapport suivant, en date du 16 pluviôse an VI (4 février 1798), le gouvernement anglais s'entêta à ne vouloir renvoyer le capitaine Bergeret qu'en échange de Sidney Smith :

« Le major général England, prisonnier de guerre sur parole, est-il dit dans ce rapport, a déjà été renvoyé en Angleterre pour l'échange du capitaine Bergeret, mais il est revenu se constituer prisonnier, sur le refus de son gouvernement d'accéder à cette condition. Présumant que l'arrivée en France du citoyen Bergeret pourrait décider la conclusion de cet échange, le major général England en a écrit à la commission des échanges ; mais le gouvernement anglais tient à la prétention de ne nous rendre le capitaine de vaisseau Bergeret que pour le commodore Sidney Smith, et il refuserait encore le major général England ».

Ce fut par l'évasion subite de Sidney Smith que le capitaine Bergeret se trouva libre et attaché à l'état-major de l'amiral Bruix, ministre de la marine et des colonies. Mais bientôt il prit un service plus actif, car il fut appelé par ce même ministre, qui avait pu l'apprécier, au commandement du *Dix-Août,* l'un des plus beaux vaisseaux de la flotte.

Bruix sortit de Brest le 25 avril 1799, fit une campagne dans la Méditerrannée, au cours de laquelle il parvint à ravitailler Gênes et Savone, et après avoir navigué pendant quelque temps en vainqueur dans ces parages, il rentra de nouveau à Brest le 9 août de la même année,

commandant en chef les deux flottes française et espagnole, comptant ensemble soixante et une voiles, dont quarante vaisseaux, dix frégates et onze corvettes. Pendant cette remarquable croisière, le *Dix-Août,* commandé par le capitaine Bergeret, fut le vaisseau le plus particulièrement remarqué par l'amiral pour sa conduite, sa discipline et la manière brillante avec laquelle il était conduit.

Il passa quelque temps à Paris où, estimé et aimé de ses chefs, il fut reçu dans les salons les plus distingués de la capitale. A l'une des fréquentes réunions auxquelles il était convié, il crut avoir à se plaindre du général Savary, qui s'empressa de lui adresser la lettre suivante, aussi honorable pour l'un que pour l'autre :

« Le 5 nivôse an IX (26 décembre 1800).

« J'ai ma paix à faire avec vous, mon cher Bergeret, et, comme l'agresseur, je fais les premières démarches vers la réconciliation.

« Je suis on ne peut plus fâché que vous ayez soupçonné mes intentions avant-hier soir. Croyez bien, mon cher camarade, que vous êtes le seul auquel je craindrais peut-être de tenir des propos désobligeants. Si vous avez trouvé dans les miens quelque chose de malhonnête, je les désavoue, et je trouve du plaisir à vous en demander pardon, parce que je compte assez sur votre amitié pour croire que vous voudrez bien les oublier et me croire

« Votre camarade,
« SAVARY ».

La paix, qui arriva bientôt, fit que M. Bergeret, qui avait besoin d'une grande activité, donna sa démission pour naviguer au commerce, et il se trouvait dans l'Inde

lorsque la paix d'Amiens fut rompue par le gouvernement anglais, et notre marin s'empressa d'offrir ses services au général de Caen, capitaine-général des établissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance.

La *Psyché,* que montait M. Bergeret et qui avait été armée à Bordeaux, fut acquise pour le compte du gouvernement, tandis que, par un décret rendu le 21 mai 1804, le nouvel empereur réintégrait notre Bayonnais dans son grade de capitaine de vaisseau, tout en lui conservant le commandement de son navire la *Psyché.* Ce dernier, trop petit pour une frégate, était cependant un beau et bon bâtiment à trois mâts, qui fut armé de 24 canons de douze et 12 caronades du même calibre. Il fit une croisière dans le golfe du Bengale, et débuta par s'emparer de plusieurs navires, dont deux beaux bâtiments de la Compagnie des Indes, qu'il arma afin de naviguer avec lui en qualité d'auxiliaires. Le *Pigeon,* qui possédait 4 canons, reçut 6 caronades enlevées à un autre bâtiment, et la *Thétis* fut aussi armée en guerre.

M. Bergeret achevait l'armement de ses deux prises dans une petite baie située à cinq lieues du fort de Gangam, lorsque, le 13 février 1805, les vigies découvrirent, à quatre lieues en mer, une voile qui fut bientôt reconnue pour une frégate anglaise de premier rang. La *Psyché,* après avoir donné des ordres au *Pigeon* et à la *Thétis,* appareilla afin d'éviter le combat.

Malheureusement elle fut retardée par ses deux conserves, moins bonnes voilières, et, vivement chassée par la frégate, elle se vit obligée de se préparer au combat. « Elle tire deux coups de canon de retraite, prend les amures à tribord et présente le travers à l'ennemi en le serrant à portée de pistolet. Le feu, commencé à huit

heures, met l'agresseur hors d'état de manœuvrer. A neuf heures, la *Psyché* parvient à l'enfiler par l'arrière, mais toutes ses caronades et une partie de ses canons sont démontés. L'ennemi, qui a pu reprendre le travers, redouble son feu. A neuf heures trois quarts, la *Psyché* l'aborde de long en long, mais elle trouve un obstacle insurmontable sur le gaillard d'avant, couvert par les bastingages et défendu par des caronades de trente-deux et par le gros de l'équipage. Bien qu'elle ait perdu beaucoup de monde par la mitraille, la fusillade, les piques et le sabre, la *Psyché* ne lâche pas prise. Elle espère enfin triompher, lorsque des flammes échappées à la sainte-barbe la forcent à ne songer qu'à prévenir une explosion de plus en plus imminente.

« L'ennemi, qui ignore l'incendie allumé dans les flancs de la *Psyché,* tente à son tour l'abordage. Plusieurs hommes, entraînés par les deux premiers lieutenants, atteignent le gaillard d'avant, d'où ils sont presque aussitôt repoussés.

« Alors seulement la *Psyché* gouverne pour rompre l'abordage. En se séparant, les deux bâtiments ne cessent de se canonner, toujours à portée de pistolet.

« Un nouvel incendie éclate à bord de la *Psyché,* qui, occupée à l'éteindre, continue avec désavantage cette lutte acharnée.

« Le *Pigeon,* qui était resté au loin, apparaît enfin à l'arrière de la *Psyché,* tire quatre ou cinq coups de canon hors de la portée de l'ennemi, puis disparaît dans le Sud.

« A onze heures, les deux combattants étaient incapables de manœuvrer.

« La *Psyché,* qui n'a plus que deux pièces en état, faisant un suprême effort, parvient à gouverner assez

pour enfiler l'ennemi par la poupe, et ne cesse de le canonner que lorsqu'il se trouve hors de portée.

« La moitié des officiers et des maîtres de la *Psyché* étaient hors de combat.

« A onze heures un quart, au moment où l'ennemi, après avoir réparé le désordre de son gréement et de sa batterie, allait recommencer le combat, la *Psyché,* qui avait essayé d'en faire autant, dut reconnaître que désormais elle se trouvait hors d'état de continuer la lutte avec chance de succès. Ne pouvant se résigner à sacrifier inutilement les débris de son vaillant équipage, dont il apprécia si bien l'absolu dévouement, le commandant chargea l'enseigne de vaisseau Hugon (1) qui, par la mort du premier lieutenant, dirigeait la batterie, de se rendre à bord de la frégate ennemie pour lui proposer une capitulation qui fut acceptée » (2).

Au moment même où le pavillon de la *Psyché* était amené, le feu se déclarait de nouveau dans la coque, et il fallut aussitôt noyer les poudres pour se préserver d'un grand danger.

La frégate que la *Psyché* venait de combattre avec tant d'acharnement était le *San Fiorenzo,* de 1,032 tonneaux, contre 848 du navire français. Ce dernier avait 240 hommes et l'anglais 253. Mais ce qui donnait la supériorité au *San Fiorenzo,* c'était son artillerie. En effet, le navire monté par le capitaine Bergeret n'avait que 32 canons de faible calibre, tandis que l'anglais portait 26 canons de dix-huit allongés, 14 caronades de trente-deux et 2 canons de neuf allongés sur ses gaillards, en tout 42 pièces d'artillerie.

(1) Devenu baron, vice-amiral, sénateur, grand cordon de la Légion d'honneur, etc.

(2) Chassériau.

Sur ses 253 hommes d'équipage, le navire anglais eut un midschipman (Christopher H. B. Lefroy), huit marins, un maître et deux soldats de marine tués, le lieutenant William Danson, le maître James Finlayson, un lieutenant de soldats de marine, Samuel Aslemore, le midschipman Samuel Marsingal, 30 matelots et 2 soldats de marine blessés ; total : 12 tués et 36 blessés. La *Psyché* éprouva des pertes beaucoup plus importantes, car elle eut le second capitaine, 2 lieutenants et 54 marins et soldats tués, et 70 officiers, marins et soldats blessés.

« La fortune, qui trahissait encore une fois la valeur de M. le capitaine Bergeret, lui réservait une grande consolation en le rendant prisonnier de son noble adversaire de la *Virginie,* sir Edward Pellew, qui venait de prendre le commandement des forces navales britanniques dans les mers de l'Inde. « Sir Edward, dit M. Osler, était un « ardent admirateur du brave prisonnier, dont le carac- « tère ressemblait si fort au sien, et qui répondait à son « amitié avec une égale et vive sincérité. Rarement vit-on, « à bord d'un bâtiment de guerre, une scène telle que « celle qui se passa entre ces deux officiers quand ils « s'abordèrent pour la première fois sur le gaillard d'ar- « rière du *Culloden.* Tous deux étaient profondément « affectés, et l'effusion de leurs sentiments, en se retrou- « vant dans de telles circonstances, arracha des larmes à « presque tous ceux qui assistèrent à l'entrevue » (1).

Quant à l'historien anglais James, qui nous a donné quelques détails précieux sur cette courte et remarquable croisière, et qui, dans son ouvrage si estimé, fait avec la plus grande impartialité la relation du combat de la

(1) *The Life of admiral viscount Exmouth.*

*Psyché* et du *San Fiorenzo,* il ajoute : « Ce combat du capitaine Bergeret surpassa tout ce qu'on avait pu attendre de lui. Tous les Français qui veulent le bien de la marine de leur pays conserveront le mémorable souvenir de la défense héroïque de la *Psyché* (1).

---

(1) James. *Naval History of Great Britain.*

## Chapitre XXIII

# DERNIÈRES ANNÉES DE L'AMIRAL BERGERET

Bergeret rendu à la liberté. — La division de l'île d'Aix. — Bergeret et l'amiral Decrès. — La Restauration. — Une mission de confiance. — Aux Antilles. — Vice-amiral et préfet maritime. — Portrait de l'amiral Bergeret. — Son agilité, sa force et son adresse. — Une noble physionomie. — Prieur de la Manche. — Bonté de M. Bergeret. — Sa famille. — Son portrait placé au Musée de Versailles.

Rendu à la liberté, sans doute par l'intervention de son digne ami l'amiral sir Edward Pellew, M. le capitaine de vaisseau Bergeret reçut l'ordre, du gouverneur général des établissements français à l'Est du cap de Bonne-Espérance, de s'embarquer le 17 août sur la corvette la *Créole,* expédiée avec ses dépêches pour France, sous le commandement de M. Hugon, resté encore enseigne de vaisseau malgré sa participation au beau combat de la *Psyché.*

Il toucha à l'île de la Réunion, et ayant réussi à échapper aux croiseurs ennemis, il arriva en France vers la fin d'octobre, où il passa plus d'une année dans l'inaction, lorsqu'enfin, le 26 février 1808, il reçut l'ordre de se rendre à Hambourg pour y faire une levée de 3,000 matelots. A son retour, il fut envoyé à l'île d'Aix prendre le commandement de la division qui y était mouillée et que la maladie du contre-amiral Lhermitte laissait sans direction.

Cette division se composait du vaisseau de 80 canons la *Ville de Varsovie,* sur lequel Bergeret arbora son pavillon, le *Patriote* et le *Jemmapes,* tous deux de 54, le *Calcutta,* flûte armée de 74 canons, et les deux frégates la *Pallas* et l'*Elbe,* de 40.

En arrivant à Rochefort, le commandant Bergeret trouva que les équipages étaient très fort au-dessous de l'effectif nécessaire. Il fit des demandes répétées, et comme elles n'aboutirent pas, il ne voulut pas rejoindre le contre-amiral Willaumez, qui parut à l'entrée de la rade de l'île d'Aix avec l'escadre de Brest et, sur sa plainte, M. Bergeret fut aussitôt appelé à Paris pour avoir à se justifier. Au mois d'avril suivant, la division navale, qu'il avait laissée au mouillage sous le commandement du vice-amiral Allemand, fut incendiée par les Anglais.

« A l'avènement de M. le contre-amiral Decrès au département de la marine et des colonies, M. le capitaine Bergeret, augurant mal de son administration, avait eu l'imprudence de lui en faire l'aveu dans une lettre au moins insolite aux yeux d'un nouveau ministre, d'ordinaire accueilli par d'unanimes congratulations. Cet excès de franchise, inspiré par un sincère dévouement à un ancien compagnon d'armes et plus encore à la marine, ne fut compris et apprécié qu'à l'heure de l'adversité. Tombé avec l'Empire, M. le vice-amiral duc Decrès venait à peine d'arriver à son hôtel, lorsqu'on lui annonça son ancien subordonné, qui depuis longtemps n'avait pas mis le pied dans les salons du ministère. Aussi touché que peu surpris d'un tel procédé, il lui dit, en lui serrant la main : « — Bergeret, je vous attendais ! » Hommage tardif au caractère d'un ami qui, après avoir opposé une noble fierté aux boutades que se permettait trop souvent l'ex-ministre, se montrait le courtisan empressé de sa disgrâce » (1).

Bergeret fut bien accueilli par le gouvernement de la

(1) Chassériau.

Restauration, qui le fit d'abord chevalier de Saint-Louis, puis lui donna le commandement d'une division navale chargée d'une mission de confiance, car elle était destinée à rapatrier les blessés de l'armée russe.

En 1817, il aida Beautemps-Beaupré dans sa publication des cartes et plans des côtes de France, véritable monument hydrographique. Bergeret fut encore chargé de conduire les troupes françaises auxquelles on devait rendre la Guyane, et qui parvinrent heureusement à leur destination après avoir essuyé une violente tempête. Enfin, le 27 janvier 1819, il fut nommé contre-amiral, après avoir passé plus de 25 ans dans le grade de capitaine de vaisseau.

C'est en cette qualité qu'il fut envoyé commander la station navale des Antilles, où il fit une guerre à outrance aux pirates, et de retour à Brest, en 1823, il y remplit les fonctions de major général.

Le 1er mars 1831 il fut vice-amiral, puis préfet maritime de Brest, nommé en 1847 grand cordon de la Légion d'honneur, et mourut, le samedi 29 août 1857, laissant à la France les vœux d'un cœur éminemment français, et à la marine un nom profondément vénéré.

Son biographe, M. Chassériau, nous a laissé son portrait que nous croyons devoir reproduire ici, car il est aussi exact que flatteur pour la ville que son nom a contribué à honorer :

« M. le vice-amiral Bergeret, au physique comme au moral, était admirablement doué.

« D'une taille moyenne, la plus avantageuse à l'homme de mer, il avait une vigueur, une souplesse athlétique, et il excellait à tous les exercices.

« Assurément il avait été l'un des meilleurs matelots

avant de devenir l'un des plus brillants capitaines et l'un des amiraux les plus expérimentés de la flotte. On l'a vu, par les plus gros temps, courir sur les barres de perroquet sans perdre l'équilibre. Nous tenons de M. l'amiral Duperré, son officier de manœuvre dans le combat de la *Virginie,* qu'un bout de corde fixé et pendant à l'arrière suffisait au jeune commandant, la nuit, pour s'élancer de sa yole sur le pont de la frégate. « — Bergeret, ajoutait « l'illustre amiral, était à la fois un lion et une anguille ».

« Infatigable à pied ou à cheval, il ne l'était pas moins à fendre les eaux des fleuves ou de la mer. Que de fois, en dirigeant à la tête des plus intrépides nageurs ce qu'il appelait ses *évolutions,* il partit de la berge du Jardin des Plantes pour ne s'arrêter qu'au pont de Saint-Cloud ! Que de fois il eut le bonheur de sauver des existences que d'autres croyaient perdues ! Nous n'en citerons qu'un exemple. Le jeune de Bongars, qu'il aimait comme lui-même avait été aimé de M. de Geslin de Châteaufur, tombe de la *Psyché,* sous voiles, dans la mer en ce moment très houleuse. Tandis que les plus vaillants matelots hésitent, le commandant s'est dévoué : il plonge et reparaît avec celui qui n'allait pas tarder à lui prouver sa reconnaissance par sa bravoure, dont il fut victime dans le combat livré au *San Fiorenzo* (1).

« Redoutable au sabre et à l'épée, nul ne maniait un fusil avec plus de dextérité, ni ne pointait une pièce avec plus de justesse.

« Un front développé, des yeux pleins de feu et de bienveillance, un nez noble, une bouche gracieuse et fine, des manières à la fois dignes, affables et courtoises, une

(1) M. de Bongars, lieutenant d'artillerie, commandait un détachement de son arme embarqué sur la *Psyché.*

tenue simple, mais toujours soignée, tel était l'homme extérieur.

« L'homme intérieur présentait la rare réunion des plus solides, des plus nobles, des plus attachantes qualités.

« Dévoué jusqu'à l'enthousiasme envers des chefs qu'il croyait dignes du commandement, peu maniable avec les autres, il était cordial pour ses égaux, paternel pour ses subordonnés, surtout les matelots. Un jour, comme le jeune commandant de la *Virginie* défendait à outrance son amiral : « — Vous êtes donc bien attaché à Villaret ? » lui dit Prieur de la Manche, l'un des représentants du peuple délégués pour diriger l'escadre de Brest. « — Oui ». « — S'il vous donnait un soufflet, que feriez-vous ? » « — Je me tuerais ». « — Et si c'était moi ? » « — Je vous tuerais à l'instant », répliqua l'interlocuteur en portant vivement la main à la garde de son épée.

« Non seulement M. le capitaine Bergeret était parfait pour ses camarades, mais même plein de déférence pour ceux d'entr'eux ses anciens de grade ; il ne les abordait qu'à leur appel et le chapeau à la main.

« Rigide observateur des lois de l'honneur et des règles du service, il ajoutait à l'autorité l'ascendant de la bonté. « Je suis désespéré, mon général, lui écrivait, le 14 « novembre 1827, l'un de ses capitaines à qui il venait « d'ordonner les arrêts, je sais que je vous ai affligé, car « vous n'aimez pas à punir ».

« Il ne pouvait pardonner qu'on fût inutilement dur envers des subordonnés, car c'était tout à la fois affaiblir le principe du commandement et manquer d'humanité.

« Il avait été l'adversaire déclaré des coups de corde, enfin heureusement abolis par le décret du 12 mars 1848, peine odieuse dont il n'admettait nullement la nécessité,

lui qui savait élever l'obéissance et le dévouement jusqu'à l'héroïsme.

« Il attribuait à l'inexpérience, non à la lâcheté, la plupart de nos revers maritimes pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Selon lui, hésiter, c'était être battu. Il pensait donc que les officiers de la flotte ne devaient jamais négliger la moindre occasion de se former le cœur, l'esprit, l'œil et la main à tout ce qui constitue un véritable homme de mer. Après s'être occupé tout le jour du métier, il fallait s'en entretenir le soir dans les moments de délassement, et même en rêver la nuit. La tactique navale, surtout, lui paraissait trop négligée de nos jours.

« M. le vice-amiral Bergeret, qui n'avait pas d'enfants, était un véritable père pour chacun des membres de sa nombreuse famille, et elle le vénérait comme son chef. M. François Roquebert, l'un des fils de sa sœur, déjà parvenu au grade de lieutenant de vaisseau, dut renoncer, par d'impérieuses raisons de santé, à une carrière dont les débuts justifiaient les plus belles espérances. Il demanda et obtint que le fils aîné de ce jeune officier continuerait un nom déjà glorieusement inscrit dans les fastes de la marine du premier Empire.

« M. Henri Dubernad, capitaine de vaisseau, MM. Charles et Jacques Béhic, lieutenant et enseigne de vaisseau, tous trois neveux de M. le vice-amiral Bergeret, représentent à cette heure les nobles traditions que nous nous sommes fait un devoir de rappeler par gratitude envers sa mémoire et aussi par dévouement à la marine.

« Puisse l'exemple de la *Virginie* et de la *Psyché* se perpétuer avec leur nom dans la flotte.

« A la demande de Son Excellence M. l'amiral Hamelin,

ministre de la marine impériale, et sur la proposition de Son Excellence M. Fould, ministre d'Etat et de la maison de l'Empereur, Sa Majesté a daigné décider que le portrait en pied de M. le vice-amiral Bergeret serait placé au Musée historique de Versailles ».

---

## Chapitre XXIV

# LE CAPITAINE DESTEBETCHO

Origine basque. — Le Duguay-Trouin de la marine bordelaise. — Une physionomie de marin. — Le corsaire la *Bellone*. — Capture. — Destebetcho monte le *Huron*, de Bayonne. — Nouvelles croisières. — Disparition du capitaine Destebetcho. — Histoire de la *Bellone*. — Combat avec le *Lord Nelson*. — Abordage. — Le corsaire Lasvignes. — Un sabre d'honneur. — Dernière course de la *Bellone*.

Le nom seul de ce capitaine corsaire révèle une origine basquaise; cependant, nous devons ajouter que nous n'avons trouvé que bien peu de renseignements susceptibles de faire ressortir une physionomie essentiellement originale. C'est d'ailleurs le propre de la plupart de ces vaillants marins, d'avoir brillé un jour comme des météores, et de n'avoir laissé ensuite que de faibles traces de leur passage. Un jour viendra, sans doute, où des documents nouveaux, sortant tout-à-coup de la poussière des archives, permettront à d'heureux chercheurs de retracer leur vie avec des détails plus circonstanciés.

Destebetcho et, ainsi que le nomme Ribadieu dans son *Histoire maritime de Bordeaux*, Destibetcho, doit avoir eu, pendant cette longue période de croisières et de combats, une grande réputation de bravoure, car il est dit que : « si Destibetcho fut le Duguay-Trouin de la marine bordelaise, on peut dire que le capitaine Limousin en a été le Jean-Bart.

« Destibetcho semblait avoir été créé uniquement pour les combats nautiques et pour la vie d'aventures. Comme l'immortel corsaire de Saint-Malo, auquel Louis XIV et Louis XV confièrent le commandement de leurs escadres,

il ne se trouvait à son aise que sur le pont d'un navire au moment de l'abordage.

« Sec et maigre, il n'avait pas sur le corps un emplacement qui ne portât la trace d'une cicatrice. Dans une rencontre sanglante, un jour qu'il était aux prises avec une grosse frégate anglaise, il avait eu les parties charnues du haut des cuisses enlevées par un boulet. Cette particularité était connue de tout Bordeaux ; de là lui vint un surnom plus glorieux dans le fond que poétique dans la forme, et qui, depuis cette époque, lui est toujours resté ».

C'est avec le corsaire la *Bellone,* de Bordeaux, armateur J. Comte, que Destebetcho accomplit ses plus belles captures. Le 16 frimaire an VIII, par les 50° 25' de latitude Nord et 17° de latitude Ouest, il s'empara du *Westmoreland,* de Falmouth, armé de 6 canons et de 27 hommes, après un vif combat. Ce navire venait de la Jamaïque, portant en Angleterre des dépêches qu'il jeta à la mer lors de sa capture. Cette prise entra le 28 frimaire à St-Jean-de-Luz.

Un peu plus tard, il fait entrer dans le port de Bordeaux le *Williamson,* bâtiment anglais d'environ 450 tonneaux, venant de la Jamaïque, chargé de 424 barriques, 34 tierçons et 2 quarts de sucre, 11 tierçons de sucre de St-Domingue, 129 sacs de café, 105 de cacao, 94 pipes et 3 quarts de barriques de rhum, 464 peaux de bœuf et 25 tonneaux de bois jaune, le tout estimé 600,000 fr. (1).

En 1798, Destebetcho monte un navire de Bayonne, le *Huron* (2), de 300 tonneaux, armé par Comte en guerre et

(1) *Moniteur*, 20 floréal an VIII.

(2) D'après le rôle d'équipage il y avait à bord du *Huron* 9 officiers, 4 pilotins, 10 officiers mariniers, 3 officiers non mariniers, 8 timoniers, 15 gabiers, 57 matelots, 13 novices, 2 mousses. (Registres de l'Inscription maritime de Bayonne).

en marchandises, avec 20 canons et 123 hommes. Dans une croisière faite avec ce navire, il prend et fait entrer dans la rivière de Bordeaux un brick portugais allant d'Irlande à Lisbonne, chargé de beurre et estimé 150,000 fr.

Le même corsaire capturait aussi le *Jans,* expédié de Darmouth pour Saint-Jean-de-Terre-Neuve, avec une cargaison de sel et de marchandises sèches. En outre, il avait pris, dans le cours de la même croisière, le *Britannia,* de 600 tonneaux, richement chargé, que deux frégates anglaises l'obligèrent d'abandonner après lui avoir donné la remorque pendant plus de huit jours.

Il avait aussi attaqué et combattu deux lettres de marque portugaises.

Puis Destebetcho disparaît, ou du moins nous n'entendons plus parler de lui. Toutefois, nous ne terminerons pas cette notice sans parler d'un combat célèbre soutenu par son ancien corsaire la *Bellone.* Il semble que ce navire avait reçu un supplément d'artillerie, car en 1803 il porte 28 canons de huit. Le 25 thermidor, il rencontra, près de la baie de Bantry, le navire de la Compagnie anglaise le *Lord Nelson,* ayant 26 canons de huit et de douze, et un équipage de 150 hommes. L'équipage de la *Bellone,* commandé par le brave capitaine Perroud, était affaibli par des prises antérieures, et il avait à bord de son navire 56 prisonniers qu'il fallait contenir. Cependant le capitaine Jacques Perroud ordonne l'abordage : 60 hommes de son équipage s'élancent sur le pont de l'ennemi, qui est enlevé à l'instant. Delaunay, premier lieutenant de la *Bellone,* s'élança un des premiers et fut tué dans le combat. Sur la proposition de Decrès, Bonaparte, alors premier consul, décerna une hache d'honneur au capitaine Perroud.

Quelques jours après, le *Moniteur* publiait le fait suivant, relatif au combat de la *Bellone* avec le *Lord Nelson :*

« Un jeune officier du corsaire la *Bellone,* le citoyen Lasvignes, montant un des premiers à l'abordage, armé d'une pique et d'une paire de pistolets, est assailli par un officier anglais qui lui assène un coup de sabre sur la tête ; par une agilité surprenante, il évite l'arme fatale, s'avance d'un pas ferme vers son ennemi et, l'ayant tué d'un coup de pistolet, il s'empare de son sabre et fait des prodiges de valeur. Les parents de l'officier anglais, instruits de sa mort, et désirant recouvrer une arme qui lui avait été décernée comme la récompense de son courage, ont écrit au Passages, où le corsaire était de relâche, ils ont fait faire des offres pécuniaires les plus avantageuses au jeune officier français, pour qu'il se dessaisît en leur faveur de ce sabre qu'il avait enlevé à son ennemi ; ils l'ont engagé à y mettre tel prix qu'il voudrait, et lui ont même offert cent louis, s'il voulait le céder. Tout a été inutile : « Ce sabre est au-dessus de tout ce qu'on peut « m'offrir, a dit le jeune Lasvignes, et la valeur même « du navire capturé ne suffirait pas pour le payer ». Ses parents viennent de recevoir tout récemment du Passages ce sabre, gage de la bravoure et du désintéressement de leur fils » (1).

Le 15 février 1804, la *Bellone* conduisait aux Sables-d'Olonne le navire la *Sophia,* de 350 tonneaux, chargé de coton, sucre et café, venant de Demerary et estimé 600,000 fr.

Le 9 juillet 1806, à 3 heures 15 minutes de l'après-midi, le vaisseau anglais le *Powerful,* capitaine Robert Plampin,

(1) *Moniteur*, 25 nov. 1803.

se trouvant environ à seize milles au Nord des Little Basses, île de Ceylan, découvrit une voile étrangère sous le vent à lui. Elle était poursuivie par un navire que le vaisseau de ligne reconnut être le sloop de 16 canons *Rattleswake,* capitaine John Bastard. Le navire chassé était le célèbre corsaire la *Bellone,* commandé par le capitaine Jacques Perroud. Celui-ci ne pouvait continuer sa route sans en venir à une action avec le *Rattleswake,* et voyant que le *Powerful* était pris par le calme, tandis que la *Bellone* était poussée par une forte brise, elle continua à courir, espérant pouvoir passer à une certaine distance du 74. Cependant la *Bellone* y fut trompée, car le *Powerful,* sans tirer un coup de canon, arbora son pavillon et, à 5 heures précises, commença son feu, auquel il fut immédiatement répondu. Le combat continua jusqu'à 6 heures 45 minutes ; alors, voyant l'impossibilité de fuir, la *Bellone* amena ses couleurs et se rendit.

Ce qui paraît le plus extraordinaire dans cette action c'est que le *Powerful* eut deux hommes tués et onze blessés tandis qu'après une heure et demie de feu entre deux navires de forces si inégales, le corsaire n'avait qu'un homme tué et six blessés.

Le feu de la *Bellone* avait été si bien dirigé qu'il avait occasionné de graves dommages dans la voilure, la mâture et le gréement du 74, et il est probable que le corsaire aurait pu s'échapper sans l'arrivée du *Rattleswake,* armé de 16 longs canons de six et 120 hommes. La *Bellone,* qui portait 34 canons de huit allongés et des caronades de trente-six, avec 194 hommes, fut classée dans la marine royale anglaise comme frégate de 28, sous le nom de la *Blanche* (1).

(1) James. *History.*

Le capitaine Perroud s'était distingué avec la *Bellone* dans la défense de l'île de France. En 1810, il ramena en France le navire la *Confiance,* de 14 canons, avec une cargaison valant plus de trois millions, et qui échappa heureusement au vaisseau anglais de 74, le *Vaiant.*

---

## Chapitre XXV

# LE CAPITAINE JORLIS

Un brave marin. — Le corsaire l'*Invincible Napoléon* — En croisière. — Les frégates anglaises. — Un tour de corsaire. — L'*Invincible Napoléon* sur les côtes d'Irlande. — Portrait de Jorlis. — Sa manière de combattre. — Son audace et son courage. — Le clair de lune. — Une riche capture. — Chassé par une croisière. — Le cutter anglais.

Le brave émule du célèbre Pellot n'a laissé que bien peu de traces de ses croisières et de ses campagnes, car à peine si, dans les relations officielles, son nom se trouve quelquefois prononcé. Que sont devenus les documents relatifs au vaillant corsaire ? Ont-ils disparu à jamais, ou bien un jour sera-t-il possible de retracer ses hauts faits et ses actions d'éclat ? Quoi qu'il en soit, nous sommes dans l'obligation de suivre encore pas à pas le seul auteur bayonnais qui se soit occupé de nos corsaires et nous a ainsi conservé beaucoup de traditions et de souvenirs.

Jorlis commanda l'un des quatre navires armés en aventuriers, en 1808, par la Chambre de commerce de Bayonne, mais nous ne nous occuperons pas ici de cette expédition, dont nous aurons à parler ailleurs. Peu de temps après, vers 1810, il monte l'*Invincible Napoléon,* armé par Maisonnave, de Bayonne. C'était un beau trois-mâts de 311 tonneaux, rapide à la course, portant bien la voile, armé de 12 canons de huit, 2 de sept, 3 de six, et 105 hommes d'équipage (1).

La première croisière dans laquelle il est fait mention de l'*Invincible Napoléon* nous dit que peu de jours après

(1) Le rôle d'équipage se subdivise de la manière suivante : 16 officiers, 1 officier volontaire, 3 officiers mariniers, 3 officiers non mariniers, 26 matelots, 25 novices, 19 volontaires, 8 mousses. (Inscription maritime de Bayonne).

avoir quitté le *Général Augereau,* commandé par Pellot, avec lequel il avait navigué quelque temps de conserve, il s'enfonça dans le Sud, espérant rencontrer, dans des parages peu fréquentés, quelque riche galion venant des Indes.

La croisière fut longue, et les jours se passaient sans que l'on vît paraître une seule voile à l'horizon. Les vivres étaient consommés avec une rapidité inquiétante, et on songeait à virer de bord pour regagner le port d'attache.

Le corsaire se trouvait en ce moment par le travers des côtes d'Espagne, lorsqu'une voile fut enfin signalée. Une seconde fut annoncée peu de temps après, et l'*Invincible Napoléon* put s'assurer qu'il était en présence de deux frégates anglaises. Il prit chasse aussitôt, et à peine s'était-il assuré qu'il gagnait sur ses ennemis et qu'il pourrait atteindre le port de Rivadeo, où il se trouverait en sûreté, que la vigie annonça deux nouveaux navires sous le vent. Jorlis grimpa lestement sur les barres de perroquet et put s'assurer que les nouveaux venus étaient deux frégates qui le prenaient comme dans un étau de fer.

L'équipage, soucieux, se voyait déjà envoyé sur ces fameux pontons, l'effroi de tous les marins français de cette époque, lorsque le rusé capitaine fit battre le branle-bas de combat et envoya tout le monde à son poste. Un moment après le pavillon britannique flotta à la corne de l'*Invincible Napoléon.*

Le corsaire continua sa route, et les frégates ennemies, qui étaient mouillées à l'entrée de la baie, voyant un léger navire de guerre portant leur pavillon s'avancer tranquillement, ne se doutèrent de rien. L'audacieux corsaire passa entre les deux navires en leur envoyant sa bordée

de chaque bord, tandis que le pavillon tricolore montait fièrement dans les airs.

Une grande confusion régna à bord des frégates, car les équipages sans défiance étaient tranquillement occupés à regarder les manœuvres de cet aviso qui, croyaient-ils, leur apportait des dépêches d'Angleterre. Ils eurent plusieurs morts et de nombreux blessés, mais avant qu'ils eussent pu prendre aucune disposition hostile, le navire français était en sûreté dans le port de Rivadeo.

En 1811, nous retrouvons encore l'*Invincible Napoléon,* toujours sous le commandement de Martin Jorlis, dirigeant sa croisière sur les côtes d'Irlande. A son départ de Bayonne, la Barre ne donnant que très peu d'eau pour pouvoir passer, le corsaire fut obligé de mettre son artillerie à bord d'un chasse-marée et de reprendre ensuite son armement en mer.

« Oh ! Monsieur, nous disait le narrateur, témoin actif des scènes terribles que nous avons à raconter, quel corsaire que cet *Invincible Napoléon!* et quel homme que son capitaine ! Ils semblaient créés l'un pour l'autre. Si la vigie criait : « — Navire ! » l'officier de quart répondait : « — Bien, dans quelle aire ? » Et pendant que le matelot indiquait la position du bâtiment signalé, Jorlis, de sa voix de stentor, ajoutait : « — Laissez porter en grand sur lui, que nous voyons un peu la figure qu'il a sur la poulaine » ; et il était fait selon qu'il avait commandé, je vous le jure. Ne calculant jamais la force de l'ennemi auquel il pouvait avoir affaire, il dirigeait son navire droit devant lui, avec une intrépidité sans égale. Mais aussi, Monsieur, il y avait une espèce de puissance, de fatalité, dans les rencontres de l'*Invincible.* Dès que les ennemis apercevaient blanchir ses voiles à l'horizon,

étonnés de la rapidité merveilleuse de sa marche, les matelots lui supposaient, sur leur navire, le charme de la fascination qu'ont les ailes des éperviers sur les petits oiseaux. Malheur à ceux qu'il accostait dans sa course aventureuse ! Lui résister eût été plus qu'imprudent, car il avait ongles et dents, et ses yeux lançaient des éclairs que suivaient de près les carreaux de la foudre. D'ailleurs, dit-il, jamais il n'abandonnait, sans qu'il s'en fût rendu maître, ceux vers qui il avait dirigé sa poulaine. Oui, Monsieur, c'était un rude corsaire que l'*Invincible,* et son capitaine un brave qui ne boudait pas au feu » (1).

Le jour suivant, au lever du soleil, le léger corsaire était à une grande distance de la terre ; dans la journée on aperçut deux frégates anglaises qui se mirent en chasse, mais qui, constatant sans doute la rapidité de marche de l'*Invincible Napoléon,* ne tardèrent pas à abandonner une poursuite inutile.

Pendant les jours qu'il mit à quitter le golfe de Gascogne, il fut souvent chassé par des frégates ennemies, auxquelles il échappa toujours.

On approchait de l'entrée du canal de Saint-Georges, qui sépare l'Angleterre de l'Irlande : vers minuit, et par un temps couvert, on aperçut, dans une éclaircie produite par un rayon de lune, la voilure d'un grand navire. Le capitaine fit carguer toutes ses voiles afin de tâcher de passer inaperçu. Le formidable navire s'approchait toujours, montrant une longue batterie bien éclairée. Mais ce n'était qu'une fausse alerte, car la frégate anglaise vira tout-à-coup et disparut dans l'obscurité de la nuit. Le lendemain, une tempête horrible éclatait et secoua le

(1) Lamaignère. *Les Corsaires Bayonnais.*

hardi corsaire pendant 25 jours dans ces parages si dangereux pour des marins. Enfin, le beau temps revint presque subitement, la mer s'apaisa et le vent tomba comme par enchantement. On travailla avec activité pour réparer les avaries faites pendant la tempête. Les pavois enlevés furent rétablis ; on guinda la mâture, on raidit le gréement, et le corsaire reprit sa course à travers la mer britannique.

Bientôt on aperçut un trois-mâts désemparé, qui ne fit aucune tentative de défense et amena son pavillon au coup de canon de semonce. C'était un galion armé de huit pièces de canon et monté par 30 hommes d'équipage. Il venait de l'Inde, chargé de 1,800 balles de coton, dont la valeur à cette époque représentait une somme de deux à trois millions de francs. Canton, second de l'*Invincible,* fut nommé chef de prise, et le corsaire lui-même se décida à escorter cette précieuse capture.

Les deux premières journées de navigation se passèrent sans alarme, lorsqu'ils furent chassés par une frégate anglaise qui, désespérant d'atteindre le léger corsaire, qui volait sur les flots, se contenta de reprendre le galion et laissa l'autre navire continuer sa route.

Cependant la longue et dure tempête qui avait si fort secoué l'*Invincible Napoléon* les jours précédents, avait ouvert ses coutures, et le navire faisait eau de toutes parts ; le capitaine se décida à regagner un port de la côte pour faire réparer ses avaries. Au moment où il entrait dans le golfe de Gascogne, le navire bayonnais tomba tout à coup au milieu d'une petite escadre anglaise composée de deux vaisseaux, une frégate, et un cutter qui servait d'aviso.

Les deux vaisseaux et la frégate, formant un demi-cercle,

se trouvaient à deux ou trois milles de distance, sous le vent. Le cutter, qui ouvrait la marche de la division en éclaireur, avait dépassé dans la nuit le corsaire, et se trouvait à environ deux milles devant lui ; et dans cette position critique, loin de songer à se rendre ou de se laisser intimider, Jorlis continuait fièrement sa route, après avoir arboré son pavillon, qu'il déploya comme un défi jeté à ses formidables adversaires.

Le parti de l'intrépide corsaire fut aussitôt pris. Le branle-bas fut fait sans hâte, et le cutter, qui s'avançait courant à contre-bord de l'*Invincible Napoléon,* devait forcément faire passer les deux navires à demi-portée de canon.

Bientôt les batteries s'enflammèrent, mais le bayonnais était un trop gros morceau à avaler pour le cutter anglais, et Jorlis continua rapidement sa route, avec seulement quelques trous dans sa voilure et quelques agrès coupés par les boulets.

« Pendant toute la journée, notre léger corsaire, quoique déployant une vitesse sans égale, ne perdit point ses ennemis de vue. Il avait gagné de la distance sur les vaisseaux, il est vrai, mais la frégate, appuyant la chasse avec une rare vigueur, tenait bon et le serrait de près. Les deux navires étaient, à peu de chose près, d'une marche égale. Heureusement que la nuit vint, obscure et noire s'il en fut, et on en profita pour échapper à la poursuite. La route fut changée, et le lendemain, à la pointe du jour, le brave équipage de l'*Invincible* eut la satisfaction bien douce de se trouver en face d'un horizon vide de navires anglais » (1).

(1) Lamaignère. *Les Corsaires Bayonnais.*

Le golfe de Gascogne était sillonné de navires anglais, et il s'en fallut encore de plus de huit jours que l'*Invincible Napoléon* ne pût atteindre le port de Passages ; on s'occupa aussitôt de réparer les avaries, et grâce à l'activité dévorante du capitaine Jorlis, un mois ne s'était pas écoulé que le corsaire était prêt à reprendre de nouveau la mer.

---

## Chapitre XXVI

# DERNIÈRE CROISIÈRE ET CAPTURE DE « L'INVINCIBLE NAPOLÉON »

Au port de Passages. — Pris par le calme. — A l'aviron. — Précautions prises contre une attaque de nuit. — Du côté des Açores. — Les côtes du Portugal. — En face d'Oporto. — Un hardi coup de main. — Prise de deux navires portugais. — Le lieutenant Dilharéguy. — Echange de prisonniers. — Le brick anglais la *Mutine*. — Prise de l'*Invincible Napoléon*.

Complètement radoubé et armé, le corsaire l'*Invincible Napoléon* quitta le port de Passages vers la fin du mois de mars 1811, pour aller établir ses croisières sur les côtes du Portugal. A quelques lieues des côtes il rencontra une frégate anglaise qui, ayant appris son prochain appareillage, paraissait l'attendre au passage. Il n'y avait qu'un parti à prendre devant un adversaire aussi puissant. Jorlis était l'homme des décisions promptes : il se hâta de virer de bord et, se couvrant de toute sa voilure, il reprit la route du port d'où il était sorti. La chasse fut vive ; mais quoiqu'il parût évident que le corsaire avait l'avantage dans cette course de vitesse, la frégate le poursuivit jusqu'à ce qu'il eût disparu dans l'étroite coupure pratiquée dans la falaise et qui donne entrée dans le port.

Le vaisseau anglais croisa encore pendant plusieurs jours, mais enfin un fort coup de vent l'ayant éloigné, Jorlis en profita pour prendre le large, au milieu d'une véritable tempête.

Au bout de six jours on aperçut une voile, et comme on ne pouvait tout d'abord distinguer à quelle catégorie appartenait ce nouveau venu, on s'en approcha assez pour reconnaître une frégate anglaise, qui se mit aussitôt en chasse en reconnaissant l'*Invincible Napoléon*.

La brise, qui était très faible, cessa tout à coup, et voilà nos deux adversaires surpris par un calme plat, sans un souffle d'air, mais heureusement pour le corsaire, hors de portée de canon.

La frégate ne perdit pas de temps pour se rapprocher davantage et mit toutes ses embarcations à la mer pour se faire remorquer ; en même temps Jorlis fit armer ses avirons de galère, trois hommes furent appliqués à chacun d'eux, et pendant toute la journée, dans une lutte de fatigue écrasante, mais dont le résultat fut, à la nuit tombante, que la frégate n'avait pas conquis une distance appréciable sur son léger adversaire.

Cependant le calme continuait, et Jorlis connaissait trop bien toute la tactique navale des Anglais pour douter qu'il ne fût attaqué dans l'obscurité par les canots armés en guerre, manœuvre à laquelle ils étaient très familiarisés. Il prit toutes les précautions nécessaires, fit tendre les filets d'abordage, charger tous les canons à mitraille, et l'équipage resta placé en permanence à ses postes de combat. Mais heureusement rien ne parut. A minuit, une brise fraîche se leva et, sans perdre de temps, le corsaire s'éloigna de sa dangereuse compagne ; au jour, elle n'était plus en vue.

Après cette alerte, Jorlis alla établir sa croisière dans le voisinage des Açores, où il s'empara de plusieurs navires richement chargés qui furent dirigés sur la France. Bientôt il songea lui-même à regagner le port d'attache.

L'*Invincible Napoléon* côtoya les côtes du Portugal ; mais arrivé à la hanteur d'Oporto, il apprit d'un pêcheur qu'à l'entrée de ce port se trouvaient mouillés une frégate portugaise et un brick anglais ayant de riches cargaisons. Jorlis arbora le pavillon britannique, plaça quinze hom-

mes bien armés à bord de la barque du pêcheur, afin d'enlever le brick d'un coup de main, tandis que lui-même emporterait la frégate.

Les deux navires, mouillés à une certaine distance l'un de l'autre, en dehors du port, voyant s'approcher un navire de faible apparence, sous pavillon anglais, ayant le long du bord une chaloupe du pays dont le patron devait lui servir de pilote, ne prirent naturellement aucune disposition pour se défendre.

« Qui eût jamais pu s'imaginer, en effet, qu'un corsaire français serait assez fou pour songer à venir enlever une frégate et un brick placés sous les batteries de la côte? Personne, assurément. Et cependant le fait est non seulement historique, mais quelques rares acteurs de ce drame existent encore, entr'autres l'officier Dilharéguy, d'Urrugne ».

Quand l'*Invincible Napoléon* fut à un mille de distance des deux ennemis, il diminua de voile comme pour se préparer au mouillage.

Une partie de l'équipage du brick anglais était à terre : les quinze braves Bayonnais sautent sur le pont, le sabre et le poignard à la main ; ils ont affaire à un petit nombre d'ennemis, surpris, désarmés, qui demandent grâce : la résistance est inutile, on les pousse dans l'entrepont dont les panneaux sont cloués, et le brick est enlevé sans qu'une goutte de sang ait été répandue.

Pendant ce temps l'*Invincible Napoléon* s'étant approché de la frégate portugaise le plus possible, sans éveiller sa méfiance, venait de lui envoyer toute sa bordée.

La frégate fut horriblement maltraitée ; cette trombe de fer balaya son pont, et avant qu'on ait pu penser à une défense quelconque, Jorlis et ses hommes, sautant à l'abordage, renversèrent tout sur leur passage.

La résistance fut inutile, tout fut balayé par ce hardi coup de main, et l'équipage prisonnier fut placé à fond de cale. Les câbles furent coupés à coups de hache et les voiles larguées. En même temps, le lieutenant Dilharéguy, qui avait enlevé le brick anglais, imitait cette manœuvre, et l'*Invincible Napoléon* mit à la voile à la tête des deux navires qu'il venait d'enlever aussi audacieusement.

En voyant les couleurs tricolores s'élever lentement à la corne du corsaire, la fureur fut au comble dans la ville, et les batteries de côte commencèrent à envoyer des boulets dans le sillage des navires, qui étaient déjà hors de portée. A cette grêle de fer, Jorlis répondait par dérision par les détonations d'un petit fusil de chasse, dont la faible explosion se perdait dans les airs.

La visite minutieuse du brick désappointa fort nos corsaires, car il ne portait que des marchandises de très peu de valeur, aussi fut-il bientôt incendié, après qu'on en eut retiré ce qu'il y avait de meilleur. Quant à la frégate, Jorlis en donna le commandement au lieutenant Ducasse, avec ordre de rallier le port d'Espagne le plus prochain.

Mais avant de quitter les côtes du Portugal, le capitaine de l'*Invincible Napoléon,* encombré de prisonniers faits sur les prises, envoya un parlementaire à Oporto pour proposer un échange de prisonniers. L'offre fut acceptée, et une centaine de Français furent embarqués à bord de la frégate, qui les transporta heureusement en Espagne.

Le lendemain 17 avril 1813, au point du jour, un brouillard intense couvrait la mer, et lorsqu'il se fut dissipé, on aperçut une voile ennemie qui n'était autre que le brick anglais de 16 canons la *Mutine,* commandé par le

capitaine Nevinson. L'*Invincible Napoléon* n'avait que 12 caronades de dix-huit et 86 hommes d'équipage, en partie Américains. Après une longue chasse, un combat très vif s'engagea entre les deux navires, et le corsaire, ayant perdu son mât de misaine, fut obligé d'amener. L'équipage fut bien reçu par les Anglais, émerveillés de sa rude défense et du hardi coup de main d'Oporto, dont ils avaient entendu parler. La corvette prit l'*Invincible* à la remorque, et le conduisit à Oporto pour prendre une nouvelle mâture. Quelques jours après, le corsaire appareillait pour l'Angleterre; mais, rencontré par un navire de guerre américain, il fut repris sur les Anglais. On ignore ce qu'il est devenu depuis.

Jorlis et ses compagnons d'infortune furent transportés plus tard par la corvette en Angleterre, où ils allèrent grossir le nombre des malheureux prisonniers français.

E. DUCÉRÉ.

*(A continuer).*

---

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## DÉCEMBRE 1896

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 757 | +16 | +10 | +15.3 | + 8.7 | 79 | 5 | 1.8 | 0.2 | 4 | S. | 2 | 9 |
| 2 | 751 | +14.5 | +11 | +18.5 | + 9.4 | 95 | 6 | 7.7 | 2 | 2 | S.E. | 1 | 9 |
| 3 | 755 | +12.2 | +11 | +19 | +11.2 | 95 | 17 | 2 | 2 | 2 | N.W. | 3 | 9 |
| 4 | 748 | +15.5 | +11 | +15.7 | | 61 | 20 | 3 | 2 | 0.3 | S. | 5 | 7 |
| 5 | 753 | + 9.5 | + 9 | +16 | + 7.8 | 72 | 21 | 3 | 4 | 12 | S.W. | 9 | 2 |
| 6 | 735.4 | +12 | + 9 | +12.5 | + 7 | 76 | 19 | 8 | 2 | 6.5 | W. | 9 | 3 |
| 7 | 753 | +10 | + 8.5 | +13.5 | + 7.2 | 95 | 20 | 5.6 | 0.7 | 16 | W.N.W | 9 | 9 |
| 8 | 761 | + 5 | + 6 | + 9.8 | + 2.8 | 90 | 17 | 1 | 2 | 16 | S.E. | 7 | 2 |
| 9 | 761 | + 9 | + 7 | +14.3 | + 8.5 | 92 | 14 | 7.3 | 0.2 | 5 | W. | 5 | 9 |
| 10 | 766 | + 4.4 | + 5.5 | +11 | + 2.2 | 94 | 21 | 0.4 | 2 | 12.5 | S.E. | 6 | 0 |
| 11 | 762 | + 9.5 | + 7 | +14.6 | + 3.8 | 81 | 7 | 6 | 2 | 0 | W. | 6 | 9 |
| 12 | 766 | + 6.5 | + 6 | +10 | + 3.8 | 85 | 20 | 0.5 | 4 | 16 | S.E. | 7 | 0 |
| 13 | 765 | + 8.8 | + 7 | +12 | + 5.7 | 94 | 19 | 2 | 0.6 | 1 | S.W. | 5 | 5 |
| 14 | 757 | +11.5 | + 9 | +14.4 | + 8.1 | 66 | 20 | 1.5 | 0.3 | 4.5 | W.N.W | 8 | 9 |
| 15 | 756 | +10 | + 8 | +12.6 | + 7 | 78 | 16 | 2 | 0.3 | 8 | N.W. | 8 | 7 |
| 16 | 763 | + 6.5 | + 7 | +11.1 | + 5.7 | 97 | 20 | 1.8 | 0.2 | 10 | W. | 7 | 9 |
| 17 | 765 | + 8.4 | + 7 | +10.5 | + 4.5 | 68 | 20 | 2 | 2 | 2 | Variable | 5 | 5 |
| 18 | 742.4 | +13 | + 8 | +13.5 | + 7 | 77 | 12 | 4 | 0.2 | 0.4 | Id. | 3 | 9 |
| 19 | 749 | + 5.6 | + 6 | +13 | + 5 | 84 | 20 | 1.3 | 0.3 | 10 | N. | 5 | 9 |
| 20 | 762 | — 0.5 | + 3 | +12 | — 1.7 | 100 | 10 | 0.7 | 0.2 | 2 | S.E. | 5 | 0 |
| 21 | 766 | — 1.3 | + 2 | + 7 | — 3.5 | 92 | 5 | » | 0.8 | 0 | S.E. | 2 | 0 |
| 22 | 762 | + 4 | + 4 | + 5.5 | — 2 | 93 | 0 | » | 0.4 | 0 | Variable | 6 | 9 |
| 23 | 761 | + 5.4 | + 5 | + 9 | + 3.5 | 97 | 18 | 0.3 | 2 | 10 | Id. | 5 | 6 |
| 24 | 767 | + 2.5 | + 4 | +11 | + 1.4 | 100 | 19 | 0.5 | 0.2 | 4 | Id. | 4 | 9 |
| 25 | 768 | +10 | + 7 | +11.2 | + 2.3 | 95 | 17 | 1 | 0.4 | 2 | N.W. | 4 | 9 |
| 26 | 775 | + 1 | + 3 | +11.3 | — 1 | 92 | 20 | 1.6 | 3 | 0 | Variable | 6 | 0 |
| 27 | 775 | + 7.6 | + 6 | +11.8 | + 0.5 | 97 | 12 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | Id. | 7 | 9 |
| 28 | 774 | +11.2 | + 8 | +11.5 | + 7 | 100 | 11 | 0 | 2 | 6 | W. | 7 | 9 |
| 29 | 772 | +10.7 | + 8.5 | +12 | + 9.5 | 92 | 19 | 0 | 2 | 6 | N.N.W. | 7 | 9 |
| 30 | 771 | + 6.3 | + 7.5 | +13.4 | + 5.2 | 100 | 0 | 14 | 0 | 0.5 | Variable | 5 | 9 |
| 31 | 772 | + 9 | + 8 | 13.7 | + 3 | 97 | 8 | 1 | 0.3 | 0 | Id. | 4 | 9 |

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## JANVIER 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Température du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 773 | + 7.7 | + 7 | +11.6 | + 5.2 | 97 | 7 | 0 | 0.2 | 0.3 | S.E. | 2 | 9 |
| 2 | 773 | + 5.2 | + 7 | +10 | + 3.8 | 94 | 7 | 0 | 2 | 0 | S.E. | 7 | 5 |
| 3 | 768 | — 1.3 | + 2.5 | +10 | — 2.2 | 96 | 4 | » | 0.8 | 0 | E. | 2 | 9 |
| 4 | 766 | 0 | + 1 | + 8 | — 2.5 | 96 | 3 | » | 0 | 0 | S.E. | 6 | 0 |
| 5 | 761 | + 0.6 | + 1 | —10 | — 1.6 | 88 | 2 | 2 | 4 | 0 | S.E. | 8 | 9 |
| 6 | 753 | +13.2 | + 7 | +13 | + 6 | 74 | 4 | 9.3 | 0.2 | 0 | S. | 5 | 7 |
| 7 | 749 | +14.5 | + 8 | +17 | +12 | 74 | 8 | 11 | 2 | 0 | S. | 3 | 9 |
| 8 | 751 | +14 | + 8 | +16.5 | +10 | 57 | 12 | 11 | 2 | 0 | S. | 7 | 1 |
| 9 | 751 | +12.2 | + 9 | +17 | +11.5 | 98 | 2 | 12 | 2 | 0 | S. | 4 | 3 |
| 10 | 749 | +11.5 | + 8 | +17 | + 5.6 | 83 | 4 | 7.7 | 2 | 0.2 | S. | 2 | 3 |
| 11 | 753 | +10.5 | + 8 | +14.6 | + 9.5 | 95 | 19 | 1.7 | 2 | 8 | N.W. | 6 | 9 |
| 12 | 756 | + 7 | + 8 | +11.5 | + 5.5 | 91 | 17 | 0.7 | 2 | 14 | S.E. | 3 | 8 |
| 13 | 747 | +12 | + 9 | +12.8 | + 6.6 | 76 | 11 | 2 | 2 | 4 | S.E. | 4 | 4 |
| 14 | 751 | + 9 | + 8.5 | +15.2 | + 8 | 100 | 10 | 0.7 | 0.1 | 0.5 | S.E. | 6 | 9 |
| 15 | 753 | + 5.7 | + 7 | + 9.8 | + 5 | 97 | 2 | 0 | 0.4 | 0 | S.E. | 5 | 9 |
| 16 | 750 | + 8 | + 8 | + 8 | + 5 | 89 | 5 | 0.4 | 0.2 | 10 | S.E. | 4 | 9 |
| 17 | 755 | + 7 | + 7 | + 9.2 | + 5.2 | 90 | 20 | 0 | 0.1 | 8 | N. | 6 | 9 |
| 18 | 763 | + 3 | + 6 | + 6.6 | + 2 | 87 | 7 | 1.5 | 1 | 0 | S.E. | 3 | 4 |
| 19 | 758 | 0 | + 2 | + 5.2 | — 1 | 88 | 5 | 1.3 | 3 | 0 | S.E. | 4 | 0 |
| 20 | 754 | + 1.3 | + 2 | + 6.2 | — 0.8 | 89 | 6 | 1 | 1.2 | 0 | S.E. | 2 | 9 |
| 21 | 748 | + 3 | + 3 | +12 | + 0.5 | 88 | 0 | 2.3 | 0.1 | 0 | S.E. | 3 | 9 |
| 22 | 745 | + 6.5 | + 4.5 | + 7.5 | + 2.5 | 94 | 8 | 0.5 | 0.1 | 2 | N.N E. | 4 | 9 |
| 23 | 744 | + 0 | + 1 | + 8 | + 0.5 | 81 | 17 | 0.7 | 0.5 | 14 | S.E. | 5 | 9 |
| 24 | 754 | — 2 | + 0 | + 0.5 | — 5 | 81 | 16 | » | 2 | 0 | Variable | 5 | 9 |
| 25 | 762 | + 3.5 | + 0 | + 3 | — 3.6 | 57 | 20 | » | 2 | 0 | S. | 3 | 9 |
| 26 | 765 | + 8 | + 4 | + 9 | + 3 | 94 | 21 | 4 | 0.2 | 26 | W.N.W | 7 | 9 |
| 27 | 763 | + 7.2 | + 4.2 | + 9.5 | + 3 | 69 | 21 | 2 | 2 | 12 | W. | 5 | 5 |
| 28 | 767 | + 1 | + 2.5 | + 9.4 | — 1 | 92 | 19 | 1 | 4 | 6 | S.E. | 5 | 1 |
| 29 | 766 | + 2.7 | + 2.5 | + 7 | + 0.6 | 96 | 20 | 1 | 0.1 | 12 | S. | 5 | 9 |
| 30 | 757 | + 5.8 | + 3 | + 8 | + 1 | 76 | 20 | 1.3 | 2 | 8 | W. | 4 | 9 |
| 31 | 749 | +10.5 | + 6 | +10 | + 4.5 | 50 | 19 | 2 | 0.2 | 22 | N.W. | 8 | 9 |

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## FÉVRIER 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Températures du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 755 | + 13 | + 7.5 | + 10.6 | + 6 | 77 | 10 | 0 | 2 | 18.6 | W. | 7 | 9 |
| 2 | 757 | + 15.6 | + 8.5 | + 20 | + 11.5 | 64 | 8 | 8.5 | 2 | 0 | S. | 6 | 4 |
| 3 | 760 | + 12.7 | + 9 | + 18.5 | + 11 | 88 | 17 | 10 | 2 | 1 | N.W. | 6 | 9 |
| 4 | 761 | + 10.5 | + 8 | + 13.2 | + 9.8 | 100 | 14 | 0.5 | 2 | 1 | S.E. | 7 | 6 |
| 5 | 753 | + 14.1 | + 8.5 | + 20 | + 8 | 79 | 4 | 6.5 | 0.4 | 0 | S.W. | 4 | 8 |
| 6 | 762 | + 14 | + 8 | + 14.2 | + 7.5 | 73 | 19 | 2 | 6 | 12.5 | S.W. | 5 | 2 |
| 7 | 763 | + 14.7 | + 10 | + 16 | + 11 | 78 | 18 | 3.4 | 0.4 | 2.5 | N.W. | 7 | 9 |
| 8 | 770 | + 7.7 | + 8 | + 15 | + 6 | 91 | 19 | 0.5 | 6 | 4 | S.E. | 6 | 1 |
| 9 | 770 | + 9.7 | + 9 | + 14 | + 6.8 | 97 | 8 | 1 | 4 | 0 | S.E. | 4 | 3 |
| 10 | 770 | + 10.7 | + 9 | + 14 | + 8 | 97 | 4 | 0.5 | 2 | 0 | S.E. | 4 | 9 |
| 11 | 769 | + 7.5 | + 8 | + 15.5 | + 4.5 | 91 | 4 | 0.4 | 2 | 0 | S.E. | 6 | 9 |
| 12 | 766 | + 10.4 | + 8 | + 13 | + 6 | 87 | 10 | 0 | 0.4 | 0 | Variable | 4 | 9 |
| 13 | 767 | + 11.5 | + 10 | + 12 | + 8.3 | 97 | 18 | 0.5 | 2 | 4.4 | Id. | 4 | 9 |
| 14 | 768 | + 11.5 | + 10 | + 10 | + 18 | 92 | 21 | 0 | 2 | 4 | W.N.W | 4 | 4 |
| 15 | 768 | + 10.1 | + 10 | + 13 | + 8.5 | 97 | 21 | 0.6 | 0.3 | 2.5 | Variable | 5 | 9 |
| 16 | 769 | + 5.2 | + 7.5 | + 12 | + 3 | 94 | 11 | 0.5 | 6 | 0.5 | S.E. | 4 | 0 |
| 17 | 770 | + 3.5 | + 6 | + 12.5 | + 1.8 | 100 | 14 | 0.6 | 3 | 0 | S.E. | 4 | 9 |
| 18 | 772 | + 7.8 | + 8 | + 16.4 | + 2.7 | 89 | 1 | 1 | 2 | 0 | Variable | 5 | 3 |
| 19 | 772 | + 6.5 | + 7 | + 15.2 | + 2 | 97 | 10 | 1.3 | 6 | 0 | S.E. | 4 | 0 |
| 20 | 773 | + 9.5 | + 7.5 | + 15.5 | + 2.3 | 79 | 13 | 0.5 | 0.4 | 0 | W. | 4 | 9 |
| 21 | 777 | + 12.5 | + 11 | + 14.8 | + 8 | 88 | 18 | 1 | 4 | 3.8 | N. | 7 | 4 |
| 22 | 780 | + 10.6 | + 10.5 | + 13 | + 10 | 92 | 18 | 1.7 | 2 | 0.5 | N. | 7 | 9 |
| 23 | 780 | + 10.4 | + 10.5 | + 10.7 | + 9 | 95 | 19 | 1.9 | 4 | 0 | S.E. | 4 | 4 |
| 24 | 777 | + 9.8 | + 9.5 | + 13 | + 6.6 | 82 | 11 | 0.6 | 4 | 0 | S.E. | 4 | 0 |
| 25 | 777 | + 4.2 | + 7 | + 14.5 | + 1.5 | 93 | 8 | 1 | 4 | 0 | S.E. | 5 | 9 |
| 26 | 775 | + 6.5 | + 6 | + 16.7 | + 1.4 | 89 | 7 | 1 | 2 | 0 | S.E. | 8 | 0 |
| 27 | 770 | + 8.7 | + 8 | + 21.5 | + 5.8 | 91 | 10 | 2.7 | 4 | 0 | Variable | 8 | 9 |
| 28 | 767 | + 10.1 | + 9 | + 14 | + 5.3 | 92 | 15 | 0.6 | 2 | 0 | S.E. | 7 | 9 |

*Le Sociétaire chargé de la direction du service météorologique,*

E. RAGON.

# OBSERVATIONS

*Le degré très élevé de nébulosité est dû à ce que cette observation est inscrite à 9 heures du matin. La même raison existe pour l'actinométrie ou intensité des rayons solaires, qu'il faudrait observer à midi, heure où le ciel est généralement découvert.*

*Ces deux observations ne doivent donc être consultées ici : la première donnant le chiffre maximum de nébulosité ; la seconde donnant le chiffre minimum d'intensité des rayons solaires.*

DC
801
.B36
S-8
1897
.no.2

LES

# CORSAIRES BASQUES ET BAYONNAIS

SOUS

# LA RÉPUBLIQUE ET L'EMPIRE

(SUITE)

## CHAPITRE XXVII

## HISTOIRE DE L' « ATRÉVIDO »

Episode de la vie du capitaine Jean-Marie Cochet. — Prise du paquebot le *King Georges*. — Le trois-mâts le *Brave* devient le corsaire l'*Atrévido*. — Son artillerie et son armement. — Difficulté du recrutement de l'équipage. — Il est acheté par M. Pierre Labat, de Bayonne. — Armement en actions. — Croisières et captures. — Un voyage en Espagne. — Dernières courses de l'*Atrévido*. — Nouvelles prises. — Désarmement.

Sans les beaux travaux de M. Fabre, sur les corsaires du temps de la Révolution et de l'Empire, nous n'aurions jamais su que l'illustre capitaine Cochet avait été au service d'un armateur bayonnais, tout comme nous avons déjà vu, à diverses reprises, nos meilleurs corsaires commander des navires pour le compte des négociants bordelais (1).

Nous ne ferons point l'histoire de Jean-Marie Cochet. Elle est trop connue pour que nous ayons à en parler ici ; nous ne voulons que raconter une campagne du navire

(1) *Voyages et Combats*. — *Nos Corsaires*, par E. Fabre. Paris, Berger-Levrault, 1886.

l'*Atrévido,* qui nous a paru assez curieuse pour mériter un chapitre spécial.

L'*Atrévido,* qui était déjà célèbre dans l'histoire de la course, n'était autre que le *King-Charles.* qui fut pris par la fameuse *Représaille,* sous le commandement du capitaine Quoniam. C'était un très beau navire dont la cargaison était, paraît-il, estimée 1,260,000 francs (1). Nous aurons, plus loin, à parler de la *Représaille* et de son nouveau capitaine.

Les qualités du *King-Georges* décidèrent M. Lacombe, le grand armateur bordelais, à l'acheter pour l'armer en course. Il fut dirigé sur Santander sous le nom du corsaire le *Brave,* pour y terminer son armement, compléter son équipage et y attendre la lettre de marque qui avait été demandée pour lui à Paris.

« Le trois-mâts le *Brave,* ci-devant paquebot du roi d'Angleterre, mesurait 56 pieds de longueur, 22 de largeur et 13 de creux ; il était armé de 16 bouches à feu, 8 caronades de 12 et 8 canons. Son armement comprenait, en outre, 52 fusils, 24 pistolets, 2 espingoles, 20 sabres, 30 piques, 12 haches d'armes. Il était avitaillé pour trois

(1) « Non seulement il y avait à bord du paquebot un chargement de marchandises de prix, mais encore 38,000 piastres en numéraire et un coffre-fort contenant 15,000 carats de diamants bruts. C'était une fortune. Les consignataires expédièrent à l'armateur un courrier extraordinaire pour lui annoncer l'entrée de la prise à Vigo. Celui-ci leur dépêcha en poste un de ses hommes de confiance, M. Dubon, pour garder le trésor. En même temps partaient de Bordeaux, à Paris et à Madrid, des express chargés de solliciter des ministres l'autorisation de transporter, par la voie de terre, les diamants en France. Cette permission obtenue, la maison Couderc, Brantz et Changuion, d'Amsterdam, assura les pierres précieuses 354,000 florins jusqu'à leur arrivée à destination, sur les personnes de MM. Barthez et Détroyat, dont chacun portait la moitié : fardeau non accablant, car le tout, à 205 milligrammes le carat, n'excédait guère 3 kilogrammes. La vente aux enchères publiques produisit plus de 700,000 francs ». — (Fabre).

mois à raison de 120 hommes, bien qu'il n'en eût que 98, l'équipage n'ayant pu être complété.

« Le recrutement du personnel des corsaires était difficile : le règlement du 2 prairial an XI ne permettait d'embarquer sur ces bâtiments, à moins d'autorisation spéciale du ministre, qu'un huitième de matelots inscrits sur les matricules des gens de mer et en état de servir sur les navires de la République. Les armateurs avaient la faculté, il est vrai, d'employer des marins étrangers jusqu'à concurrence des deux cinquièmes de la totalité de l'équipage ; mais le complément, l'autre moitié, était constitué comme l'on pouvait : d'anciens soldats, de volontaires et de matelots qui, à force de ruse, parvenaient à esquiver d'être classés par les commissaires préposés à l'inscription maritime. Une partie des hommes du *Brave* avait été expédiée de Bordeaux et de Bayonne, le surplus fut recruté sur place, à Santander, au Passages et à Santoña » (1).

Le *Brave* fut vendu à MM. Lapeyre et fils, négociants à Vigo, sous le nom de *Boléro,* puis il passa, le 15 décembre 1806, à M. Pierre Labat, armateur à Bayonne.

Celui-ci mit l'armement en actions de 8,000 réaux : « Le corsaire espagnol l'*Atrévido,* le *Hardi,* ci-devant le *Boléro,* était muni d'une lettre de marque pour une croisière de trois mois contre les ennemis de Sa Majesté Catholique. Il devait avoir 120 hommes d'équipage et autant de vivres à bord qu'il en pourrait prendre. L'armement était estimé 180 réaux. M. Daniel Lacombe était autorisé à recueillir les souscriptions des Français qui voudraient s'y intéresser. Les rôles étaient renversés et,

(1) Fabre. *Nos Corsaires.*

avec eux, le chiffre des commissaires ; il était alloué à M. Pierre Labat, en qualité d'armateur, cinq pour cent, tant sur les dépenses du corsaire que sur le produit brut des prises, tandis que l'intérêt de M. Lacombe était réduit à un pour cent. Le tiers du bénéfice était, suivant l'usage, réparti entre les hommes de l'équipage, en prenant pour base les règles tracées par l'arrêté consulaire du 2 prairial an XI. Le capitaine recevait, en outre de ses parts de prise, quatre du cent sur le produit brut des ventes » (1).

On eut les plus grandes difficultés à constituer l'équipage, et cependant les officiers Riblier, Felipasse et Bourdieu, ainsi que quelques matelots, étaient restés à bord et en formaient le premier noyau. On envoya de Bordeaux à Santander deux lieutenants, le chirurgien-major, quatre volontaires et plusieurs marins. On fut obligé de faire appel à tous les ports de la côte pour arriver à le compléter.

Enfin, vers le milieu de janvier 1807, l'*Atrévido* mit en mer pour faire une de ces terribles campagnes d'hiver qui étaient dévolues aux corsaires depuis que les mers étaient couvertes de croiseurs ennemis.

Ce fut au large des îles Sorlingues et du cap Clear que l'*Atrévido* établit sa croisière. Il prit successivement trois navires : la *Fama,* chargée de vins et de citron ; le *Charles,* chargé d'huile de poisson, et le *Bristol-Packet ;* les deux premières prises atteignirent sans difficulté Bilbao et Rivadeo, la troisième tomba entres les mains de l'ennemi.

« La vente aux enchères publiques des deux bâtiments et de leur chargement produisit 815,000 réaux. Un article au compte de l'armateur, intitulé : « Dépenses des commis

(1) Fabre.

que j'envoyai à Rivadeo, pour veiller à la vente du *Charles,* et de l'escorte qu'il mena au retour pour la sûreté de l'argent », renferme quelques détails d'une couleur locale assez piquante. Ce ne fut pas une mince affaire. L'employé qui présidait à l'opération loua trois montures : l'une pour lui, l'autre pour le garçon de caisse, et la troisième pour le Trésor, qui s'élevait à 350,000 réaux. Deux muletiers, armés d'escopettes, et six soldats, qui lui avaient été fournis par l'autorité militaire de Galice, l'accompagnèrent jnsqu'à Gijon ; là, les soldats l'abandonnèrent pour rentrer dans leurs foyers. Il dut envoyer un express à Lescarca, à vingt lieues en arrière, pour avoir une nouvelle escorte ; ses gardes, se surveillant les uns les autres, finirent par le conduire à bon port. Le convoi avait mis douze jours à franchir les quarante lieues qui séparent Rivadeo de Santander, et l'expédition coûtait aux actionnaires 10,724 réaux.

« Au commencement du mois de mars, l'*Atrévido* jetait l'ancre sur la rade du Passages, où, quelques jours plus tard, il allait au fond du port attendre le retour du mauvais temps, qui était devenu pour lui celui de l'activité. Le corsaire était là plus à proximité de la résidence habituelle de son armateur, M. Pierre Labat, de Bayonne » (1).

Pendant ce temps, le capitaine Cochet était allé faire un voyage en Bretagne. Au mois d'octobre 1807, il était de retour au Passages, où on s'occupait de réarmer l'*Atrévido,* dont on changeait l'artillerie. Celle-ci fut envoyée de Bordeaux et se composait de 6 obusiers de 12, 8 canons de 6 et 4 canons de 4. Le 2 novembre, l'équipage, qui se composait en grande partie de Bordelais et de Bayonnais,

(1) Fabre.

montait à bord, et le 9, remorqué par huit chaloupes du Passages, il gagnait la mer.

Jusqu'au 31 décembre, si on en excepte toutefois une courte relâche à Guetaria, l'*Atrévido* captura successivement : le *Rambler,* l'*Anna* et le *Rising-Sim,* la goëlette portugaise la *Nossa Santa-da-Guia* et le brick américain le *John Charles,* portant à Londres 416,000 livres de tabac de Virginie. Le *Rising-Sim* fut repris par les Anglais, mais les quatre autres abordèrent heureusement en Espagne. Le *Rambler,* qui venait de la pêche de la baleine avec une cargaison complète, fut vendu au Passages, et produisit 303,000 réaux. L'*Anna,* chargée de cuirs bruts et de 295 balles de coton, donna une somme de 822,000 réaux. La goëlette portugaise *Nossa Santa-da-Guia* fit naufrage à Berméo, l'équipage fut sauvé, mais ses épaves ne produisirent que 34,400 réaux.

Nous ne parlerons pas de la longue affaire du *John-Charles,* qui occasionna à M. Pierre Labat un coûteux procès. Lors de l'abdication de Charles IV et du commencement des troubles qui devaient mettre à feu la Péninsule, le capitaine Cochet, qui était allé relâcher à Lorient, reçut de ses armateurs l'ordre de rester en France. Peu de temps après, l'*Atrévido* fut mis en vente et adjugé, le 31 mai 1809, à M. Paul Lafargue, armateur à Bordeaux.

---

## Chapitre XXVIII

# LE COMMANDANT ROQUEBERT

Un marin bayonnais. — Une division de la flottille de Boulogne. — Combat naval. — Pertes des Anglais. — Une expédition. — Les frégates la *Renommée* et la *Clorinde*. — Captures en mer. — Rapport du capitaine Roquebert. — Attaque d'une frégate anglaise. — Capture de la *Junon*. — Bravoure du capitaine anglais. — Pertes des deux partis. — Prise des flûtes la *Seine* et l'*Oise*.

Nous n'avons pas l'intention de faire la biographie d'un des plus braves marins du premier Empire, qui, sans sa fin malheureuse et prématurée, fût sans aucun doute arrivé aux plus hauts grades. Nous nous contenterons de relater ses principales croisières, qui firent grand bruit à son époque et dont les détails sont du plus vif intérêt (1).

La première fois que nous voyons paraître le Bayonnais Roquebert dans l'histoire navale, c'est à l'occasion d'un rude combat soutenu contre une frégate anglaise.

Ce fut le 19 juin 1805, à 7 heures du matin, qu'une division de la flottille de Boulogne, composée des deux corvettes canonnières : la *Foudre,* capitaine de vaisseau Jacques-Félix-Emmanuel Hamelin, et l'*Audacieuse,* lieutenant de vaisseau Dominique Roquebert, armées chacune de dix canons, quatre ou six de 18, et le reste de caronades de 36, et 80 hommes d'équipage, quatre chaloupes canonnières armées de trois canons de 24 et un mortier de 18 pouces, trois autres d'un canon de 24 et une pièce de campagne, 8 autres de 2 à 6 canons, et 14 transports, en tout 31 navires, avaient mis à la voile du Havre pour se rendre à Fécamp. Au moment où ils dépassaient Brunevel, les navires français furent chassés

(1) Roquebert a été oublié par tous les dictionnaires biographiques.

par la frégate anglaise la *Chiffonne,* de trente-six canons de 12, capitaine Charles Adam, qui, avec le sloop le *Faucon,* capitaine Georges Sanders, le brick canonnier *Clinker,* capitaine-lieutenant Nisbetblew, et le *France,* croisaient sur nos côtes.

A 10 heures, la *Chiffonne,* suivie par le sloop et le brick canonnier, ouvrit le feu. Quelques instants après, un des bricks canonniers français eut le feu à bord, mais il fut assez promptement éteint. Peu après, une partie de la flottille française fut se réfugier sous le canon des batteries du Cap de Caiset. A 1 heure 30, les trois navires anglais s'y présentèrent et recommencèrent le feu. Le *Faucon* était en ce moment engagé avec deux français, l'un desquels était l'*Audacieuse,* commandée par Roquebert. Comme le navire anglais passait le long de la côte, les forts se mirent de la partie, et le feu continua jusqu'à 4 heures 20, moment où toute la flottille française était réunie sous Fécamp.

La *Chiffonne* avait sa voilure criblée, et son gréement haché de coups de canon. Les pertes se montaient à deux hommes tués et trois blessés ; le *Faucon* souffrit beaucoup dans sa voilure et dans ses agrès, et eut quatre hommes blessés ; le *Clinker*, un soldat de marine tué et un matelot blessé du même coup. Les Français avaient eu une perte de trois hommes tués et douze blessés, au nombre desquels se trouvait le capitaine de l'un des bricks canonniers.

Il nous faut maintenant arriver en 1809 pour retrouver notre célèbre Bayonnais commandant la frégate la *Renommée,* et se couvrant de gloire dans un combat acharné.

Roquebert montait la *Renommée,* frégate de 40 canons, et avait sous ses ordres la *Clorinde,* capitaine Jacques Saint-Cricq, convoyant deux frégates armées en flûtes et

portant des troupes pour la Guadeloupe. Avant de reproduire le rapport même de Roquebert sur le combat et la capture de la frégate anglaise la *Junon,* nous allons donner la liste des prises faites par les deux frégates françaises pendant cette courte mais laborieuse campagne. Elles étaient parties de France, le 15 novembre 1809, allèrent aux Antilles remplir leur mission, et furent de retour à Brest le 23 janvier 1810. Les prises faites furent les suivantes :

Le brick le *Saint-Joseph,* de 160 tonneaux, chargé de vin et eau-de-vie, allant de Malaga à la Havane ;

La *Nancy,* de 260 tonneaux et 22 hommes d'équipage, chargée de marchandises sèches pour la Grenade ;

La *Louisa-Cécilia,* de 170 tonneaux, chargée de denrées coloniales pour Cadix ;

Le *Phénix,* de 200 tonneaux, chargé de comestibles pour Lisbonne ;

La lettre de marque l'*Ariel,* de 18 canons et 48 hommes, chargée de marchandises sèches, évaluées à quinze cent mille francs, destinée pour la Providence ;

Le *Charme,* de 150 tonneaux, 15 hommes, chargé de morues pour Saint-Vincent ;

L'*Ours,* de 14 canons et 22 hommes, chargé de denrées coloniales pour Londres ;

*The Juno,* 10 hommes et 200 tonneaux, chargé de cuirs pour Londres ;

Le *Hope,* 22 hommes, 250 tonneaux, chargé de quincaillerie et marchandises sèches pour Tabago.

Il est intéressant de donner l'extrait du rapport adressé par le capitaine de frégate Roquebert au ministre de la marine :

« Le 15 décembre, les frégates la *Renommée,* sous mon

commandement, et la *Clorinde,* capitaine Saint-Cricq, se trouvant, avec les transports que nous convoyions, par les 17 degrés 6 minutes de latitude nord et les 62 degrés de longitude, nous eûmes connaissance, à une heure après-midi, d'une grande frégate et d'un brick de guerre ennemis, au vent à nous, qui couraient grand largue.

« Par le concours de la manœuvre de ces bâtiments et de celle des deux frégates de S. M., nous nous trouvions, les uns et les autres, à portée de canon, vers les cinq heures et demie.

« Peu après, nous étant rapprochés à portée de pistolet, la *Clorinde* et la *Renommée* firent feu sur la frégate ennemie, qui me présentait sa joue de tribord.

« A cette décharge très meurtrière, l'ennemi répondit par un feu assez mal dirigé ; mais bientôt il se décida vaillamment à arriver vent arrière sous ses huniers, pour passer à poupe de la *Renommée.* J'arrivai moi-même, afin d'éviter l'enfilade, et tirai ma volée de tribord à bout portant.

« Le capitaine Saint-Cricq, de la *Clorinde,* qui était sous le vent, vint au lof subitement, et l'aborda d'un côté, tandis que je l'abordais de l'autre.

« L'ennemi, ayant laissé tomber sa misaine, se sépara un instant. Je fis la même manœuvre pour le serrer, et le feu d'artillerie et de mousqueterie des deux frégates de S. M. recommença avec tant de vivacité, qu'il fit bientôt taire celui de l'ennemi.

« La *Clorinde* l'aborda de nouveau, et peu après les cris de *vive l'Empereur!* m'annoncèrent sa reddition au moment où plusieurs hommes de la *Renommée* sautaient à bord. Le lieutenant Serec et l'enseigne Kearadec, de la *Clorinde,* y avaient passé les premiers ; parmi les hommes qui les

suivirent, on doit distinguer le contre-maître de manœuvre Richard, âgé de 60 ans, qui, oubliant son âge, s'élança à l'abordage avec la plus grande intrépidité.

« Le combat n'a duré que quarante minutes, presque continuellement de vergue à vergue ; on a abordé des deux côtés.

« La frégate prise est la *Junon,* de 46 bouches à feu et 300 hommes d'équipage. Le capitaine Shortland, qui la commandait, a été grièvement blessé et a perdu un de ses officiers. Cette frégate a eu 90 hommes hors de combat, tant tués que blessés.

« La *Renommée* a eu quinze hommes tués et trois blessés ; la *Clorinde,* six tués et quinze blessés ; parmi ces derniers est l'enseigne Soret, qui a été renversé sur le pont en montant à l'abordage.

« Le capitaine Saint-Cricq a manœuvré sa frégate, dans cette affaire, avec autant d'audace que d'habileté ; je n'attendais pas moins d'un tel compagnon d'armes. Dans toutes les circonstances de cette navigation, je n'ai eu qu'à m'en louer, et les éloges que je pourrais en faire seraient au-dessous de son mérite.

« Le brick de guerre qui accompagnait la *Junon* est l'*Observateur,* de seize caronades de 24 ; il ne prit part au combat que par une volée qu'il tira sur la *Renommée ;* après quoi il prit chasse et s'échappa à la faveur de la nuit.

« Le capitaine anglais a manœuvré sa frégate avec autant de courage que d'intrépidité ; mais il lui était impossible de nous échapper.

« Je ne puis trop exprimer à V. E. combien j'ai été satisfait de mes officiers aspirants et de tout mon équipage. Le capitaine Saint-Cricq s'est empressé de payer le même tribut d'éloges à ceux de la *Clorinde.*

« Je prie V. E. de vouloir bien recommander les uns et les autres aux bontés de S. M., et je dois fixer votre attention sur MM. Galaber et Serec, premiers lieutenants des deux frégates.

« Signé : ROQUEBERT » (1).

Ainsi qu'on peut le voir, le rapport de Roquebert est d'une brièveté extrême, et nous ne saurions que bien peu de choses sur la force des combattants et de leurs équipages, si les historiens anglais ne venaient fort heureusement combler la lacune et nous fournir des détails qu'on sera heureux de trouver ici.

Les navires ennemis qui eurent affaire aux frégates françaises étaient la frégate la *Junon,* capitaine John Shortland, et le brick sloop de 16 canons, l'*Observateur,* capitaine Frédéric-Augustus Wetherall ; ces deux derniers navires se trouvèrent en face des frégates de 40 canons, la *Renommée* et la *Clorinde,* ayant les deux frégates aussi de 40, la *Loire* et la *Seine,* celles-ci armées en flûte, et commandées par les lieutenants de vaisseau Joseph-Normand Kergré et Bernard Vincent ; elles étaient armées chacune de 20 canons (caronades de 36 et canons de 18).

Le combat dura 45 minutes et, au bout de ce temps, la *Junon* resta entre les mains des Français. Sur un équipage réduit de 224 hommes, parmi lesquels il fallait compter 44 Espagnols ou Portugais, elle eut 20 officiers ou marins tués et 40 blessés. L'*Observateur*, qui avait fui aussitôt qu'il avait vu que l'affaire tournait mal, n'avait reçu aucun dommage. La *Renommée,* sur un équipage de 360 hommes, en eut 15 tués et seulement 3 blessés, et la *Clorinde,* 6 tués et 15 blessés.

(1) *Moniteur Universel*, n° 34, samedi 3 février 1810.

La *Junon* portait sur son bord 46 canons français, et les frégates françaises étaient exactement armées de même.

Aussitôt que l'*Observateur* arriva à la Basse-Terre (Guadeloupe), c'est-à-dire le 15, il télégraphia à la frégate anglaise la *Blonde,* de 38 canons, capitaine Volan Vashon Ballard, que cinq frégates françaises faisaient voile pour la Martinique. Le capitaine Ballard avait alors avec lui la frégate de 36 canons la *Thétis,* capitaine George Miller, et les sloops de 18 canons, le *Hasard* et le *Cygne,* capitaines Hugh Cameron et Edouard Dix ; il mit immédiatement à la voile pour le canal entre Saintes et la Guadeloupe, où il pensait que la division française devait s'engager.

Le jour suivant 16, le capitaine Ballard fut rejoint par le brick le *Scorpion,* de 18 canons, et le *Ringdove,* aussi de 18 canons, capitaines Francis Stanfelle et Williams Doners. Vers 8 heures, il détacha le *Hasard* et le *Ringdove,* pour reconnaître la Basse-Terre. Le 17, la *Blonde* et la *Thétis* furent rejointes par la frégate de 32, le *Castor,* capitaine Williams Robert. Cette dernière avait repris, le 15, l'*Ariel,* de Liverpool, déjà capturé par la *Renommée.*

Peu après la division anglaise eut connaissance des deux frégates armées en flûtes, la *Loire* et la *Seine,* qui s'étaient séparées de la *Renommée* et de la *Clorinde,* et leur donna la chasse. Elles se hâtèrent d'aller se réfugier dans une baie nommée Anse la Barque, où elles jetèrent l'ancre sous la protection d'une batterie. Le vaisseau anglais de 74, le *Sceptre,* rejoignit peu après la division anglaise, et, à la suite de divers combats, ils s'emparèrent des deux navires. Le commandant Roquebert et le capitaine Saint-Cricq étaient repartis pour la France (1).

---

(1) James. *History of the Royal nary.*

## Chapitre XXIX

# UNE EXPÉDITION

Roquebert est chargé d'une mission importante. — La *Renommée*, la *Néréïde* et la *Clorinde*. — Les capitaines Roquebert, Lemaresquier et Saint-Cricq. — Départ pour l'île de France. — Résumé de l'expédition. — Mort de Roquebert. — Un moment d'erreur. — Retour à Brest du capitaine Saint-Cricq. — Le châtiment. — Rapport de mer du capitaine Saint-Cricq. — Tempête. — Réparations des avaries en pleine mer. — Captures. — En vue de l'île de France.

Les derniers succès du capitaine Roquebert l'avaient mis en lumière, et il fut chargé d'une mission importante, au terme de laquelle il devait perdre la vie. Nous allons reproduire les quelques lignes qui ont été consacrées à cette expédition dans un ouvrage récent, et qui montrent fort bien l'ensemble de l'affaire, que nous reprendrons ensuite dans tous ses détails :

« Le 3 février 1811, les frégates de 44, la *Renommée*, la *Néréïde* et la *Clorinde*, capitaines Roquebert, Lemaresquier et de Saint-Cricq, partirent de Brest pour se rendre à l'île de France. Chacun de ces bâtiments portait deux cents soldats et des approvisionnements. Le capitaine Roquebert, de la *Renommée*, qui avait le commandement des trois frégates, devait aller à Batavia, s'il apprenait, à son arrivée, que l'île de France était tombée au pouvoir des Anglais. La division française parut, le 6 mai, dans l'après-midi, en vue du Grand Port. L'île de la Passe, sur laquelle flottait le pavillon tricolore, ne répondit pas aux signaux de nos bâtiments. Lorsque la nuit fut venue, deux embarcations furent envoyées à terre. L'une d'elles, en accostant à la plage, se brisa ; l'autre revint en annonçant que les Anglais étaient maîtres de l'île. Le 7, la division française chassa les frégates la *Phœbé* et la *Galatea*,

et le brick le *Race-Hosse.* Les bâtiments anglais ayant été perdus de vue, le 9, le capitaine Roquebert se dirigea sur l'île Bourbon avec l'intention de tenter un coup de main sur un poste de la côte qu'il supposait faiblement défendu. Les trois frégates arrivèrent à leur destination dans la nuit du 11. Des officiers envoyés en reconnaissance ayant déclaré que l'état de la mer rendait tout débarquement impossible, les bâtiments français se dirigèrent sur Madagascar. Ils mouillèrent, le 19 mai, devant Tamatave, tombé, depuis quelques mois, au pouvoir des Anglais ; la garnison ennemie se rendit prisonnière, et le fort fut occupé par un détachement français. Le 20, les frégates l'*Astræa,* de 44, la *Phœbé* et la *Galatea,* de 38, et le brick le *Race-Hosse,* de 18, placés sous les ordres du capitaine Schomberg, de l'*Astræa,* furent aperçus. Les frégates françaises mirent sous voiles et se portèrent au devant de l'ennemi. La brise, qui était faible et variable avec des alternatives de calme, rendait toutes les manœuvres difficiles. Lorsque le combat s'engagea, vers quatre heures de l'après-midi, la *Néréïde,* qui avait devancé ses conserves, se trouva, pendant un moment, exposée au feu de la division anglaise. A huit heures du soir, cette frégate, dont la mâture était très endommagée, tomba sous le vent. Elle avait soixante dix-sept hommes hors de combat. La *Renommée* et la *Clorinde,* s'étant rapprochées de la *Néréïde,* sans être suivies par les bâtiments anglais, le feu cessa. Le capitaine Roquebert, après avoir prescrit au lieutenant Ponée, qui avait remplacé le capitaine Lemaresquier, tué pendant le combat, de se tenir près de terre, s'éloigna avec sa frégate et la *Clorinde.* A neuf heures et demie, ce dernier bâtiment mit en travers pour sauver un homme qui était tombé à la mer. Le capitaine Roque-

bert, ayant continué sa route, sans se préoccuper de sa conserve, se trouva, vers dix heures, en présence de l'*Astræa,* de la *Phœbé* et du *Race-Hosse*. Après un combat très vif, qui dura une demi-heure environ, la *Renommée* amena son pavillon. Cette frégate avait quatre-vingt-treize hommes hors de combat ; le capitaine Roquebert et l'aspirant Lalonde étaient au nombre des morts. La *Clorinde* s'était hâtée, en entendant le canon, de rehisser ses canots et de faire de la toile, mais, à son arrivée sur le théâtre de l'action, le feu avait cessé. L'*Astrea* et la *Phœbé,* s'étant mises en mouvement pour rejoindre son bâtiment, le capitaine Saint-Cricq s'en éloigna ; le lendemain, au jour, n'apercevant aucune voile, il se dirigea vers les Seychelles où la *Clorinde* mouilla le 30 mai. Cette frégate avait eu, dans la journée du 20, un homme tué et six blessés. Dix-huit hommes avaient été mis hors de combat sur l'*Astræa,* trente et un sur la *Phœbé* et soixante-deux sur la *Galatea.*

« La *Néreïde* était restée près de terre, dans la nuit du 20, ainsi qu'elle en avait reçu l'ordre du commandant de la *Renommée.* Au jour, les bâtiments anglais et français n'étant plus en vue, le lieutenant Ponée jeta l'ancre sur la rade de Tamatave pour faire les réparations les plus urgentes. Après la reddition de la *Renommée* et la disparition de la *Clorinde,* le capitaine Schomberg se dirigea, lui aussi, sur ce point. Le 24, dans la soirée, il apprit par le *Race-Hosse* que la *Néreïde* était à Tamatave. Les Anglais, arrivés le 25 en vue de la frégate française, sommèrent le capitaine Ponée de rendre son bâtiment et le fort. Cet officier répondit en proposant une capitulation aux termes de laquelle officiers, marins et soldats, devaient être renvoyés en France aux frais du gouvernement anglais. Quoiqu'il se considérât comme certain du résultat si

l'action s'engageait, le capitaine Schomberg ne méconnaissait pas les difficultés que présentait l'entrée de la rade sous le feu de la *Nerëïde* et du fort. Il accepta les conditions du capitaine de la *Nerëïde*.

« Au lieu de se rendre à Batavia, ainsi que le lui prescrivaient ses instructions, le capitaine Saint-Cricq fit route sur Brest en quittant les Seychelles. La *Clorinde* donna dans l'Iroise, le 24 septembre, suivie de très près par un vaisseau de soixante-quatorze. Fort heureusement pour cette frégate, le bâtiment anglais démâta de son grand mât de hune et de son mât de perroquet de fougue dans un grain. La *Clorinde* mouilla, le même jour, sur la rade de Brest. Le 18 mars 1812, le capitaine de la *Clorinde*, traduit devant un conseil de guerre, « fut déclaré cou-
« pable de désobéissance aux ordres de son commande-
« ment, cassé, déclaré indigne de servir et condamné à la
« détention pendant trois ans et à la dégradation de la
« Légion d'honneur » (1).

Examinons maintenant les pièces principales de cette douloureuse affaire et commençons par la reproduction du rapport de l'infortuné capitaine Saint-Cricq, qui constitue l'un des documents les plus précieux :

« Les frégates la *Renommée*, commandée par le capitaine de frégate Roquebert, commandant aussi la division ; la *Nerëïde*, capitaine Lemaresquier, et la *Clorinde*, sous mes ordres, appareillèrent de la rade de Brest le 2 février 1817, à 4 heures 40 minutes du soir.

« La première nuit de notre mise en mer fut si affreuse, elle causa tant d'avaries dans la division, que nous ne

(1) Chevalier. *Histoire de la marine française sous le Consulat et l'Empire*. Paris, Hachette, 1886, t. I.

nous consolâmes d'un si mauvais début qu'en pensant que, du moins, nous avions réussi à ne pas nous séparer, chose surprenante, près des côtes, sous l'influence d'une des plus violentes tourmentes qu'aucun de nous eût essuyé dans sa vie, et, surtout, avec des pertes comme celles qui furent éprouvées pendant la durée de cette horrible nuit.

« Le jour vint nous éclairer pour nous faire connaître mutuellement nos avaries. La *Renommée* avait perdu une ou deux voiles, sa vergue du grand hunier, et son grand mât de hune avait assez souffert pour qu'on fût obligé de le changer. La *Nerëïde* avait démâté de son grand mât de hune et de celui de perroquet de fougue ; elle avait sauvé le gréement et avait eu le bonheur de ne perdre personne ; la *Clorinde,* enfin, n'avait pas souffert dans sa mâture, mais la plus grande partie de ses voiles avait été mise en pièces avant qu'on eût pu réussi à les serrer.

« A 4 heures du matin, les trois frégates avaient été successivement sur le point de passer sur le corps d'un petit lougre ou chasse-marée qui avait traversé notre route ; c'est avec beaucoup de peine que nous avons évité ce fâcheux événement.

« A bord de la *Clorinde,* un faux sabord avait été défoncé ; cette seule ouverture nous donnait tant d'eau que tout le monde était à la nage dans la batterie et dans l'entrepont et que, de plus, nous avions trois pieds d'eau dans la cale avant que nous n'eussions pu faire agir une pompe : aussi perdions-nous de la poudre et beaucoup de biscuit, dans cette température aussi extraordinaire que subite.

« Nous eûmes une telle continuité de mauvais tems que, pendant dix-huit jours de suite, il fallut au capitaine

Roquebert les intentions les plus formelles de persévérer pour ne point rentrer dans l'un des ports de France que nous avions sous le vent. Pendant dix-huit jours, nous luttâmes sans pouvoir nous éloigner de plus de deux cents lieues du point de notre départ, et cependant chaque jour était signalé par des avaries nouvelles.

« Le 5 février (cinq jours après notre sortie), mon emplanture du mât d'artimon cassa en deux, et, avec elle, éclata le barrot d'arrière, sur lequel elle était supportée par l'un de ses bouts.

« Je fis décharger le mât d'artimon de tous ses mâts, vergues et gréemens supérieurs ; et, plaçant transversalement et longitudinalement des cabrions en forme de bancs de perroquet à l'entour du pied du mât, j'entaillai celui-ci et lui fis, de cette manière, une nouvelle emplanture portant sur le faux-pont.

« Les cabrions de cet appareil étant cloués sur deux barrots, ils eussent présenté un point d'appui duquel je n'aurais plus rien craint ; mais l'un des barrots étant cassé, j'avais donc encore beaucoup à redouter. Je fis faire, autour du mât, et par son pied, une forte cravate à deux casses, bien souquée sur toutes les parois du mât et appuyée par des taquets à gueule. Un fort bout de filin, prenant chacune de ces deux casses, fut passé dans deux estropes pratiquées dans des trous embrassant les deux barrots avant et arrière du mât dans la batterie ; et cette corde, passée en plusieurs doubles et palanquée à force de caliornes, soulagea ainsi tout l'effort des barrots inférieurs. Après cette opération, il me sembla que je pouvais me tranquilliser, et l'on reguinda tous les mâts supérieurs.

« Le 12 février, je reçus l'ordre de couler le brick

anglais le *Summer*, chargé de blé, venant de Liverpool et se rendant à Lisbonne.

« Le 22, le commandant fit couler une goëlette venant d'Espagne.

« Le 24, la *Renommée*, en avant, fit amener un bâtiment portugais à trois mâts, armé de 22 pièces de canon en batterie. Ce bâtiment était pauvrement chargé et portait beaucoup de monde. Le commandant le relâcha.

« Le 21 mars, nous capturâmes et relâchâmes un brick négrier portugais. Ce fut un malheur que cette rencontre, car chaque frégate prit quelques nègres à bord, et ils nous communiquèrent la petite vérole. Beaucoup de nos gens gagnèrent cette maladie sur les trois frégates. Je ne sais pas si elle a coûté la vie à quelques hommes des deux autres équipages, mais je n'eus pas cet événement à déplorer sur la mienne. Quelques nègres seulement en moururent.

« Ici se bornent nos prises pendant une traversée de 93 jours pour nous rendre de Brest à l'Isle de France; nous n'avons vu, pendant cet intervalle, que deux seuls pavillons anglais ; et les circonstances ne nous ont point permis de poursuivre les bâtimens qui les portaient.

« Sans doute, notre traversée serait ordinaire si nous n'avions pas été continuellement chargés de voiles ; mais le capitaine Roquebert ne voulait prendre un moment, surtout depuis que des gazettes de Lisbonne nous avaient fait soupçonner que l'Isle de France était au moins attaquée dans cet instant, si elle ne l'était pas déjà depuis plusieurs mois. Il s'agissait de sauver cette colonie : tous nos vœux y tendaient. N'ayant pas à nous plaindre de beaucoup de calme, ce sont donc les vents contraires qui nous ont beaucoup ralentis. En luttant contre eux, nous

avons perdu mâtures, voiles, rechanges et vivres. Il est inouï tout ce que nous avons fait d'avaries, à bord de chaque frégate, pendant cette traversée d'autant plus fatigante que, pour ne point nous séparer, nous étions toujours les uns sur les autres, quelque temps qu'il fît.

« Nous occupâmes le tropique du Cancer le 26 février, par 22 degrés 10 minutes de longitude. Nous traversâmes la ligne équinoxiale le 13 mars, par 19 degrés 10 minutes, et nous sortîmes de la zone torride le 25 mars, par 23 degrés de longitude; enfin, nous doublâmes le cap de Bonne-Espérance, le 18 avril, par 38 degrés de latitude, et nous arrivâmes à une lieue et demie du port du Sud-Est de l'Isle de France le 6 mai, à 11 heures du soir ».

---

## Chapitre XXX

# RAPPORT DE MER DU CAPITAINE ST-CRICQ

Envoi d'embarcations à terre. — Apparition d'une division navale ennemie. — L'Ile de France au pouvoir des Anglais. — Retraite sur Madagascar. — Arrivée à Tamatave. — Prise du fort. — La division anglaise. — Ordre de bataille. — Combat naval. — Le calme. — Combat de nuit. — La *Clorinde* n'est pas au feu. — Retraite de la *Clorinde*.

« Le 29 avril, le commandant ayant appelé les capitaines de la division à son bord, nous remit des instructions écrites sur la conduite que nous devions tenir dans les diverses circonstances où il était raisonnable de supposer que nous trouverions l'ennemi avant d'arriver à l'Isle de France. Il me donna, par écrit aussi, des ordres que j'ai suivis, en arrivant sur l'îlot de la Passe, à l'Isle de France.

« C'est en conséquence de ces ordres, qu'aussitôt après avoir mis en travers, le 6 mai, à onze heures du soir, j'envoyai à bord de la *Renommée* la meilleure embarcation de la frégate, sous les ordres de M. K. Gavadec, enseigne de vaisseau, et de M. Damais, sous-lieutenant des équipages de haut bord ; l'équipage de cette embarcation était composé de huit excellents marins, tous armés de fusils.

« A minuit et demi, les yoles de la *Renommée* et de la *Clorinde* débordèrent ensemble et se dirigèrent vers la terre. Il fit à peu près calme toute la nuit ; et nous n'entendîmes pas un seul coup de fusil et n'apperçûmes même pas la lumière d'une amorce. Cette circonstance était rassurante ; mais nos inquiétudes durent commencer à la pointe du jour, quand nous vîmes le pavillon français flotter sur l'île de la Passe, sans que les signaux convenus avec nos officiers se fissent aucunement.

« Au soleil levant, nous apperçumes, et successivement,

cinq voiles, jugées d'abord une goëlette, un brick et trois frégates ; le tout plus ou moins sous le vent à nous, depuis une jusqu'à 4 lieues de distance. La côte signalait, suivant les anciens signaux de l'Isle, trois bâtiments de l'Empire français au vent. L'ennemi s'était donc emparé des signaux après la reddition de l'Isle de France.

« Nos craintes augmentaient à mesure que le tems se passait. Le fort de l'îlot avait amené le pavillon quand son commandant avait vu qu'il ne nous trompait point. Enfin, le canot de la *Renommée* revint à midi, après avoir eu le bonheur de s'échapper. Il nous apprit que l'Isle de France était au pouvoir de l'ennemi depuis près de cinq mois ; et deux nègres créoles, dont l'officier qui commandait cette yole s'était emparé, donnèrent au commandant tous les renseignements de détail qui seront renfermés dans la suite de cette relation, à mesure qu'ils seront confirmés. Il n'y eut qu'une seule erreur dans le rapport de ces nègres : ils nous assurèrent qu'il n'y avait dans ces parages que deux frégates et deux bricks ; ce qui nous parut d'abord possible, et dont les circonstances nous apprirent depuis la fausseté. Revenons à nos opérations.

« Ma yole, M. K. Gavadec, M. Damas et huit vaillans hommes étaient donc faits prisonniers. Il ne fut plus possible d'en douter, en ne voyant rien paraître au coucher du soleil.

« Je donnai l'ordre d'officier pour la campagne à M. Boutet, le plus ancien des sous-lieutenans de haut bord de la frégate ; le jeune homme était un excellent marin, et j'avais déjà demandé plusieurs fois pour lui le grade d'enseigne de vaisseau, qu'il était capable d'occuper avec le plus grand succès.

« Deux des cinq bâtimens vers le matin disparurent

dans la journée ; d'abord la goëlette, qui, à ce qu'il paraît, n'était qu'un caboteur ; l'autre, l'un des trois-mâts que j'aurais bien de la peine à ne pas croire l'une des trois frégates que nous combattîmes depuis à Madagascar, mais qui n'avait probablement pas alors son armement. J'ai toujours présumé, par sa manœuvre, que ce bâtiment venait de Rodriguez, peut-être avec des malades, et qui était très pressé d'entrer au port du Nord Ouest, où il dut être rendu au commencement de la nuit.

« Il ne restait donc que deux frégates et un brick bien visiblement en croisière. Les brises les favorisèrent, et ils nous gagnèrent sensiblement. Nous continuâmes la bordée de l'Est toute la nuit. Le lendemain, 8 mai, le commandant signala qu'il voulait attaquer ; et, à notre tour, nous chassâmes l'ennemi vent arrière. Il faisait presque calme ; néanmoins nous le gagnions, mais pas assez vite ; et lorsque la nuit se fit, M. Roquebert leva la chasse, avec d'autant plus de raison que les bâtiments anglais se trouvaient drapés par les courans entre l'île Blonde et celle aux Syrènes, où il eut été fort dangereux de nous engager.

« M. Roquebert appela les capitaines à son bord ; nous nous y rendîmes à sept heures. Il nous ordonna de réduire les équipages à deux tiers de ration, et résolut d'aller prendre des renseignements sur quelque point du vent de l'île Bonaparte.

« Le 11 mai, après avoir louvoyé trois jours, nous passâmes à vingt lieues du vent de l'Isle de France, et nous fîmes porter sur celle Bonaparte ; nous arrivâmes sous la terre dans la nuit du 11 au 12.

« Les embarcations que nous envoyâmes à terre ne purent y faire un débarquement à cause de la grosseur de

la mer. Nos officiers virent une quarantaine d'hommes armés, qu'on eût facilement culbutés si l'on eût pu descendre à terre.

« Dans cet état de choses, le capitaine Roquebert décida que nous irions faire des vivres sur Madagascar. Je lui proposai les Seychelles ; mais c était trop loin, disait-il. D'un autre côté, il ne croyait pas que ces îles pussent subvenir aux besoins des trois frégates ; ce qui est vrai, et que l'expérience m'a démontré depuis, mais chose que je ne devais pas appréhender, d'après le rapport de mon commis aux vivres, qui avait habité cet archipel pendant 21 mois.

« La relâche à Madagascar me répugnait, en ce qu'elle ne pouvait pas être unique ; nous allions à Tamatave, où nous faisions des vivres ; mais de là nous étions forcés de nous rendre à la baie d'Antongil, où l'on ne traite point de vivres, mais où l'on se procure de l'eau et du bois que l'on ne trouva pas dans le premier de ces endroits. Il n'y avait cependant rien à répliquer au capitaine Roquebert, quand il disait : « Ces deux relâches sont encore plus « courtes que les Seychelles pour mes projets ultérieurs. »

« Le 19 mai, nous accostâmes la terre de Madagascar au lac Nossi-Bé, et nous prolongeâmes la côte jusqu'à l'île aux Prunes, entrée de Tamatave. Il y avait deux petits bâtiments au mouillage. Comme j'avais perdu une yole à l'Isle de France, le commandant ne m'en demanda point ; la sienne et celle de la *Nerëïde* furent expédiées à 4 heures et demie du soir vers la terre. Elles me parurent armées, et le retour de celle de la *Renommée*, le lendemain, avec un militaire anglais à bord, m'annonça assez que ces deux embarcations avaient fait des prisonniers.

« Nous passâmes la nuit à louvoyer ; le 20 mai, au jour

naissant, nous étions sous le vent de l'île aux Prunes. Nous aperçûmes quatre bâtiments dans le N.-N.-O. Ils furent bientôt reconnus, trois frégates et un brick : c'étaient les mêmes que nous avions vus devant l'Isle de France, plus une troisième frégate, de quelque part qu'elle vînt et quelle qu'elle pût être ; le commandant signala qu'il voulait engager une affaire décisive, et nous nous y préparâmes. A 11 heures, le canot de la *Renommée* était revenu, et j'y avais distingué un habit uniforme rouge. Le canot de la *Nerêïde* n'avait point paru. Je ne sus que penser de cette circonstance ; mais je crois maintenant que les Anglais, ayant pris Tamatave à la suite de la capitulation de l'Isle de France, avaient établi garnison sur ce point et que nos embarcations l'avaient faite prisonnière ; enfin, que le canot de la *Nerêïde* était resté à terre pour faire flotter le pavillon français.

« A midi, étant à deux lieues au vent de la division ennemie, le signal fut fait de former la ligne de bataille par rang de vitesse. Je me mis en tête ; mais cet ordre fut interrompu par quantité de viremens de bord tous à la fois, à la suite desquels nous rectifiions constamment notre position. De cette façon, nous louvoyions à petits bords avec l'intention bien marquée de nous rapprocher de l'ennemi, puisque, pour conserver notre ordre sur chaque bord, nous allions toujours nous former sur notre nouveau chef de file. A 3 heures 50 minutes, le commandant fit le signal de commencer le combat. Il ne ventait plus, et nous étions à trois quarts de portée de canon de l'ennemi. Celui-ci courait tribord amures, le brick en serre-file des trois frégates, et nous étions bâbord amures dans l'ordre suivant : la *Clorinde* en tête ; la *Renommée* au centre ; et la *Nerêïde* en queue.

« Je ne voulus pas engager le combat à cause de la distance ; mais la *Renommée* attaqua la frégate de tête, qui bientôt se trouva à portée de la *Nereïde :* alors j'engageai successivement, et toujours à la même distance, la seconde et la troisième frégates.

« Le calme le plus absolu suivit les premières volées. Je cherchai plusieurs fois à arriver ; je ne pus y réussir : les mouvements étaient trop lents, et la *Renommée,* qui ne pouvait pas y arriver non plus, me gênait continuellement. Elle me fit plusieurs signaux que le calme m'empêcha de distinguer clairement l'expression qu'aurait eue ceux que l'on croyait voir. Mais 1° nous ne gouvernions plus ; 2° j'étais si près de la *Renommée* que, si elle me dépassait un peu, elle aurait masqué mon feu pour longtemps ; je ne crus pas à ces signaux, M. Roquebert m'envoya un aspirant, dans un canot, pour me dire de mettre une embarcation à la mer et me faire traîner ; c'était plus naturel, et je l'avais fait d'avance : une yole me remorquait depuis plusieurs minutes.

« L'ennemi, en calme comme nous, fit la faute de ne point se servir de ses embarcations ; il tourna sur lui-même, et la frégate la plus proche de la mienne me présenta sa poupe pendant plus d'un quart d'heure ; je fis diriger tout le feu sur elle. La seconde frégate se trouvait dans la même situation par rapport à la *Renommée ;* et ce ne fut qu'avec peine que ces deux bâtimens parvinrent à nous présenter de nouveau leur travers. Si nous avions le bonheur d'être plus près, ces deux-là étaient perdus sans ressource ; car jamais feu ne fut plus roulant. Ils reçurent du mal : ceci n'est point douteux.

« Quant à la *Nereïde,* profitant du reste de la brise, au commencement de l'affaire, elle avait laissé arriver sur la

frégate de tête qu'elle combattait de fort près, et, à ce qu'il me sembla, fort avantageusement ; mais il n'y avait pas encore d'avaries majeures de part ni d'autre.

« A six heures, enfin, une petite brise s'éleva. Le calme nous avait éloignés du capitaine Lemaresquier. Je reçus l'ordre verbal de prendre poste derrière le commandant ; je remis ma yole à bord, et nous laissâmes porter sur cette frégate, qui se battait des deux bords. Le feu continua ainsi jusqu'à huit heures que l'ennemi laissa porter, à l'aide d'une petite brise qui l'éloigna de nous. Nous suivîmes ce mouvement et, à neuf heures, le feu recommença jusqu'à dix et demie, moment auquel nous virâmes lof pour lof pour nous mettre en ligne avec la *Nerëïde*, qui paraissait avariée. La *Renommée* éteignit ses feux et nous héla de cacher les nôtres. Nous approchâmes le capitaine Lemaresquier, à qui je communiquai le même ordre. Je crus lui voir son grand mât de perroquet coupé, son grand hunier amené et tous ses focs bas ; mais il faisait bien noir, et je n'oserais pas affirmer avoir vu juste. Nous fîmes deux viremens de bord successifs pour rallier la *Nerëïde,* qui ne tenait plus le vent. L'ennemi paraissait s'être rallié de son côté. A onze heures, la *Renommée* était devant nous ; d'après l'ordre que j'avais reçu de me tenir dans ses eaux, nous faisions un troisième virement de bord, lorsqu'un homme de ma frégate tomba à la mer. Nous filions un nœud ; j'en étais au milieu de notre évolution : je restai en panne, dans l'espoir de sauver ce malheureux qui nageait. Déjà la yole était à moitié amenée, quand la *Renommée,* longue à achever son mouvement de rotation, parce que les vents, très faibles, soufflaient en même temps de tous les points du compas, se trouva engagée par l'ennemi, qui venait de démasquer

ses batteries tout d'un coup et qui se trouvait plus près que nous ne l'avions pensé. J'abandonnai le marin que j'aurais voulu sauver et, profitant du changement momentané de la brise, je laissai porter sur notre frégate pour la dégager et la soutenir. Je ne voyais plus la *Nereïde ;* je la crus aussi dans le feu ; et peut-être y était-elle. Nous arrivâmes à onze heures vingt minutes dans le groupe des bâtimens combattans, dont nous n'étions pas éloignés de deux portées de fusil au commencement de cette nouvelle action. Alors, quoique très près les uns des autres, à la portée du pistolet au plus, le feu cessa des deux côtés, dans la crainte commune à tous de méprises fâcheuses dans une nuit aussi obscure. En ce même moment, un bâtiment, dans le groupe, alluma trois feux de Bengale dans les endroits du navire qui en faisaient les signaux de reconnaissance convenus pour les combats de nuit entre la *Renommée* et la division. J'y répondis sur-le-champ par mon numéro et je manœuvrai pour me rapprocher de cette frégate. (La *Nereïde* ne répondit pas).

« Sans doute, le reste de la fumée et les variétés du vent, comme la grande obscurité de la nuit, furent cause de ma nouvelle incertitude. Je me trouvai au milieu de quatre bâtimens, à petite portée de pistolet de deux d'entr'eux, et la *Renommée* était encore cachée pour nous tous. Je fis faire de nouveaux signaux de reconnaissance avec des feux de Bengale. Je n'obtins pour réponse que les feux des Anglais, que je ne comprenais qu'assez pour me faire connaître que je n'étais plus avec mes amis. La frégate la plus proche de moi me tira deux coups de canon, et je ne voulus point riposter. Je cherchai la *Renommée* et la *Nereïde ;* ni ma longue-vue, ni leurs signaux

ne purent me faire connaître leur situation. J'ai déjà dit qu'une frégate fit des signaux que je ne compris point ; les trois autres bâtiments qui m'entouraient y répondirent. Donc, nos frégates n'étaient plus assez près de nous pour que nous les vissions sans feu. Comment donc, sans vent, s'étaient-elles éloignées ? Elles auraient donc eu une brise que je n'aurais point sentie ! Et cette brise les jetait donc malgré elles loin de moi ; car chacun des capitaines eût payé de sa vie le pouvoir de me sauver.

« J'étais serré de fort près ; gouvernant bâbord amures, sous petites voiles, je laissai à l'ennemi le moyen de me harceler de coups de canon de chasse, dans l'espoir que nos frégates me marqueraient leur situation. La route que je tenais me jetait sur la terre dont nous étions fort proches. Il m'était devenu impossible de voir, soit vent devant, soit vent arrière, sans tomber dans la division ennemie, alors mieux ralliée que jamais, et réunissant toutes ses forces contre la *Clorinde* seule. L'ennemi m'avait donc coupé. J'ignorais la position de nos frégates. Où étaient-elles ? Quels vents avaient-elles ! Sans doute elles avaient laissé arriver, et le feu de tous les bâtimens réunis m'avaient masqué cette manœuvre ; mais l'ennemi m'empêchait de l'imiter ; seulement, j'eusse pu la tenter, si des signaux de convention m'eussent fait connaître leur proximité, ou même leur situation.

« Je fus contraint de forcer de voiles et de gouverner de manière à élonger la côte, ce qui nécessitait des mouvemens d'arrivée que je n'ordonnai que successivement, et à mesure que, me couvrant de voiles, je me trouvais moins gêné par l'ennemi. Deux de leurs frégates, presque beaupré sur poupe à la *Clorinde,* me canonnaient en chasse. Les deux autres bâtimens perdaient sensiblement, au

point qu'à deux heures je ne les distinguais plus que par leurs feux. J'avais aussi gagné les deux meilleurs marcheurs d'une bonne portée de canon ; mais je doute qu'aucun d'eux eût autant de voiles que moi ; car la frégate était alors trop légère pour bien marcher. Ces deux-ci ne discontinuaient pas leurs signaux. L'un d'eux, la frégate, que j'avais le moins éloignée, vint alors sur stribord, rallia la seconde, et mit de nouveau le cap sur nous, jusqu'à trois heures. Alors j'avais environ trois quarts de lieue d'avance sur elles, et toutes deux prirent les armes à stribord. Les vents étaient S.-S.-O. Je fis venir au N.-E., demi N.; et à quatre heures un quart, j'apperçus l'ennemi pour la dernière fois, par les feux qu'il montra. Je continuai ma route jusqu'à cinq heures et demie ; alors je fis amener les bonnettes, et au jour, je fis venir au plus près stribord.

« Dans ce combat, un homme avait été tué, un noyé, dix blessés, tous grièvement. Indépendamment de plusieurs boulets dans la coque et deux dans les flottaisons, j'avais eu deux mâts de hune traversés de part en part, et beaucoup de haubans, calle-haubans, et autres manœuvres coupés.

---

## Chapitre XXXI

# FIN DE L'EXPÉDITION

Résolution du capitaine Saint-Cricq. — Relâche aux Seychelles. — Le capitaine se décide à revenir en France. — Le scorbut à bord. — L'île de Diégo Garcia. — Violence des vents et de la mer. — Prise d'un brick portugais. — Attaqué par un vaisseau anglais. — Entrée dans la rade de Brest.

« Le soleil levant ne nous montrait rien ; il s'agissait de me montrer un plan ; et je commençai par mûrir mes instructions. Les vents, presque calmes et invariables, soufflaient au S.-S.-E., au S.-S.-O. Obligé de courir le bord du large, j'eus le temps de réfléchir à ma situation et à celle des frégates dont je venais de me séparer. La mienne était triste ; en effet, aux avaries assez majeures du combat, ajoutons vingt-cinq hommes sur les cadres, tant variolés que scorbutiques et fiévreux ; mon mât d'artimon et mon mât de misaine me remplissant continuellement d'inquiétudes ; la mèche de ce dernier était si faible que le petit mât de hune la faisait toujours plier du côté opposé aux amures sous lesquelles nous nous trouvions, ce qui m'avait obligé depuis longtemps à faire installer un arc-boutant et un calle-hauban pour appuyer le chouquet de ce mât du côté du vent ; enfin, plus de mâts de hune, de perroquet de fougres, ni de vergues de hunier de rechange.

« La position de deux frégates la *Renommée* et la *Nerëïde* devenait fâcheuse aussi ; elles se trouvaient inférieures en forces à un ennemi indubitablement envoyé pour nous empêcher de faire des vivres dont nous ne pouvions plus nous passer, tandis que la force de ces deux frégates, augmentée de la mienne, nous permettait de tenter des coups de main en cas d'événemens majeurs, en même tems

que notre réunion nous rendait au moins égaux à la division ennemie, qui prétendait mal à propos nous gêner, si nous nous étions conservés.

« Je ne me dissimulai pas la grande difficulté de notre réunion ; et le peu de vivres qui me restait ne me permettait pas de perdre beaucoup de tems à cette tentative hasardeuse, à cause de l'ennemi qui se trouvait entre nos frégates et moi, et problématique dans son succès, car je ne pouvais chercher nos frégates qu'à Tamatave même, notre champ de bataille. La prudence exigeait que je m'assurasse que l'ennemi ne me gênerait point dans ma manœuvre pour rallier ; et pour cet effet, je ne vis d'autre moyen que de remonter jusqu'à Nossi-Bé, en prolongeant la côte jusqu'à Tamatave ; j'avais l'espoir de le reconnaître sans être aperçu. Mais il me fallait bon vent, ou cette tentative me devenait inutile. Et tout me contrariait dans cet instant.

« Réduit à attendre, ou à peu près, je combinai le cas où ma séparation serait totale ; c'était une matière à longues réflexions. Voici les principales :

« L'apparition des quatre bâtimens que nous venions de combattre ne pouvait avoir pour but que de nous empêcher de nous approvisionner, chose à laquelle il eût été impossible de réussir sans cette séparation fatale, suite trop fréquente des engagements de nuit. Il était donc à penser qu'en quittant Tamatave cette division visiterait alternativement Foulpointe et la Baye d'Autongil, sur la côte orientale Madagascar, et peut-être enfin les Seychelles.

« Mes vues se portèrent de suite sur le fort Dauphin ; mais en lisant ce qu'en dit M. Daprès, et voyant avec douleur la difficulté, l'impossibilité même de faire de l'eau

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de réparer le peu d'ava- [illegible] et nos deux frégates, ne voyant [illegible] ou elles étaient éloignées sans obstacle.

ou étaient entrées à Tamatave, chose que je ne pouvais tenter d'imiter, à cause de la division anglaise qui se trouverait continuellement sur mon chemin ;

« 3° Enfin, l'ennemi cherchait à remonter au vent, puisque je l'avais rencontré en faisant la même manœuvre ; et comme, suivant ma manière de voir, il devait encore visiter Foulpointe et la baie d'Autongil, avant de se diriger sur les îles Seychelles, la contrariété actuelle qu'il éprouvait m'assurait presque de lui gagner assez de tems pour qu'il ne m'y rencontrât plus quand il viendrait m'y chercher.

« Le 22, vents de Sud faibles ; je sentis l'impossibilité, avec des vents aussi tenaces et du calme aussi fréquent, de remonter à Nossi-Bé dans le peu de tems que j'aurais cru devoir sacrifier à cette entreprise. Cette nouvelle rencontre de l'ennemi m'avait jeté à plus de six lieues sous le vent de la position où je m'étais trouvé la veille ; je ne pouvais plus balancer sans faire de mon incertitnde un motif de regrets pour l'avenir ; et, à onze heures du matin, je fis arriver à l'E.-N.-E., bien décidé à me diriger, sans perte de tems, sur les îles Seychelles.

« J'arrivai à l'île Mahé le 30 mai, et je mouillai sous la petite île Sainte-Anne. Une pirogue, que je fis arrêter à la pêche, m'apprit qu'il n'y avait qu'un seul Anglais dans l'île. Il avait été laissé à Mahé, un mois auparavant, par la frégate anglaise le *Nissus,* dont le capitaine, M. Beaivic, avait ratifié provisoirement la capitulation de 1804 entre le commandant des Seychelles et le capitaine de la frégate anglaise la *Concorde.*

« L'officier dont je viens de parler n'avait aucun titre dans l'île, que celui de représentant de S. M. Britannique ; mais, comme il avait fait arborer pavillon anglais à terre,

M. le commandant Marichel, que j'avais expédié avec quelques troupes, le constitua prisonnier de guerre. En quittant Mahé, j'échangeai cet officier contre M. K. Gazadec, l'enseigne de ma frégate, fait prisonnier à l'Ile de France.

« Le 31 au matin, j'entrai la frégate dans le Barachois, et je l'embossai à portée de fusil d'une batterie que je fis construire à terre, et que je devais armer de mes canons en cas de besoin. J'étais dans une situation où l'on pouvait aisément me bloquer ; mais dix frégates venant m'attaquer eussent échoué les unes après les autres, parce qu'elles ne pouvaient entrer deux ensemble, et que chacune d'elles, avant de me présenter le travers, était forcée de se découvrir en enfilade, pendant plus d'un quart d'heure, et jusqu'à moindre distance que la portée du fusil.

« Le 7 juin, je sortis de Barachois et repris la mer le même jour au soleil couchant.

« En quittant les Seychelles, je me décidai à revenir en France.

« J'apportai, cependant, une restriction à ma détermination : je pouvais faire des prises qui me donnassent des vivres et me fissent connaître l'apparition des frégates que je cherchais, sur quelque partie de la mer des Indes. Mais, quoique comptant peu là-dessus, je voulus l'essayer, d'autant plus que c'était toujours ma route dans cette saison.

« Je piquai au Nord, jusqu'à 2 degrés de latitude S., et profitant des vents S. et S.-S.-O, je fis route directement à l'E.

« L'on a rayé des cartes les îles Mascarenhas et plusieurs autres voisines. D'après ce que j'ai vu, et que je me

contente de relater dans mon journal parce que ce n'est pas ici sa place, j'oserais affirmer que si j'avais eu le temps de me donner à ces sortes de recherches, j'aurais rencontré quelque île ou rocher, vers la latitude de 30 degrés ou 30 degrés 30 minutes S., dans les longitudes de 55, 56 et 57 degrés à l'E. du méridien de Paris.

« J'avais été très favorisé depuis mon départ de Mahé ; les courans et les vens avaient concouru à me pousser à l'E. Je ne quittai pas la parallèle de 3 degrés 30 secondes S. ou environ. J'avais grande envie de pousser jusqu'au 80e degré de longitude et y croiser sept ou huit jours, pour me procurer du riz et peut-être des nouvelles ; mais les calmes nous prirent le 16 juin, par 69 degrés de longitude ; et les maladies vinrent augmenter mon embarras ; cinq à six fiévreux se déclaraient par jour ; c'était la suite des grandes chaleurs, d'une fatigue constante, et de grandes privations, sous le rapport des alimens, car nous étions tous aux deux tiers de la ration allouée par le gouvernement.

« Le scorbut reparaissait, et je n'avais à bord aucun moyen de le combattre. Le tems que j'avais envie d'employer à croiser se consumait en calmes massacrans ; et le 18, le médecin revint encore à moi, pour me demander à faire augmenter, jusqu'à nouvel ordre, d'une demi-bouteille, la ration de chaque homme. Ses motifs étaient la cessation entière de la distribution du vin, uniquement réservé aux malades, et la nature des aliments existant à bord, le biscuit de mannioc, surtout, qu'il fallait consommer en premier lieu, parce qu'il se gâtait, était si spongieux, qu'il fallait l'humecter dans l'estomac par plus de liquides. La santé de l'équipage me parut trop précieuse pour ne point condescendre, malgré notre peu

de ressources, à cette demande de celui dont le devoir était de me l'adresser.

« Je renonçai donc à mon projet de croisière, les instructions de M. d'Après me firent connaître que je trouverais des cocos et des tortues sur l'île Diégo-Garcia. Cette île inhabitée (je le croyais) était sur ma route. Je me décidai à toucher sur cette terre.

« J'y arrivai le 25 juin, et le 26 je mouillai entre les deux îlots de l'entrée de la baie par 7 degrés, 18 minutes, 14 secondes de latitude et 70 degrés, 13 minutes, 45 secondes de longitude. (Cette position est rigoureusement vraie).

« Le 25, j'avais envoyé trois embarcations à terre, sous les ordres de M. Serec, mon second, que j'avais chargé de faire chasser la tortue et de nous envoyer une ample provision de cocos.

« J'étais loin de m'attendre à trouver l'île habitée. Quel fut mon étonnement, le 26, quand le grand canot, m'apportant un chargement, conduisit à bord deux habitans créoles de l'Isle de France. J'ignorais absolument que, depuis quarante ans, il s'était formé un établissement sur cette partie du monde où l'huile de cocos et quelques écailles de tortues sont la seule branche de spéculation que l'on puisse entreprendre. Certes, le bénéfice, quel qu'il pût être, serait un dédommagement bien faible de la misère affreuse à laquelle ces malheureux sont condamnés par la nature même du sol sur lequel ils habitent. Il est d'une aridité tellement épouvantable qu'on ne trouve pas, sur toute l'étendue de l'île, un seul pouce de terre végétale. Réduits à des cocos, quelques poules et des tortues, les misérables qui habitent Diégo-Garcia doivent renoncer aux habitudes de tous les autres vivans.

« Nous n'attrapâmes qu'une seule tortue, soit qu'elles donnassent peu, soit que nous ignorassions le vrai moyen de les chasser ; mais j'en achetai treize à un habitant à que je les payai avec les rideaux de ma chambre. appartenant au gouvernement. Ce fut un soulagement pour l'équipage, et principalement pour les malades. Nous nous approvisionnâmes d'un grand nombre de cocos, d'un peu de bois et de deux chaloupes d'eau très bonne, et que l'on fait dans des trous creusés dans le sable par les bâtimens anglais qui relâchent très souvent. Il y avait dix-neuf jours qu'il en était parti un.

« Ne voulant pas perdre de tems dans cette relâche que je n'avais faite que pour procurer quelques rafraîchissements à l'équipage, je mis sous voiles le 28 juin, ne pensant plus qu'à la France et au moyen de soutenir de tout mon pouvoir le reste de santé de ces braves gens pendant le reste de cette longue et pénible navigation.

« Nous eûmes des vents très extraordinaires dans ces parages et dans cette saison ; les mers furent très dures pendant tout notre séjour dans les tropiques ; mais nous profitâmes de tous les changemens et nous arrivâmes en très peu de tems, par la latitude de l'île Rodrigues, que je doublai le 4 juillet, à plus de cent lieues au vent. Je décrivis une courbe, d'une distance égale, à l'entour des isles de France et Bonaparte ; mais je fus très contrarié dans ce mouvement, qui me contraignit à lutter contre des vents opiniâtres et très lourds.

« Le 13 juillet, ils devinrent si violens, quoique je ne fusse encore que par 25 degrés de latitude, que je me décidai à revenir au Nord ; et enfin je doublai la pointe Sud de Madagascar dans la journée du 16 au 17 juillet.

« J'étais tellement assuré, par d'excellentes observations,

de l'exactitude de ma longitude, qu
ne pas prendre connaissance de la
l'envie d'en passer près, à cause d
que je devais y trouver, et les vents
prirent le 29, me forcèrent à me rap
Formose, à six lieues de laquelle je
du 30 juillet.

« Le matin de ce jour, nous vîmes
ne reconnus point, et je doublai le
rance le 1er août par 35 degrés 30 mi

« Le 2, nous rencontrâmes huit bâ
nous les reconnûmes vaisseaux de l
frégate ; nous passâmes à quatre
autres.

« Les vents me forcèrent de m'app
cidentale de la terre d'Afrique. Je ne
dant point, car j'entrai dans la zone
6 degrés de longitude, et ce fut par 1
pai la ligne équinoxiale le 22 août.

« Les brises, généralement fraîche
ne m'avaient point abandonné : c'éta
le 7 août, après une nouvelle vérific
tous nos vivres, j'avais reconnu dans
un déficit très considérable, qui prove
rité de ces comestibles quand nous les
Cette découverte malheureuse m'av
réduire tout mon équipage à une
moindre que la ration ordinaire, et j'a
ce que je possédais de mes provisions, ... reduire
à la ration commune.

« Enfin, le 23 août, étant par 4 degrés de latitude Sud, je pris un brick portugais, à bord duquel je trouvai onze

jours de vivres pour nous. Je le laissai aller ; son équipage était composé de noirs.

« Le 4 septembre, je pris un paquebot anglais : j'y trouvai vingt et quelques sacs de biscuit et quelques salaisons. Sa malle fut jetée à la mer, quand il se vit pris.

« Le défaut d'eau m'empêcha de détruire ce bâtiment qui portait trente et quelques hommes ; ce qui, à moins de les faire beaucoup souffrir à bord, eût trop ajouté à nos consommations. Je passai un cartel d'échange dont j'annexe ici le double, et je le relâchai, après avoir fait jeter ses douze canons à la mer.

« Plusieurs bâtimens américains que je rencontrai les 29 août, 5, 8 et 16 septembre, ajoutèrent encore un peu à nos provisions.

« Le 18, je tombai sur le sloop anglais *Narry*, allant à la pêche de Terre-Neuve. Ce bâtiment n'avait que du lest ; je me contentai de passer un cartel d'échange, et je l'envoyai à Madère.

« Le 24 septembre, à six heures du matin, et n'étant plus qu'à dix lieues de la Chaussée des Saints, je rencontrai un vaisseau anglais qui, ayant sur moi l'avantage d'avoir la terre la veille, navigua pour me couper le passage du Rez, que je ne reconnus qu'à une heure après-midi. Je ne me déconcertai point, et je donnai dans le Rez au plus fort de la pluie la plus abondante et de la brume la plus épaisse.

« Le vaisseau donna dans la passe en même temps que moi, me tenant à la portée du fusil de lui. Il ventait gros frais : ce vaisseau était chargé de voiles ; quoiqu'il me gagnât, je fus assez prudent pour en diminuer, et j'y gagnai le plaisir de le voir démâter de son grand mât de hune et de son mât de perroquet de fougue, au moment

où il me canonnait sévèrement et à moins de la portée du pistolet.

« Obligé de prendre le large, l'ennemi ne me gêna plus ; et à 5 heures, j'étais mouillé dans la rade de Brest, après avoir passé Toulinguet.

« A bord de la frégate de S. M. la *Clorinde*, en rade de Brest, le 24 septembre 1811.

« *Le capitaine de frégate*,

« J. SAINT-CRICQ » (1).

---

(1) *Moniteur officiel.*

## Chapitre XXXII

# UNE MALHEUREUSE AFFAIRE

Force des frégates françaises. — En face de l'île de France. — Chasse de la division anglaise. — Le capitaine Roquebert rationne ses équipages. — Il se dirige vers Bourbon. — Prise de Tamatave et de la garnison anglaise. — Le commodore anglais Schomberg. — Les frégates l'*Astrea*, la *Phœbée*, la *Galatea* et le brick le *Race Horce*. — Combat. — Pertes des équipages. — Mort de Roquebert et prise de la *Renommée*. — Une capitulation honorable.

Nous avons cru devoir donner dans toute son étendue le rapport de mer du capitaine de la *Clorinde*. Nous allons maintenant, à l'aide de ces documents, de bien d'autres, et principalement des relations anglaises, faire l'historique détaillé de cette malheureuse expédition.

Le 2 février, à 5 heures du matin, les trois frégates françaises de 40 canons la *Renommée*, commandant François Roquebert, la *Clorinde* et la *Nerëïde*, capitaines Jacques Saint-Cricq et Jean-François Lemaresquier, mettaient à la voile du port de Brest, ayant chacune à bord 200 hommes de troupe et un supplément de munitions de guerre, destinés tout d'abord pour l'île de France ; la prise de cette île le mois de décembre précédent était encore inconnue, et dans ce cas le contingent de troupes porté par les navires était destiné à Batavia. Le mauvais temps faillit séparer les frégates, et il dura avec une telle force et une telle continuité, qu'en 18 jours elles ne purent faire plus de 200 lieues. Le 24 février, des journaux trouvés à bord d'un navire portugais apprirent au commandant qu'on craignait une attaque de l'île vers laquelle il se rendait et que déjà elle avait même peut-être eu lieu. Un changement de vent favorable survint, et le 13 mars les frégates traversaient la ligne. Le 18 avril, elles doublaient le Cap de Bonne-Espérance, et le 6 mai, à 11 heures du matin,

elles arrivaient à cinq milles de l'île de la Passe, située à l'entrée de Grand Port ou Port Sud-Est. Aussitôt après minuit un bateau de chaque frégate fut dépêché à terre pour prendre les nouvelles.

La nuit fut calme, et on n'entendit pas un seul coup de fusil. Cette circonstance fit espérer au commandant que l'île était encore en possession des Français. L'aurore du jour suivant arriva, et les couleurs françaises flottaient sur le fort de l'île de la Passe, mais elles n'étaient pas accompagnées du signal convenu. Ce fait alarma sérieusement le commandant Roquebert et ses compagnons. Au lever du soleil, ils avaient cinq voiles en vue, et en même temps ils observèrent à l'île de la Passe et le long du rivage, des signaux indiquant que trois frégates françaises étaient en vue. Ce signal compris par les Français leur fit entendre en même temps que l'île de France était au pouvoir de l'ennemi.

Deux des cinq voiles en vue étaient des vaisseaux marchands, mais les trois autres étaient les frégates britanniques de 36 canons de 18 la *Phœbée* et la *Galatea*, capitaines James Hillyat et Wodley Lasack, et le brick sloop de 18 canons le *Race Horce*, capitaine James de Rippe ; ces navires faisaient partie d'une escadre commandée par le vice-amiral Robert Stopford, commandant en chef de la station du Cap, envoyée pour croiser autour de l'île de France, afin d'essayer d'enlever ces frégates et deux autres, selon toute probabilité parties de Nantes, la *Nymphe* et la *Méduse* aussi, de 40 canons, et dont on attendait l'arrivée.

Les vaisseaux anglais prirent chasse, tandis que la yole de la *Galatea* fut envoyée en toute hâte au capitaine Charles Marsh Schomberg comme la frégate l'*Astrée* de 36 canons de 18, à l'ancre à Port-Louis.

Dans le cours de l'après-midi, le canot de la *Renommée* revint à bord apportant la nouvelle de la prise de la colonie. Ces détails lui furent communiqués par deux nègres qu'ils avaient emmenés dans leur canot. Les canots de la *Clorinde* et de la *Nereïde* avaient été pris. Les trois frégates françaises remirent à la voile suivies par les deux frégates anglaises et par le brick. A 3 heures, les Français hissèrent leurs couleurs et furent imités par les ennemis. Au coucher du soleil, l'escadre française était à une distance d'environ trois lieues, la brise était modérée et soufflait du même point.

Le lendemain 8, à quatre heures du matin, la distance entre les deux divisions était de six ou sept milles. Le commandant Roquebert, qui avait commencé la chasse, craignant d'être entraîné par les courants qui existent entre l'île Ronde et l'île aux Serpents, leva la poursuite et mit à la voile du côté de l'Est.

Le 9, au lever du jour, les deux escadres étaient encore en vue, mais au moment même où la *Phœbé* et la *Galatea* venaient d'être rejointes par l'*Astrée*, les frégates françaises disparurent. Les trois frégates anglaises se dirigèrent vers Port-Louis et jetèrent l'ancre dans la baie.

Le commandant Roquebert, obligé de réduire ses équipages aux deux tiers de la ration, songea à tenter une surprise sur quelque poste de la côte de l'île Bourbon. Le 11, les frégates françaises ayant passé à vingt lieues de l'île de France, se dirigèrent vers l'île Bourbon ou Bonaparte, et la nuit suivante elles furent en vue de la terre. Les canots de la division, ayant à bord des détachements de troupes, tentèrent de débarquer, mais ils en furent empêchés par l'état de la mer. Le commandant français, désappointé, se résolut à se diriger sur la côte de Madagascar pour tâ-

cher de faire un supplément de provisions. Le 19, les navires s'emparèrent de l'île aux Prunes, et le même jour ils surprirent le petit détachement de Tamatave à Madagascar. Cette garnison était composée d'environ 100 hommes du 22e régiment, lesquels, à part un petit nombre, étaient atteints des fièvres de ce pays. Ce poste avait été enlevé sur les Français, le 12 février précédent, par le détachement déjà mentionné de troupes anglaises envoyé par Farquhar, gouverneur de l'île de France, sur le brick l'*Eclipse*, de 18 canons, capitaine William Jones Lye.

Le 20, le capitaine Schomberg, avec ses trois frégates et son brick, ayant quitté Port-Louis le 14 en direction de Madagascar, découvrit la division de M. Roquebert. Au lever du soleil, le commandant français forma ses trois frégates en ligne de bataille, plaçant la *Renommée* au centre, la *Clorinde* en tête et la *Nerëïde* en queue. Les Anglais, en même temps, prolongeant leur ligne aussi loin qu'ils le purent pour profiter du peu de vent qui soufflait encore, se formèrent dans l'ordre suivant : l'*Astrea*, la *Phœbée* et la *Galatea* en ligne, ayant le *Race Horce* en serre-file à hauteur de la *Phœbée*.

A 3 heures 50, les frégates françaises, se trouvant rapprochées, virèrent de bord en même temps. Les navires ennemis avançaient toujours, et aussitôt que l'*Astrea*, qui avait une avance considérable sur la frégate qui la suivait, arriva en face de la *Renommée*, celle-ci ouvrit le feu à longue portée. Peu de minutes avant l'heure, l'*Astrea* riposta, et la *Phœbée* et la *Galatea* en firent autant à mesure qu'elles arrivaient à portée.

Ayant passé hors de portée de canon de la *Nerëïde*, l'*Astrea* se prépara à renouveler l'attaque ; mais, ainsi que cela arrive souvent lorsque l'on est très rapproché de la

terre et principalement dans les environs de Madagascar, la canonnade produisit un calme instantané.

Vers 7 heures, la *Renommée* et la *Clorinde*, remorquées par leurs bateaux, ouvrirent un feu terrible sur la *Galatea*. Deux des canots de cette dernière furent coulés par les boulets, plusieurs hommes furent blessés et la frégate anglaise eut une partie de son feu éteint principalement par la canonnade de la *Renommée*. Au bout d'un moment, une légère brise se leva, et pendant que la *Clorinde* et la *Renommée* établissaient leurs voiles pour se rapprocher de la *Nereïde*, la *Galatea*, ses mâts très endommagés et sa voilure en lambeaux, se dirigea vers l'*Astrea* et le *Race Horce*, et le feu cessa à 8 heures du soir. A huit heures et demie, comme la *Galatea* passait près de l'*Astrea*, le capitaine Losack informa le capitaine Schomberg qu'il avait beaucoup souffert. Il avait dix pouces d'eau dans sa cale, plusieurs de ses mâts touchés et une partie de son gréement en pièces. La *Galatea* demandait l'assistance du *Race Horce*, et le capitaine De Rippe envoya sur son bord un midshipman et 10 hommes. L'*Astrea* fut en même temps informée que la *Galatea* était en trop mauvais état pour pouvoir renouveler une action.

L'*Astrea* ordonna au *Race Horce* de la suivre, car le capitaine Schomberg désirait recommencer l'action aussitôt que la *Phœbée* serait en état de l'appuyer. Cette frégate fut promptement réparée, et vers 8 heures 25 l'*Astrea*, la *Phœbé* et le *Race Horce* se dirigèrent vers l'ennemi, dont les feux étaient visibles dans l'Ouest Nord-Ouest. Il paraît que la *Nereïde*, très endommagée, s'était dirigée vers la terre, et que la *Renommée* et la *Clorinde* s'approchaient pour tenter un combat de nuit. La chute d'un homme à la mer, appartenant à la *Clorinde*, fit perdre la distance qu'elle devait

avoir avec sa conserve. Cependant le capitaine Roquebert continua sa marche, et à 9 heures 50, il commença l'action avec l'*Astrea* par un feu terrible de grappes de raisin, de mousqueterie ; mais malgré la grande supériorité numérique de son ennemi, l'*Astrea* rendit feu pour feu. Après une violente canonnade qui dura vingt-cinq minutes, et pendant laquelle l'*Astrea* tirait à bout portant et le *Race Horce* faisait feu de son côté, la frégate française fit le signal qu'elle se rendait. Le capitaine Hillyar ordonna au *Race Horce* de prendre possession de la prise, mais le brick, qui venait en ce moment de perdre un de ses mâts, fut incapable d'exécuter cet ordre. Le capitaine Schomberg envoya à bord, dans un canot, le lieutenant Charles Royer, le lieutenant d'infanterie de marine John Druey et cinq hommes. Et l'*Astrea* et la *Phœbé* firent voile après la *Clorinde* qui était honteusement restée en arrière pendant la brave attaque de son commandant, et maintenant déployait toutes ses voiles pour s'enfuir.

Les frégates anglaises continuèrent leur chasse pendant quelque temps ; mais comme la *Clorinde* les gagnait rapidement, elles finirent par l'abandonner : le mât de perroquet de la *Phœbé* venait de tomber.

Le principal dommage de l'*Astrea* était dans ses voilures et dans son gréement. Sur 271 hommes, elle avait deux matelots tués ; son premier lieutenant John Baldwin, 11 matelots, 3 soldats et un novice blessés, total : 2 tués et 16 blessés. La *Phœbé*, en outre de son mât de perroquet brisé, avait trois autres mâts atteints, sa voilure et son gréement haché et sa coque touchée sur plusieurs points. Ses pertes, sur un équipage de même force que celui de l'*Astrea*, consistaient en 7 hommes tués, 1 midshipman, John Wilkey, 21 marins et 2 soldats de marine blessés, total : 7 tués

et 24 blessés. La *Galatea* était dans un état affreux. La coque avait cinquante-cinq trous de boulets. Les pertes de son équipage, de même force que ses deux conserves, consistaient dans le lieutenant de marine Hugh Peregrim, 8 marins et 5 soldats de marine tués, son capitaine blessé, ainsi que 46 hommes tant marins que soldats. Quant au *Race Horce*, quoiqu'il eût perdu un mât, il n'eut pas un homme touché.

La *Renommée*, qui avait à son bord 470 hommes et soldats, eut 93 tués ou blessés. Le capitaine Roquebert fut tué, et le colonel Barrois, qui commandait les troupes, sérieusement blessé. Le premier lieutenant, Louis-Auguste Defredot Duplanty, qui avait pris le commandement et qui se conduisit de la manière la plus brillante, fut aussi sérieusement blessé. La *Nerëïde* eut 24 marins et soldats tués et 32 blessés, et la *Clorinde* 1 homme tué et 6 blessés. Cependant les récits officiels anglais annoncent que les pertes de la *Renommée* furent de 145 hommes et celles de la *Nerëïde* de 130.

Les forces respectives des deux divisions demandent quelques éclaircissements. Les trois frégates anglaises étaient toutes de même classe et presque de même tonnage. L'*Astrea* jaugeait 956 tonneaux, la *Phœbé* 926 et la *Galatea* 945. Les gaillards et le pont de l'*Astrea* et de la *Galatea* portaient 14 caronades de 32 et deux canons de 9, faisant en tout 42 bouches à feu. La *Phœbé* avait deux canons de 9 en plus, faisant un total de 44. On a déjà vu quelle était la force de leurs équipages. Relativement à la force de la *Renommée*, de la *Nerëïde* et de la *Clorinde*, elle n'était pas aussi considérable que beaucoup de frégates françaises de cette époque. La *Renommée* jaugeait 1,073 tonneaux, la *Clorinde* 1,083 et la *Nerëïde* 1,114.

La force des navires était donc à peu près égale, et on ne peut guère attribuer la défaite qu'au capitaine Saint-Cricq, qui abandonna son commandant au plus fort de l'action.

Le 21, au lever du jour, l'*Astrea,* la *Phœbé* et le *Race Horce* découvrirent la *Renommée* et la *Galatea* sous le vent. Il faut se souvenir que la *Renommée* n'avait sur son bord qu'un équipage de prise de deux officiers et cinq hommes, et les historiens anglais s'étonnèrent fort que les 400 Français qui étaient à bord n'eussent pas repris leur navire. Il paraît que l'équipage le désirait ardemment, mais le colonel Barrois, qui se trouvait en ce moment le commandant de la frégate, s'y opposa, et le lieutenant anglais et ses quelques hommes en gardèrent la paisible possession pendant toute la nuit.

Ayant remplacé une partie des prisonniers par un équipage de prise, le capitaine Schomberg voulut aller inspecter Tamatave. Le mauvais état dans lequel se trouvait la *Phœbé* ne lui permettait pas de lutter contre le vent et les courants. Le capitaine Schomberg dépêcha le *Race Horce* en avant pour sommer la garnison d'avoir à se rendre. Dans la matinée du 24, le brick rejoignit l'*Astrea* en lui annonçant la présence de la *Nereïde* à Tamatave. Comme c'était le port le plus rapproché dans lequel il fût possible de se réparer, le lieutenant Ponée y avait amené la *Nereïde* et l'avait placée de la manière la plus avantageuse pour y supporter une attaque.

L'état dans lequel se trouvaient les frégates anglaises après le combat ne leur permettait pas de louvoyer contre les courants ni contre des vents variables. Un coup de vent les empêcha en effet de pouvoir rien faire jusqu'au 25, mais ce même jour elles entrèrent dans la baie et y

trouvèrent la *Nerëïde* placée dans une très bonne position en dedans des récifs et pouvant prendre les navires ennemis d'enfilade. Elle était encore protégée par une batterie de 10 à 12 canons placée en avant d'elle et garnie de troupes, et d'autres ouvrages étaient en construction pour protéger le mouillage.

Le capitaine Schomberg somma le commandant de la frégate française et, après plusieurs pourparlers, le fort de Tamatave, ses dépendances, la frégate et les bâtiments qui se trouvaient dans le port furent remis aux Anglais ainsi que le détachement de leur infanterie qui avait été fait prisonnier. La capitulation, que l'on trouvera plus loin (1), fait honneur à la ferme attitude du lieutenant Ponée, et il réussit à sauver son équipage qui dut être renvoyé en France par les soins et aux frais du gouvernement anglais.

Ainsi finit cette malheureuse expédition, au cours de laquelle le brave Roquebert trouva la mort. Le ministre de la marine demandait la mise en jugement du capitaine Saint-Cricq. L'Empereur répondit par cette décision foudroyante : « Le ministre de la marine fera exécuter les lois de l'Empire. Le commandant de la *Clorinde* sera traduit devant les tribunaux pour avoir pris si peu de part au combat, avoir abandonné son commandant, avoir préféré la vie à l'honneur, n'avoir pas rempli sa mission et exécuté l'ordre qu'il avait de se rendre à Batavia pour y porter son chargement et les troupes de passage ».

Le conseil de guerre, présidé par le vice-amiral Rosily, et composé des vice-amiraux Gauteaume, Missiessy, des contre-amiraux Dordelin, Cosmoa et Hamelin, des capi-

(1) Voir à l'appendice.

taines de vaisseaux Soleil et Lemarant, du vice-amiral Emeirau, faisant fonction de rapporteur, et de Panson, commissaire de marine, faisant fonction de greffier, condamna le capitaine Saint-Cricq à trois années d'emprisonnement et à la dégradation de la Légion d'honneur.

---

## Chapitre XXXIII

# LE CAPITAINE DE VAISSEAU JACQUES SAINT-CRICQ

Ancienneté de la famille Saint-Cricq. — La *Bonne Citoyenne*. — Embarqué à douze ans. — Prisonnier. — L'expédition d'Irlande. — Combat du *Hoche*. — Une expédition scientifique. — Retour en France. — Le *Voltigeur* et la *Pique*. — Blessé et prisonnier. — Saint-Cricq est nommé au commandement de la frégate la *Clorinde*. — Le conseil de guerre. — Déchéance. — Jacques de Saint-Cricq reprend sa place dans la marine. — Sa mort.

Voyons maintenant quel était ce capitaine Saint-Cricq que venait d'écraser la foudre impériale. Un travail assez récent, dû à la plume autorisée de M. Communay, nous livre à ce sujet les détails les plus précieux et les plus circonstanciés.

Les Saint-Cricq appartenaient à une famille de gentilshommes des plus anciennes du Béarn et, en 1576, un Saint-Cricq, qui tenait le parti du roi de Navarre, s'était emparé de la ville de Mirande ; peu de temps après, il y fut attaqué si furieusement par les gens de guerre catholique qu'il y fut tué. A la fin du XVII^e siècle, un autre Saint-Cricq, lieutenant de vaisseau, débarquait à Siam, se fit sauter plutôt que de se rendre. Le Saint-Cricq dont nous avons à nous occuper naquit à Lescar, le 22 avril 1781. Jacques Saint-Cricq était reçu le 9 février 1793, n'ayant pas encore douze ans, comme volontaire à bord des bâtiments de l'Etat. La même année, il était attaché à l'équipage de la corvette la *Bonne Citoyenne*, en armement au port de Rochefort et commandée par Mahé de la Bourdonnais. Désignée, avec trois frégates et une corvette pour porter, sous les ordres du contre-amiral de Sercey, des secours d'hommes et de munitions à nos colonies de

l'île de France et de la Réunion, la *Bonne Citoyenne* quittait Rochefort en mars 1793 et arrivait à l'île de France le 18 juin. Après avoir débarqué les secours attendus, le capitaine La Bourdonnais recevait ordre de retourner à son port d'attache. Déjà il était en vue des côtes de France lorsque, surpris par trois frégates anglaises sous les ordres de sir Robert Stopfert, il fut obligé de prendre chasse devant l'ennemi. Rejointe après douze heures de poursuite, la *Bonue Citoyenne* se vit dans la dure nécessité de se rendre, non sans avoir essayé cependant d'une défense inutile (1).

Saint-Cricq fut conduit en Angleterre avec le reste de l'équipage et, ayant formellement promis d'être prisonnier sur parole jusqu'au 11 frimaire an V (fin mai 1797), il rentra en France le 26 septembre 1794, consacrant tout ce temps à poursuivre et achever ses études.

En 1797, il fut désigné, en qualité d'adjoint, à l'état-major du contre-amiral Blanquet du Cayla, et monta successivement les vaisseaux le *Républicain* et la *Constitution*. Puis il passa sur la *Précieuse* avec les mêmes fonctions, et comme enseigne de vaisseau sur le *Hoche*, capitaine Bompard. « Cet officier venait d'être chargé de transporter sur les côtes d'Irlande un corps de 3,000 hommes, commandés par les généraux Ménage et Hardy et destinés à renforcer la petite armée du général Humbert. La flottille destinée à porter ce secours se composait, outre le *Hoche*, vaisseau de 78 canons, de quatre bâtiments de 46 : l'*Immortalité*, la *Romaine*, la *Loire* et l'*Embuscade*, et de cinq de 36 : la *Bellone*, la *Coquille*, la *Sémillante*, la *Résolue* et la *Biche*. Quelques heures avant le départ, les équipages du *Hoche*

(1) Communay. — *Revue de Gascogne*, t. XXXI, 1890.

s'étant soulevés à cause du dénuement dans lequel on les laissait, Bompard se rendit à son bord le pistolet au poing, reprocha aux matelots leur peu de patriotisme, ranima leur courage et donna l'ordre de mettre aussitôt à la voile.

Le 16 septembre 1798, cette flottille quittait Brest. Découvert trois jours après par deux vaisseaux ennemis qui croisaient dans l'Océan, l'*Anson* et l'*Ethalion*, Bompard, conformément aux ordres reçus, ne les fit point attaquer, et, pour se dérober à leur surveillance, se porta sur la côte d'Espagne ; les deux anglais suivirent sa piste plus de vingt jours. Supposant, au bout de ce temps, avoir trompé l'ennemi, Bompard se dirigea rapidement vers le Nord de l'Irlande, à l'endroit où il croyait que le général Humbert avait fait sa retraite.

Il allait opérer son débarquement, quand fut signalée une division anglaise composée de trois vaisseaux de ligne, de deux vaisseaux rasés et de trois frégates. Cette petite armée navale était sous les ordres de sir John Borglas-Warew. Enveloppé aussitôt, Bompard ne put même former sa ligne de bataille. Voici comment Guérin a fait le récit de cette affaire :

« Au début de l'action, le *Hoche* eut affaire à deux vaisseaux de 74 : le *Robust*, qui le prit de la hanche et la frégate l'*Amélia*, qui l'attaqua en poupe. A 11 heures, Bompard, voyant son vaisseau écrasé par des bordées dont le nombre menaçait incessamment de s'accroître avec les nouveaux agresseurs qui approchaient, fit signal à ses frégates de serrer l'ennemi au feu. L'*Immortalité* et la *Loire* furent les premières à voler au combat ; mais il s'en fallut de peu que la *Bellone*, capitaine Jacob, ne les devançât. Le vaisseau anglais le *Robust*, pris à son tour de l'avant, fut enfilé dans sa longueur par des bordées qui

jetèrent sur ses ponts le ravage et la mort. Pendant ce temps l'impétueux capitaine de la *Loire* (l'intrépide marin Segond), a conçu un autre projet qu'il communique à son collègue Legrand, capitaine de l'*Immortalité*; c'est d'enlever le *Robust* à l'abordage. Aussitôt, il force de voiles et se porte audacieusement sur ce vaisseau qu'il doit aborder par tribord, pendant que Legrand l'abordera par bâbord ; mais celui-ci n'ayant pu s'approcher aussi vivement, le commandant du *Robust* en profita pour éviter cet assaut, en présentant son travers à l'avant de la *Loire* qui essuya une bordée en longueur et revint prendre son poste.

« Bientôt le *Hoche*, en butte aux coups de quatre adversaires, auxquels vint se joindre encore le vaisseau le *Foudroyant*, de 80, portant le pavillon de Warew, ne put conserver plus longtemps l'espoir de se sauver : sa mâture chancelait, ses vergues étaient ruinées ; à la place de ses voiles on n'apercevait plus que quelques lambeaux pantelants, ses ponts étaient encombrés de morts, de mourants et de blessés ; l'eau le gagnait rapidement par les trous dont il était criblé ; ce fut en cet état désespéré qu'il amena son pavillon. Avec Bompard et Hardey furent faits prisonniers, sur le *Hoche*, Théobald Wolfe-Tosse, un des chefs de l'insurrection irlandaise qui, conduit à Dublin pour y être jugé, déploya un grand caractère et prévint l'échafaud en se donnant lui-même la mort ».

Saint-Cricq resta prisonnier environ trois mois sur les pontons anglais ; de retour à Brest, il reçut, le 8 fructidor an VII, du ministre de la marine, l'ordre de servir en qualité d'aide-de-camp du général espagnol don Joseph de Mazarredo, son oncle, commandant de la flotte espagnole. Le 1er octobre 1800 il était désigné, en qualité d'enseigne de vaisseau, pour faire partie de l'équipage du *Naturaliste*.

Les corvettes le *Géographe* et le *Naturaliste* avaient été choisies par la République française pour faire un essai de colonisation en Australie. L'expédition avait été mise sous les ordres du capitaine de vaisseau Nicolas Baudin ; le second vaisseau était commandé par le capitaine de frégate Emmanuel Hamelin. Jacques Saint-Cricq avait pour collègue, à bord du même navire, l'enseigne Louis Desaulses de Freycinet, qui a laissé une savante relation de cette belle expédition. (1)

« Parties du Havre le 19 octobre 1800, les deux corvettes arrivèrent le 15 mars 1801 à l'île de France, et le 27 mai à la terre de Lenwin, point où commencèrent les opérations hydrographiques, poursuivies successivement dans l'île Rottnets, la rivière des Cygnes, la baie des Chiens-Marins, la pointe des Hauts-Fonds, l'île de Timor, la partie la plus australe de la terre de Diemen, et le détroit de Bass, où tous les ports et mouillages furent visités par le *Naturaliste*. Enfin, le 25 avril 1802, ce bâtiment se dirigeait sur

(1) Communay, *Revue de Gascogne. — Voyage de découverte aux Terres Australes, exécuté par ordre de S. M. l'empereur et roi sur les corvettes le* Géographe, *le* Naturaliste *et la goëlette la* Casuarina, *pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, etc., partie historique* rédigée en partie par F. Pérou, et continuée, par Louis de Freycinet, Paris, 1807-1815, 2 vol. in-4°, atlas petit in-f°, par Lesueur et Petit.

Avec Henri Desaulses de Freycinet, frère aîné de l'enseigne Louis, montèrent sur le *Géographe* : l'astronome *Bissy*, le botaniste *Leschenault de la Tour*, les zoologistes René Mauge, François Péviro, Stanislas Levillain, le minéralogiste Louis Depuch et les peintres et dessinateurs Charles-Alexandre Lesueur, Nicolas-Martin Petit et Louis Lebrun. A bord du *Naturaliste* prirent place : l'astronome Bernier, l'ingénieur géographe Pierre Faure, les botanistes et géologistes Michaux, Jacques Delisse, Bory de Saint-Vincent, Ducourt et le minéralogiste Charles Bailly.

Dans leur relation, F. Pérou et L. de Freycinet font souvent mention du concours aussi actif qu'intelligent que leur prêta Jacques Saint-Cricq ; ils indiquent encore diverses opérations menées à bonne fin par cet officier.

Port-Jackson, lieu de ravitaillement convenu à l'avance par les deux corvettes.

« Après un séjour de cinq mois au Port-Jackson, séjour nécessité par le scorbut dont étaient atteints les équipages et par les rigueurs de l'hiver austral, le *Naturaliste* rentrait seul en France avec les collections d'histoire naturelle, les cartes, les mémoires, et un nombre considérable de plantes vivantes et de graines de toute espèce. Quelques animaux particuliers de la Nouvelle-Hollande furent également embarqués ».

Pendant ce voyage, Jacques Saint-Cricq avait été promu au grade de lieutenant de vaisseau. Après quelques semaines consacrées à un repos bien mérité, il fut appelé au camp de Boulogne pour servir, à bord de la flottille, dans l'état-major de l'amiral Bruix. M. Saint-Cricq commanda à son tour, du 23 novembre 1803 au 27 août 1805, les chaloupes-canonnières n$^{os}$ 241, 143 et 274, et encore la prame la *Ville de Pau*.

« Après la levée du camp, il reçut ordre, le 3 septembre 1805, de gagner Anvers pour y prendre le commandement de la corvette le *Voltigeur* et se rendre, avec le brick le *Phaëton*, dans la mer des Antilles. Au retour de cette mission, une tempête sépare les deux navires et jette le *Voltigeur* au milieu d'une division anglaise. Grâce à la supériorité de sa marche, M. Saint-Cricq parvint à éviter le gros des ennemis ; rejoint cependant par la frégate la *Pique*, il soutient contre elle un combat de trois heures et la force à s'éloigner. Mais, dégréé, incapable de tenir la mer, il songe alors à revenir sur ses pas et à regagner les Antilles. Pendant sa route, le *Voltigeur* est de nouveau aperçu par trois navires anglais, qui aussitôt le joignent, l'abordent et s'en rendent maîtres ».

Jacques Saint-Cricq, blessé à la tête et au bras, fut pour la troisième fois conduit en Angleterre où il ne parvint à être échangé qu'après de longs mois. De retour en France, il fut chargé de diriger l'armement du vaisseau le *Robuste* et, le 12 juillet 1808, nommé capitaine et appelé au commandement de la corvette le *Milan,* il soutint à bord de ce navire un combat qui le couvrit de gloire et qui lui valut d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Du *Milan,* il passa au commandement de la *Clorinde*, et nous avons déjà vu, dans les chapitres précédents, le résultat des campagnes qu'il fit à bord de cette frégate.

Voici quelle fut la sentence dont il fut frappé par le Conseil de guerre appelé à juger sa conduite dans les événements de Madagascar :

« Jugement rendu par le Conseil de guerre formé par MM. François-Etienne Rosily, vice-amiral, comte de l'Empire, commandant de la Légion d'honneur, directeur général du dépôt de la marine, président ; Honoré Ganteaume, comte de l'Empire, vice-amiral, inspecteur général des côtes de l'Océan, conseiller d'Etat et grand aigle de la Légion d'honneur ; Edouard Thomas Burgnès-Missiessy, vice-amiral, comte de l'Empire, etc.....

« Le dit Conseil, convoqué et assemblé pour juger M. le capitaine de vaisseau Jacques Saint-Cricq, ci-devant commandant la frégate de S. M. la *Clorinde*, prévenu :

« 1° De n'avoir pas pris toute la part qu'il devait au combat du 20 mai 1811, et notamment de n'en avoir pris aucune à l'action dans laquelle a succombé la frégate la *Renommée*, montée par le commandant de la division dont il faisait partie ;

« 2° De s'être séparé du dit commandant presque à l'instant même de cette action, lorsqu'il devait le conser-

ver de très près et ne se permettre aucune manœuvre qui pût l'en éloigner ;

« 3° De n'avoir pas, quoique la *Clorinde* fût très en état de le faire, attaqué l'ennemi lorsqu'il s'en est trouvé à petite portée, peu après cette opération et presque au moment où celui-ci cessait son feu contre la *Renommée,* tandis qu'il aurait pu résulter de cette attaque que l'ennemi abandonnerait la poursuite de la *Renommée*, si elle n'était pas réduite, ou, dans le cas contraire, qu'il ne pourrait en prendre possession ;

« 4° Enfin, d'avoir volontairement manqué la mission de se rendre à l'île de Java, ainsi que le prescrivaient ses instructions en date du 22 décembre 1810, dans le cas où il ne pourrait entrer à l'île de France ;

« Et MM. le capitaine de frégate Ponée et le lieutenant de vaisseau Defredot-Duplanty, prévenu, le premier, de la reddition à l'ennemi de la *Nerëïde*, et l'autre, de celle de la *Renommée*, qu'ils se sont trouvés commander après la mort des capitaines titulaires ;

« Et advenant le 18 mars 1812 :

« En ce qui concerne l'accusé François Ponée, le Conseil l'acquitte honorablement et ordonne que son épée lui sera rendue par M. le Président ;

« Relativement à l'accusé Defredot-Duplanty, le Conseil le décharge de l'accusation intentée contre lui et ordonne que son épée lui sera rendue par le Président ;

« En ce qui concerne l'accusé Jacques Saint-Cricq, le Conseil déclare, à la majorité de six voix contre deux, sans avoir égard aux conclusions de M. le vice-amiral rapporteur,

« Qu'il est coupable de désobéissance aux ordres de son commandant, mais non en présence de l'ennemi, et le

condamne à être cassé et déclaré indigne de servir tant pour ce fait que pour n'avoir pris aucune part au second engagement dans lequel a succombé la *Renommée*, et d'avoir abandonné cette frégate par fausse manœuvre, irrésolution et défaut de jugement, et ce en conformité de l'article 19 de la loi du 22 août 1790 ;

« Le condamne en outre, à l'unanimité, à la détention pendant trois ans, dans le lieu qui sera indiqué par le gouvernement ;

« Ordonne que le présent jugement sera imprimé au nombre de 200 exemplaires, pour être publié et affiché partout où besoin sera ;

« Condamne en outre l'accusé aux frais de la procédure ». (1).

Au retour des Bourbons, Jacques Saint-Cricq obtint de faire ouvrir une nouvelle procédure qui lui fut favorable. Le vendredi 29 avril 1814, le *Moniteur Universel* publiait une ordonnance royale qui le réintégrait dans son grade. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 18 août 1814 et, quittant le service de la marine, Jacques Saint-Cricq passait, le 24 janvier 1816, dans l'armée de terre en qualité de colonel de la 19e légion de gendarmerie. Le 19 mars 1819, il mourut à Paris, à peine âgé de 38 ans.

---

(1) *Moniteur Universel*, 20 mars 1812.

## Chapitre XXXIV

# UNE ACTION D'ÉCLAT

L'équipage de la *Bonne Citoyenne*. — Les citoyens Sélis et Thierry. — Evasion — Les fugitifs sont repris par les gardes-côtes. — En route pour Botany-Bay. — A bord du *Lady Shore*. — Audacieux projet. — Attaque de l'équipage. — Les Français se rendent maîtres du navire. — *Vive la République*. — Précautions. — Arrivée à Montévidéo. — De tristes alliés. — Talleyrand-Périgord.

Nous avons vu que la corvette la *Bonne Citoyenne*, que Jacques Saint-Cricq montait en 1797, fut prise par les Anglais après un sanglant combat, et l'équipage conduit en Angleterre. Pendant que celui-ci fut consigné dans ce port, les citoyens Sélis et Thierry, ainsi que les autres officiers, furent envoyés à Petersfield, où, pendant sept mois, ils furent traités avec la plus grande rigueur.

Résolus de sortir de cette cruelle position, et ne consultant que leur désir de revoir la France, ils allèrent, pendant la nuit, sur les côtes de Portsmouth pour y enlever une barque quelconque, qui pût les porter sur le sol de la République ; mais ils furent arrêtés par les gardes-côtes et conduits comme déserteurs dans les prisons de Portsmouth. Bientôt on les enleva de ces prisons avec six autres Français, parmi lesquels se trouvaient, paraît-il, deux corsaires bayonnais, et on les transporta, sans aucune forme de jugement, au dépôt des prisonniers destinés pour Botany-Bay.

Ils restèrent là trois semaines pendant lesquelles la perspective du sort qui les attendait leur fit tenter tous les moyens de s'y soustraire ; ils s'échappèrent une seconde fois avec leurs six nouveaux camarades de captivité, et allèrent sur les côtes de Douvres, toujours dans l'intention de gagner les rivages de la France ; mais une seconde fois

ils furent saisis par les soldats gardes-côtes qui les conduisirent sur un vieux bâtiment, lieu de rassemblement des prisonniers destinés à Botany-Bay, et où, pendant huit mois, ils essuyèrent, avec les rigueurs de la saison, une disette affreuse et les traitements les plus odieux.

Enfin, le 8 germinal an V, ils furent embarqués sur un vaisseau de la Compagnie des Indes. Ce bâtiment, nommé *Lady Shore*, de 500 tonneaux, et portant 22 canons, était chargé de 119 prisonniers pour Botany-Bay. Il était monté de 26 hommes d'équipage et de 58 soldats bien armés. Les Français n'avaient d'autres moyens de recouvrer la liberté qu'en s'emparant du navire. Ils en conçurent aussitôt le dessein ; mais réduits au nombre de huit, sans armes, sans espoir de secours, tout semblait devoir le faire avorter. Cependant, ils se confièrent à trois Allemands et un Espagnol, destinés comme eux à être transportés à Botany-Bay. Leurs forces ainsi augmentées, ils tinrent conseil, formèrent leur plan d'attaque, convinrent du moment, distribuèrent à chacun sa fonction, et promirent tous d'être fidèles à leur serment ou de mourir à leur poste.

Le moment de cette audacieuse entreprise fut fixé à deux heures du matin ; ils se rendent furtivement et un par un dans le panneau de la force armée, saisissent les armes amarrées aux lits des soldats, attendent en silence le signal convenu, qui était le cri de : *Vive la République !* A ce cri, tous s'élancent avec la rapidité de l'éclair : un sur le panneau où couchaient les femmes ; deux sur les côtés du panneau des soldats, avec ordre de tuer quiconque se présenterait pour sortir ; deux autres, aux côtés des passavants, pour faire feu sur tous soldats ou matelots qui se trouveraient sur le pont et qui refuseraient de se rendre ; deux, chargés de la même consigne, se portent au

panneau de derrière où couchaient les officiers ; deux se rendent chez le capitaine, et le somment, au nom de la République, de rendre son bâtiment et de se rendre lui-même ; deux tiennent en arrêt l'officier de quart avec deux autres officiers de service, et les forcent à garder le plus profond silence ; enfin, le douzième force une caisse de munitions, en distribue à tous les postes, et veille à ce que ses frères d'armes ne soient pas pris entre deux feux.

L'officier de quart, les voyant armés et courant à la fois sur tous les points du bâtiment, saisit ses pistolets et blessa mortellement l'un des assaillants, mais lui-même fut tué sur-le-champ. Le capitaine, ne voyant que deux hommes armés devant lui, voulut faire résistance ; à l'instant, il reçut trois coups de baïonnette et cria, en tombant du pont dans l'entrepont : *Rendez le bâtiment aux Français.* Effrayé des menaces qui lui sont faites, le commandant de la troupe de passage répète aussi : *Rendez le bâtiment aux Français.*

Cependant les soldats prennent leurs armes et veulent s'élancer hors de leur panneau ; mais un Français s'empara d'une barrique de salaisons et la lança dans le panneau sur le pied d'un caporal qui jeta un si grand cri, que tous les soldats effrayés, et ignorant le nombre des insurgés qui combattaient sur le pont, s'écrièrent qu'ils se rendaient prisonniers.

Maîtres alors de toutes les portes et assurés du bâtiment, les Français s'écrièrent à leur tour : *Vive la République !* Mais, dans la crainte d'une contre-révolution (ce sont leurs expressions), ils fermèrent tous les panneaux, braquèrent à chaque porte un canon chargé de verre de bouteilles, désarmèrent ensuite officiers, soldats, matelots, nommè-

rent le citoyen Sélis, capitaine, et le citoyen Thierry, lieutenant de la prise.

Cet événement extraordinaire eut lieu le 14 thermidor an V, au 19° degré de latitude méridionale et au 36° de latitude Ouest.

Le bâtiment *Lady Shore*, devenu français, ses nouveaux maîtres rendirent à l'instant des lois dont voici les articles les plus remarquables :

« Tout homme de la force armée qui entretiendra des liaisons dangereuses avec les prisonniers, qui sera convaincu de complot contre la sûreté du navire, sera pendu.

« Tout homme qui parlerait de se rendre, en cas de rencontre d'un bâtiment, sera puni de mort.

« Tout défenseur de la prise qui se prendra de boisson pendant son service sera déclaré incapable de servir et responsable de son cas.

« Tout prisonnier à qui il sera trouvé des armes sera puni de mort.

« Tout prisonnier qui tiendra des propos contre la République et ses alliés sera puni de 500 coups de corde.

« Tout prisonnier qui sera convaincu de tenir des propos incendiaires ou de tenter une révolte sera puni de mort ».

Ces lois, signées par Sélis, capitaine ; Thierry, lieutenant, et Maillot, secrétaire, furent traduites en langue britannique, lues, publiées et affichées pour que personne ne pût les ignorer ; et les chefs des prisonniers furent contraints de signer le certificat de prise dans la forme et teneur établies par les lois de la guerre.

Mais les vainqueurs craignaient, avec raison, qu'un aussi grand nombre de prisonniers devînt trop difficile à contenir avec si peu de moyens : ils saisirent donc l'occasion

d'en débarquer 29, presque tous les chefs ou soldats, sur les côtes du Brésil ; ils leur donnèrent, tant en vivres qu'en instruments de marine, tout ce qui leur était nécessaire pour se nourrir et se diriger. Mais ils exigèrent d'eux, par écrit, le serment de ne point servir pendant un an contre la République et ses alliés.

Telle fut la conduite de ces marins, si fiers dans leur misère et leur captivité, hardis et prudents dans leurs combinaisons, terribles dans l'attaque, mais humains et généreux dans leur victoire.

Comme ils n'étaient pas en assez grand nombre pour faire la manœuvre du bâtiment, ils proposèrent aux matelots de continuer leur service avec promesse de récompense. Ceux-ci acceptèrent, et le bâtiment fit voile pour Montévidéo, à l'embouchure du fleuve de la Plata.

En arrivant, le 14 fructidor an V, dans la baie de Montévidéo, les Français, croyant entrer dans un port d'un allié de la République, hissèrent le pavillon tricolore, saluèrent le commandant de onze coups de canon et la place d'une salve de quinze.

Mais, le même jour, les Espagnols, par ordre du commandant de la place, vinrent à bord, enlevèrent tous les prisonniers ; les trois Allemands qui avaient aidé les Français à se rendre maîtres du bâtiment furent conduits dans les prisons criminelles. On défendit aux Français de décharger le bâtiment sous le pavillon de la République et d'avoir la moindre communication avec eux. Ceux-ci protestèrent courageusement contre cet acte arbitraire exercé par le commandant espagnol envers des citoyens d'une République alliée de Sa Majesté Catholique.

Ne pouvant obtenir la justice qu'ils réclamaient, parce que le commandant leur objectait que le pavillon hissé

sur ce bâtiment n'était point celui de la République, les Français écrivirent au vice-roi de la province ; ils n'avaient point encore reçu de réponse, lorsqu'ils trouvèrent, à l'insu du gouverneur de Montévidéo, les moyens de faire parvenir à l'ambassadeur de France à Madrid toutes les pièces qui constataient la justice de leur réclamation. L'ambassadeur de la République s'en plaignit au prince de la Paix, qui s'empressa de donner des ordres pour mettre en liberté les sept républicains.

« Je propose au Directoire exécutif, dit M. de Talleyrand, de m'autoriser à charger l'ambassadeur de la République à Madrid de faire auprès du gouvernement espagnol toutes les démarches nécessaires pour que les républicains français, à bord du *Lady-Shore*, soient mis en possession de ce bâtiment et de sa cargaison ; pour que les Allemands et l'Espagnol qui les ont si bien secondés soient traités à l'instar des Français ; que les prisonniers appartiennent à la République et ne puissent être échangés que par elle et suivant le mode ordinaire des échanges. Enfin, pour que les sept Français puissent, sans obstacle, rentrer dans leur patrie, dont ils se sont montrés dignes par leur valeureuse conduite ».

## Chapitre XXXV

# LA CORVETTE ANGLAISE LA « LILLY »

ET LE

# CORSAIRE FRANÇAIS LA « DAME-AMBERT »

Un corsaire de Bayonne à la Guadeloupe. — La *Dame-Ambert*. — Le capitaine Lamarque. — En vue de l'ennemi. — Prise de la corvette la *Lilly*. — Un bateau bermudien. — Dans la rade de Saintes. — Attaque de nuit. — Le capitaine Lapointe. — Pertes des Anglais.

Nous savons déjà que beaucoup de capitaines basques ou bayonnais ne se contentaient pas de monter les corsaires armés dans leur pays, mais encore que quelques-uns s'illustrèrent sur des navires appartenant à d'autres ports. Il en est de même du capitaine Lamarque qui, natif de Bayonne, était allé chercher fortune à la Guadeloupe où il s'illustra par des courses extraordinaires, avec un navire nommé la *Dame-Ambert*. Ce navire, armé par M. Mallespine, armateur à la Basse-Terre, et ne portant que des canons de six et 75 hommes d'équipage, enleva, après un sanglant combat, une corvette anglaise de 16 canons de 12 et montée par 105 hommes.

Le capitaine Lamarque avait déjà servi sur les vaisseaux de l'État, depuis le commencement de la guerre, en qualité d'enseigne, mais n'ayant point été compris dans les dernières organisations de la marine, il s'était décidé à naviguer sur des corsaires, et son nom était devenu l'effroi des mers des Antilles. Quelque temps avant le glorieux combat que nous allons raconter, il chassa une corvette anglaise qui prit la fuite et, par cette manœuvre, il parvint à dégager le bateau de l'Etat, la *Providence,* qui revenait chargé de Deshayes.

Le 15 juillet 1804, à 2 heures du matin, ayant en vue le cap Romain, la vigie de la *Dame-Ambert* aperçut sous le vent un navire à trois mâts : à 9 heures et demie, les couleurs furent arborées, et le combat commença. « Cependant, dit le capitaine Lamarque, voyant que la supériorité de son canon et surtout de son calibre nous écrasait, nous avons tenté par huit fois de l'aborder, et toujours sans effet ; à la neuvième fois, nous avons fait tirer un coup de canon de chasse, hissé nos bonnettes, et avons enfin couru le long de son bord. L'abordage eut lieu de suite ; son beaupré fut amarré sur notre couronnement, et notre équipage sauta à bord du dit navire. Après une résistance des plus opiniâtres, le courage de l'équipage du corsaire ayant surmonté tous les obstacles, força l'ennemi à prendre la fuite et à se précipiter dans la cale » (1).

Les Français eurent 5 hommes tués et 11 blessés, les Anglais eurent leur capitaine et six officiers tués, ainsi qu'une grande partie de l'équipage ; 15 ou 16 hommes furent très grièvement blessés.

Après deux heures et demie d'un combat très vif, on fut maître du navire ennemi qui se trouvait être une corvette de l'Etat, nommée la *Lilly*, armée de 16 canons de 12, montée par 105 hommes d'équipage et commandée par le lieutenant de vaisseau William Crampton.

Le corsaire français n'avait que du calibre de six et 75 hommes d'équipage, car on avait été obligé de mettre un certain nombre d'hommes à bord d'un gros négrier récemment capturé.

D'après les historiens anglais, la *Lilly* était un bateau bermudien, pris en 1795. Elle jaugeait 200 tonneaux, était

(1) Rapport du capitaine Lamarque.

armée de 14 caronades de 12 livres et de deux canons de 4, avec un équipage de 80 hommes. La *Dame-Ambert* avait été le paquebot *Marlborough,* récemment capturé. Elle fut ensuite réarmée à la Guadeloupe de 16 canons de 6 et montée par 140 hommes. On a vu qu'elle avait disposé d'une partie de son équipage.

La *Lilly* fut envoyée avec un équipage de prise de 20 hommes, par le capitaine Charles Lamarque, dans la rade de Saintes. La frégate anglaise la *Galatée* ayant appris qu'elle se disposait à y réparer ses avaries et se préparer à remettre à la mer, sous les ordres du capitaine Lapointe, à qui le commandement en avait été donné, résolut de l'y attaquer.

Le 12 août suivant, dans la nuit, cinq barges, montées de 120 hommes, entraient dans la rade des Saintes à 2 heures du matin et se dirigèrent sur la corvette la *Lilly*. Les mouvements de l'ennemi avaient été parfaitement observés : on le laissa arriver à portée de pistolet. Alors le capitaine Lapointe lui lâcha toute sa bordée, qui fit peu d'effet. Les barges anglaises, poursuivant leur but, se trouvèrent dans une minute à l'avant, à l'arrière et sur les flancs de la corvette, et leurs équipages essayèrent de monter à l'abordage. Les sages dispositions du commandant Madier, qui avait mis un détachement de 30 hommes de ligne à bord, le sang-froid et la bravoure du capitaine Lapointe, déjouèrent les projets audacieux de l'ennemi ; tout ce qui ne fut pas atteint par les feux de mousqueterie fut jeté à la mer à coups de sabres et de baïonnettes. Les barges anglaises cherchèrent en vain à battre en retraite, il ne restait plus sur leur bord que des tués ou blessés. Trois embarcations furent coulées, une quatrième prise et la cinquième, qui se trouvait un peu au large,

parvint à s'échapper avec la moitié de son monde hors de combat.

Les Anglais perdirent environ 70 hommes tués ou noyés. Le lieutenant qui commandait l'expédition, renversé dans la quatrième chaloupe d'un coup de feu et d'un coup de baïonnette, mourut peu après, et fut enterré aux Saintes. Le lieutenant d'artillerie Robert Hall eut le bras emporté.

Les Français ne perdirent que 4 hommes. Le lieutenant Mouret, commandant le détachement d'infanterie, fut blessé légèrement ; mais le capitaine Lapointe reçut deux coups de feu, l'un à l'épaule, l'autre à la poitrine, qui lui firent des blessures graves. Cependant il se rétablit rapidement.

La *Lilly* fut armée en corsaire et fit des prises nombreuses sous le nom de *Général Ernouf*, qui était celui du général gouverneur de a Guadeloupe.

Nous ne savons plus rien sur le capitaine Charles Lamarque, et son nom n'est plus prononcé dans l'histoire de la course.

---

## Chapitre XXXVI

# CROISIÈRE ET COMBATS

Les corsaires de la Révolution. — L'enseigne de vaisseau Martin Sarrouble. — Une capture en vue de Saint-Jean-de-Luz. — Le *Sans-Souci*. — Un tour de corsaire. — L'*Entreprise* et le capitaine Valence. — Une riche capture. — Corsaire à 80 ans. — L'un des plus grands vaisseaux armés en course. — Les chaloupes corsaires. — Petites courses et petits corsaires. — L'*Indépendant* et le capitaine Etchebaster. — Prise d'une corvette anglaise. — Le capitaine Darrigrand. — Une fructueuse croisière. — Un navire à la côte. — Le capitaine Dalbarade.

A peine si de temps à autre on trouve dans les écrits du temps quelques mentions fugitives sur les hauts faits de nos corsaires basques, bayonnais et gascons. Pour la plupart d'entr'eux, les rerseignements manquent, et ils sont bien rares ceux sur lesquels on peut obtenir des détails suffisants pour restituer leur vie. Cependant, il y a des actions qui méritent d'être citées, et nous allons ici faire une brève récapitulation de quelques-uns de ces hardis marins.

Ainsi, telle est la négligence des papiers publics qui enregistrent les prises, que le *Moniteur* publie la note suivante, relative à des captures faites par des corsaires de Bayonne, à la date du 25 mars 1793 :

« Il est entré dans le port de Bayonne deux prises, dont l'une, sous pavillon espagnol, était chargée de 550 quintaux de poudre à canon ; et l'autre, sous pavillon hollandais, était chargée de sucre, café et savon. Cette dernière est estimée 500,000 livres. Les capitaines corsaires du port de Bayonne sont convenus entr'eux de respecter les propriétés particulières des équipages qu'ils prendront » (1).

(1) *Officiel*.

Peu de jours après, la *Calcédonia*, de Blyth, capitaine William Naxon, montée de 12 hommes d'équipage, fut prise par l'enseigne de vaisseau Martial Sarrouble qui, avec quelques marins de Ciboure, montèrent sur une pinasse et furent enlever en pleine mer le navire anglais qu'ils firent entrer à Saint-Jean-de-Luz. A la même époque, les pinasses de Saint-Jean-de-Luz firent entrer à Bayonne trois navires espagnols qu'elles étaient allées capturer au large.

Dans la même année 1793, le *Socorro Montanez*, navire espagnol, fut pris par le corsaire de Bayonne l'*Ami des Planteurs*, capitaine Lissabe, monté par 90 hommes (1).

Le 29 juin 1793, on annonce que le *Sans-Souci*, de Bayonne, a pris en mer et envoyé à La Rochelle le brigantin du Havre, l'*Europe*, capitaine Lemonnier, chargé de bois de campêche et d'indigo. Ce brigantin, parti de la Nouvelle-Orléans le 17 mars, avait, paraît-il, pris le pavillon espagnol dans la crainte d'une rupture entre la France et l'Angleterre.

« Il paraît, dit le *Moniteur*, que le capitaine du *Sans-Souci* a traité tout à fait en ennemi l'équipage de sa prétendue prise ». Ce corsaire, jaugeant 110 tonneaux, et de quatorze canons de 4, avait été armé par la maison Basterrèche, de Bayonne, et était commandé par le capitaine Louis Auliacq (2).

En 1796, le corsaire la *Diligente*, de Bayonne, capitaine Lermet, conduisit au port de Courcouni, en Galice, un

(1) Registre de l'Inscription maritime.

(2) Registre de l'Inscription maritime. – 14 pierriers, 40 fusils, 60 paires de pistolets, 30 haches d'armes, 24 piques. L'équipage était composé de la manière suivante : 9 officiers, 9 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 3 officiers surnuméraires, 10 matelots, 17 novices, 15 mousses, 1 capitaine d'armes, 1 capitaine de volontaires, 4 étrangers, 11 supplémentaires.

navire portugais à trois mâts, armé et retournant de Liverpool à Lisbonne, avec une cargaison de draps.

Dans cette même année 1796, un tour de corsaire fut joué, par des marins de Saint-Jean-de-Luz, à l'équipage d'un navire de guerre anglais.

L'*Entreprise* était un petit chasse-marée de 30 tonneaux, portant deux canons et commandé par le capitaine Valence. Il avait été armé par Dufourg. Le 29 juin 1796, le corsaire naviguait le long de la côte d'Espagne, en vue de La Corogne, « lorsque, dit une lettre du consul de la République française dans cette ville, au mépris de la cédule du roi d'Espagne du 3 janvier dernier, portant que tout bâtiment de guerre s'abstiendra de sortir d'un port pour attaquer les embarcations qui se trouveraient à la vue, une des deux corvettes anglaises que je vous avais annoncé être mouillées ici, vint à la voile et donna chasse au corsaire ; celui-ci, trop inférieur en force et près d'être atteint par l'ennemi, se jeta à la côte où son équipage a eu le bonheur de se sauver ; les Anglais, après s'être approchés à la portée du pistolet du corsaire échoué, et lui avoir tiré plus de soixante coups de canon à boulets et à mitraille, dont partie a porté sur le hameau espagnol de Lema, les féroces Anglais, dis-je, expédièrent leur chaloupe avec quatorze hommes pour s'emparer de l'*Entreprise*. Là, les attendait le premier châtiment de leurs forfaits : quelques moments après l'entrée des 14 hommes dans le corsaire, une explosion occasionnée par une mèche placée avec artifice par les Français, fit sauter 10 à 12 hommes ; tous eurent les jambes et les bras emportés : c'est aujourd'hui à nos braves marins et à l'Espagne à achever notre vengeance commune. J'écris en conséquence au comman-

dant des armes pour demander satisfaction au nom de la République française » (1).

Presque dans le même mois, le corsaire le *Goujon,* de Saint-Jean-de-Luz, capitaine Cortala, conduisait au port de Vigo un bâtiment portugais à trois mâts, armé de 4 canons et 2 pierriers, qu'il enleva après une vive canonnade. Cette prise était chargée de 500 barriques de sel. Il prit aussi un navire anglais devant la barre de Corninha, en Portugal (2).

Le capitaine Dhiens, de Bayonne, commandant le corsaire l'*Heureux,* de Bordeaux, s'empara, à 40 lieues des côtes du Portugal, d'un navire de cette nation, nommé la *Pitié,* jaugeant 400 tonneaux, se rendant de Rio-de-Janeiro à Oporto, avec un chargement de 354 caisses de sucre, 1,080 sacs de riz, 300 cuirs tannés et 1,060 cuirs secs en poil. Cette prise entra heureusement dans le port de Muros. Peu de jours après le même corsaire prit un navire chargé de sardines, qu'il envoya à Rochefort.

Au mois d'avril 1797 nous pouvons mentionner une prise faite par le corsaire le *Vengeur,* de Saint-Jean-de-Luz, capitaine Hiriart. Le combat dura deux heures, et au bout de ce temps il se trouva que c'était le navire portugais le *Lièvre,* de 280 tonneaux et de 6 canons, venant de Rio-de-Janeiro, chargé de 826 caisses de sucre, 860 sacs de riz, 27 balles de coton, 36 sacs de café, 924 cuirs secs en poil, 1,000 cuirs tannés, 12,000 cornes de bœuf. La prise fut envoyée dans le port de Vigo et était d'autant plus appréciable que le corsaire était un des plus petits échantillons

(1) L'*Entreprise* avait un équipage composé de 7 officiers, 3 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 38 matelots, 2 novices, 2 mousses, 15 supplémentaires. (Registres de l'Inscription maritime).

(2) Le corsaire le *Goujon* était une simple chaloupe.

connus, car, armé par Recur, il ne jaugeait que 30 tonneaux, était armé de 4 pierriers et avait un équipage de 28 hommes (1).

La *Reprise*, de Saint-Jean-de-Luz, armée par Recur, paraît avoir fait mieux encore : n'ayant que 2 canons, 8 pierriers et 23 hommes, à la suite de trois tentatives pour parvenir à l'abordage, et d'un engagement qui dura cinq heures, elle prit le navire portugais la *Caroline*, de 400 tonneaux, armé de 6 canons de 12, 8 de 6, doublé en cuivre, et se rendant de Fernambouc à Porto, avec 6,000 quintaux de sucre, 242 ballots de coton, 2,135 cuirs de vache, 421 billes de bois pour meubles et 1,900 cornes de bœufs.

E. DUCÉRÉ.

*(A continuer).*

(1) 5 officiers, 2 officiers mariniers, 1 officier non marinier, 11 matelots, 3 novices, 2 mousses.

## SÉN-SÈBASTIA !

---

Sén-Sèbastia flouride, què-s ue bile élégante !
Perle dé las mey fines, dè bér toute cintade,
Ta mirail qu'as la mà, bérde è graméyante,
E tas campagnes frèsques, qu'ét hen toute parade !

Tas fumelles ardéntes, per debaigt las mantilles,
Hen lusi l'oueil ; é coun beigt parpailloü,
Qué passen arridentes, las perpères yéntilles,
Leüyères é cinglantes, chetz bergougne e drets poü !

Tas maysous soun casteigts ; sus dé laryes carrères,
Què s'alignen pounpouses, aüs balcous toutes bères,
Las youènes *señouritas,* guignen lous amourous !

Lou dimenye a la course, tout qué y lusens !
Lous matadors brillans, dap l'espade aü bèn,
D'adrésse é dè couratye, quèn soun glorious !

## SAINT-SÉBASTIEN !

---

Saint-Sébastien fleurie, tu es une ville élégante !
Perle des plus fines, et de verte ceinture,
Pour miroir c'est la mer, verte et écumante,
De tes campagnes fraîches, tu es toute parée !

Tes femmes ardentes, par dessous les mantilles,
Font luire l'œil ; et comme un beau papillon,
Elles passent riantes, les paupières gentilles,
Souples et légères, sans honte et sans peur !

Tes maisons semblables aux châteaux, sur de larges voies
S'alignent pompeusement. Aux balcons toutes belles,
Les jeunes *señoritas* épient les amoureux !

Le dimanche à la course, tout est luisant !
Les matadors brillants, avec l'épée au vent,
D'adresse et de courage, restent glorieux !

# PIÜ-PIÜ

Piü-Piü dits l'aüsérou, en ourbin la bouquéte,
La may sou bor dou nit, quou porte la pasture ;
E lou sé débaigt l'âle, qu'alole la troupéte,
Tout acquéro paduit, dé mousquils, dé mesture.

En han piü-piü toustém, l'aüseigt tout canérat,
Qué's esboulate, qué cerque à's éscapa.
Dé préne la boulade, l'ore n'a pas sounat,
Piü-piü drin mey ! la may qué ba tourna.

Més balleü lou ceü blu é lou sou tout lusén,
Hiquen la terre en heste, l'aüseigt en han piü-piü,
Qu'ésprabe dé boula, l'âle drin en pénen.

Qué par pous airs ! chets doü dou pay ou dé la may,
Qu'à prés la biade, en cantan soun piü-piü !
Ta's ana anida en cerquan sa coummay ! !

# PIÜ-PIÜ

Piü-piü dit l'oiselet, en ouvrant la bouchette,
La mère au bord du nid lui porte la pâture,
Et le soir dessous l'aile réchauffe la couvée.
Tout cela rassasié de moucherons et de méture.

Toujours faisant piü-piü, l'oiseau l'aile formée,
Prend de l'élan et cherche à s'échapper ;
Mais de prendre son vol, l'heure n'a pas sonné.
Piü-piü encore, la mère va revenir.

Mais bientôt, le ciel bleu, le soleil rayonnant,
Mettent la terre en fête, l'oiseau, faisant piü-piü,
Essaie de voler, l'aile un peu pendante encore.

Il part dans l'air, sans regret du père ou de la mère,
Il a pris son essor en chantant son piü-piü !
Pour aller s'accoupler en cherchant sa femelle ! !

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## MARS 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Températures du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 764 | +11 | +10 | +18.5 | + 8.2 | 82 | 18 | 1.7 | 4 | 4 | N.W. | 5 | 9 |
| 2 | 767 | +12.3 | +10.5 | +15.5 | + 7 | 76 | 11 | 4.5 | 12 | 2.5 | N.W. | 9 | 4 |
| 3 | 761 | + 8 | +10.5 | +17.5 | + 8.6 | 91 | 20 | 5.5 | 2 | 2 | N.W. | 9 | 9 |
| 4 | 767 | +10.2 | + 7 | +11.7 | + 3.7 | 69 | 18 | 2.3 | 2 | 18 | S.W. | 9 | 2 |
| 5 | 759 | + 5.2 | + 7 | +13.7 | + 3.7 | 97 | 19 | 5.3 | 0.4 | 20.5 | N.W. | 9 | 9 |
| 6 | 756 | + 7.5 | + 7 | + 9 | + 3.6 | 76 | 18 | 0.5 | 0.6 | 36 | N.W. | 9 | 9 |
| 7 | 761 | + 5.5 | + 7 | +11 | + 5 | 97 | 16 | 1 | 1 | 14 | N.W. | 8 | 5 |
| 8 | 766 | + 7.2 | + 7 | +11.8 | + 4.2 | 88 | 17 | 1.5 | 4 | 4.5 | S.E. | 5 | 6 |
| 9 | 766 | +12.5 | + 9 | +14.5 | + 6.8 | 76 | 18 | 1.6 | 6 | 2 | N. | 6 | 3 |
| 10 | 768 | +10.3 | + 9 | +14 | + 5 | 90 | 12 | 1.3 | 2 | 0 | S.W. | 5 | 9 |
| 11 | 768 | + 8.5 | + 8 | +13.2 | + 4.5 | 86 | 9 | 0.3 | 4 | 0.3 | S.E. | 8 | 0 |
| 12 | 764 | +11 | +10 | +20 | + 7.6 | 95 | 13 | 2.5 | 2 | 2.5 | W. | 6 | 9 |
| 13 | 756 | + 9.5 | + 8.5 | +13.8 | + 5 | 69 | 19 | 1.8 | 4 | 12 | N.W. | 9 | 9 |
| 14 | 755 | +14.5 | +10 | +14.5 | + 6.2 | 74 | 18 | 1.2 | 2 | 12 | S. | 6 | 2 |
| 15 | 750 | + 9.5 | + 9 | +18.5 | + 6 | 82 | 17 | 6 | 4 | 14 | S.E. | 7 | 3 |
| 16 | 756 | +13.5 | + 9 | +14 | + 4.5 | 62 | 15 | 2.3 | 6 | 0 | S.E. | 7 | 3 |
| 17 | 757 | +16.8 | +11 | +16.8 | + 9 | 63 | 6 | 7 | 6 | 0 | S.E. | 7 | 1 |
| 18 | 763 | +16.6 | +12.5 | +22 | + 8.8 | 91 | 3 | 5 | 6 | 0 | S. | 8 | 7 |
| 19 | 772 | +15.5 | +12.5 | +21.3 | +13.3 | 96 | 10 | 1 | 2 | 8 | S. | 9 | 9 |
| 20 | 771 | +14.2 | +12.5 | +18.7 | + 7.5 | 86 | 8 | 1.4 | 4 | 0 | S.E. | 7 | 0 |
| 21 | 769 | +12.6 | +11.5 | +21.6 | + 7.2 | 88 | 4 | 1 | 6 | 0 | S.E. | 4 | 1 |
| 22 | 766 | +13.5 | +13 | +18 | + 7.5 | 88 | 15 | 0.4 | 6 | 0 | S. | 4 | 1 |
| 23 | 763 | +14.5 | +14 | +28 | + 8.4 | 88 | 7 | 3.3 | 4 | 0 | S.E. | 4 | 3 |
| 24 | 766 | +18.5 | +14.5 | +25.5 | +11 | 80 | 6 | 3 | 6 | 0 | W. | 3 | 0 |
| 25 | 770 | +12.8 | +13 | +18 | +11.5 | 95 | 18 | 0.3 | 2 | 0 | S. | 6 | 9 |
| 26 | 769 | +13 | +14 | +20 | + 9.7 | 93 | 6 | 0.6 | 6 | 0 | S.E. | 4 | 0 |
| 27 | 767 | +14.5 | +13 | +27.2 | +11.7 | 84 | 15 | 3.2 | 4 | 0 | W. | 4 | 9 |
| 28 | 757 | +19.7 | +15 | +24.5 | +10.8 | 92 | 4 | 2.2 | 8 | 0 | W. | 6 | 0 |
| 29 | 756 | +14.7 | +12 | +24.6 | +10.8 | 100 | 16 | 2.5 | 8 | 0.2 | N.W. | 8 | 9 |
| 30 | 752 | +10.2 | + 7 | +16.6 | + 9.4 | 92 | 18 | 1 | 2 | 6 | W.N.W | 5 | 9 |
| 31 | 756 | +14.5 | +13 | +14.5 | + 9.5 | 72 | 20 | 2.6 | 4 | 4.6 | W. | 7 | 9 |

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## AVRIL 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Température du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 750 | +14 | +14 | +17 | +11 | 78 | 15 | 1 | 6 | 6 | N.W. | 8 | 4 |
| 2 | 755 | + 8.5 | +12 | +16 | + 7 | 94 | 17 | 3.8 | 3 | 2.5 | N.W. | 9 | 9 |
| 3 | 759 | +13.5 | +12.5 | +13 | + 5.3 | 84 | 15 | 3.3 | 4 | 4 | W. | 8 | 9 |
| 4 | 754 | +12 | +13.5 | +19.5 | +10.2 | 83 | 19 | 6 | 8 | 2 | N.W. | 9 | 9 |
| 5 | 763 | +13.6 | +14 | —15.2 | + 9.7 | 82 | 8 | 3 | 8 | 2 | N.W. | 8 | 3 |
| 6 | 760 | +13.6 | +13.5 | +16.5 | +11.3 | 88 | 18 | 2 | 2 | 6.5 | W. | 5 | 9 |
| 7 | 764 | +10.4 | +12.5 | +15.5 | + 7.6 | 85 | 14 | 1.7 | 4 | 4.5 | N.W. | 5 | 9 |
| 8 | 766 | + 9.5 | +12 | +13 | + 6 | 87 | 19 | 1 | 4 | 14 | N.W. | 9 | 9 |
| 9 | 767 | +11.5 | +12 | +12 | + 7 | 100 | 15 | 0 | 2 | 32 | N.W. | 9 | 9 |
| 10 | 768 | +13 | +13 | +14 | + 9.8 | 71 | 14 | 0.6 | 6 | 4.5 | N.W. | 6 | 9 |
| 11 | 767 | +10.5 | +13 | +14.5 | + 5.5 | 87 | 17 | 1.3 | 6 | 1 | S.E. | 5 | 3 |
| 12 | 757 | +12.5 | +12.5 | +14.5 | + 4.8 | 76 | 8 | 2 | 6 | 0 | S.E. | 3 | 5 |
| 13 | 754 | +12.4 | +12.5 | +18.5 | + 6.8 | 98 | 16 | 1.5 | 0.5 | 0 | W.N.W | 6 | 9 |
| 14 | 764 | +13.2 | +13 | +14 | + 8.2 | 86 | 19 | 1 | 10 | 1 | Calme | 7 | 0 |
| 15 | 772 | +10.5 | +12.5 | +17.5 | + 9 | 100 | 16 | 1.3 | 3 | 2 | N. | 6 | 9 |
| 16 | 774 | +11.2 | +12.5 | +14 | + 3.5 | 85 | 12 | 1.7 | 4 | 0 | Variable | 8 | 6 |
| 17 | 774 | +12 | +11.5 | +14 | + 4.5 | 88 | 9 | 1.8 | 4 | 0 | S.E. | 8 | 3 |
| 18 | 769 | +14.4 | +13 | +15 | + 5.3 | 88 | 8 | 1.5 | 4 | 0 | W.N.W | 8 | 3 |
| 19 | 765 | +12 | +13 | +17.2 | +10.2 | 88 | 10 | 1.4 | 4 | 0 | Calme | 6 | 5 |
| 20 | 760 | +14 | +14 | +16 | +10.2 | 95 | 13 | 1.3 | 2 | 4 | W.N.W | 5 | 9 |
| 21 | 759 | +13.5 | +13 | +16 | + 7.5 | 88 | 14 | 0.5 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 7 |
| 22 | 754 | +14.5 | +14 | +21.6 | +12.8 | 100 | 4 | 2 | 2 | 0 | S.E. | 3 | 5 |
| 23 | 749 | +16 | +15.5 | +24 | +12.2 | 89 | 5 | 1.7 | 4 | 0 | Variable | 5 | 2 |
| 24 | 747 | +14.2 | +15 | +22.3 | +13.2 | 98 | 9 | 1.5 | 2 | 0 | N.W. | 4 | 9 |
| 25 | 753 | +14.5 | +15 | +16 | +12.7 | 98 | 11 | 0 | 2 | 1 | Variable | 3 | 4 |
| 26 | 753 | +18.4 | +15 | +21 | +13.2 | 68 | 10 | 3 | 2 | 0.3 | S. | 4 | 2 |
| 27 | 757 | +17.3 | +16 | +23.5 | +11.2 | 100 | 4 | 6.7 | 6 | 0 | S.E. | 3 | 1 |
| 28 | 762 | +17 | +15.5 | +23 | +10.5 | 88 | 6 | 2.5 | 6 | 0 | Variable | 5 | 3 |
| 29 | 765 | +15.5 | +15 | +22.2 | +10.3 | 93 | 9 | 2 | 4 | 0.3 | Id. | 4 | 4 |
| 30 | 762 | +19.5 | +16 | +21.7 | +13 | 98 | 10 | 1.8 | 4 | 0.4 | Variable | 3 | 4 |

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## MAI 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 761 | + 13.6 | + 15 | + 19.4 | + 13.2 | 95 | 16 | 1 | 2 | 0 | E. | 3 | 9 |
| 2 | 759 | + 14.8 | + 15 | + 14.3 | + 11.7 | 95 | 14 | 0.4 | 2 | 2 | S.E. | 3 | 9 |
| 3 | 760 | + 12.3 | + 14 | + 16 | + 12.3 | 95 | 12 | 2.5 | 0.4 | 0.3 | N.W. | 4 | 9 |
| 4 | 767 | + 14.2 | + 15 | + 14.7 | + 10.5 | 75 | 18 | 1 | 4 | 2 | N. | 7 | 6 |
| 5 | 769 | + 14.4 | + 14 | + 15.5 | + 5 | 75 | 12 | 2.5 | 4 | 0 | S.E. | 5 | 5 |
| 6 | 768 | + 13 | + 14 | + 15.5 | + 9 | 75 | 10 | 2 | 2 | 0 | W. | 8 | 9 |
| 7 | 770 | + 12 | + 14 | + 15.2 | + 7 | 82 | 11 | 1.4 | 6 | 2 | S.E. | 6 | 6 |
| 8 | 771 | + 13.3 | + 13 | + 15 | + 8.2 | 82 | 15 | 2 | 2 | 2 | N.W. | 4 | 9 |
| 9 | 769 | + 14.4 | + 15 | + 14.5 | + 11.5 | 95 | 16 | 0 | 2 | 10 | N.N.W. | 3 | 9 |
| 10 | 767 | + 14.2 | + 15 | + 18 | + 11.5 | 95 | 12 | 1 | 2 | 2 | S.E. | 2 | 9 |
| 11 | 760 | + 14.5 | + 15 | + 16 | + 8.4 | 93 | 16 | 0.5 | 4 | 0 | N.W. | 4 | 4 |
| 12 | 761 | + 13.7 | + 14 | + 17.8 | + 9.5 | 76 | 8 | 1.8 | 4 | 0 | E. | 3 | 1 |
| 13 | 766 | + 11.2 | + 13 | + 15 | + 4.8 | 75 | 7 | 3.2 | 4 | 0 | E. | 3 | 1 |
| 14 | 768 | + 12.8 | + 12 | + 14.5 | + 4 | 72 | 8 | 3 | 10 | 0 | E. | 3 | 0 |
| 15 | 768 | + 12.7 | + 13 | + 18.2 | + 5.4 | 72 | 8 | 4.2 | 2 | 0 | E. | 2 | 0 |
| 16 | 764 | + 13.3 | + 13 | + 19 | + 4 3 | 66 | 5 | 4.6 | 2 | 0 | E. | 2 | 0 |
| 17 | 760 | + 16 | + 15 | + 17.2 | + 11.8 | 79 | 12 | 2 | 4 | 0 | N.W. | 3 | 0 |
| 18 | 760 | + 15.2 | + 15 | + 17 | + 11.2 | 89 | 15 | 0.5 | 6 | 1 | S.E. | 1 | 5 |
| 19 | 761 | + 16.5 | + 15 | + 19.8 | + 7.2 | 89 | 13 | 1.4 | 4 | 0 | S.E. | 1 | 0 |
| 20 | 759 | + 18.4 | + 16 | + 23.5 | + 10.4 | 90 | 8 | 2 | 4 | 0 | Variable | 1 | 0 |
| 21 | 755 | + 17.5 | + 17 | + 20.4 | + 14 | 94 | 12 | 1 | 2 | 0 | Id. | 1 | 5 |
| 22 | 752 | + 15.8 | + 16.5 | + 20.5 | + 14.2 | 100 | 19 | 0.3 | 4 | 2 | W.N.W | 2 | 9 |
| 23 | 751 | + 17.5 | + 15.5 | + 19 | + 14 | 89 | 18 | 1 | 6 | 0 | W. | 3 | 9 |
| 24 | 753 | + 15.5 | + 16.5 | + 20.3 | + 13.8 | 95 | 17 | 1 | 2 | 2 | W. | 3 | 9 |
| 25 | 759 | + 16 | + 17 | + 17.2 | + 10 | 89 | 18 | 0.8 | 4 | 0 | W. | 4 | 6 |
| 26 | 756 | + 15.5 | + 16 | + 19 | + 9 | 89 | 13 | 2.5 | 0.8 | 0 | Variable | 4 | 9 |
| 27 | 754 | + 12 | + 15 | + 20.6 | + 10.5 | 95 | 20 | 2 | 2 | 18 | N.W. | 5 | 9 |
| 28 | 757 | + 15.6 | + 16 | + 20 | + 11.2 | 83 | 18 | 2.6 | 2 | 2 | W. | 6 | 9 |
| 29 | 760 | + 22 | + 17 | + 23 | + 12 | 69 | 6 | 3 | 2 | 0 | S.E. | 6 | 0 |
| 30 | 760 | + 24 | + 18.5 | + 27.5 | + 15.3 | 63 | 4 | 5 | 2 | 0 | S.E. | 5 | 0 |
| 31 | 763 | + 17 | + 18 | + 27.5 | + 13 | 86 | 12 | 2.8 | 6 | 4 | S.E. | 6 | 6 |

*Le Sociétaire chargé de la direction du service météorologique,*

**E. RAGON.**

# OBSERVATIONS

*Le degré très élevé de nébulosité est dû à ce que cette observation est inscrite à 9 heures du matin. La même raison existe pour l'actinométrie ou intensité des rayons solaires, qu'il faudrait observer à midi, heure où le ciel est généralement découvert.*

*Ces deux observations ne doivent donc être consultées ici : la première donnant le chiffre maximum de nébulosité ; la seconde donnant le chiffre minimum d'intensité des rayons solaires.*

DC
801
.B36
Sar
1877
no. 3

# LES CORSAIRES BASQUES ET BAYONNAIS

SOUS

# LA RÉPUBLIQUE ET L'EMPIRE

## CHAPITRE XXXVI

(SUITE)

Ce riche bâtiment fut conduit à Vigo, le capitaine du corsaire était le brave Laxague, vieillard de 80 ans, qui s'était offert en remplacement de son fils, retenu à terre pour cause de maladie (1).

L'*Hyène* est un des plus grands corsaires, comme la *Reprise* et le *Vengeur* sont des plus petits. Il appartenait au port de Bordeaux, mais il fut armé à Bayonne par Balguerie et eut pour capitaine un des plus braves marins de notre ville, Michel Larréguy. Durant sa première croisière, il s'empara du navire anglais la *Britannia,* dont la vente produisit 37,430 fr., de l'américain la *Concepcion* (2),

(1) La *Reprise* jaugeait 45 tonneaux et était montée par 6 officiers, 4 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 7 matelots, 3 mousses, 1 supplémentaire. Peu de temps après ce corsaire est signalé comme étant perdu en mer. Le ministre de la marine écrivit une lettre de félicitations au capitaine Laxague de la part du Directoire.

(2) La *Nuestra Señora de la Concepcion* avait une cargaison composée de 2,308 arrobes de sucre, 200 balles de coton et 800 cuirs secs.

157,828 fr., la *Providencia Diligencia,* 844,328 fr., la *Flor de Funxal,* 725,533 fr., la *Santa Rosa,* 472,446 fr., la *Carlota,* 575,100 fr., ces derniers portugais. La liquidation de ces prises fut faite en l'an VI de la République.

La *Hyène* jaugeait 400 tonneaux, était armée de 22 canons et montée par 217 hommes. En 1798, ce corsaire passa à l'armateur Labrouche, de Saint-Jean-de-Luz et, sous le commandement du capitaine Mathieu Berabe, fut pris par les Anglais (1).

Presque en même temps le corsaire l'*Impromptu,* de Bayonne, capitaine Haguet, faisait entrer à Saint-Jean-de-Luz une prise portant pavillon américain et chargée de morue, cacao et tabac. Le corsaire était un brick de 90 tonneaux et 6 canons, armé par Laporte et monté par 48 hommes. Il eut ensuite pour capitaine Étienne Lacave.

En 1799, il y eut un autre corsaire du même nom, de 100 tonneaux, armé par Marqfoy, de Bayonne, et ayant pour capitaine Lannelongue, portant 10 canons, 2 obusiers et 57 hommes; il fut cette même année pris par les Anglais.

Saint-Jean-de-Luz paraît avoir la spécialité des chaloupes corsaires, qui se mettent quelquefois plusieurs pour capturer un grand navire; c'est le fait du *Hasard,* du *Léger,* de la *Gageure* et de la *Réussite,* qui conduisirent à Santander un navire américain nommé le *Poggy,* riche prise de 250 tonneaux, chargée de cacao, cire et horlogerie.

Nous avons déjà eu occasion de parler, dans un des chapitres précédents, du corsaire le *Décidé* et du brave

(1) Son équipage se composait de 16 officiers, 10 officiers mariniers, 21 officiers non mariniers, 8 canonniers, 5 pilotins, 37 timoniers et gabiers, 49 matelots, 43 novices, 21 mousses, 17 fusiliers.

capitaine Beeck. Ce navire, de 180 tonneaux et 16 canons, avait été construit à Bordeaux et vendu à Basterrèche, de Bayonne. Le 25 prairial 1797 il conduisit à Santander le bâtiment le *Comte de Mansfield,* qu'il venait de prendre.

Il était quatre heures du soir quand ce corsaire, qui ne portait que du canon de 4, osa attaquer bord à bord le bâtiment anglais, jaugeant 1,100 tonneaux et armé de canons de 12 et de 9 ; la nuit seule suspendit le combat, qui recommença à la pointe du jour, et dura jusqu'à 9 heures, toujours à portée de pistolet. L'ennemi s'était défendu avec courage, avait tué quatre hommes au corsaire et lui en avait blessé plusieurs, lorsqu'il fut enfin obligé d'amener son pavillon (1).

Presque en même temps, le corsaire le *Diligent*, de Bayonne, capitaine Doussinague, envoya à St-Jean-de-Luz le brick la *Dorine*, de Hambourg, chargé de balloterie.

La maison Basterrèche, qui arma pendant les guerres de la République et de l'Empire un si grand nombre de corsaires, eut successivement deux navires qui, tous deux,

(1) Le 2 vendémiaire an VII, le corsaire l'*Impatient*, capitaine Bailly, entra au Passage avec une prise chargée de 119 barriques, 15 petites caisses et 2 tierçons sucre, 726 rôles tabac, 49 balles de coton, 3 caisses ipécacuanha, 658 cuirs, 36 madriers bois du Brésil et 800 bûches du même bois. Il avait laissé en arrière une autre prise portugaise, dont le chargement était à peu près semblable.

Le 7 brumaire de la même année, le capitaine Bailly fit entrer à Bayonne le *Bélisaire*, navire portugais venant du Brésil, avec 126 caisses de sucre, 726 surons de tabac, 558 cuirs à poils, 30 cuirs apprêtés, 45 balles de coton, 3 sacs d'ipécacuanha, 10 madriers d'acajou. Le 9 brumaire, le vaillant capitaine Bailly reprenait, sur le lougre le *Dublin Volontaire*, de Guernesey, et envoyait à Santander, un chasse-marée espagnol, *Nuestra Señora de Begoña*, capitaine Masurietta, chargé de goudron et la chaloupe pontée *San José y Animas*, de la même nation, capitaine Ramon Ossas, aussi chargée de goudron.

Quant à l'autre *Impatient*, commandé par Laborde, nous ne trouvons à son actif que la prise de la goëlette américaine l'*Aligator*, venant du Sénégal, chargée de gomme arabique et de dents d'éléphants et qu'il fit entrer à Bayonne.

portèrent le nom de l'*Impatient*. Le premier, en 1798, jaugeant 150 tonneaux et commandé par le capitaine Bailly, avait 83 hommes d'équipage ; le second, en 1799, de 120 tonneaux, 18 canons et 113 hommes, avait pour capitaine Laborde, de Bayonne. Dans ces deux années, ces navires firent cinq prises richement chargées qui toutes entrèrent heureusement dans les ports français ou espagnols (1).

Ce ne sont pas toujours les plus gros corsaires qui font les plus belles captures. On en a pour preuve les croisières de l'*Indépendant*, lougre de 39 tonneaux, 2 canons et 2 pierriers, armé par Pagés. Sous le commandement du capitaine Etchebaster et avec 21 hommes d'équipage, il prend, en l'an VII et fait entrer à La Corogne, un navire portugais nommé la *Fama*, chargé de 54 pipes de vin de Porto et de planches de sapin ; puis il envoie à Vigo le brigantin anglais la *Cérès*, capitaine Winterengham, allant de Halle à Porto avec un chargement de 316 balles de coton, de cacao et de barriques de marchandises sèches et, aidé par l'*Entreprenant*, corsaire de Bordeaux, il s'empare d'un bâtiment anglais chargé de comestibles.

C'est en effet quelquefois assez fréquent de voir des corsaires naviguer de conserve. La même année, l'*Horoscope* (2) et les *Deux Amis* (3), de Bayonne, arrêtent et font conduire dans ce port l'*Alerte*, venant de Beverley, avec une cargaison de 100 barriques d'huile et 1,200 quintaux de

(1) Le *Décidé*, du port de 180 tonneaux et de 16 canons, avait un équipage de 180 hommes, 6 officiers, 12 officiers mariniers, 10 chefs de prises, 10 gabiers, 4 officiers non mariniers, 37 matelots, 10 novices, 10 mousses, 9 volontaires. (*Reg. de l'Inscription maritime.*)

(2) L'*Horoscope*, 23 tonneaux, sans canons. Armateur Péchu, capitaine Damborgés, 3 officiers, 8 matelots, 4 novices, 1 volontaire, 6 supplémentaires.

(3) Les *Deux Amis* était le navire de Pellot.

morue, et l'*Elisa*, venant de Salem, chargée de 187 caisses de sucre, 369 sacs de cacao et 1,072 quintaux de morue.

Le même corsaire l'*Horoscope*, accompagné cette fois du *Clairvoyant* (1) et de l'*Hirondelle* (2) font entrer à Saint-Jean-de-Luz le *Mole et Malbred*, goëlette américaine, chargée de 1,400 quintaux de morue et de 357 barils d'huile.

Puis l'*Hirondelle*, croisant de concert avec le *Tigre* (3), de Bayonne, capturent et envoient à Saint-Jean-de-Luz la *Marie*, de Salem, chargée de 1,200 quintaux de morue et de 50 barils d'huile de poisson.

Le *Bonoparte*, de Bayonne, capitaine Lauzuc, fit entrer dans ce port un brick nommé la *Marie*, capitaine Howard, venant de New-York avec un chargement de 120 boucauts de tabac, 100 sacs de cacao, bois de teinture et cuirs.

Le corsaire la *Victoire*, de Bayonne, commandé par le brave Damborgez, et armé par la maison Péchu, fit une plus belle action d'éclat. Il captura sur la côte d'Espagne le corsaire anglais l'*Amiral Hawke*, armé de 14 canons de 12 et de 24. Ce corsaire, fameux par le nombre de prises qu'il a faites et par sa marche supérieure, s'était opiniâtré à remorquer pendant le combat une prise espagnole qui fut également capturée. L'un et l'autre navires entrèrent heureusement dans le port de Passage. La *Victoire* était de 300 tonneaux et armée de 18 canons et de 112 hommes (4).

(1) Le *Clairvoyant*, de Bayonne, capitaine Lichigaray, dit Lissabe ; armateur Lasserre, 12 tonneaux, 1 canon, 1 pierrier, 6 officiers, 3 officiers mariniers, 5 matelots, 5 novices, 2 mousses.

(2) L'*Hirondelle*, lougre de 41 tonneaux, armateur Basterrèche, capitaine Berrade, 6 pierriers, 16 fusils, 20 sabres, 20 pistolets et 20 haches d'armes.

(3) Le *Tigre*, construit à Nantes, armé au Passage par Peyrunet et commandé par lui-même, fut pris par les Anglais. Il jaugeait 150 tonneaux et était armé de 14 canons de 6 et 3 obusiers, avec 86 hommes d'équipage.

(4) 12 officiers, 10 officiers mariniers, 20 matelots, 22 novices, 9 mousses, 35 volontaires, 7 supplémentaires.

Nous avons déjà vu que divers corsaires de Bordeaux étaient armés souvent, soit à Bayonne, soit à St-Jean-de-Luz, soit même au Passage. Il en est de même pour le *Courageux*, armé dans ce dernier port par Ségur, de Bordeaux, et commandé par le capitaine Fr. Beck. C'était un grand navire de 420 tonneaux, 26 canons et monté par 208 hommes d'équipage (1). Le 5 floréal an VII, il se rendit maître, après un combat de trois quarts d'heure, d'une corvette anglaise escortant un convoi venant de la Jamaïque, et le même corsaire s'empara également de huit bâtiments chargés de sucre, café, coton et tabac, et la plupart entrés au Passage. Ces neuf prises furent évaluées à plus de trois millions. Le *Courageux* fit encore d'autres captures, mais l'année suivante il fut à son tour pris par les Anglais (2).

Le capitaine Darrigrand, de Bayonne, montant le *Bordelais*, corsaire armé par Balguerie jeune, fait dans une seule campagne les plus riches captures qu'il est intéressant de connaître en détail. Ce corsaire de 22 canons, dont 16 pièces de 12 et 6 de 36, amarina huit bâtiments anglais, qui pour la plupart désolaient les côtes d'Espagne et le golfe de Biscaye. Sur huit, deux furent coulés et les six autres envoyés dans les ports. Deux, de 14 et 16 canons, chargés de poudre et de boulets pour la Nouvelle-Providence, entrèrent dans la rivière de Bordeaux. Un brick chargé de rhum, de cordages et de fer, entra à Bilbao.

(1) 29 officiers, 16 officiers mariniers, 89 matelots, 27 novices, 14 mousses, 35 volontaires, 6 surnuméraires.

(2) Le *Courageux* prit encore la lettre de marque de 14 canons, le *Pame*, trois-mâts de 275 tonneaux, de New-York, et les quatre navires américains suivants : le *Foy*, de Philadelphie ; le *Hervey*, l'*Amiral King*, le *Jense*, le brick la *Marie* et le sénant *Saut de Wilke*.

Passage reçut une lettre de marque doublée en cuivre, ayant 4,000 quintaux de café, 67 balles de coton et d'indigo, estimée 1,200,000 francs, et Bayonne deux corsaires de 10 à 16 canons en bronze, du calibre de 6.

Si nous en arrivons à l'année 1800, nous trouvons tout d'abord un petit corsaire de 30 tonneaux, 6 canons et 33 hommes, armé par Graillion, de Bayonne, et commandé par Guillaume Laurent, qui prend et fait entrer à Bayonne la galiote suédoise la *Catharina*, capitaine Henry, chargée de sel. L'*Espérance* est presque aussitôt capturée par les Anglais.

On a pu voir, par les citations précédentes des prises faites sur l'ennemi, que dans le nombre de ces captures se trouvaient un certain nombre de corsaires, qui infestaient toutes nos côtes au point que peu de navires marchands pouvaient sortir des ports français. La *Belle*, de Nantes, fut vivement chassée par un de ces navires, et nous croyons qu'on lira avec intérêt la relation de son capitaine :

« Pourquoi n'ai-je pas perdu, dans le combat que je viens d'essuyer, une vie qui m'est si à charge ? je n'aurais pas la douleur de vous annoncer qu'à la suite de ce combat le navire la *Belle* est à la côte.

« Avant-hier, je fis voile de Bayonne. Ayant ouï dire que plusieurs divisions anglaises croisaient au large d'Arcachon, je me déterminai à passer dans le Perthuis. Hier matin, à 7 heures, je reçus chasse d'un lougre de 16 canons, et, le calme nous ayant pris, il arma ses avirons. A 8 heures un quart, nous engageâmes le combat : à une heure et demie, ayant mes canons désemparés, quelques hommes blessés, le lougre étant seulement à portée de pistolet et en disposition de nous prendre à l'abordage, quoique nous fussions dans les brisants, je fus obligé, pour

éviter ma plus grande perte, de faire côte à six lieues de l'entrée de la rivière de Bordeaux.

« Jusqu'à 7 heures, le navire a peu fatigué. J'ai commencé ce matin à décharger et dégréer. J'ai envoyé à la Teste-de-Buch un exprès pour avoir un charpentier-constructeur.

« J'ai l'espoir de relever le bâtiment, si le corsaire veut nous abandonner. Il est resté constamment mouillé au large et a voulu plusieurs fois nous envoyer son canot ; mais j'ai eu la précaution, lorsque le navire était presque à sec, de mettre à terre nos armes et une pièce de quatre dont l'affût était entièrement brisé. Je lui en ai tiré plusieurs coups, et il s'est décidé à rembarquer son canot ; mais il est resté mouillé toute la nuit à bonne portée » (1).

Le 15 prairial an VIII, le corsaire-lougre la *Légère,* de Saint-Jean-de-Luz, de 4 canons de quatre, capitaine d'Albarade, prit à l'abordage et fit entrer au port de Vigo, en Espagne, un navire portugais d'environ 200 tonneaux, portant 8 canons de 8, chargé de brai, goudron, fer, clous, jambons et marchandises sèches, le tout estimé 150,000 fr.

Presque à la même époque, la *Rancune*, de Bayonne, capitaine Bailly, envoya à Santander le navire le *Frow Elisabeth*, de Hambourg, allant à Lisbonne avec un chargement de sucre, vin et eau-de-vie.

Malgré nos recherches, il nous a été impossible de trouver dans les nombreux fonds d'archives que nous avons dépouillés un état correspondant pour Bayonne à celui que nous allons donner ci-dessous, et qui est relatif au seul port de Boulogne, pour ses armements en course, depuis le 1er ventôse an IV jusqu'au 1er prairial an IX ;

(1) Feuille maritime.

« 154 corsaires sont sortis ; le terme moyen de leurs équipages était de 20 à 25 hommes.

« Ils ont fait à l'ennemi 201 prises, chargées de vin, eau de-vie, rhum, tabac, genièvre, bois, dentelles, café, sucre, fers, draps, etc. La valeur totale des prises est de 12,939,745 fr.

« Parmi les prises on compte plusieurs cutters et canonnières armés ; le nombre des hommes pris à l'ennemi a été de 1,967.

« Nous avons perdu 16 corsaires et 755 hommes d'équipage. La balance, tant au matériel qu'au personnel, dans le laps de temps ci-dessus désigné, a donc été considérable en faveur de la République ».

Dans ce rapide exposé des prises, des captures et des combats de nos corsaires Basques et Bayonnais sous la République et le Consulat, nous nous sommes vu dans l'obligation de passer bien des faits d'armes sur lesquels nous n'avions pu obtenir que des renseignements incertains ; nous allons voir de nouveau nos marins croiser les mers sous le règne de l'empereur Napoléon.

## Chapitre XXXVII

# CROISIÈRES SOUS L'EMPIRE

L'*Audacieux* de Bayonne. — Mêmes noms de corsaires dans les différents ports de l'Océan. — Le *Tilsitt* n° 2. — Un contre deux. — Le capitaine Garat. — Le corsaire l'*Adour*. — Le capitaine Digard et le *Vengador*. — La fin d'un héros. — Un sanglant combat.

L'*Audacieux*, de Bayonne, commence cette nouvelle série en capturant un navire anglais chargé de 3 ou 4,000 quintaux de morue. En même temps, le corsaire le *Déterminé*, de Bordeaux, captura également un navire ennemi, ayant à peu près le même chargement. Mais les prisonniers anglais trouvèrent le moyen de s'en rendre maîtres après avoir tué le chef de prise, deux matelots et blessé quatre hommes qui restaient à bord. Ils la conduisaient à Viana, en Portugal, lorsqu'ils furent rencontrés par le corsaire le *Brillant*, de Bayonne, capitaine Bailly, qui s'en empara et le conduisit au port où il entra heureusement.

En 1810, nous pouvons signaler, entrant dans le port de Saint-Jean-de-Luz, le navire américain le *Joseph*, capitaine Samuel Stacq, expédié de Marblead pour Gijon, avec un chargement de sucre, poivre, cacao et morue, capturé le 26 décembre 1809 par le corsaire l'*Entreprenante*, capitaine Bertau.

Le 11 janvier 1810 entrent dans le même port deux nouvelles captures. Ce sont encore deux navires américains, les *Deux Frères*, capitaine Joseph Dixéi, venant de Boston, chargé de sucre, poivre, tabac et huile de poisson, et l'*Indépendance*, capitaine J. Desheiles, venant de Baltimore, chargé d'indigo, tabac et coton pris par le corsaire la *Représaille*, capitaine Saint Martin.

Il arrivait fréquemment que, lorsqu'un port possédait

un corsaire qui s'était distingué soit par des croisières fructueuses, soit par des combats glorieux, d'autres ports armaient aussi des navires qui prenaient le même nom, et nous avons vu que Bayonne eut à son tour la *Dorade*, le *Poisson Volant*, le *Décidé* et tant d'autres corsaires fameux. Il en fut de même pour le *Tilsitt* qui, en une seule croisière, s'empara de sept navires, tous richement chargés. Aussitôt un armateur de Bayonne arma un navire qui prit le nom de *Tilsitt n° 2*, et qui se distingua pendant un voyage fait en 1809-1810. Voici le récit qu'en fait la *Gazette de Bayonne :*

« Le brick le *Tilsitt n° 2* est rentré le 11 de ce mois (juin 1810) au port du Passage.

« Ce brick avait été expédié de Bayonne en lettre de marque, le 24 juillet 1809, armé de 15 canons, commandé par M. Dumolan, ayant pour second M. Garat. Il arriva heureusement aux Etats-Unis d'où M. Dumolan le réexpédia sous le commandement de M. Garat. Il entra au Passage d'où, après s'être ravitaillé, il sortit le 27 avril dernier pour continuer sa croisière.

« Pendant seize jours qu'a duré cette croisière et dont huit ont été employés à louvoyer dans le golfe de Biscaye, il a été chassé successivement par cinq frégates différentes dont l'une, appuyée d'une seconde, l'a poursuivi vivement dans un moment où son mât de hune venait de casser. Cette avarie ayant été réparée, il parvint à échapper au danger qui l'avait menacé.

« Il a essuyé en outre cinq combats, le dernier contre deux bricks anglais, de 12 à 14 canons chacun, ayant quelques troupes à bord. La fermeté du capitaine Garat et la bravoure de son équipage ont suppléé à l'inégalité des forces. Les deux bricks ennemis ont été tellement

maltraités que l'un d'eux amenait son pavillon, lorsqu'un gros bâtiment de guerre, venant à toutes voiles à son secours et annonçant son arrivée par des coups de canon, força le capitaine Garat à se retirer, abandonnant les deux bricks et les prises faites précédemment, qu'il avait conservées à portée. Il n'avait que 55 hommes ; un de ses officiers était blessé et la poudre était sur le point de lui manquer ; il avait en outre à garder 54 prisonniers provenant de ses prises.

« Ces prises sont : le brick américain *Spanish Lady*, chargé de farine, destiné pour Jersey ;

« Le brick anglais *Retrouvé*, de 150 tonneaux, chargé de rhum, café et bois de campêche, armé de 14 canons ;

« Le navire la *Jeanne*, de 350 tonneaux, armé en guerre et en marchandises, chargé de sucre, café, rhum, gingembre et bois de teinture, venant de la Jamaïque, destiné pour Londres. Ce bâtiment tout neuf, doublé en cuivre, était armé de 12 pièces de canon dont six du calibre de 12 et six de 6.

« Le combat avec ce bâtiment commença vers les trois heures après-midi et continua jusqu'à la nuit ; le capitaine Garat employa l'intervalle jusqu'au lendemain à réparer ses avaries, conservant toujours le bâtiment à portée du canon, et le lendemain il commença le feu ; à 7 heures, fatigué de la résistance de l'ennemi, il manœuvra pour l'aborder et le fit amener vers les 11 heures du matin : il avait ses voiles, ses manœuvres criblées, son mât d'artimon à moitié coupé, son dôme en morceaux et deux boulets dans sa cale ; il était dans un tel état que le capitaine Garat fut obligé d'envoyer une vingtaine d'hommes pour réparer les plus fortes avaries ; lui-même avait le pivot de la grande pièce cassé et amarré à poste fixe. C'est

en cet état qu'il est arrivé au Passage, ignorant le sort de ses prises ».

Parmi les corsaires de la période impériale que nous avons pu oublier dans cette rapide énumération, nous devons citer le corsaire l'*Adour*, de 180 tonneaux et 16 canons. Ce navire, commandé par Mandetot, tomba, un beau matin de l'an 1803, au milieu d'une division ennemie, composée d'une corvette et de deux frégates. Le corsaire ne portait que 100 hommes d'équipage.

Avec des forces aussi inférieures, il n'y avait pas de résistance possible. L'*Adour*, cependant, ne voulut pas se rendre sans avoir fait connaître aux Anglais l'odeur de sa poudre ; mais, au bout de quelques minutes, le navire fut désemparé et l'*Adour*, criblé de boulets à fleur d'eau, fut sur le point de couler bas ; en cette circonstance l'équipage brûla son pavillon et se laissa amariner.

Nous terminons ces lignes par le récit d'un fait d'armes de l'un de nos plus braves corsaires et qui est resté inconnu jusqu'au jour où M. Fabre l'a tiré de l'oubli. L'ancienne goëlette la *Représaille*, de Bordeaux, qui se distingua sous le commandement du célèbre capitaine Louis Quoniam, fut désarmée à Santander et vendue, par son armateur Lacombe, à un négociant de Bayonne, M. Pierre Labat, qui avait un comptoir dans cette ville. Celui-ci ayant obtenu du cabinet de Madrid l'autorisation de faire la course sous le pavillon espagnol, réarmait la *Représaille* dans le mois de février suivant. Mais laissons la parole à M. Fabre, qui a si bien raconté quelques-uns des événements de cette intéressante période de combats :

« En arborant les couleurs d'une nation amie, le corsaire changeait de nom ; il s'appelait le *Vengador* (le *Vengeur*). Le capitaine et l'équipage étaient français ; le brave

André Digard, de Bayonne, le commandait. Après avoir introduit à Bordeaux une riche prise anglaise, le *Suffolk*, chargé de sucre et de rhum, il était revenu à Santander, quand une goëlette de 14 caronades de 16, faisant partie de l'escadre anglaise de blocus, vint s'établir en croisière à la vue de la rade. Le croiseur visitait tous les bâtiments qui entraient ou sortaient et, suivant son bon plaisir, les relâchait ou les envoyait à Plymouth. Tout mouvement fut bientôt interrompu ; les neutres mêmes n'osaient plus s'aventurer dehors. Le *Vengador* était depuis quelques jours en tête de rade, attendant le moment favorable pour sortir ; une flottille de chasse-marées et autres bateaux chargés, soit pour la France, pour le Ferrol, était également retenue dans le port.

« Le capitaine Digard, que les bravades de l'ennemi fatiguaient, se décida, après avoir assemblé et consulté son équipage, à mettre sous voiles, le vendredi 12 avril, à 5 heures du soir, et à faire route, à tout événement, pour son point de croisière.

« Le *Vengador* gouvernait au N.-N.-O. avec des vents de N.-E. et n'était pas encore à une demi-lieue du port, lorsque le croiseur anglais arbora son pavillon et sa flamme, et lui appuya la chasse, en forçant de voiles.

« Digard, s'apercevant de la supériorité de marche du bâtiment de guerre anglais, vira de bord et vint à sa rencontre ; le combat s'engagea aussitôt vers les six heures du soir, à portée de fusil ; il dura une heure sans interruption : l'ennemi cessa alors le feu et s'éloigna pour se réparer. Le second capitaine du *Vengador*, M. Marrauld, qui venait de succéder à Digard, blessé à mort, en fit autant.

« A sept heures et demie, le *Vengador*, ayant rétabli ses

voiles et manœuvres de devant dont il avait été désemparé, vint du lof sur la goëlette anglaise, qui, de son côté, laissa arriver sur lui. L'action recommença à portée de pistolet et dura jusqu'à neuf heures. L'ennemi, fort maltraité par la mousqueterie du corsaire, prit alors la fuite ; il avait su éviter l'abordage plusieurs fois tenté par les nôtres. Le *Vengador* avait 12 hommes hors de combat, 4 boulets de 16 à la flottaison et était de nouveau désemparé de ses voiles et manœuvres de devant ; hors d'état de profiter de sa victoire, il rentra dans le port à la rame, vers les 4 heures du matin.

« La goëlette française la *Représaille,* armée de 14 canons de 3 livres de balles, combattant sous un nom d'emprunt et pavillon étranger, venait de vaincre et mettre en fuite une goëlette de Sa Majesté Britannique portant 14 caronades de 16. C'était un nouveau et brillant fait d'armes à enregistrer à l'actif de nos corsaires. Le blocus de Santander fut interrompu pendant quelques semaines ; la flottille de chasse-marées en profita pour mettre à la voile » (1).

Le combat avait eu lieu à la vue du port : les habitants se firent un devoir, dit la *Gazette Nationale* du 14 floréal an XIII, d'assister le lendemain aux obsèques du brave capitaine Digard, qui était universellement regretté.

---

(1) Fabre. *Voyages et Combats.*

## Chapitre XXXVIII

# L'« AMIRAL MARTIN »

Pénurie de documents sur les corsaires. — L'*Amiral Martin* et le capitaine Darribeau. — A bord du *Chasseur*. — Napoléon et le corsaire. — La péniche de l'Empereur. — Promenade de nuit. — Souvenirs du temps de l'Empire. — Une mission secrète. — Le blocus de l'Adour. — La parole d'honneur d'un corsaire. — Ordre de l'Empereur. — Retour de l'*Amiral Martin*. — M. Bourgeois, lieutenant de vaisseau. — Un homme d'acier.

Rien n'est plus difficile que d'éclairer la vie des corsaires ; pour la plupart d'entr'eux, une action d'éclat, une croisière heureuse, les fait un instant resplendir, puis l'ombre arrive, le silence, et on ne sait plus rien de leur vie aventureuse. La plupart des documents ont disparu et ceux mêmes qui avaient le plus grand intérêt à les conserver, ne fût-ce que par reconnaissance pour les braves qui risquèrent leur vie pour les enrichir, paraissent s'être donné le mot pour se débarrasser de ces pièces touchant un point si peu connu de l'histoire de notre pays.

Il en est de même pour le corsaire l'*Amiral Martin* et le capitaine Darribeau. Ce marin, natif de Bayonne, monte déjà, en 1796, le corsaire le *Chasseur*, brick de 90 tonneaux, portant quatre canons de 4, armé par Despujeaux, de Bayonne, et monté par 63 hommes d'équipage (1). Des croisières et des prises du corsaire le *Chasseur* nous ne savons rien ; un registre de l'Inscription Maritime de Bayonne nous apprend seulement qu'en 1796 il est pris par les Anglais. Le capitaine Darribeau était-il à bord en ce moment, pas d'éclaircissement là-dessus ; continua-t-il

(1) 4 pierriers, 25 fusils, 12 pistolets, 25 sabres, 25 piques, 25 haches d'armes, 12 officiers, 7 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 1 timonier, 2 matelots, 13 novices, 19 volontaires, 5 mousses, 2 supplémentaires (Archives de la marine à Bayonne.)

à faire la course, cela est probable ; quoi qu'il en soit, à la fin de 1807, il est à bord du corsaire l'*Amiral Martin*, armé par la maison Basterrèche, de Bayonne, mais seulement comme deuxième capitaine, le commandement est entre les mains du capitaine Mathieu Cavalier (1). Mais au commencement de 1808, ce dernier quitte l'*Amiral Martin* pour monter la *Bagatelle*, de Bordeaux, et Darribeau passe aussitôt au commandement du beau navire avec lequel il allait accomplir un action d'éclat dont le souvenir nous a été heureusement conservé.

L'*Amiral Martin*, armé par la maison Bastiat, de Bayonne, était un navire de 165 tonneaux, armé de quatorze canons de 4 et quatorze caronades de 12, et monté par 111 hommes d'équipage (2). Il se trouvait mouillé en 1808 au fond de l'anse de Blancpignon, et ce fut de là qu'il partit pour une expédition spéciale, dont le récit a été recueilli auprès des témoins oculaires de ce curieux événement. C'est à l'ouvrage de M. Lamaignère que nous empruntons cet épisode de la vie d'un de nos corsaires, dont le récit est de la plus rigoureuse exactitude, car il nous a été permis de le vérifier dans tous ses détails.

(1) Bordeaux, le 8 novembre.

« Le capitaine Cavalier, commandant la *Bagatelle*, de Bordeaux, a écrit à ses armateurs par la goëlette *John Bent*, qu'il a capturé le 17 octobre et expédié au Passage, où elle est arrivée, une lettre par laquelle il annonce qu'il a fait quatre prises : la première est un navire chargé de 200 boucauts de tabac et 20 balles coton ; la deuxième, un brick anglais chargé de 3,010 quintaux morues, quelques boucauts d'huile, 22 boucauts pelleteries ; la troisième est un brick portugais, chargé de 1,132 balles coton, 280 cuirs, 12 quintaux tabac ; la quatrième est la goëlette anglaise qui a porté la lettre ; elle est chargée de 250 milliers café du cap Français. (*Moniteur Universel*, 15 novembre 1810) ».

(2) L'équipage de l'*Amiral Martin* se composait ainsi : 1 capitaine, 1 capitaine surnuméraire, un deuxième capitaine, 12 officiers, 5 officiers mariniers et pilotins, 3 officiers non mariniers, 51 matelots, 20 novices, 12 volontaires, 5 mousses.

On était en 1808, l'empereur Napoléon, le roi, la reine d'Espagne et le prince des Asturies leur fils, se trouvaient à Bayonne. La ville, on le conçoit, recevait de la présence de ces personnages une animation extraordinaire.

Napoléon, dont l'activité ne sommeillait jamais, faisait trève aux hautes questions de la politique en parcourant nos environs si pittoresques, le plus souvent monté sur un cheval rapide dont la vive allure répondait mieux à sa fougue impatiente.

Le chef de l'administration maritime avait fait construire, pour les visites que l'empereur faisait à l'Arsenal ou aux navires en rade, une magnifique embarcation, peinte en blanc, le dedans d'un rouge vif, devant laquelle était placé un aigle doré, vrai bijou de sculpture, qui, les ailes étendues, semblait dire aux navigateurs : Arrière ! place ! laissez passer le roi des airs !

Douze capitaines au long cours s'étaient spontanément offerts pour manœuvrer le canot de l'Empereur, dont les patrons étaient MM. Burgudiu et Boulanger, capitaines distingués, de Bayonne.

Par une belle soirée du mois de mai, la population bayonnaise s'était portée en foule au théâtre. L'Empereur et la famille royale espagnole assistaient à la représentation.

Vers le milieu du spectacle, Napoléon, frappé d'une idée subite, fit signe à un de ses aides-de-camp d'approcher et, se penchant vers lui :

— Priez le chef maritime de faire trouver mon canot à la cale la plus voisine, lui dit-il.

L'aide-de-camp s'inclina respectueusement et fut remplir la mission qui lui était confiée.

Peu d'instants après, la belle péniche, montée par douze

jeunes et vigoureux marins que l'Arsenal avait fournis à raison de l'heure indue, accostait le quai de la place. Le patron était le contre-maître André Jauregui.

A minuit, quatre hommes enveloppés de manteaux, sortant du théâtre, se dirigeaient vers l'embarcadère. C'étaient l'Empereur, un officier de marine et deux aides-de-camp. A leur approche, les canotiers bordèrent les avirons, et, quand les personnages furent placés dans la partie de l'arrière, une voix forte se fit entendre :

— Pousse au large ! Et l'élégante embarcation, entraînée par un fort jusant, manœuvrée par ces bras nerveux, s'élança comme un trait dans la direction de la mer.

La nuit était belle, étoilée. Des myriades de mondes lumineux scintillaient sur le fond bleu d'un ciel tout méridional. Une brise légère et parfumée soufflait de terre, imprégnée de ces fluides balsamiques que l'on respire avec tant de bonheur. Un recueillement silencieux fut observé par les quatre personnages en face de ce tableau sublime des beautés de la nature. Cependant, l'un d'eux, celui qui occupait seul la place d'honneur, ne tarda pas à éprouver le besoin de communiquer ses impressions sympathiques :

— Quel temps délicieux ! dit-il, en s'adressant à l'officier de marine. Quel bonheur de voguer ainsi, emporté par le flot, sous un ciel d'Italie ! Mais il me semble que nous marchons avec une rapidité extrême. Quel est l'homme qui est à la barre ?.... Je ne reconnais pas le brave capitaine au long cours qui nous pilote ordinairement. Ce patron se doute-t il de la responsabilité qui pèse sur lui, entraînés comme nous le sommes à cette heure par un courant furieux.

— Soyez tranquille, sire, répondit l'officier de marine ;

l'homme qui gouverne se nomme André Jauregui, c'est un contre-maître choisi pour les cas imprévus où Votre Majesté demande son embarcation. D'ailleurs, le chef maritime répond de son habileté.

— Je n'ai pas de peine à le croire, reprit l'empereur ; le gaillard a des épaules à nous porter tous quatre en cas de naufrage. Voyez donc comme sa silhouette se dessine hardie sur le fond mat du ciel ! Appuyé sur cette tige de fer, on dirait Hercule au repos.....

Et la nacelle, pendant ce colloque, filait toujours avec une rapidité merveilleuse ; elle longeait l'extrémité des Allées-Marines, cette promenade pittoresque que bien des grandes villes nous envient ; et plus loin, à quelques encâblures, on pouvait apercevoir, mouillée à l'abri de la dune de Blancpignon, la coque svelte d'un corsaire dont le gréement se dentelait en fils gracieux sur la partie plus claire du firmament. Ce corsaire était l'*Amiral Martin*, que commandait l'intrépide Darribeau, auquel l'Empereur, sur la recommandation de M. Bourgeois, pilote-major de la Barre, qui avait toute sa confiance, venait de donner une mission importante pour les Antilles.

Le canot qui portait l'Empereur allait manœuvrer pour accoster l'échelle du corsaire, lorsqu'un frôlement se fit entendre sur la surface de la rivière ; il fut suivi de chocs répétés, que l'oreille vigilante et exercée du pilote reconnut provenir d'un grelin que le corsaire avait ellongé à terre.

Le péril était imminent ; encore quelques brasses et le canot, lancé à toute vitesse sur cet obstacle, venait en travers et chavirait avec ceux qui le montaient.....

Maître André, calculant d'un coup d'œil le danger, conservant tout son sang-froid et sûr de ses hommes,

envoya l'étiquette au diable dans un moment aussi critique. Mettant toute la barre à bâbord et se penchant en avant :

— *Prévis à terre !* cria-t-il d'une voix tonnante. Scie tribord, nage toujours bâbord ! Allons, ferme, garçons, ou nous sommes f..... !

La manœuvre fut lestement exécutée, et il le fallait. Pivotant sous l'impulsion contraire qui lui était donnée par ces bras de fer, la légère péniche, déviant de sa course, évita l'écueil, mais si juste qu'elle rangea le corsaire en passant sous le beaupré dont elle toucha la soubarbe..... Il était temps.

Cet acte si dramatique, quand on considère les conséquences qu'il aurait pu entraîner après lui, s'accomplit en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire ; ce fut une minute, un éclair. Ceux qui l'appréciaient se taisaient, profondément émus.

L'Empereur ne se doutait pas du danger qu'il venait de courir ; il s'aperçut seulement qu'il y avait quelque chose d'étrange, d'insolite dans la manœuvre. Il ne put s'empêcher d'en faire la remarque, pendant que le canot faisait le tour du corsaire.

— Que se passe-t-il donc ? dit-il, je trouve que nous accostons drôlement ce navire. Est-ce que maître André aurait.....

— Oh ! non, sire, j'en réponds, répondit l'officier de marine. Nous devons tous le remercier, au contraire. Sans lui, sans sa présence d'esprit, nous chavirions et nous serions à nous débattre, entraînés vers la mer.

— Expliquez-moi donc, reprit vivement l'Empereur dont les nerfs s'agaçaient, comment il peut se faire que, par un temps pareil, avec une eau si calme, un ciel de

Venise, on puisse courir le risque de faire naufrage. Je n'y comprends rien.

— Sire, il y avait un *prévis* à terre, qui ne s'est révélé et dont on n'a eu connaissance qu'au moment de lui passer dessus.

— Un *prévis* à terre ! — Le canot accostait.

— Vous m'expliquerez cela plus tard, dit l'Empereur, et, gravissant lestement l'échelle, il monta sur le pont du corsaire où il trouva, malgré l'heure avancée, l'équipage rangé en ordre et Darribeau prêt à le recevoir à la tête de ses officiers.

— Je vois que j'étais attendu, capitaine, lui dit Napoléon de son air le plus gracieux.

— Oui, sire, j'étais prévenu que dans la soirée mon corsaire serait honoré de votre visite.

— Quelles nouvelles de la mer ?

— Toujours les mêmes, sire : le matin, la croisière anglaise se rapproche de la côte et nous bloque étroitement ; la nuit, elle prend la bordée du large par mesure de prudence.

— Et vous êtes sûr de lui échapper ?

— Je l'espère, sire. Donnez-moi un bon vent bien rond, une mer légèrement ondulée, et mon corsaire, qui a le pied leste, défiera à la course la plus fière frégate qui ait jamais porté à sa corne l'étendard d'Albion.

— Vous savez quelle importance j'attache aux dépêches dont je vous ai chargé pour le gouverneur des Antilles ? La récompense qui vous attend sera à la hauteur du service que vous allez rendre à votre pays et des dangers auxquels vous allez vous exposer.

— Avec votre permission, sire, nous parlerons de cela quand je serai de retour, répondit respectueusement le corsaire.

— Un mot encore : si vous êtes pris par les Anglais, vous jetterez vos dépêches à la mer, ou mieux vous les livrerez aux flammes.

— Prisonnier ! — et ici l'œil de l'intrépide corsaire s'illumina soudain ; et il reprit, avec un geste de noble orgueil : — Non sire ! je pourrai couler bas sous la volée d'une frégate, cela s'est vu ; mais me laisser capturer quand je suis chargé d'une mission de confiance de l'Empereur, jamais, sire ! Je me ferai plutôt cent fois sauter avec mon navire.

— C'est bien ! — repartit Napoléon ému. — Vous êtes l'homme que Bourgeois m'a dépeint ; vous devez réussir. A quand la sortie ?

— Demain, sire, si la brise renforce un peu.

— A demain donc ; car je veux assister à votre appareillage.

Et, après avoir salué par un geste gracieux le capitaine, Napoléon s'embarqua dans sa péniche et donna l'ordre de le mettre à terre à la cale du moulin des Allées-Marines, où une voiture l'attendait pour le conduire à Marrac.

Peu d'instants après, et comme il entrait dans ses appartements, l'un de ses aides-de-camp lui rappela qu'il n'avait pas donné le mot d'ordre du château pour la nuit. L'Empereur, se retournant avec vivacité, lui dit : « Que le mot d'ordre soit : *Prévis* et *Pilote*. J'ai besoin de me rappeler ces deux mots ».

Le lendemain, un flot de peuple, accouru de Bayonne, garnissait les deux rives de l'embouchure de l'Adour. On savait que l'Empereur devait assister à l'appareillage du corsaire l'*Amiral Martin*. Napoléon s'y rendit en effet à une heure ; il monta à bord, et s'adressant au capitaine

Darribeau, il lui demanda s'il était muni de tout ce qu'il lui fallait pour sa périlleuse traversée.

— J'ai tout ce qu'il me faut en abondance, sire — lui répondit Darribeau. Il n'y a qu'une chose qui manque à bord, essentielle cependant, et qu'il m'a été impossible de me procurer : c'est un chirurgien pour soigner les blessés en cas de combat.

L'Empereur, braquant sa lunette d'approche sur les groupes qui bordaient les deux rives, remarqua sans peine, avec son œil d'aigle, un docteur militaire qui se promenait sur la jetée du Nord avec sa femme sous le bras. Il envoya un canot pour le chercher. Quand il fut en sa présence, Napoléon lui expliqua le besoin que le navire avait de ses services, et lui intima l'ordre de l'accompagner dans son expédition.

Le pauvre docteur voulut bien balbutier quelques excuses, parmi lesquelles il mêlait le nom de sa femme abandonnée seule sur la rive et qui ne se doutait de rien ; mais l'Empereur le rassura en lui disant qu'il se chargeait d'elle, qu'il allait la ramener en ville et qu'elle serait placée auprès de l'impératrice jusqu'à son retour. Le docteur, peiné et flatté en même temps, fut réduit à faire contre fortune bon cœur. Il dut se résigner..... Le corsaire levait l'ancre, les voiles étaient livrées à la brise ; peu d'instants après, il attaquait gaillardement la Barre et s'élançait hardiment vers la pleine mer, barrée par une croisière ennemie qu'il devait traverser.

Trois heures après sa sortie, il était vigoureusement poursuivi par une frégate anglaise qui commençait à l'entamer avec ses canons de chasse, lorsque le brave Darribeau, par une inspiration soudaine, voulant tout sacrifier à la marche du navire, jeta son artillerie à la mer, et

après cet acte désespéré, l'*Amiral Martin*, débarrassé de cette lourde charge qui pesait sur ses œuvres hautes, redoubla de vitesse et disparut aux yeux de la frégate émerveillée, qui dut renoncer à une vaine poursuite.

Près de deux mois s'étaient écoulés depuis le départ du corsaire pour les Antilles. Napoléon se trouvait un jour au Boucau, inspectant les travaux des deux quais magnifiques qui attendent patiemment un raccordement qui les relie d'une façon continue avec Bayonne et Saint-Esprit, ces deux sœurs qui se mirent assises sur les bords opposés du fleuve.

Un homme de haute stature, à l'œil vif, au geste brusque, portant à sa boutonnière le ruban de la Légion d'honneur, marchait à ses côtés. C'était M Bourgeois, lieutenant de vaisseau, pilote-major de la Barre, que l'Empereur honorait d'une estime toute particulière. Ils causaient ensemble presque familièrement, lorsque le chef du pilotage lui fit remarquer que le sémaphore placé à l'embouchure de l'Adour venait d'arborer un signal annonçant qu'un navire français se dirigeait vers la côte, poursuivi par la croisière anglaise. Il lui proposa en même temps de monter à la tour des Signaux pour suivre des yeux la manœuvre des navires en vue.

Napoléon accepta avec empressement, et quand on fut rendu au poste d'observation, toutes les longues-vues furent braquées vers le large.

— Qu'en dites-vous, Bourgeois ? dit Napoléon après un moment d'examen. Pensez-vous que ce navire échappe à nos ennemis ?

— Sire, il est encore trop loin pour décider cette question. Il est vigoureusement chassé par une frégate, une corvette et un brick anglais. Ils portent tous de la toile à

faire crouler la mâture. Poussés comme ils le sont par une brise carabinée, nous ne pouvons tarder à être fixés.

Et l'on se mit à observer de nouveau la lutte de vitesse qui avait lieu entre le pauvre navire français et les trois chasseurs formidables qui semblaient autant de féroces vautours acharnés après un frêle oisillon.

L'anxiété était vive. On attendait une décision qui ne pouvait venir que de l'expérience du coup d'œil exercé du pilote-major. Mais celui-ci continuait toujours ses observations avec l'attention la plus soutenue.

Tout à coup, une joie vive se peignit sur sa figure martiale : — Il les gagne ! s'écria-t-il ; il est sauvé, sire ! j'en suis certain ! Puis, après un moment de réflexion, il ajouta : « S'il y avait plus de temps depuis sa sortie, je dirais le nom de ce navire ; je croyais jusqu'à présent qu'il n'y en avait qu'un dans nos parages capable de distancer cette frégate, et que c'était l'*Amiral Martin* ».

— Ce ne peut-être lui, reprit Napoléon ; vous savez qu'il n'y a pas encore deux mois qu'il est parti d'ici, il n'a pas eu le temps.....

— Sire, c'est l'*Amiral Martin*, j'en suis sûr, maintenant ; je distingue à son mât de misaine le signal dont j'étais convenu avec le capitaine en cas de retour. Quel marcheur ! Oh ! je l'avais bien dit : lui seul était capable de distancer cette frégate. Et le brave Bourgeois, certain d'embrasser bientôt son ami Darribeau, se frottait les mains avec une vive satisfaction.

La figure de l'Emperenr s'était rembrunie. Le talon de sa botte frappait à coups précipités les carreaux de la plate-forme. Des paroles brèves, saccadées, sortaient de sa bouche en forme de soliloque, témoignant de sa vive contrariété :

— Si c'est lui, disait-il, fusillé... mais non... impossible... cet homme, sa parole si fière, si assurée... déshonoré... il n'oserait se présenter devant moi... Attendons.

Il approchait cependant, celui qui bravait la croisière anglaise. Il était là, sous les yeux, bondissant comme un dauphin sur la crête des lames qu'il semblait effleurer seulement de sa carène si gracieuse.

La frégate anglaise, se voyant dépassée, s'était arrêtée à une assez grande distance. La corvette avait suivi la chasse un peu plus loin, pour l'honneur du pavillon. Mais le brick, que son faible tirant d'eau rendait plus hardi sur la côte, poursuivit le corsaire français avec acharnement. Ses canons de chasse ne discontinuaient pas de tirer ; plusieurs boulets l'avaient même atteint, mais sans lui causer des avaries qui pussent ralentir sa marche. Enfin, l'*Amiral Martin*, car c'était bien lui, atteignit l'embouchure de la rivière, et il franchit la passe avec la vitesse d'une flèche.

L'Empereur ne se contenait pas d'impatience. Sur son ordre, le pilote-major fit signal au navire de mouiller au pied de la tour.

Cinq minutes après, Napoléon, les sourcils contractés, la figure sévère, posait le pied sur le pont du navire et se trouvait en présence du capitaine qu'il semblait vouloir foudroyer du regard.

— D'où venez-vous, monsieur ? lui dit-il, d'une voix dont le timbre décelait un orage prêt à éclater.

— De la Martinique, sire, répondit avec un calme parfait et sans se laisser déconcerter, le brave marin.

— Mais il n'y a pas deux mois que vous êtes parti !

— C'est vrai, sire ; il n'y a qu'un peu plus de cinquante-huit jours.

— C'est une traversée impossible ! La preuve, il me l'a faut, entendez-vous, monsieur ?

Le corsaire ne fit qu'un bond du pont dans sa chambre ; il reparut aussitôt tenant à la main un pli cacheté qu'il présenta à l'Empereur, en le saluant avec un profond respect.

— Sire, lui dit-il, j'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté la réponse du gouverneur des Antilles à la dépêche dont vous aviez daigné me charger pour lui.

Les muscles de la figure de l'Empereur se détendirent. Il regarda avec un intérêt profond cet homme intrépide qui était là, en sa présence, soutenant le feu de son regard, sans orgueil et sans crainte ; et attachant sur lui son œil d'aigle, mais tout empreint de bienveillance cette fois, il lui dit :

— Capitaine Darribeau, vous avez répondu à mon attente. C'est bien ! je suis satisfait. J'ai hâte de revenir à Bayonne, mais auparavant, je tiens à savoir ce que je puis faire pour vous récompenser suivant votre mérite. Que désirez vous ?

— Rien, sire.

— Cela n'est pas naturel, reprit l'Empereur. Formulez une demande quelconque, et si elle est en mon pouvoir, je vous l'accorde.

— Je ne demande rien, sire, répondit de nouveau le corsaire avec une fermeté respectueuse.

Evidemment contrarié, Napoléon se retourna en disant :

— Adieu, capitaine ; nous nous reverrons cependant, il le faut !

Il descendit dans son canot qui l'attendait pour le ramener à Bayonne ; mais avant de déborder, il échangea quelques paroles avec M. Bourgeois, et les personnes les

plus rapprochées purent saisir à la volée le colloque suivant :

— C'est plus que de l'entêtement ! y concevez-vous quelque chose ?

— Sire, vous avez douté de sa parole !

— C'est donc une nature de fer, que votre ami ?

— Oui, sire, et une âme à trempe d'acier.

— J'aime ces hommes ; ils me sont utiles et m'aident à accomplir de grandes choses. Je vous charge expressément de rappeler celui-ci à mon souvenir.

— Je n'aurai garde d'y manquer, sire, reprit M. Bourgeois en saluant respectueusement Napoléon qui s'éloignait.

Et le canot de l'Empereur, avec son bel aigle doré aux ailes étendues, s'élança vers Bayonne, suivi par la blanche chaloupe du pilote-major, aussi rapide peut-être, mais que les convenances tenaient à une distance respectueuse (1).

---

(1) Lamaignère. *Les Corsaires Bayonnais.*

## Chapitre XXXIX

# L'AMIRAL BRUIX

L'amiral Bruix était originaire de Bayonne. — Sa naissance et son éducation. — Le commandement du *Pivert*. — A l'Académie de marine de Brest. — A bord de l'*Indomptable*. — Campagne d'Islande. — Bruix, nommé ministre de la marine. — Commandant de la flottille de Boulogne. — Mort de l'amiral Bruix.

Nous ne pouvons songer à faire ici une notice étendue de la vie de l'amiral Bruix, une semblable étude sortirait des dimensions du cadre dans lequel nous nous sommes renfermé, et cependant il n'est guère possible de passer sans citer l'une des plus remarquables physionomies de marins de cette grande époque de guerre et de combats.

Quoique Eustache-Charles de Bruix soit né en 1759, à Saint-Domingue, nous avons le droit de le revendiquer comme Bayonnais, car son père et son oncle, le chevalier de Bruix, sont nés dans notre ville, où leur famille, pendant plus de trois cents années, tint un rang des plus distingués. Son père, capitaine au régiment de Foix et marié à dame Cavelier de la Garenne, était en garnison à Saint-Domingue, quartier du Fort-Dauphin, où naquit, le 17 juillet 1759, celui qui devait plus tard illustrer leur nom.

Il fut envoyé très jeune à Paris pour y faire son éducation. Un goût tout particulier pour la marine l'attira à Brest, et lorsqu'en 1778 il fut nommé garde-marine, le métier de la mer lui était déjà familier. Il s'embarqua d'abord comme volontaire sur un navire marchand, mais ses deux premières campagnes dans la marine militaire se firent sur les frégates le *Fox* et la *Concorde*. Il fit cette première navigation avec son oncle, M. de Cardaillac, qui fut tué dans l'action, glorieuse pour la marine française, de Praya, à San Yago, dans l'une des îles du Cap Vert.

Dans la belle campagne de l'amiral de Guichen contre Rodney, Bruix montait la *Médée*, et data de ce moment les premiers éléments de ses études sur la tactique navale qui devait attirer toute son attention.

Lorsque la paix survint, il s'embarqua avec M. de La Borde et se rendit à Saint-Domingue, où on lui confia le commandement du *Pivert*. Pendant les quatre années qu'il commanda ce bâtiment, il se familiarisa tellement avec les écueils de la côte de Saint-Domingue, que la presque totalité des navires qui sortaient de cette colonie réclamaient son secours pour quitter ces parages. Le gouverneur de Saint-Domingue, le commandant de la station, lui donnait toute facilité pour ce service qui avait la double utilité de conserver des bâtiments à la France et de perfectionner les talents déjà bien connus du jeune officier. Les peines qu'il se donna en cette circonstance furent récompensées par le choix que l'on fit de lui pour aider M. de Puységur, lorsque celui-ci fut chargé de relever les cartes précieuses des côtes et des débarquements de Saint-Demingue.

Ainsi, à un âge où la majeure partie des officiers s'efforce d'acquérir les connaissances nécessaires pour servir avec distinction, l'Académie de marine de Brest le trouva déjà digne de le recevoir au nombre de ses membres. (1).

(1) « Le 22 janvier (1789) fut lu un travail d'Eustache de Bruix, lieutenant de vaisseau, sur les cabestans Lecerf et Laval. Ce travail contenait, au dire du plumitif, une comparaison très bien faite de ces deux cabestans. Il valut à son auteur une place d'adjoint. Une nouvelle lecture en fut faite le 8 juin.

« Le 10 décembre on procéda à l'élection d'un *ordinaire* (l'Académie, cette année-là, comprenait 9 membres honoraires, 9 associés, 23 ordinaires, 5 vétérans, 14 adjoints et 21 correspondants), en remplacement de Groignard qui s'était cassé la jambe à la suite d'une chute de voiture et avait donné sa démission de directeur des constructions navales. Louis XVI, en l'acceptant, décida, le 15 mars

Il dut à la réputation distinguée dont il jouissait parmi ses camarades d'être chargé, par M. Hector, d'un rapport détaillé que réclamait le gouvernement pour être parfaitement fixé sur la situation du port de Brest ; l'ouvrage de Bruix remplit le but proposé et reçut l'assentiment général.

En 1791, on lui confia le commandement de la corvette le *Fanfaron*, avec ordre d'aller croiser dans la Manche. A cette époque et dans toutes les circonstances de sa vie, il sut déjouer les projets de l'ennemi, désoler son commerce et réussir dans tout ce qu'il entreprit. En 1792, il fut nommé au commandement de la frégate la *Sémillante* et fut chargé d'une mission pour les Indes-Occidentales. (1) Ses instructions furent si bien remplies qu'à son retour il reçut le grade de capitaine de vaisseau et fut nommé au com-

1789, qu'employé désormais à Versailles, il continuerait d'être porté sur les états de la marine avec le titre de capitaine de vaisseau, ingénieur général ; et l'Académie, de son côté, le fit passer dans la classe des vétérans, nomination qui fut confirmée par le ministre. A l'élection pour la place d'ordinaire, Bruix eut les premières voix, Guignace les secondes. Brnix fut nommé. »

A. Doncaud du Plan. — *L'Académie royale de Marine, Revue Maritime et Coloniale, 1882.*

(1) Ce fut pendant le cours de cette campagne, écrit M. Hennequin, que Bruix fit un trait de caractère qui le peint tout entier. Ceux qui l'ont conuu savent qu'il aimait beaucoup le jeu. La fortune lui avait été si constamment favorable qu'il avait gagné aux officiers de son état-major tout l'argent qu'ils possédaient et la somme était, dit-on, assez considérable. Tant qu'on resta à la mer, la perte ne fut pas sensible, mais aux approches de l'atterrage chacun calcula les privations qu'il allait éprouver ; la réflexion amena des regrets qui, assez indiscrètement exprimés, arrivèrent jusqu'à Bruix. Proposer à des gens d'honneur de leur rendre un argent qu'on leur a loyalement gagné, c'était s'exposer à blesser leur délicatesse, et cependant Bruix était bien résolu à ne pas le garder. Frappé d'une inspiration soudaine, il court à sa chambre, prend la somme à laquelle s'élevait son gain, y joint même une partie de l'argent qui lui appartenait, met le tout dans son chapeau et, montant sur le pont : « Messsieurs ! dit-il à ses officiers, la fortune m'a favorisé, mais je ne sais pas être heureux aux dépens de mes camarades », et en disant cela, il jette à la mer le chapeau et tout ce qu'il contenait.

mandement de l'*Indomptable*, de 80 canons ; mais bientôt, partageant, avec les officiers de son corps qui se trouvaient dans sa position, les soupçons du gouvernement, il fut destitué.

Bruix n'avait pas de fortune, et il fallait vivre. Il fut réduit, pour subsister, à faire usage des lumières de tout genre que son éducation lui avait acquises. Ses connaissances en chimie lui fournirent les moyens de créer une de ces productions utiles que la disette avait fait disparaître ; il s'en occupa dans la chaumière où il s'était relégué, et avec ce secours il parvint à soutenir sa famille, qui commençait déjà à être assez nombreuse.

Mais on ne pouvait se priver bien longtemps d'un serviteur tel que lui ; rappelé au service après le combat du 13 prairial, il reçut le commandement du vaisseau l'*Eole*. Le capitaine Kerauguen, oncle de la femme de l'amiral Bruix, venait d'être tué en défendant ce vaisseau ; c'était en quelque sorte le rendre à la famille. (1). Cependant des fonctions plus importantes lui furent confiées. L'amiral Villaret-Joyeuse voulut l'associer à ses opérations, il le choisit pour son major-général et Bruix fit en cette qualité la croisière d'hiver et la sortie sous Groix (2), lors du combat du 30 prairial et 5 messidor.

Au commencement de l'an IV, époque du retour de cette dernière expédition, on le nomma major-général de la marine à Brest et, quelque temps après, directeur de ce port. Ces dernières fonctions lui furent données pour le

(1) Kerauguen (Bertrand), lieutenant de vaisseau, commandait, en 1794, l'*Eole*, de 74 canons, il fut tué sur le pont de son navire lors du célèbre combat livré, le 13 prairial an II, par Villaret-Joyeuse à l'amiral anglais Howe.

(2) Groix ou Groya, île de l'Océan, département du Morbihan, à 2 lieues S.-O. de Port-Louis.

faire passer successivement au poste d'ordonnateur, qui à cette époque était la première place de nos ports. Mais ses services ayant été jugés plus utiles à la mer, au moment où la France s'efforçait de détacher l'Irlande de l'Angleterre, il lui fut prescrit de s'embarquer une seconde fois en qualité de major-général. Il fit cette campagne sous les ordres de l'amiral Morard de Galles ; le général en chef Hoche commandait les troupes de débarquement. On ne sait par quelle fatalité cette expédition, si bien çonçue et si bien dirigée jusqu'au moment de l'embarquement, s'en retourna sans avoir atteint son but. Bruix, qui ne commandait pas en chef, n'eut aucune faute à se reprocher.

En l'an VI, il fut nommé ministre de la marine, et pendant une année qu'il en remplit les fonctions, il fut constamment occupé d'un projet qu'il avait formé, et dont il voulut lui-même diriger l'exécution.

Les arsenaux et les ateliers étaient déserts, les marins, les ouvriers avaient été congédiés sans salaire ; le découragement était au comble. La nomination de Bruix appela les changements les plus heureux, et dès lors les intentions du gouvernement sur les opérations maritimes cessèrent d'être des problèmes impossibles à résoudre. Il arma, équipa et approvisionna tous les vaisseaux et toutes les frégates dont la France pouvait disposer et, pour rendre plus certain le succès des opérations projetées, il n'hésita pas à renoncer à son ministère. Lorsqu'il annonça qu'il prendrait le commandement de l'armée, la confiance des marins fut sans bornes : il en arriva de toutes parts : les troupes d'artillerie de marine rivalisèrent de zèle avec les matelots ; la bonne volonté de ces premiers, comme troupes ne fournissant que des garnisons, se trouvait bor-

née dans son utilité ; comme marins, elle devenait d'une grande ressource en ajoutant aux équipages. Il fallait, pour accepter de telles fonctions, renoncer pendant la campagne à des douceurs et à des prérogatives militaires ; le sacrifice était pénible, mais que n'eût-on pas fait pour marcher sous un tel chef ?

Tout le monde connaît la brillante campagne de la Méditerranée. (1) Lorsque Bruix prit le commandement de

(1) Bruix partit pour cette expédition avec le grade de vice-amiral. Il est utile de remarquer que cette campagne a généralement été jugée d'une manière peu favorable par les gens du métier. Sans doute, sa sortie rapide de Brest et son arrivée non moins prompte dans la Méditerranée étaient un brillant début ; mais les résultats définitifs firent regarder comme une vraie bravade l'exécution de ce projet, qui pouvait avoir de grands avantages.

« La correspondance de Bonaparte en Egypte paraît prouver que le général en chef attendait de Bruix, à la nomination duquel il avait puissamment contribué avant son départ, de grands efforts maritimes pour lui apporter des secours dont il avait un si grand besoin. Instruit que ce vice-amiral avait momentanément quitté le portefeuille pour prendre la direction d'un grand armement maritime, et qu'il était heureusement arrivé dans la Méditerranée avec des forces imposantes, Bonaparte dut l'attendre avec confiance, et la France partagea son espoir. Mais on fut subitement informé de l'apparition inattendue du vice-amiral dans les ports de Toulon et de Gênes, et le mouvement de la flotte de Brest ne fut plus regardé que comme une bravade sans but et sans gloire ». On dut croire cependant que Bruix, sachant qu'il était suivi par la flotte anglaise, et signalé dans toute la Méditerranée, n'avait pas osé tenter en Egypte la fortune qui, malgré les forces de Nelson, y avait porté Bonaparte et risquer, pour un avantage incertain, le sort de la seule flotte qui restât à la France. Quoi qu'il en soit, pour donner à son expédition un motif qui pût occuper et satisfaire le public, excuser Bruix auprès du Directoire ou excuser le Directoire lui-même, le vice-amiral revint tout de suite sur ses pas, sollicita et obtint que l'escadre espagnole quitterait les ports d'Espagne pour le suivre à Brest. Le gouvernement parut se féliciter de cette jonction qui cependant pouvait prendre la couleur d'une garantie injurieuse pour la fidélité espagnole. Mais les hommes éclairés ne virent dans cette réunion de forces navales entassées à Brest qu'un moyen d'épuiser toutes les ressources de ce port sans avantages réels ; ils jugèrent au contraire combien il allait devenir avantageux à l'Angleterre de n'avoir plus qu'un seul port à surveiller, et d'être dispensée des nombreuses croisières qu'elle était forcée de tenir sur les côtes d'Espagne, et notamment dans les ports du Ferrol, de Cadix et de Carthagène. Les opérations particulières de-

l'armée ayant encore le titre de ministre, les ports de Brest, de Rochefort, de Carthagène et de Toulon étaient bloqués par des forces supérieures. Bruix, en trompant la surveillance de lord Bridport qui croisait devant Brest, parvint à débloquer tous les autres ports.

Le général anglais, donnant dans le piége que l'amiral lui avait tendu, alla se rendre au cap Clarke, d'où il expédia des avisos à l'amirauté, pour lui apprendre que l'armée française avait le projet de se rendre en Irlande. Toutes les escadres ennemies abandonnèrent aussitôt le blocus serré qu'elles observaient et se dirigèrent sur ce point.

L'amiral profitait de cette circonstance pour naviguer dans la Méditerranée où il facilitait la jonction des armées de Naples et d'Italie, en leur fournissant des vivres et des troupes qu'il débarquait de ses vaisseaux. Il approvisionnait Gênes où la disette commençait à se faire sentir ; il se joignit ensuite aux Espagnols, malgré les forces considérables de l'ennemi, et parvint, par ses manœuvres savantes et ses habiles négociations, à accélérer le moment désiré où la France devait posséder dans ses ports les forces navales de S. M. Catholique.

Ayant lié sa fortune à celle de Bonaparte pendant les journées des 18 et 19 brumaire, il fut nommé conseiller d'état en l'an IX, et envoyé à Rochefort pour y commander l'armée qu'on disposait dans ce port. En l'an XI, il accompagna le premier consul dans sa tournée sur les côtes de la Manche, en Belgique et en Hollande, et à son retour fut nommé amiral de la flotte impériale ; il reçut le commandement général de la flottille qu'on armait pour

vinrent impossibles par cette jonction qui ne fut qu'une vaine marche théâtrale, et la Méditerranée fut fermée à toute l'escadre, dont le salut de l'armée française en Egypte devait être le perpétuel objet. (Biogr. Michaud).

l'expéditon d'Angleterre. Venu à Paris pour assister au couronnement de l'Empereur, sa vie, usée par les fatigues et les travaux, s'éteignit après une courte maladie : il mourut le 18 mars 1805, à l'âge de 45 ans.

L'amiral Bruix était de très petite taille, d'une complexion ardente et délicate. Son âme était noble, élevée, passionnée ; son esprit cultivé, piquant, éclairé, et portait l'empreinte de la mobilité de son imagination. (1) Au moment de sa mort, dit un de ceux qui l'assistèrent à ses derniers moments, ni les larmes d'une épouse, ni les caresses de ses enfants chéris, ni les inquiétudes d'un père presque octogénaire ne l'occupaient :

« Je ne puis, me dit-il en versant des larmes, exécuter les ordres de l'Empereur, c'est le coup de ma mort. Adieu ! Je dépose dans votre âme un vœu pour le succès d'une expédition où préside le génie de notre souverain. Quand il vous donnera le signal de voler sur la rive ennemie, soyez plein de confiance, la réussite est certaine. Il a tout prévu. Si je puis jamais recouvrer une partie de mes forces, je vole à votre tête..... » (2).

---

(1) On a de l'amiral Bruix un *Essai sur les moyens d'approvisionner la marine.* 1794, in-8°.

(2) Discours prononcé par M. Solminchal, capitaine de frégate à l'état-major de la flottille, au service funèbre qui a été célébré à Boulogne.— Voir l'appendice.

## Chapitre XL

# UN ARMATEUR BAYONNAIS ET SES CORSAIRES

Pierre Giron, armateur de corsaires. — Le capitaine Etchebaster. — Une prise en participation. — Document inédit. — Le corsaire le *Tigre*. — La frégate l'*Amphitrite*. — Une riche capture. — Une affaire embrouillée. — Inventaire. — Une chasse. — Lettre du capitaine Etchebaster. -- Le *Sans Souci*, le *Printemps*. — Dépenses d'un corsaire.

Un hasard inespéré nous a permis d'avoir connaissance d'un lot de documents ayant appartenu à un armateur bayonnais qui, vers la fin de l'Empire, mit à la mer de nombreux corsaires. Nous pouvons signaler les corsaires le *Tigre,* le *Jason* et le *Printemps*. Nous nous contenterons ici de signaler les hauts faits du premier et de son capitaine, Martin Etchebaster. Il prend le commandement, comme capitaine, d'une trincadoure nommée le *Tigre*, montée par 23 hommes et armée par M. Pierre Giron, de Bayonne. C'est un corsaire du genre de ceux qui firent pousser les hauts cris à la Chambre de commerce de Bayonne, ainsi que nous aurons à l'exposer plus loin. Ces navires sont tellement faibles et de tonnage et d'armement, que non-seulement le moindre corsaire ennemi les met en fuite, mais encore ils sont obligés de se réunir à plusieurs pour capturer un navire marchand légèrement armé. Mais, à force de rôder le long des côtes espagnoles, ils réussissent cependant à faire de bonnes prises, car dans une croisière du *Tigre,* nous pouvons relever les navires suivants : le chasse-marée le *Saint-Vincent*, capitaine Sarra, est pris le 18 novembre 1808, par le *Tigre* et l'*A-Propos*, et conduit à Saint-Jean-de-Luz. Pour le trois-mâts la *Virgen del Carmen*, sortant de Santander le 19 novembre de la même année et

conduit au Passage, les trincadoures sont au nombre de quatre, parmi lesquelles on en trouve une de l'Etat, dont le capitaine, Jean Dihabé, refusait la participation aux autres. La déclaration de ce dernier est assez curieuse pour être reproduite ici, car elle nous montre le genre de guerre que faisaient ces petits corsaires qui étaient devenus sur les côtes la terreur des armateurs espagnols et français :

« Aujourd'hui, 18 novembre 1808, nous, Jean Dihabé, capitaine de la trincadoure nommée le *Précurseur,* armée au port du Socoa pour compte de S. M. l'Empereur des Français, ayant aussi sous mon commandement les trincadoures la *Reprise*, capitaine Doyambéhère, le *Saint-François,* capitaine Etcheverry, nous trouvant en relâche dans le port de Castro-Urdiales, en Espagne, avec plusieurs autres trincadoures corsaires armées en course sous pavillon français, ayant été avertis, vers les cinq heures du soir, par les vigies que nous avions posées sur les points les plus favorables, qu'il y avait en vue un bâtiment à trois-mâts, venant de l'Ouest, nous nous sommes empressés aussitôt d'appareiller pour courir sur ce vaisseau et le reconnaître et, attendu la force apparente de ce bâtiment et la faiblesse de nos moyens en cas de combat, nous avons donné ordre à la trincadoure de l'Etat la *Reprise,* capitaine Pierre Doyambéhère, et aux corsaires le *Tigre*, capitaine Martin Etchebaster, et le *Jeune Henry,* capitaine Dermit, d'appareiller aussi et de nous suivre pour courir tous ensemble sur le navire aperçu, et avons appelé à notre bord le capitaine L. Etcheverry.

« Et ces dispositions ayant été exécutées à l'instant, nous avons forcé de voiles et de rames pour atteindre le dit navire, et notre trincadoure ayant dépassé les autres

et nous étant portés en peu de temps à une petite distance du navire en question, nous lui aurions tiré le coup de semonce pour connaître sa couleur et l'obliger à amener ses voiles ; nous l'avons vu incessamment mettre en panne et, l'ayant enfin abordé avec notre trincadoure le *Précurseur*, nous avons monté à bord du dit navire, où sont arrivés bientôt après la trincadoure de l'Etat la *Reprise*, capitaine Doyambéhère, et les corsaires le *Tigre*, capitaine Martin Etchebaster, et le *Jeune Henry*, capitaine Dermit, à qui nous avions donné ordre de nous suivre, et à qui nous avions promis et assuré, comme il est juste, la participation à cette capture ; nous avons trouvé sur le pont le capitaine du dit navire qui nous a dit, sur notre interpellation, qu'il se nommait Cayetano de Atalaya, et que son dit bâtiment avait le nom de la *Virgen del Carmen*. Sommé de nous dire d'où il venait et quelle était sa destination, il nous a répondu qu'il avait pris son navire et son chargement à Santander et qu'il faisait route pour se rendre dans quelque port de l'Ouest, mais que les vents contraires l'avaient repoussé vers l'Est. A lui demandé quel jour il était sorti du dit port de Santander, a répondu que c'est le quatorze du présent mois. A lui demandé s'il avait des papiers de bord et sommé de nous les remettre, a répondu qu'il n'en avait point et qu'il était parti sans prendre des expéditions. Interpellé s'il avait jeté ses papiers à la mer, il a répondu que non. A lui demandé en quoi consiste sa cargaison, quels en sont les propriétaires et combien de passagers il a à bord, a répondu qu'il ne connaît la consistance ni les propriétaires de sa cargaison, n'en ayant point de connaissements, et qu'il ignore le nombre des passagers. Sur quoi, nous lui avons déclaré qu'étant en contravention avec les lois et règlements sur

la navigation et sur la course, et dans le cas d'être saisi et capturé en vertu des lois de S. M. l'Empereur des Français, nous l'avons en effet constitué notre prisonnier lui et son équipage et avons saisi et capturé son navire et sa cargaison. En conséquence, nous avons mis les scellés sur les écoutilles et autres fermants, et avons expédié la dite prise pour le premier port de France sous la conduite du sieur Pierre Desparmet, second à mon bord, que nous avons constitué chef de prise, et sous les ordres de qui ont été embarqués quatre hommes du bord des trincadoures la *Reprise* et le *Précurseur*, deux hommes du corsaire le *Tigre* et un homme du corsaire le *Jeune Henry*, pour le tout être remis à l'administration de la marine ou autres officiers publics. Nous avons sommé le capitaine pris de signer le présent procès-verbal, à quoi il s'est refusé, protestant qu'il n'entend pas assez le français. En foi de quoi nous avons clos et signé le premier procès-verbal en double et avons délivré une expédition à chacun des corsaires qui ont concouru et participé à la dite prise, pour servir et valoir. Fait en mer, vers les six heures du soir, devant le port de Castro, à environ trois quarts de lieue de terre, les jours, mois et an que dessus » (1).

Presque aussitôt après, ces petits corsaires s'emparent du navire la *Fortune*, capitaine Garra, venant de San Vicente de la Barquera et chargé de 26 pièces d'eau-de-vie et de quelques marchandises. Pour cette dernière affaire, les capitaines sont au nombre de cinq, parmi lesquels on remarque les capitaines Etchebaster, Hondarrague, Dihabé et Henry ; le 18 novembre 1808, Etchebaster et Hondarrague s'emparent d'un chasse-marée chargé de sel et d'un

(1) Ma collection.

lougre anglais ; enfin, Etchebaster seul prend la barque le *Saint-François,* chargée de sardines et valant 18,000 réaux.

Mais leur plus belle prise est l'*Amphitrite*, capturée par les capitaines Etchebaster, Hondarrague et Dihabé, au moment où elle sortait de Santander, et qui fut conduite sans encombre à Bilbao. Celle-ci était chargée de fer, acier, balloterie, verroterie, chemises, souliers, et un grand nombre de malles dont le contenu devait faire la joie des corsaires.

Mais l'affaire ne devait pas marcher aussi vite que le désiraient les capteurs et leurs armateurs. En effet, Joachim et Jean Nepomunéri Minioz frères, négociants de Santander et propriétaires de l'*Amphitrite* et d'une partie de sa cargaison, s'opposèrent au jugement du conseil des prises qui adjugeait le navire aux capitaines de la trincadoure de l'Etat le *Précurseur* et aux corsaires le *Jeune Henry*, le *Tigre,* l'*A-Propos* et le *Saint-François*, par une requête présenté à Joseph Napoléon, roi d'Espagne et des Indes. Les circonstances que les armateurs de l'*Amphitrite* mettent en lumière sont tellement particulières qu'elles méritent d'être exposées ici.

L'*Amphitrite* se trouvait dans le port de Santander et se disposait à partir pour la Vera-Cruz, avec un chargement de fer, lorsque la frayeur causée par l'approche de l'armée française, augmentée par les agents des rebelles, portèrent sur ce navire une foule de citoyens avec leurs meubles les plus usuels et leurs effets les plus plus précieux. Soixante et une personnes, hommes, femmes et enfants, s'y réfugièrent,et le capitaine fut forcé par le gouvernement insurrectionnel de recevoir une partie des tabacs appartenant à S. M. Catholique, ainsi que des effets d'équipement et

d'habillement. L'évêque de Santander, qui avait fait prendre ces dispositions, fut l'auteur de tous les maux qui allaient s'ensuivre. Quoi qu'il en soit, le navire prit la mer; mais, contrarié par les vents, il se décida à gagner le port de Bilbao, et mouilla sous le canon du fort de Galea. C'est dans cette position qu'il fut capturé par les corsaires. A la vérité, les passagers furent rendus à la liberté, on leur restitua leurs effets, mais le navire fut saisi, ainsi que sa cargaison.

L'affaire fut renvoyée devant l'Empereur et, après de longs mois d'attente, les corsaires furent enfin mis en possession de leur capture, et la cargaison et le navire mis en vente à Bilbao.

L'inventaire qui en fut fait montre d'une manière indiscutable que l'évêque de Santander avait mis à bord tout ce qui lui appartenait, car on trouve un grand nombre de malles contenant des vêtements en soie violette, des soutanes de même étoffe, des rochets, des vestes, le dossier de la chaire de l'évêque garni en dentelle, argent et soie, des surplis, des bijoux, des livres, et beaucoup d'autres objets dont on trouvera plus loin l'intéressant détail (1).

Là paraît se terminer la carrière navale du capitaine Etchebaster. Lui-même raconte à son armateur de quelle manière il tomba avec son corsaire entre les mains des Anglais, sort qui paraît être commun à tous ces hardis marins. Cette pièce étant l'un des rares originaux que nous ayons pu trouver émanant de la plume de ces coureurs de mer, nous croyons intéressant de la reproduire entièrement :

(1) Voir l'appendice.

« *Plymouth. — Milh Prison, le 28 janvier 1810.*

« Monsieur Pierre Giron, négociant à Bayonne.

« Monsieur,

« Je saisis avec empressement la présente occasion pour vous donner de mes nouvelles; jusqu'à présent, je n'ai pas eu de moyen pour vous écrire. C'est un officier échangé qui part pour France qui aura la bonté de vous faire parvenir cette lettre.

« Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyiez instruit de ce qui se passa au port de Santander le 26 août 1809. Cependant, je vais vous en faire un récit exact, et vous apprendre tout ce qui a succédé depuis ce jour jusqu'au moment où j'ai été pris.

« La nuit du 26 août, vers les 11 heures, je reçus l'ordre de sortir du port le plus tôt possible, à cause de l'approche de l'armée espagnole. Aussitôt, je fis lever les ancres et prendre les avirons, parce qu'il n'y avait point de vent; la marée montait à force; cependant nous allions contre le courant assez facilement, étant aidés par une trincadoure de l'Etat. Nous avions fait du chemin, lorsque, je ne sais par quelle raison, la trincadoure nous abandonna après avoir laissé la remorque; si elle avait continué à nous secourir, comme dans le principe, avant demi-heure de plus nous aurions été hors de la rivière et à l'abri de tout danger. Le calme continuait à régner, et le courant devenant de plus en plus fort, nous obligea à mouiller sous le fort St-Martin, vers une heure du matin du jour suivant 27; jusqu'à ce moment nous avions fait tous nos efforts, mais au lieu d'avancer nous reculions.

« Vers les 4 heures, ayant aperçu que le courant avait perdu sa plus grande force, je fis lever l'ancre et, à force de rames, nous réussîmes à sortir du port. A la pointe du

jour, étant à l'entrée du port en calme, naviguant à l'aide des rames, nous nous trouvâmes sous la batterie d'une frégate qui y était pour empêcher la sortie. Aussitôt, je fis manœuvrer pour m'en éloigner à force de rames et, avec un petit vent de S.-O., nous tirâmes au N.-O. pour lui gagner le vent ; nous continuâmes la même route jusqu'à la nuit. Le lendemain matin, nous nous trouvâmes encore sous elle ; les vents étaient de la partie du S.-E., nous tirâmes au N.-E. La frégate ne cessait de nous poursuivre ; en continuant ainsi, nous rencontrâmes, vers 4 heures de l'après-midi, un navire américain sorti de Santander deux jours avant nous. En fuyant la frégate, qui nous suivait toujours de près, la nuit survint, et après avoir changé de route, le lendemain au matin nous nous trouvâmes séparés d'elle ; le lougre marchait supérieurement bien ; l'arrimage que je fis faire à Santander lui fit augmenter la marche, car il marchait mieux qu'auparavant. Il fallait bien que je me trouvasse comme je l'ai été pour être pris.

« Le navire américain, dont j'ai déjà parlé, avait rencontré, le lendemain qu'il nous avait vu, trois frégates et une corvette sorties de Lisbonne. De sorte que leur ayant appris qu'il m'avait vu chassé par une frégate, et après leur avoir donné tous les renseignements possibles, jusqu'à leur assurer qu'en faisant une vingtaine de lieues au N.-O. elles devaient immanquablement nous rencontrer ; dès ce moment, ces navires tâchèrent de nous joindre, de sorte que le 1er septembre, étant à la hauteur de 45° 40' de latitude N. et 9° 30' de longitude O., vers les 7 heures du matin la vigie cria navire devant ; aussitôt je manœuvrai pour lui gagner le vent et en même temps pour le reconnaître ; je m'assurai bientôt que c'était un navire de guerre. Un moment après, nous en aperçûmes deux autres, l'un au vent et l'autre sous le vent, reconnus pour frégates.

« La corvette, que nous aperçûmes la première, nous tombait dessus ; nous fîmes tous nos efforts pour l'éviter, je fis jeter à l'eau ancres, canons et tout ce qui nous embarrassoit ; je fis même scier le pont en différents endroits ; mais étant au vent, elle avait un grand avantage sur nous : elle était de plus aidée par les deux autres, nous étions cernés. Cependant nous fîmes tout ce qu'il dépendait de nous, nous tâchions d'atteindre la nuit. Vers les 4 heures de l'après-midi, la corvette commença à nous canonner, nous en étions si près que les boulets nous surpassoient de beaucoup ; nous tînmes jusqu'à 5 heures, mais voyant qu'il n'y avait plus de ressource, nous fûmes obligés de nous rendre. C'est la corvette *Helena*, de 26 canons, qui nous a pris.

« Nous avons resté en mer vingt-trois jours sur cette corvette ; après quoi, nous avons été conduits en Irlande, à Cork, d'où je suis parti avec mon second capitaine et mon fils sur une autre corvette pour Portsmouth, mais nous fûmes obligés de relâcher en ce port de Plymouth pour cause de vent contraire le 19 novembre et, le 20 du dit, nous avons été mis dans cette prison où nous sommes mal de toutes les manières, car il est impossible qu'un homme vive du peu et mauvaise nourriture que nous avons, sans d'autre ressource.

« Je désirerais pouvoir sortir d'ici, afin de réparer toutes les pertes par un voyage en course, mais je suis bien éloigné de pouvoir me mettre dans ce cas-là, car il est impossible d'échapper d'entre les mains des Anglais ; nous sommes trop bien gardés pour cela.

« Je vous salue de tout mon cœur et vous souhaite une bonne santé.

« Martin Etchebaster ».

Il est probable que le capitaine Etchebaster réussit à s'évader, car en 1812 nous le trouvons commandant le corsaire la *Vengeance*, de 20 tonneaux, sans canons, armé par D. Delvaille et monté par 29 hommes.

M. Pierre Giron avait armé d'autres corsaires, parmi lesquels nous remarquons surtout le *Printemps*, qui n'est pas plus formidable d'ailleurs que le navire monté par son collègue, car il jauge 29 tonneaux et est monté par 4 officiers, 3 officiers mariniers, 11 matelots, 2 volontaires, 3 novices et 1 mousse. Un supplément de 7 hommes, pris à Plencia, fait monter l'équipage à 31 hommes. Seulement, il est commandé par le capitaine Louis Auliacq, dont le nom se retrouve assez souvent parmi les corsaires bayonnais. En effet, il paraît déjà, en 1793, commandant un navire de 110 tonneaux, le *Sans-Souci*, armé par Basterrèche, de Bayonne, et portant 14 canons de 4 et 14 pierriers (1). En 1798, il monte la trincadoure le *Hasard*, armée par Jeantheau, négociant à Bayonne, et ne portant que 4 pierriers et 17 hommes d'équipage. Nous n'avons pas trouvé trace des prises qu'il a faites, nous savons seulement qu'il en fit entrer une à La Rochelle, qui donna lieu à un long procès (2).

Comme capitaine du *Printemps*, il prend de compte à demi, avec le corsaire l'*Auguste*, capitaine Dominique Delouart, et armateur M. Larroulet, de Bayonne, un trois-mâts prussien, nommé la *Charlotte*, armé de 5 canons,

(1) Le *Sans Souci* est armé en outre de 40 fusils, 60 paires de pistolets, 30 haches d'armes, 24 piques. Son équipage est formé de 9 officiers, 9 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 3 officiers surnuméraires, 10 matelots, 17 novices, 16 mousses, 1 capitaine d'armes, 1 capitaine de volontaires, 4 étrangers et 11 supplémentaires. (Archives de l'Inscription Maritime de Bayonne).

(2) Communication de M. Garnault, secrétaire de la Chambre de commerce de La Rochelle.

4 pierriers, 2 espingoles, 3 pistolets, 4 sabres, 1 baril de boulets et mitraille, et environ 100 livres de poudre ; il avait 4 canons chargés à boulets et un chargement de morues ; il fut conduit et vendu à Castro-Urdiales.

Du reste, là s'arrêtent pour nous les hauts faits du corsaire le *Printemps* et du capitaine Louis Auliacq ; le seul document que nous ayons pu retrouver après cet événement est un livre de comptes et de dépenses pour l'entretien et la nourriture de l'équipage, mais à l'aide duquel on peut suivre une de ses croisières. Le 7 mars 1808, il est à Socoa où il achète une pierrée de chocolat pour 22 francs ; le 8, il est à Bermeo ; le 9, à Plencia, où il change trois louis de 24 livres avec 9 livres de perte ; du 13 au 16, il fait escale au Sardinario de Santander et achète 7 francs de poissons ; le 18, à Santander, qui paraît être devenu son port d'attache et auquel les petits corsaires s'élançaient pour faire de courtes croisières en mer. Là, il fait raccommoder un chandelier de bastingage, nourrit son équipage de pain, viande, morue, légumes, poissons, huîtres, œufs, fait prendre des médecines au prix de 4 francs l'une et se retrouve le 4 juin à Socoa avec un total de dépenses de 893 livres 9 sols.

E. DUCÉRÉ.

*(A continuer).*

---

Les Fêtes
de la Tradition Basque
à
St Jean-de-Luz.
Août & Septembre 1897.

# LES FÊTES DE LA TRADITION BASQUE

## A SAINT-JEAN-DE-LUZ

### AOUT & SEPTEMBRE 1897

La *Société française d'Ethnographie et d'Art populaire* date d'hier : c'est l'an dernier que, pour la première fois, elle a tenu ses assises à Niort et qu'elle a étudié la tradition en Poitou et dans les Charentes ; de ce premier Congrès est sorti un beau volume où les érudits les plus compétents, des littérateurs exquis se sont associés pour nous donner de l'histoire, des contes, des danses, des chansons de ces vieilles provinces de notre France le tableau le plus vivant, le plus aimable et le plus complet qui se puisse imaginer, réalisant à merveille les grandes lignes du programme de la Société :

« Répandre le goût des études traditionnalistes françaises, réagir dans la mesure du possible contre l'unification chaque jour plus complète des mœurs et des modes ; mettre en relief les industries d'art propres à chaque contrée ; inciter au respect pour les mille objets de la vie locale ayant un caractère d'originalité ; faire connaître par des expositions, des représentations, des conférences, les parlers, les chansons, les danses, les légendes, la musique, la littérature de chaque province » (1).

Pour mettre en œuvre ce beau programme, autour

(1) *Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire. Congrès de Niort, 1896.* LA TRADITION EN POITOU ET CHARENTES. — Paris, Niort, 1897, p. XIX.

d'André Theuriet, l'illustre académicien, son président, s'étaient groupés MM. Gaston Paris, de l'Académie française, Gustave Boucher, secrétaire-général de la Société, le R. P. Lhoumeau, Dom Parisot, Huysmans, Boissonnade, toute une pléiade d'esprits d'élite, de cœurs généreux.

C'est à Saint-Jean-de-Luz, l'antique Lohitzun, la ville de Louis XIV et l'une des plus originales cités de notre pays de Labourd, que la Société a voulu, cette année, tenir pour la seconde fois ses assises, et certes elle ne pouvait mieux choisir.

Deux fois déjà, en effet, en 1892 et 1894, M. le Dr Goyeneche, maire de Saint-Jean-de-Luz, suivant le noble exemple donné par M. Antoine d'Abbadie, avait organisé des fêtes de la tradition basque qui avaient eu un plein succès. Le terrain était donc merveilleusement préparé, et grâce à M. Charles Petit, conseiller à la Cour de cassation, l'éloquent orateur et l'ardent patriote basque, grâce à notre éminent compatriote Léon Bonnat, le dernier Congrès de la *Société d'Ethnographie et d'Art populaire* a été tout aussi intéressant, tout aussi complet que le Congrès de Niort.

Pendant huit jours chants liturgiques, discours éloquents, danses historiques, parties de pelote, pastorale et mascarade souletines, concours de poètes improvisateurs, conférences historiques et artistiques, ont tenu en haleine et sous le charme Basques et Français ; pendant huit jours et depuis, jusqu'à la mi-septembre, dans le Grand Casino de Saint-Jean-de-Luz, gracieusement mis à la disposition de M. le Maire et du Comité par son propriétaire, M. Arnaud Détroyat, de nombreux visiteurs ont pu voir, réunis et admirablement groupés, d'un côté

des objets d'art, de vieilles chartes, des meubles antiques, des plans, des gravures, des armures, des vases et des ornements sacrés, des costumes anciens, — de l'autre une collection de tableaux uniques et doublement intéressants au point de vue historique et artistique.

Nous allons essayer de réunir quelques impressions rapides, mais fidèles, de ces journées radieuses et de cette exposition unique, en attendant que la *Société d'Ethnographie* nous en donne un tableau grandiose et complet.

I

## LES FÊTES

L'ouverture des fêtes a eu lieu dimanche 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, et cette première journée a brillamment réalisé toutes les promesses du programme.

Dès le matin, et malgré la pluie et un temps un peu maussade, nombreux étaient les étrangers et voyageurs attendant l'heure de la grand'messe. A 9 heures et demie le cortège se formait à la Mairie et se déployait bientôt sur la place Louis XIV : en tête la brillante fanfare, exécutant une marche entraînante, l'étendard des *Zaspiak bat* (des sept provinces sœurs), le groupe alerte et gracieux des jeunes danseurs de Beasain, béret rouge, veste bleue avec passements blancs, cravates multicolores, pantalons blancs, alpargates blanches agrémentées de rubans roses ; ils portent des deux mains de gracieux cerceaux enrubannés aux couleurs espagnoles rouges et jaunes. Le coryphée, leur maître, aux traits graves, et un tout petit bonhomme coiffé aussi de la *boïna* rouge, portent une veste rouge rehaussée de parements jaunes et ont en main un petit drapeau espagnol.

M. le docteur Goyeneche, maire de Saint-Jean-de-Luz, ses adjoints et une partie du conseil municipal marchent à leur suite, entre deux haies de pompiers au casque étincelant, au mousquet poli et fièrement porté.

Déjà les trois hautes galeries de la vaste église paroissiale sont garnies d'hommes, la grande nef, de dames et de demoiselles ; près du chœur, à droite et à gauche, ont pris place les nombreuses fillettes et jeunes filles des écoles et des congrégations en voile blanc ; un nombreux

clergé se tient aux stalles ; le vaste rétable du maître-autel et les quatre autels latéraux de cette grande et belle église étincellent de mille feux.

Mgr Diharce, vicaire-général, gravit les nombreuses marches de l'autel, et aussitôt la *Schola* de St-Jean-de-Luz, dirigée par M. Flément, vicaire de la paroisse, entonne l'introït de la messe de l'Assomption, et ce *Gaudeamus,* modulé avec une douceur exquise et digne des chanteurs de Saint-Gervais et de leur illustre maître, M. Charles Bordes, qui est là, suivant attentivement l'exécution, prévient agréablement l'auditoire. Le *Gloria* vient ensuite, de la messe *Quarti Toni,* du vieux maître palestrinien Tomas-Luis da Vittoria, et ces modulations polyphones, auxquelles nos oreilles ne sont pas encore accoutumées, surprennent. Mais l'*Alleluia* qui suit, en pur chant grégorien, est dit d'une ravissante façon.

Après l'évangile, M. le curé-doyen monte en chaire et remercie tout d'abord M. le Maire et les édiles d'avoir voulu que le premier jour de ces fêtes de la tradition de notre chère *Eskual-Herria* fût la plus glorieuse des fêtes de la patronne bien-aimée des Basques, la Vierge Mère du Christ.

Car c'est avant tout à leur foi religieuse, vive, inaltérable, que les Basques doivent d'être demeurés dans le passé, de demeurer encore aujourd'hui attachés à leurs traditions du foyer domestique et de la vie publique, si chères à tous. *Escualdun Fededun*, Basques et croyants, c'est tout un. Essentiellement originale, en effet, par sa langue à nulle autre pareille, la race euskarienne a su conserver ces traditions de famille, ces jeux séculaires, ces chants, ces danses harmonieuses et modestes, mais surtout sa foi au Christ Rédempteur. Aussi les hérésies ont-elles vainement

essayé de franchir ses frontières, le protestantisme lui-même a eu beau faire rage, il n'a pu réussir à l'entamer : tout Basque sent couler dans ses veines, quand on attaque sa foi de catholique, cette sainte et noble indignation qui mit la hache vengeresse aux mains d'un noble Basque de Mauléon pour briser la chaire de vérité profanée par l'hérésie de Calvin.

Gloire donc, conclut l'éloquent curé-doyen, gloire à nos pères, à leur foi, à leurs mœurs patriarcales ; gloire aussi à leurs fils qui travaillent à leur demeurer fidèles, et entre tous à ce Basque énergique et à son vaillant journal qui porte d'une main si fière le drapeau de nos traditions (tout le monde a nommé M. Etcheverry, ancien député, et le vaillant *Eskualduna*). Daigne en ce beau jour la Vierge Mère du Christ nous donner à tous, fils de cette race si chrétienne, de conserver ces nobles traditions que ces fêtes vont faire revivre sous nos yeux.

Après ce chaleureux discours, dont nous ne pouvons recueillir que quelques échos, grâce à un auditeur basque et aimable (ce qui est tout un), le chœur entonne le *Credo* en plain-chant, redit à pleine voix par les galeries et la nef tout entière.

A l'offertoire un chœur de jeunes filles module sur un vieil air basque un cantique sur les quatre fins de l'homme, comme pour nous rappeler qu'au milieu même de ses joies les plus vives, les plus légitimes, le chrétien ne doit jamais oublier qu'il n'est ici-bas que le passant d'un jour.

Le *Sanctus* et l'*Agnus* de la messe de Da Vittoria sont exécutés avec une perfection achevée.

***

A 11 heures et demie, le cortège se reforme à la porte de

l'église et remonte, aux accords d'un pas redoublé digne des jarrets basques, la Grand'Rue, se dirigeant vers le Grand Casino ; les membres du comité d'organisation des fêtes suivent M. le Maire de Saint-Jean de-Luz, qui a à sa droite M. de Fourcaud, délégué du ministère des Beaux-Arts, et à sa gauche M. Boucher, secrétaire-général de la *Société d'Ethnographie*.

Dans le grand hall et les salles adjacentes se dispersent les invités, parmi lesquels nous citons, un peu au hasard de la plume, M. Henri de Larralde-Diustéguy, maire d'Urrugne, M. Leremboure, maire de Sare, M. Léon Guichenné, tous trois conseillers généraux, Mgr Diharce, vicaire-général, M. Elissague, curé-doyen, M. l'abbé Flément, vicaire et fondateur de la *Schola* de Saint-Jean-de-Luz, M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau, M. Ch. Petit, conseiller à la Cour de cassation, M. Charles Bordes, le vaillant et modeste maître de chapelle de Saint-Gervais, l'un des plus actifs organisateurs, M. Léon Bonnat, D. Tirso de Olazabal, sénateur de Guipuzcoa, M. Etcheverry, de Saint-Jean-le-Vieux, ancien député, M. Salaberry, de Mauléon, M. Dutey-Harispe, de Lacarre, M. Léon Hiriart, bibliothécaire-archiviste, et M. Ducéré, bibliothécaire-archiviste-adjoint de Bayonne, M. Ducourau, président de la *Société Béarnaise et Basquaise* de Paris, M. Aguirre, de Valcarlos, M. le capitaine Darricarrère, de Bayonne, MM. Victor Duhart, secrétaire de la mairie de Saint-Jean-de-Luz, Ahets Etcheber, conservateur de l'Exposition Ethnographique, Pochelou, gérant de l'*Eskualduna,* tous trois modestes et dévoués collaborateurs de M. le Maire de Saint-Jean-de-Luz.

A gauche du grand hall, trois grandes salles ont été converties en galeries de tableaux, et nous y remarquons

tout d'abord les belles toiles de Bonnat : les deux ravissants portraits de *Madame Camille Molinié,* de Bayonne, et de *Madame de Olazabal,* de Saint-Jean-de-Luz, le portrait de notre vieux *Darracq,* aussi vivant, aussi plein de relief que lorsqu'il fut exposé, il y a vingt ans et plus, à notre Musée de peinture bayonnais ; le portrait de *M. Mézières ; Un aigle liant un lièvre,* plein de vie et de relief ; un beau portrait de Rose Caron, la *Salammbô* de l'Opéra, dont le masque tragique fait un vivant contraste avec les traits de nos dames de Bayonne et du Guipuzcoa. Çà et là d'autres toiles dont l'énumération fatiguerait, le *Martyre de saint Léon,* de Bergès, de ravissantes aquarelles d'Achille Zo, le portrait du *Docteur Reclus,* de M. Bordes, des vues sans nombre du pays.

Et à droite, un peu partout, dans les petites salles et galeries collatérales, des objets d'art, des meubles, des médailles, de vieux rouets : le superbe portrait du *Maréchal Harispe,* de Rixens, avec, au pied, une vitrine contenant ses reliques : le bâton de maréchal, sa croix, ses épaulettes, ses épées ; un bahut de sacristie, un coin d'église basque : — une veuve enveloppée dans la mante basquaise, au capuchon rabattu, agenouillée sur un large drap noir, à ses côtés le rouleau de cire filé, devant elle un de ces beaux crucifix d'ivoire avec cadre en bois doré, à dessin naïf, dont il y a céans maint exemplaire. Un peu plus loin la *bandera* de Lesaca, la reconstitution d'une *Cuisine basque un matin de mascarade :* la bonne vieille filant sa quenouille, l'*Etcheco-Yauna* en béret, veste et culotte, l'*Etcheco-Andrea* à la blanche gorgerette, au corsage et à la jupe rouges, avec au cou les breloques traditionnelles ; dans un coin, un petit bonhomme si expressif qu'il en paraît vivant.

Un peu plus loin des faïences, un *Manuale Pampilonense* édité à Estella, en Navarre, en 1561, le portrait d'un grand seigneur basque aux longs cheveux blonds, portant sur sa cuirasse une riche dentelle. Est-ce un Luxe, un Gramont, un Saint-Esteben ? En tout cas, personnage et tableau sont du pur Louis XIII.

***

Mais nous nous oublions à énumérer ces richesses que nous reverrons avec plus de détail et tout à loisir, et déjà dans l'un des salons les discours commencent : c'est d'abord M. le Maire de Saint-Jean-de-Luz saluant M. le délégué du ministre des Beaux-Arts, MM. les membres du Comité, tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à ces fêtes de la tradition basque, et surtout ce maître que Saint-Jean-de-Luz dispute à Bayonne, mais qui appartient bien à notre cher coin du Sud-Ouest, M. Léon Bonnat.

Les applaudissements retentissent et M. de Fourcaud, délégué, remercie à son tour M. le Maire. Il est heureux et fier d'avoir été choisi pour porter ici les souhaits de M. le Ministre, à cette vaillante population basque qui a su, tout en restant française, conserver ses plus pures, ses plus originales traditions. Ici comme à Niort l'an dernier, on verra ce que peuvent toutes les bonnes volontés pour travailler à conserver à chaque province son caractère spécial, son originalité.

A son tour, M. G. Boucher, secrétaire de la *Société d'Ethnographie*, salue au nom du président, M. Theuriet, l'aimable romancier retenu à Paris par l'Académie, et la municipalité de Saint-Jean de-Luz, et tous ces amis nombreux de ce cher Pays Basque, où l'étranger surpris et ravi tout à la fois de la beauté du paysage et de

l'originalité des coutumes, a tant à observer, à apprendre, à noter.

Le vin d'honneur coule à flots pressés, les toasts retentissent, faisant écho à la fanfare qui, sur la terrasse, enlève avec brio le *Guernikako Arbola.*

***

A 3 heures sont chantées les vêpres présidées par Mgr Diharce. L'*Ave Maris Stella* est gracieusement modulé par la *Schola* avec des nuances et un fini d'exécution que nous avouons humblement n'avoir jamais entendus et que nos chantres bayonnais devraient bien apprendre.... A la suite sont chantées les Complies, car Saint-Jean-de-Luz, ancien fief du chapitre de Bayonne, ainsi qu'en témoigne la crosse d'argent de ses vieilles armes, a conservé ce vieil usage en lui donnant même une certaine solennité que notre cathédrale ne connaît plus depuis longtemps : dans la grande nef les petites filles, au haut de la troisième galerie les petits garçons, font vaillamment et harmonieusement leur partie, nous donnant ainsi la vivante preuve de cette vie paroissiale que tant nous voudrions voir pratiquer à Bayonne par les enfants de nos écoles chrétiennes libres et de nos pensionnats.

Vers quatre heures et demie la procession du vœu de Louis XIII franchit la porte donnant sur la Grand'Rue : en tête les enfants et les Sœurs de Charité, de la Providence, les congrégations de jeunes filles toutes en noir, les unes portant de blancs voiles, d'autres de légères mantilles noires, des rubans violets ; viennent ensuite les enfants des écoles avec les bonnes sœurs de la Croix, les frères Maristes, les hommes en grand nombre ; de distance en distance, de riches et belles bannières : Notre-Dame

du Rosaire, saint Blaise, l'Assomption, les mystères du Rosaire figurés par trois bannières et trois groupes de fillettes portant des cordons aux nœuds blancs, rouges et d'or. Une belle statue de la Sainte Vierge est portée par quatre séminaristes devant Mgr Diharce et ses assistants en chape.

Derrière le clergé marche un long cortège de dames et de demoiselles dans les costumes les plus divers et, il faut le dire, les moins convenables en une procession ; c'est à peine si quatre ou six dames sont revêtues de l'antique capa du pays basque, avec capuchon et dentelle noire.

Ce long cortège descend la Grand'Rue jusqu'à la place, remonte la rue Sopite, longe la rue Saint-Jacques et revient à l'église par le haut de la Grand'Rue, chantant les litanies et le *Magnificat* accentué des populaires *Ave, Ave, Ave Maria.*

Un salut solennel couronne cette belle cérémonie, et nous y entendons de beaux morceaux palestriniens, puis un ravissant cantique basco-espagnol dont le refrain puissant est repris par l'assistance et savamment modulé et soutenu par l'excellent organiste de la paroisse, M. Haramboure :

*Yainkoaren Ama,*
*Ama guziz ona,*
*Dezagun maita* } bis.
*Bethi, bethi !*

(Mère de Dieu, — mère toute bonne, — que nous vous aimions — Toujours ! toujours !)

***

Encore tout ému de cette belle manifestation, nous prenons place, vers 5 heures et demie, dans la grande cour du Pensionnat Sainte-Marie, toute ornée de mâts

vénitiens, portant des oriflammes aux couleurs de France et d'Espagne, et l'écusson de l'antique cité labourdine : mi-partie de gueules au lion d'or, et d'azur à la crosse d'argent, en chef un navire toutes voiles au vent. Sur l'estrade se déploie fièrement l'étendard rouge orné des sept écussons des provinces sœurs.

Au premier rang, entourant M. le Maire, se tiennent les membres du comité et des dames en grand nombre ; derrière nous des enfants, des fillettes aux yeux vifs et joyeux, de graves mères de famille.

M. de Fourcaud, délégué du ministre, en un aimable et spirituel discours salue le maire, la municipalité, la cité de Saint-Jean-de-Luz, et célèbre les gloires et l'originalité de ce Pays Basque dont la langue, les traditions, les jeux, les danses, la fierté, prouvent si éloquemment que le but de la *Société Ethnographique* — une sage et pratique décentralisation — n'est point ici une chimère, mais une admirable réalité. Oui, tous soyons Français, aimons la grande patrie, *la Doulce France* des chansons de geste ; mais pour la mieux aimer et comprendre, aimons chacun notre petite patrie. Bretons, Champenois, Picards et Basques, conservons chacun à nos provinces leur cachet, leur vie propre, ainsi qu'on voit dans une grande cité chaque famille garder avec un soin jaloux ses traditions particulières, son air, ses allures. Ne se laissent absorber par Paris ou la grande ville voisine que ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas apprécier les charmes et l'originalité de leur pays propre. Ici, grâce au ciel, il n'en va pas de même, et en terminant M. de Fourcaud se déclare heureux et fier d'ouvrir ces belles fêtes sous le haut patronage du ministre.

L'assistance applaudit à mainte reprise ce discours, qui oublie d'ailleurs la grande cause de l'originalité

caractéristique de nos Basques-Français comme de leurs frères les Basques-Espagnols : leur fidélité à la religion de leurs pères. Mais enfin cette note a été éloquemment touchée le matin par M. le curé-doyen, et il ne faut pas trop en vouloir de n'avoir pas parlé de la religion au délégué d'un ministre qui, l'autre jour, n'a pas osé prononcer en Sorbonne le nom de Dieu.

Flûtes et tambourins retentissent sur un rythme tantôt lent, tantôt pressé, et les douze petits danseurs de Beasain montent sur le théâtre. Le coryphée exécute d'abord quelques pas et quelques sauts rapides, cadencés ; le petit bonhomme l'imite, et bientôt les danseurs battent des entrechats, sautent, se croisent, s'entre-croisent, le corps toujours droit, s'enlèvent et retombent en cadence, et toujours avec un ensemble parfait. La danse des bâtons, la danse des épées se succèdent, et toujours le même rythme un peu bizarre les accompagne.

Les improvisateurs montent à leur tour sur les planches : ils sont quatre : un instituteur en paletot, trois paysans en blouse noire, tous le béret à la main.

Le jury leur donne d'abord à développer le thème suivant : défendre et attaquer le pays basque. Mais demander à des poètes basques d'attaquer leur cher pays, c'est vraiment peu sérieux. Et nos quatre improvisateurs, en une romance de quatre à cinq strophes de huit vers chacune, saluent la noble assistance et rivalisent de verve, d'images poétiques, pour dire les gloires de la chère *Eskual-Herria*, des sept provinces sœurs.

Deux d'entr'eux célèbrent qui le palais, qui la chaumière ; le citadin raille le paysan : il n'a pas de marché bien fourni, ni aucun des agréments de la ville. — Qu'en ai-je besoin ? répond le paysan, n'ai-je pas chez moi, au grenier, maïs et froment, et mon four à pain ?

Les deux autres vantent chacun leur jeu favori, la pelote et les cartes : la pelote, jeu fier et tout basque, au grand soleil, demandant et donnant force et vigueur. — J'aime mieux les cartes, fait l'autre, et la dispute au coin du feu...

Et c'est un feu roulant de plaisanteries qu'on nous traduit à la volée et que nous regrettons de ne saisir pas en leur jeu primitif, à voir les visages épanouis, et à entendre les francs rires des heureux Eskualdunacs.

Voici les noms de ces rhapsodes à l'imagination féconde : Çubiat-Iribarne, de Behorléguy ; Duhaldebéhère, de Sare ; Erguy, de Mendive ; Larramendy, de Lecumberry.

Vers 7 heures s'achevait cette première journée, nous laissant sous la meilleure impression, cependant que nous reprenions le train de Bayonne, regrettant de ne pas rester pour voir, le soir, sur la place Louis XIV, danser ces heureux Basques, pour lesquels pendant ces huit jours tout sera joie et gaîté !

***

Lundi, Mgr l'Evêque de Bayonne se rendait à Saint-Jean-de-Luz dès les premières heures de la matinée, accompagné de M. le chanoine Adéma, et tout d'abord visitait la curieuse exposition de tableaux et d'objets d'art dont les honneurs lui étaient faits par M. le Maire, M. Léon Bonnat et M. le doyen. Vers 10 heures et demie, Sa Grandeur gravissait la tribune d'honneur de la place du jeu de paume ; à ses côtés prenaient place M. le Maire, M. de Fourcaud, délégué du ministre des Beaux-Arts, M. le chanoine Adéma, Mgr Diharce, M. le doyen, MM. Boucher, Adrien Planté, Dutey-Harispe, Ch. Petit, M. et Mme Etcheverry, Mme Goyeneche, Léon Bonnat ; sur les gradins un nombreux public, au milieu duquel beaucoup de prêtres et non des moins enthousiastes.

La fanfare municipale exécute avec entrain cette *Marche des Chasseurs Basques* que le maréchal Harispe aimait tant à faire jouer à Bayonne et qui faisait courir aux fenêtres nos cuisinières basques oubliant leur rôti.

Les joueurs de paume se présentent en ligne devant Mgr l'Evêque et saluent gravement. Mgr l'Evêque les bénit : ils sont dix dont huit Espagnols et deux seulement (ô douleur !) de notre cher Labourd. Tous illustres déjà et dont les noms ont retenti de Bilbao à Mauléon et de Vera à Vitoria, voire par delà l'Atlantique : *Yrun,* deux fois amputé, *el Manco de Villabona,* les deux butteurs célèbres, *Ziki* et *Beloqui,* le vieux *Larralde,* de Sare, etc. Dès le début la partie se dessine en faveur du *Manco,* qui enlève 6 jeux, mais Yrun se relève bientôt et arrive à 7 contre 9. Le jeu est à la fois brillant, rapide, serré : dans le même jeu il y a un *ados* neuf fois répété. En ce moment Yrun soulève l'enthousiasme de toute la place par son jeu foudroyant, sa merveilleuse dextérité : il nous le semblait voir deux ans plus tôt quand, aux fêtes de Vera, il enthousiasmait avec ses coups redoutables le vénérable M. Antoine d'Abbadie.

Si ardent même et si fougueux, cet Yrun, qu'il tombe, et c'est alors un cri : Va-t-il pouvoir continuer ? Mais il se relève plus ardent que jamais. Hélas ! c'est le *Manco de Villabona* qui décidément l'emporte, à 13 jeux contre 9.

Midi sonne, les clairons vibrent aux champs, tout le monde se lève, et Mgr l'Evêque dit l'*Angelus,* entr'acte sublime qui a dû réjouir le cœur de l'Évêque d'un diocèse si franchement chrétien.

La partie finie, flûtes, *chirolas* et tambourins retentissent et bientôt apparaissent, lestes et vigoureux, quatorze danseurs de Bilbao en béret rouge, veste noire, culotte

blanche garnie de grelots sonores, espadrilles : l'un d'eux porte le drapeau biscayen et salue respectueusement l'Évêque. Puis les danses commencent, voltes, pirouettes, croisements d'ensemble ; deux de ces danses surtout sont vraiment gracieuses et héroïques tout ensemble, la danse des épées, la danse des massues : chaque danseur, brandissant épée ou massue, figure avec son adversaire un corps à corps qui parfois se termine par une mêlée générale où toujours, sur l'air rythmé et sonore des tambourins et des *chirolas,* les danseurs se retournent, se croisent, s'entre-croisent. Ces danses héroïques sont, à n'en pas douter, des souvenirs des vieilles luttes des Basques contre les Maures ou contre leurs voisins trop turbulents de Navarre ou d'Aragon.

Après le dîner, les jeunes danseurs de Beasain viennent, sous les fenêtres du presbytère, saluer l'évêque de Bayonne, et exécutent d'aimables et gracieux pas de danse.

***

Quelques heures plus tard, le plus séduisant des causeurs béarnais, M. Adrien Planté, ancien maire d'Orthez et président de la *Société des Sciences, Lettres et Arts* de Pau, ouvre le feu des conférences par l'étude d'une question piquante entre toutes : *Les Basques ont-ils une histoire?*

Et M. Planté de parler avec verve de la nébuleuse origine des Basques, de leurs luttes épiques contre les Romains et de la terreur qu'ils inspiraient aux légions du peuple-roi et dont les poètes, et des meilleurs s'il vous plaît — Horace et Lucain — se sont fait l'écho.

Plus tard ils résistent comme un mur d'airain à toutes les invasions, et Roncevaux dit encore leur cruelle victoire sur le preux Roland et ses fidèles.

Une toute petite objection : ces vaillants guerriers, vainqueurs des Romains et du neveu de Charlemagne, sont-ce des Basques ou des Cantabres ? Est-il bien prouvé que c'est tout un ?

M. Planté ne le dit pas, et nous montre au moyen âge la vaste fédération des peuplades basques fidèle à ses *fueros*.

*Fueros* en Espagne et en Pays Basque, *fors* en Béarn, ces vieilles lois traditionnelles sont marquées d'un cachet déjà tout chrétien, le respect de la femme : la fille aînée toujours héritière à l'exclusion du cadet mâle.

Annibal l'avait déjà remarqué à son passage aux Pyrénées. Qu'on dise après cela que les Basques ne sont pas à la tête du progrès ! Ils avaient inventé le féminisme avant Jules César !

Mais, encore un coup, sont-ce les Basques ou les Cantabres ? M. Planté ne distingue toujours pas, et nous montre les Basques faisant les premiers le tour du monde, à la suite de Christophe Colomb, et triomphant à Pavie de François Ier, le roi chevalier, qui dut remettre son épée à un fils de Hernani.

M. Planté termine sa spirituelle conférence par l'histoire, un peu touffue, du royaume de Navarre trans et cis-pyrénéen. Jusqu'au bout les rois de France ont juré de respecter les *fors* de Navarre... Mais enfin, grâce à la vaillance de Henri IV, le Béarn finit par s'annexer la France, après quoi la Révolution mit d'accord

Basques et Navarrais et cadets de Gascogne

en les jetant tous dans le même moule banal de la civilisation contemporaine.

Heureusement, conclut M. Planté, que les Basques ont

su, des deux côtés des Pyrénées et sauront toujours conserver leurs chères et séculaires traditions !

Des applaudissements chaleureux accueillent cette vibrante péroraison.

***

Mardi, la journée débute comme la veille sur la grande place du jeu de paume. Il s'agit d'une partie internationale de blaid au *chistera*, trois Espagnols, Cesario, Gamborena et Marnac, contre trois Français, Eloy, Olaïz et Lemoine ; quelques points sont bien disputés, mais l'ensemble est pâle à côté de la furia et de la maëstria des joueurs au rebot de la veille. Les Français cependant font les 70 points, Eloy reçoit la ceinture d'honneur.

Les jeunes Souletins de Barcus et de Chéraute dansent, comme couronnement, un saut basque vif et animé. Quels jarrets !

***

A deux heures, deuxième conférence dans la grande salle du rez-de-chaussée du Pensionnat Sainte-Marie. Très curieuse cette maison du XVII<sup>e</sup> siècle, un peu transformée il est vrai, mais qui porte encore au-dessus de la porte d'entrée l'inscription suivante :

ICI FAIT L'HOMME CE QUI PEUT. ET
FORTUNE CE QUE ELLE VEUT. JEAN
DE CASAVIELHE ME FIT FAIRE EN 1632.

Douce et chrétienne philosophie que celle de ce propriétaire qui dut joliment être mise à l'épreuve quand quatre ans plus tard, en 1636, les Espagnols pillèrent Ciboure et Saint-Jean-de-Luz !

Mais c'est bien plus haut que Louis XIII et Richelieu que nous fait remonter le docte conférencier, M. Nicolaï, avocat et secrétaire de la *Société Archéologique* de Bordeaux. Il s'agit encore et toujours de l'*Histoire des Basques*. Elle est encore à faire, paraît-il. Jusqu'ici on s'est beaucoup occupé de la langue euskarienne ; çà et là quelques bonnes monographies ont paru ; mais peu de travaux d'ensemble sur les trois grandes périodes historiques : antiquité — et entre toutes antiquité romaine, — moyen âge, temps modernes.

M. Nicolaï paraît ne croire pas à la rudesse indomptable des Basques, qui se seraient parfaitement laissé civiliser par les Romains : à preuve l'inscription de Hasparren dont notre ami, M. Henry Poydenot, a si bien établi l'authenticité et la date. Les Basques ont parfaitement adopté le Panthéon romain, avec quelques dieux topiques : *Baïgorisco, Leherunen, Harbelex, Arbelbide.....*

Diable ! voici du nouveau, et Chaho doit frémir dans sa tombe ! Et M. Bladé, le savant auteur de l'origine des Basques, qui, lui, affirme, textes en main, que les Basques n'ont franchi les Pyrénées que 500 ou 600 ans après Jésus-Christ ! La Novempopulanie n'aurait jamais été basque, et l'inscription de Hasparren et tous les autres dieux et demi-dieux seraient œuvre de civilisation purement aquitaine, c'est à-dire gallo-romaine..... Auquel croire, de M. Nicolaï ou de M. Bladé ?

Quant aux Ibères, continue M. Nicolaï, chassés et traqués par les invasions, ils auraient fini par former, de l'un et de l'autre côté des Pyrénées, ce solide noyau des tribus euskariennes qui, plus tard, résistèrent même aux preux de Karl le Grand.

Comme conclusion, M. Nicolaï nous parle des pèleri-

nages de Saint-Jacques-de-Compostelle, qui ont laissé de si vives traces au pays gascon et au pays basque.

M. l'abbé Haristoy termine la séance par une piquante étude sur les proverbes basques, cette mine où Sancho Pança lui-même trouverait du nouveau.

***

Mais tout le monde est debout, frémissant et sautillant; tout le monde, conférenciers graves et gentes damoiselles (car il y a des dames et non des moins attentives à ces doctes conférences), se hâte de prendre place dans la grande cour, pour voir et applaudir les danseurs Bilbaiens : ce sont toujours, marqués par la flûte et les tambourins, les mêmes pas graves et héroïques : aux genoux des danseurs sont attachés des chapelets de grelots qui vibrent à chaque saut. A certain moment le porte-drapeau agite de droite à gauche et de gauche à droite le vaste *bandera* aux armes de Biscaye, et tous les danseurs saluent le drapeau, genoux à terre.

Après les danses guerrières, l'*Aurrescu,* mâle et gracieux tout ensemble, tel que nous l'avons vu à Azpeitia et à Vera; les jeunes gens commencent un pas grave, puis tour à tour vont chercher chacun une des jeunes filles de l'auditoire; bientôt, après une longue promenade aux accords des flûtes et tambourins, tous les jeunes gens, garçons et filles, se tenant par un mouchoir, la chaîne se rompt, et c'est un boléro par couple et général. Rien de plus gracieux et, il faut le dire, de plus aimable, modeste et noble. Ah! que cela est donc plus beau, plus original que ces valses et mazurkas que nous avons empruntées aux gens du Nord!

Et comme nous comprenons mieux, à voir jeunes gens

et jeunes filles exécutant ces pas tantôt nobles, tantôt sautillants, toujours gracieux, l'enthousiasme que mit, au siècle dernier, le P. Larramendi à défendre ces divertissements populaires contre le rigorisme étroit de certains confesseurs et prédicateurs! Le grave auteur du *Dictionnaire trilingue* (castillan, basque et latin) et de tant d'autres doctes travaux, ne consacre pas moins de quatre chapitres de sa curieuse *Corógrafia o descripcion de la M. N. y M. L. Provincia de Guipuzcoa,* aux jeux, fêtes et danses de ses chers compatriotes.

*
* *

Après les danses, la pastorale. *Abraham* coiffé à la Henri II, avec habit bleu de 1830 et bottes à l'écuyère, *Sarah* et *Agar* portant des robes rouges et bleues à manches bouffantes, à la mode du jour, *Isaac* décoré d'une plume blanche à son feutre mou, les *rois de Sodome et de Gomorrhe, les Satans,* Bulgifer et Lucifer, les *six rois fidèles* portant tous des costumes plus extravagants les uns que les autres.

Tous ces braves gens, avec un sang-froid et une prodigieuse mémoire, dévident des centaines de vers héroïques en faisant de grands pas sur la scène, ni plus ni moins que les héros d'Eschyle. Et cependant ces simples paysans ont une noblesse de gestes et de tenue si naturelle, à certains moments des chants si beaux viennent couper la monotonie du récitatif, à d'autres les *Satans* battent de si burlesques entrechats, que les spectateurs suivent avec intérêt non pas le drame, car Dieu sait où commence et finit l'action, mais les divers épisodes.

Bravo à ces jeunes Souletins, acteurs vraiment originaux, bravo à l'*impresario,* l'intrépide Heguiaphal, de

Chéraute ; ce qu'ils ont montré mardi de la pastorale d'Abraham donne l'idée d'un original et héroïque spectacle qui serait bien mieux à sa place au théâtre d'Orange que les pauvretés modernes qu'y jouait récemment la Comédie-Française. Mais non, c'est en Soule, dans une belle prairie encadrée de vieux chênes, avec dans le fond les montagnes de Tardets et de Sainte-Engrace, qu'il faudrait voir Heguiaphal et sa troupe.

***

Mercredi ciel couvert et par moments pluie maussade : et cependant le matin, entre deux ondées, troisième et dernière partie de paume à la grande place, Ciki, Santiago et Théophile contre Darritchon, Bourou et Chabatene. Cette partie de blaid à main nue a été vivement disputée et on ne peut plus intéressante ; on a compté 40 à 50 coups par point, et cela nous rappelait l'acharnement des joueurs basco-espagnols à pareille fête, il y a trois ans.

Un simple vœu : pourquoi ne supprimerait-on pas le *chistera* ou même le gant carré au jeu de blaid ? Le jeu à main nue, tel que nous le jouions à 15 et 20 ans (là, ma belle, qu'il y a longtemps !) est autrement vif et gai !

***

Mais l'heure grave des conférences a sonné, et M. Charles Petit, conseiller à la Cour de cassation, nous parle de celui qui toute sa vie fut le plus acharné défenseur du royal jeu de paume au rebot avec gant et au blaid à main nue, M. Antoine d'Abbadie.

Dans une langue vive, imagée, parfois émue et toujours éloquente, M. Petit nous donne le portrait en pied et vraiment magistral du grand chrétien, de l'explorateur

intrépide, du savant original et modeste, et surtout du patriote basque, ardent et convaincu, que fut le châtelain d'*Abbadia*.

A vingt et trente ans c'est de l'Afrique qu'il rêve, et avec son frère Arnaud, c'est l'Abyssinie qu'il découvre, une Abyssinie à demi civilisée et chrétienne que l'Europe ne soupçonnait pas et dont l'Italie, pour son malheur, a tout récemment révélé l'héroïsme.

M. d'Abbadie avait connu et estimé Ménélik, bien avant les prisonniers du Choa et le prince Henri d'Orléans ; il sut le défendre contre d'injustes attaques.

A Paris, il a bientôt sa place à l'Institut, section des sciences astronomiques, et sa nomination fit scandale dans le monde des libres-penseurs. Songez donc, un clérical, un catholique pratiquant ! Ce fut Arago qui fit rougir ses confrères de leur pusillanimité : « Plût à Dieu, leur dit-il, que j'eusse sa foi ardente et convaincue ! »

Mais c'est ici, en son cher Pays Basque, qu'il aimait à revenir pour y vivre de la vie traditionnelle des Basques. Comme son père encourageant vers 1820 le fameux abbé Darrigol, Antoine d'Abbadie s'était épris d'enthousiasme pour la langue et les traditions de sa chère *Eskual-Herria*. Il fonda des jeux, et chaque année, dans l'une ou l'autre des villes ou bourgades basques, à Urrugne d'abord, puis à Guernica, Azpeitia, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, ce furent des parties de pelote au rebot, des danses locales, des concours de poésie écrite ou d'improvisation qui remplirent d'une noble émulation et les spectateurs et les auditeurs, et surtout les héros de ces luttes pacifiques : pelotaris, danseurs, poètes et jusqu'aux jeunes filles.

Et quel charme en ces fêtes quand les vainqueurs tou-

chaient de beaux louis d'or, et que dans leur enthousiasme les Basques criaient, jetant leurs bérets en l'air : *Biba Aita Abbadia !*

Et ici M. Petit rappelle avec bonheur combien les esprits les plus éminents, d'accord avec l'enthousiasme populaire, encouragèrent M. Antoine d'Abbadie. Le vénérable abbé Inchauspé, l'auteur du *Verbe basque* et de tant de doctes travaux, M. l'abbé Maurice Harriet, l'érudit infatigable, mais trop modeste, dont le *Dictionnaire* est malheureusement encore inédit, le capitaine Duvoisin, l'érudit collaborateur du prince Lucien Bonaparte, de nos jours M. le chanoine Adéma, le P. Joannatey, M. l'abbé Haristoy et tant d'autres, furent heureux d'apporter à l'illustre savant le concours de leurs lumières et de leur ardent patriotisme.

« Ah ! chers Basques, s'écrie ici avec émotion M. Petit, gardez soigneusement ces traditions qui ont fait la joie et l'orgueil de M. d'Abbadie ! Aimez comme lui sa langue, vous surtout, prêtres, dans la chaire chrétienne, et vous, chers bons Frères, bonnes Sœurs de la Croix, dans vos écoles. Sans doute, cultivez le français ; mais pour les sermons, pour le catéchisme et les prières, le basque, toujours le basque, pur et châtié, sans barbarisme français ou gascon ! c'était le vœu de M. d'Abbadie, c'est le vœu de tous ici ! ».

M. Antoine d'Abbadie est mort comme il a vécu, « faisant le bien sans bruit, le bruit ne faisant pas de bien » ; il s'est éteint en ce modeste hôtel de Paris où avait vécu, où était mort Chateaubriand, laissant une veuve qui tient à honneur de continuer ses traditions de charité discrète.

Cette biographie vraiment remarquable de l'amant passionné de son cher Pays Basque a été coupée, faut-il

le dire, de vifs et fréquents applaudissements. Et toutefois, l'avouerons-nous? le mot de la fin nous a surpris. Comparant Chateaubriand et Antoine d'Abbadie, M. Petit a fait ressortir le contraste de ces deux tombes, l'une simple pierre avec croix de fer, là-bas à Saint-Malo,

Sur un rocher battu par la vague plaintive,

l'autre dans la crypte de la chapelle d'*Abbadia.*

Mais toutes deux ne sont-elles pas également originales, et la moindre tombe du cimetière, à l'ombre de la croix de la paroisse, à côté des aïeux et des amis, n'est-elle pas plus vraiment humble et chrétienne?

***

M. Salaberry, notaire et conseiller d'arrondissement de Mauléon, lit une spirituelle description de la mascarade souletine que nous allons voir en quelques minutes, et d'avance défilent sous nos yeux les *Samalsain* (chevaucheurs), l'*Etcheco Yauna,* l'*Etcheco Anderia,* les rémouleurs, les bohémiens, tout ce monde endiablé qui, toute une journée durant, marche, saute, pirouette, danse tous les pas possibles... Quant à l'origine de la mascarade, vainement recherchée par M. Salaberry, n'est-elle pas aussi vieille que cet éternel besoin de l'homme de se dérider de temps en temps pour oublier que

La vie est courte et les chagrins nombreux !

***

Ces conférences sont couronnées par une délicate fantaisie de M. le chanoine Adéma (le poète Zalduby), sur le chêne de Guernica, chanté par Iparraguire et salué en 1793 ou 1794 par le brave La Tour d'Auvergne et ses grenadiers. Cet arbre symbolique, l'aïeul de tous les

arbres de la liberté, voyait à ses pieds les seigneurs de Biscaye jurer de respecter les *fueros,* et quand il y a quelques années M. Gladstone, l'*old man* cher aux Anglais, demandait à l'alcalde de Saint-Sébastien, lui montrant le fameux vitrail du Palais de la Députation, si les rois tenaient toujours leurs serments, l'alcalde aurait pu lui répondre : Oui certes, et il a fallu arriver à notre temps de prétendue liberté pour que les rois d'Espagne l'aient violé !

Et cependant M. le chanoine Adéma regrette, tout en admirant le *Guernikako Arbola,* certain chant patriotique qui se chantait encore il y a quelque cinquante ans en pays basque-français et que nos libéraux actuels taxeraient de révolutionnaire :

*Laphurdi, Bachenabarre,*
*Zuberoa heiekin*
*Gerlara jaun behar gira*
*Guziak elgarrekin*
*Madrileko plazaraino*
*Guziak lerro lerro*
*Kantatzen dugularikan :*
*Bego Frantsesa libro.*

(Labourd, Basse-Navarre et Soule, à la guerre nous devons aller les uns avec les autres, jusqu'à la place de Madrid, tous en ligne et en rang, chantons cependant que nous travaillons à rendre le Français libre).

***

A la fin de cette aimable causerie, un bascophile enthousiaste de Bilbao, D. Resurreccion de Ascue, directeur à Bilbao de l'*Euskalsale* (le *bibliophile basque*), revue hebdomadaire de littérature, de musique et d'art, offre à M. le

chanoine Adéma une feuille authentique de l'arbre de Guernica. MM. de Fourcaud, délégué du ministre, Boucher, Salaberry, Planté et autres la regardent avec admiration. Mais le docteur Goyeneche nous déclare en avoir depuis longtemps reçu. Et au fait, le vaillant maire basque ne la porte t-il pas en son cœur, cette chère relique du *Zazpiak bat ?*

Tout le monde court au jeu de paume où se trémousse déjà la mascarade souletine. Mais, hélas ! à peine sommes-nous là, que la pluie ou plutôt un grain impitoyable balaie la place et ne nous laisse plus d'autre ressource que de prendre le train de 5 heures 45 sans avoir eu le temps de revoir l'Exposition qui depuis dimanche s'est enrichie, paraît-il, de nouveaux trésors. Les Guipuzcoans surtout auraient envoyé des chartes, des croix, des objets d'art du plus haut intérêt artistique et historique..... Mais nous reverrons tout cela.

***

Le lendemain jeudi, la tempête soufflait encore, mais cinq courageux délégués de la commission des fêtes, MM. Emile Ducourau, président de la Société amicale Béarnaise et Basquaise de Paris, Carlos Petit, adjoint au maire de Saint-Jean-de-Luz, Charles Petit, conseiller à la Cour de cassation, Salaberry, de Mauléon et Aguirre, de Valcarlos, accompagnés de l'aimable M. Adrien Planté, gravissaient, en voiture bien entendu, les premiers contreforts de la Rhune pour aller déposer à Sare, au cœur même du pays de Labourd, une plaque commémorative en l'honneur de M. Antoine d'Abbadie.

Rien de gracieux et de pittoresque tout ensemble comme cette montée d'Ascain à Sare, et malgré les rafales, les délégués jouissent longtemps du charme du paysage.

A l'entrée du bourg, M. le maire, Gustave Leremboure, reçoit les délégués et les conduit à la modeste mais illustre mairie, où se trouve gravée l'inscription qui dit en termes éloquents l'héroïsme de ces habitants de la frontière lors des trop nombreuses guerres du grand siècle :

SARARI BALHOREAREN ETA LEYALTASSUNAREN
SARIA EMANA LUIS XIV
1693

(Récompense du courage et de la fidélité, donnée à Sare par Louis XIV — 1693).

C'est au-dessous de cette inscription qu'est placée la plaque apportée par ces Messieurs et portant simplement :

ANTONIO ABBADIARI
ESKUAL HERRIAREN
ORHOITZAPENA
AGORRILAREN 19an 1897an

(A M. Antoine d'Abbadie — Souvenir du Pays Basque — 19 août 1897).

MM. Leremboure et Charles Petit prononcent quelques paroles émues en l'honneur de l'illustre savant, et certes pareil hommage à l'intelligent et enthousiaste soutien de nos vieilles traditions ne pouvait nulle part être mieux placé qu'en cette vieille mairie de Sare, théâtre de l'indomptable valeur de nos chers Basques.

***

Dans la soirée, le lendemain vendredi et même le lundi 23 août (tant étaient nombreux les travaux envoyés au Comité) il a été donné lecture de diverses études et conférences que nous nous contenterons d'énumérer, car nous n'avons pas eu le bonheur de les entendre, mais elles

paraîtront sans doute dans le volume de la *Société française d'Ethnographie :*

Dans l'*Ame Basque, psychologie et paysages,* M. l'abbé Dibildos a su faire une fine critique de Pierre Loti et ajouter maints détails aux tableaux exquis de *Ramuntcho ;* M. Habasque a donné dans son *Eléonore d'Autriche et la rançon de François Ier*, une bonne étude d'un épisode historique de notre Labourd ; *Saint François-Xavier*, l'une des gloires les plus hautes, les plus pures de notre Pays Basque, a été savamment et finement étudié par le R. P. Etchebarne, de l'Oratoire ; M. W. Webster a donné de nouveaux aperçus sur les *Pastorales basques,* qu'il connaît si bien, les comparant, comme nous avons osé le faire nous-même, à la tragédie de Sophocle et d'Eschyle ; les *Coutumes d'ordre moral au Pays Basque, les satires populaires,* ont été pour M. Berdeco l'occasion d'un beau mémoire où l'esprit le dispute aux plus audacieuses théories historiques ; M. Hapet a fait de *La Contrebande de France en Espagne* un curieux tableau, et nous laissons à penser si l'humoristique conseiller de Hendaye a su présenter à ses auditeurs de pittoresques silhouettes des riverains de la Bidassoa !

Ajoutons ici quelques détails plus complets que nous avons pu recueillir sur les deux conférences de MM. Etcheverry et Ducéré.

***

L'ancien député de Mauléon, qui connaît si bien nos traditions et nos coutumes, a étudié les *Coutumes successorales* de notre région et a su faire comprendre à son auditoire les justes motifs d'admiration de tant de penseurs, et tout particulièrement M. Le Play, pour la famille basque.

« Dans leurs dispositions testamentaires, avait dit l'éminent auteur de la *Réforme sociale,* les Basques attribuent de préférence à l'aînée des filles l'héritage du foyer et du domaine, et lorsque la coutume désignait sans distinction de sexe, les jeunes enfants, les jeunes époux considéraient la naissance d'une fille comme le premier signe de la faveur divine. Trois motifs principaux rattachaient l'opinion publique à l'institution des héritières. Lorsque les filles aînées de deux générations successives se mariaient vers l'âge de dix-huit à vingt ans, la famille s'accroissait sans aucune interruption, souvent même elle voyait naître simultanément pendant plusieurs années les enfants de la mère de famille et de sa fille héritière. On considérait cette organisation comme une garantie contre les déceptions naissant de l'adultère et un moyen de conserver sûrement au foyer le sang des ancêtres. Enfin l'autorité propre à l'héritière était également une garantie d'ordre domestique chez une race où l'homme se livrait avec ardeur aux entreprises maritimes quand il n'avait pas à repousser l'agression d'ambitieux voisins..... (1) ».

Ces observations, qui remontent à 1833, alors que pour la première fois Le Play étudiait notre Pays Basque, sont encore vraies de nos jours, malgré tant de perturbations dans les coutumes depuis la Révolution. Encore aujourd'hui il est généralement vrai de dire, d'après M. Etcheverry, que toujours un des enfants marié près des parents vit en communauté avec eux, perpétue avec eux la tradition des ancêtres. Les autres enfants s'établissent au dehors ou émigrent, quand ils ne préfèrent pas garder le célibat au foyer paternel. Un fait matériel, facile à constater et très rare dans d'autres régions, atteste ici

(1) Le Play. *L'Organisation de la famille* (p. 40 et suiv.).

l'importance de la *famille souche.* On rencontre fréquemment dans les villages basques les plus isolés des maisons à deux et même trois étages. Il existe telle commune où, sur 165 maisons, toutes, sauf une, ont plus d'un étage.

Quel contraste avec l'éparpillement des familles dans le reste de la France et surtout dans les villes depuis cinquante ans ! Et quelle preuve de la virile et féconde énergie du peuple basque !

***

Cette énergie virile et cette vaillance indomptable, M. Ducéré nous les montre sur un autre champ de bataille : les armements en course et les exploits de nos *Corsaires de Saint-Jean-de-Luz.*

Comme tous leurs frères de la côte Cantabrique, ces marins prirent sans doute part à maintes croisières pendant tout le moyen âge.

Mais de tant de prouesses et aussi de pilleries contre les marins de Santander, Laredo, Saint-Sébastien, rien n'est resté que quelques traités de paix et d'alliance, pâle reflet, en style officiel, de la vie ardente et aventureuse de tant d'obscurs héros.

Mais au XVIe siècle, grâce à la décadence profonde qui suivit à Bayonne les fluctuations de l'embouchure de l'Adour, Saint-Jean-de-Luz développa rapidement son commerce maritime et ses armements en course. Sous Louis XIV, les Cépé, les Duconte, se signalèrent parmi les corsaires, et le fameux Harismendy, l'ami et le compagnon d'armes du bayonnais Coursic, ravagea les pêcheries de baleines installées au Groënland par les Hollandais.

Sous la République et le premier Empire, les corsaires de Saint-Jean-de-Luz sont légion, et pour n'en citer que

deux, Larrouble enlève, avec une barque de pêche, un navire anglais surpris par le calme à quelques milles de la côte ; Laxague, à 80 ans, conduit encore son équipage à l'abordage, enlève un navire de marque et reçoit une lettre de félicitations du gouverneur de Bayonne.

Mais toutes ces vieilles gloires nous font quasi oublier les deux dernières et non les moins éloquentes des journées de cette grande semaine, et nous avons hâte d'y revenir.

***

Samedi nous reprenions le train de 9 heures 15 qui partait, comme tous ces temps derniers, vers 9 heures et demie et stoppait une petite demi-heure à Biarritz. Mais les voyageurs, égayés par un splendide ciel bleu, ne sont point d'humeur maussade comme ceux de mercredi. On proteste en riant contre Messieurs de la Compagnie du Midi ; mais on ne se précipite pas dans le cabinet du chef de gare pour signer de fiévreuses réclamations sur le fameux registre des doléances ; on se contente de rire, et un aimable étranger va même dans un bois voisin cueillir de blanches roses qu'il offre galamment à sa voisine, une gentille miss anglaise qui dit *merci* en très bon français.

Nous entrons enfin dans l'église de Saint-Jean-de-Luz, vers 10 heures et demie, alors que la messe tire à sa fin et que la plupart des chants grégoriens et palestriniens ont été exécutés par la *Schola* paroissiale. Mgr l'Evêque est au chœur, et au banc de la municipalité, à côté du Maire, ont pris place les députés et délégués de la province du Guipuzcoa.

C'est, en effet, le dernier jour de ces belles fêtes, le jour où nous devons entendre et M. Bordes, l'éloquent et intel-

ligent directeur des chanteurs de Saint-Gervais, et MM. les Basques-Espagnols, nos voisins. Mais M. Bordes est cloué au lit par une douloureuse phlébite, et l'on se demande avec anxiété qui va le remplacer et nous initier aux beautés de ces mélodies grégoriennes et de cette suave musique palestrinienne qui doivent être le couronnement de ces fêtes.

La messe s'achève cependant, la *Schola* chante un délicieux motet du XVI^e siècle ; l'organiste, M. Doney, de Bordeaux, joue une fugue de Bach, et nos amis nous apprennent que Dom Mocquereau, l'émule et l'ami de Dom Pothier, vient d'arriver de Solesmes, répondant avec empressement à l'appel de M. Charles Bordes.

Mgr l'Evêque, suivi de nombreux prêtres et de quelques amateurs, se rend en effet dans la petite chapelle du Tiers Ordre, dite *des Roses,* toute voisine de l'église, et là l'érudit bénédictin nous donne comme un avant-goût des conférences de l'après-midi en initiant ses auditeurs attentifs et charmés aux secrets de la mélodie grégorienne ; le plain-chant, c'est le récitatif à voix ténue et élevée, l'accent aigu indiquant toujours une intonation plus élevée et rapide. Avant tout il faut lire simplement, nettement. Et Dom Mocquereau lit fort bien en effet, mais à l'italienne, mouillant les C.

Nous sortons enchantés de cette première initiation et allons contempler la mer bleue de cette magnifique baie de St-Jean-de-Luz, étincelante de mille feux sous le soleil de midi ; nombreux sont les étrangers qui prennent leurs ébats, soit sur la plage, soit dans les flots bleus ; nombreux aussi les promeneurs faisant les cent pas sur cette belle estacade, de l'embouchure de la Nivelle aux falaises de Sainte-Barbe.

Entre temps M. le Maire, MM. Léon Bonnat, Boucher,

secrétaire de la *Société d'Ethnographie*, Henry de Larralde-Diustéguy et les membres de la commission faisaient les honneurs de l'exposition à MM. les membres de la Députation guipuzcoane, MM. Manuel Lizarritury, président, et Luis Echeverria, Aranguren, Lafitte, Guerendiain, Pavia, Eloseguy, députés provinciaux, Arthur Campion, ancien député de Pampelune aux Cortès et bascophile émérite, Pedro Manuel de Soraluce, membre correspondant de l'Académie d'histoire, Antonio Arzác, l'aimable et érudit directeur de l'*Euskal Erria*, revue basque de St-Sébastien.

***

A deux heures, Mgr l'Evêque de Bayonne, accompagné de tous ces Messieurs, prenait place au fauteuil de la présidence, dans la grande salle des conférences du palais de l'Exposition : un élégant public remplissait déjà cette vaste et belle salle, et les dames et demoiselles aux claires et élégantes toilettes étaient en grand nombre ; çà et là aussi de nombreux prêtres et parmi eux M. l'abbé Dubarat et D. Resurreccion de Azcue.

Sur l'estrade, entourant les membres de la commission des fêtes, se tiennent Don Mocquereau, et les vingt demoiselles et les vingt-cinq à trente jeunes gens de la *Schola* de Saint-Jean-de-Luz.

M. Charles Petit salue tout d'abord Mgr l'Evêque et MM. les membres de la députation du Guipuzcoa, les remerciant des hauts témoignages de sympathie que leur présence apporte à ces fêtes de la tradition basque ; puis il dit les regrets de M. Charles Bordes, si inopinément frappé au moment où il allait recueillir les légitimes fruits de sa vaillante coopération à ces fêtes et à cette belle Exposition ; il a voulu du moins, de son lit de douleur, adresser ses excuses, ses remerciements et ses regrets à tous.

Et M. Petit lit une lettre émue de M. Charles Bordes, où le vaillant champion de la restauration du chant grégorien salue, avec Mgr l'Evêque et M. le Maire de St-Jean-de-Luz, M. l'abbé Flément, le dévoué vicaire de la paroisse qui en quelques mois a su former cette *Schola* dont les diverses exécutions musicales nous ont enchantés et étonnés tout à la fois depuis huit jours. Mais les regrets de M. Bordes sont bien atténués, puisque le R. P. Mocquereau a bien voulu répondre à son pressant appel.

***

Le R. P. Mocquereau se lève, en effet, et c'est pour nous tenir pendant près d'une heure sous le charme d'une parole facile, élégante et d'une précision achevée. Pris au dépourvu, au débotté pour ainsi dire, de quoi parler ? Mais il s'agit, en ces fêtes, d'art et de tradition populaire, et quoi de plus populaire, de mieux adapté à un pareil programme que la *mélodie grégorienne ?*

Fille de l'Orient hébraïque et de la Grèce antique, la mélodie grégorienne a été façonnée par l'Eglise pour élever les âmes, les purifier, les faire prier.

Rien de plus facile que cette mélodie : c'est le *chant à l'unisson,* la tonalité sans accident. Rien ici de ces difficultés de la musique moderne qui rendent si pénibles les premières leçons.

Tandis que la musique moderne, mélancolique, passionnée, fougueuse, exaspère les passions ou amollit les cœurs, parfois même se fait toute sensuelle et énervante, la mélodie grégorienne, toujours unie, douce, maîtresse d'elle-même, apporte le calme, la paix, s'adressant toujours aux parties supérieures de notre être, les dirigeant vers le ciel.

Dans la pratique rien de plus aisé : la mélodie grégorienne se compose de *timbres* ou *d'airs* toujours les mêmes

et se répétant souvent : il suffit d'apprendre une phrase pour apprendre vingt pages du graduel.

Il est à noter toutefois que la pure mélodie grégorienne n'a régné en souveraine que du Ve au XIVe siècle ; à dater du XVIe il y a mutilation, amplification, surcharge, barbarisme, et pour tout dire, décadence complète. Il suffit, pour s'en convaincre, de fouiller d'un œil attentif et d'une oreille délicate les manuscrits.

C'est ce que faisait tout récemment Dom Mocquereau avec un jeune délégué du patriarche d'Aquilée, et quand le savant auteur de la *Paléographie musicale* montrait au jeune homme intelligent et vraiment artiste ces mutilations déplorables : *Basta, basta*, s'écriait le fougueux Italien en jetant le manuscrit, *je m'enrage !*

Tel Berlioz ou Schumann menaçant de brûler la cervelle à de mauvais exécutants.

Tels, pourrions-nous dire, hélas ! les malheureux fidèles condamnés, de par certaines modes stupides, à écouter à l'église de prétendues messes triomphales ou des rêveries wagnériennes sur le grand orgue !

Dom Mocquereau conclut que les difficultés mêmes de la musique moderne, ces étranges mutilations du plainchant primitif, ont été et sont la cause du silence de plus en plus complet des fidèles à l'église. Voulons-nous qu'ils reviennent enfin à cette mélodie grégorienne ? Faisons comprendre par de fréquentes exécutions que seule cette mélodie primitive en son originale simplicité donne l'expression douce et calme de la prière, et que son caractère décisif c'est l'onction. Plus le cœur est pur, l'intelligence éclairée, mieux ils goûtent ce chant vraiment digne de la majesté du culte chrétien.

***

La parole ardente et fine de Dom Mocquereau est à mainte reprise couverte d'applaudissements, et après lui, M. Adrien Planté nous lit la conférence préparée par M. Charles Bordes. Cette conférence, presque uniquement consacrée à l'œuvre de la *Schola Cantorum,* à ses débuts, à ses progrès, aux résultats vraiment surprenants qu'elle a su obtenir depuis trois ans à peine, avec une méthode, une opiniâtreté dont elle ne s'est pas départie une minute, intéresse vivement l'auditoire et en particulier Mgr l'Évêque, dont l'attention a semblé constamment en éveil, et qui a, paraît-il, fait transmettre à l'auteur, par M. le doyen de Saint-Jean-de-Luz, toute sa satisfaction. Certes, elle est belle l'œuvre que poursuit M. Bordes, et *pratique,* ce qui n'est pas sa moins précieuse qualité, comme on a pu s'en convaincre à Saint-Jean-de-Luz. Que poursuit-elle? *La restauration du plain-chant selon la tradition grégorienne.* Quelle est-elle, la tradition grégorienne? Celle que les Pères Bénédictins ont remise au jour et que nous exposait si lumineusement tout à l'heure le R. P. Mocquereau. La réforme est-elle pratique? Certes, puisque ici même un petit chœur d'enfants de Marie et un groupe d'hommes de bonne volonté....., dont les chantres, se sont pliés aux douces modulations de ces cantilènes, qui ne sont autres que celles du plain-chant que nous entendons vociférer chaque dimanche, et ce en quelques leçons et si joliment que toute une salle, composée en majeure partie de prêtres, ne laissait pas les phrases s'éteindre sans les applaudir, avant même que la mélodie fût chantée en son entier.

*
* *

Oh ! quel délicieux *alleluia* nous avons eu le bonheur d'entendre ! Et cette musique palestrinienne, dont ensuite

M. Bordes nous vanta les beautés et que ses *chanteurs de Saint-Gervais* sont en train *d'immortaliser..... une seconde fois,* car elle le fut en son temps, nous disent les vieux auteurs, comment put-elle être oubliée, comment osa-t-on lui substituer cette musique de cour, toute de fioritures et de prétentieuses formules? Etait-elle trop difficile? Nous ne le croyons pas, puisque ce même chœur de voix à peine formées nous a exécuté, comme il convient, cette même musique réputée *inchantable.* Heureux ceux qui l'ont entendue dans son cadre, dans cette belle église de Saint-Jean-de-Luz, pleine jusqu'au faîte de fidèles émus et priant. Car à Saint-Jean-de-Luz il ne faut plus aller dire que cette musique n'est ni expressive ni belle, la population est conquise, et jusqu'au dernier des paysans a senti la mystérieuse influence qui s'en dégageait. Pourquoi? Parce que ces chants grégoriens et palestriniens sont simples, unis, ils forment un tout merveilleux inspirant un sentiment de piété infinie. Que faut-il de plus à l'Église? — M. Bordes, voulant nous prouver que l'art moderne pouvait, lui aussi, servir à ces lois de la simplicité et de la sincérité, nous a fait chanter un *Panis Angelicus* de l'abbé Boyer, de Bergerac. Rien de postiche, un style choral très simple et très religieux à la fois. Là encore *la preuve* fut donnée.

***

Pressentant à distance le succès de sa cause, le jeune conférencier, dans une péroraison toute enflammée sur notre Bayonne « la jolie escarboucle posée au pied de la France », sur le cher Pays Basque et le Sud-Ouest tout entier, fait appel à tous pour la création d'une Société régionale de la *Schola Cantorum* dite des Pyrénées et des

Landes, Société semblable à celle qu'il a fondée en Poitou, Vendée et Charente, et dont il nous énumère un à un les exploits.

Puisse sa parole être écoutée ; puissions-nous, à l'exemple de cette maîtrise de saint Pierre de Poitiers, que fonda Mgr Pelgé, voir, grâce à l'intelligente initiative de notre vénéré Prélat et de quelques ecclésiastiques éminents, notre chère et belle cathédrale être douée d'une *voix,* ou plutôt des *trois voix* grégorienne, palestrinienne et moderne, dont nous parlait M. Bordes, voix qui lui rendraient la vie et l'embelliraient encore !

Ce rêve n'est pas impossible, et nous savons beaucoup de Bayonnais qui y croient encore, tandis que d'autres désespèrent. En attendant, le vaillant petit chœur de M. l'abbé Fément, à Saint-Jean-de-Luz, a donné l'exemple. Quant aux « utopies » de M. Bordes et de la *Schola,* comme certains aiment à dire, elles sont entrées dans la voie de la pratique. Elles sont devenues réalités. Certes, la *Société des Pyrénées et des Landes* serait un bienfait pour la région. Dût-elle ne nous donner qu'une maîtrise, celle de la cathédrale, elle mériterait de vivre.

A l'appui des théories de Dom Mocquereau et du chaleureux plaidoyer de M. Charles Bordes, la *Schola* exécute, sous la direction de l'éloquent bénédictin, l'introït *Gaudeamus* et le graduel *Assumpta est* de la messe de l'Assomption, l'*Ave Maris Stella* et deux cantiques basques ; et ces airs larges, simples, délicieusement nuancés, sont couverts d'applaudissements.

***

De ces hauteurs toutes célestes, nous redescendons sur terre pour entendre M. Pavia y Birminghan, député du

Guipuzcoa, ouvrir fort agréablement le feu des conférences de nos voisins d'outre-monts par un discours très élégant et surtout très documenté sur l'histoire des marins basques.

Et tout d'abord, quelle erreur de dire que les Basques ont à peine quelques vagues traditions ou n'ont même pas du tout d'histoire ! Que les sceptiques aillent donc lire les chartes des XIVe et XVe siècles que les Guipuzcoans ont été heureux et fiers d'offrir à la belle exposition de Saint-Jean-de-Luz : ils verront dans ces *cartas pueblas* (chartes de peuplement), dont quelques-unes remontent à 1226, que dans notre province c'est sous l'égide des rois de Castille que se formèrent les premiers groupements de population, au lendemain des grandes invasions ; mais ces groupements conservaient jalousement leurs *fueros,* leurs lois particulières et leurs privilèges. Plus tard, les députés de chaque ville eurent accoutumé de se réunir dans l'une ou l'autre des 23 ciudades de la province, et les premières *juntas*, d'où sortit le *fuero* général en 50 ou 60 articles, furent tenues le 6 juillet 1397 à San Salvador de Guetaria, cette merveilleuse église ogivale qui tant demanderait une restauration intelligente et complète !

*Fueros, juntas,* élections de députés, tout cela offre, comme dans notre Bayonne du moyen âge, un caractère éminemment religieux et démocratique : avant les élections, messe du Saint-Esprit, les nouveaux élus prêtent serment sur la Croix ; à la fin de leur mandat, compte rendu devant le peuple, les *juntas* sont toujours présidées par l'alcalde du lieu, parfois simple ouvrier, et c'est ainsi qu'à Azcoïtia on a vu un tailleur alcalde présider une réunion où siègeaient des grands d'Espagne. D'autre part, soin jaloux de la liberté électorale : à Tolosa on annule la

voix de tout électeur qui a été vu causant avec un prêtre à l'entrée du scrutin.

Abordant ensuite la pittoresque et émouvante histoire des marins de la côte Cantabrique, M. Pavia nous les montre à la fois intrépides pêcheurs de baleines, ce dont témoignent maintes armoiries de nos ports, de Biarritz à Motrico, et vaillants guerriers bataillant avec furie contre « le roi des mers », Edward III d'Angleterre, et les marins de Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz. Il y eut là de vaillants coups d'épée et d'aviron, dont les archives de Guipuzcoa et notre *Livre des Etablissements de Bayonne de 1336* donnent de trop éloquentes preuves. On y voit les fiers rois anglais traitant de puissance à puissance avec de modestes marins ; on y voit aussi que notre gascon bayonnais était à Saint-Sébastien, aux XIIIe et XIVe siècles, la langue officielle.

Mais le peuple, les marins surtout, parlaient le pur basque ; aujourd'hui encore c'est dans les *barrios* de la marine, à Saint-Sébastien et ailleurs, que l'espagnol a le moins pénétré.

***

Pêcheurs ou guerriers, les marins basques étaient aussi d'intrépides commerçants, formant entr'eux des *hermandades* (sociétés) de plusieurs villes, pour commercer ou batailler avec les Bayonnais, les Flamands, les Anglais. Chose curieuse ! un des nombreux traités de paix entre nos marins de l'une et de l'autre rives de la Bidassoa porte, en 1328, que tous les deux ans deux délégués de Saint-Sébastien et deux de Bayonne doivent se réunir en l'église de Saint-Jean-de-Luz en Labourd pour trancher les différends. L'histoire ne nous dit pas si ce tribunal couronnait la session par un bon dîner !

M. Pavia porte aux étoiles Legazpi, El Cano, Oquendo et tant d'autres de ces vaillants *conquistadores* qui promenèrent le lion de Castille sur tous les océans. N'est-ce pas un pilote basque qui montra à Colomb la route des Antilles ?

Ces marins n'ont pas dégénéré, conclut éloquemment M. Pavia : on les a vus lutter avec rage — Ondarroa contre Saint-Sébastien — en une régate fameuse, et le lendemain, à la suite d'un naufrage, le vainqueur allait au secours des veuves et des orphelins. Combien de ces marins obscurs ont péri, périssent chaque jour victimes de leur héroïsme à courir au secours des naufragés !

***

Cette vivante étude, fort bien dite en pur castillan, est couverte d'applaudissements chaleureux. A la suite M. Lafitte lit une intéressante étude de D. Carmelo de Echegaray sur *Le sentiment religieux et familial dans le Pays Basque.*

M. Antonio Arzác, secrétaire-général des Jeux Floraux du Guipuzcoa et directeur de l'*Euskal Erria,* clôture cette longue mais intéressante séance, par une lecture sur l'*Emigration Basque,* et nous montre, en un tableau enchanteur, le fils aîné revenant, après dix et vingt ans d'exil, embrasser ses vieux parents et relever de ses ruines le *caserio* abandonné mais jamais oublié. Ces pages émues, dites en pur basque guipuzcoan et d'une voix vibrante, ont été couvertes d'applaudissements.

---

## II

## LE BANQUET

Au soir d'une journée si bien remplie, un dîner de trente-six couverts réunissait à l'hôtel de France les membres de la municipalité de Saint-Jean-de-Luz, de la délégation basco-espagnole et de la commission des fêtes, sous la haute présidence de Mgr l'Évêque de Bayonne.

Sa Grandeur avait à sa droite MM. Léon Bonnat, Luis Echeverria et Henry de Larralde ; à sa gauche, MM. de Fourcaud, délégué du ministre, Boucher, Pavia et Dom Mocquereau.

En face de Mgr l'Évêque, M. le docteur Goyeneche, maire de Saint-Jean-de-Luz, avait à sa droite MM. Lizarritury, Ducourau et D. Tirzo de Olazabal ; à sa gauche, MM. Carlos Petit, adjoint, Aranguren et M. le doyen Eliçagaray.

Le dîner a été exquis, le menu en basque, très bien exécuté :

**EGUNGO BAZKARIA**

—

HETZEKARIA EDO OILLAKI-SALDA
ETCHE ANDOILA
TRIPAKIAK
CHIPIROILAK SALTZA BELTZIAN
CHIKHIRO AZPIA MARIKOLA EDO ILHARREKIN
AHATE SALTSA
ONDDO BELTCHAK
EPHER ZANGO GORRIAK GERRENIAN
KOKA ETA KAUSERAK
GASNA, MAHATSAK
MADARIAK, MERTCHIKAK

EDARIAK

IROULÉGUY ETA BAÏGORRIKO
SARAKO SAGAR-ARDO HOBERENA

(Dîner de ce jour. — Bouillon de poule. — Andouilles de la maison. — Gras-doubles. — Chipiroles à la sauce noire. — Gigot de mouton aux haricots. — Canard en sauce. — Champignons noirs. — Perdrix aux jambes rouges à la broche. — Coques et beignets. — Fromage. — Raisins, poires, pêches. — Boissons : les meilleurs vins et cidres d'Irouléguy, Baïgorry et Sare).

Basques, Provençaux et Parisiens ont gentiment fraternisé, et à l'heure des toasts l'éloquence a coulé à flots, tantôt pétillants, tantôt majestueux.

M. le Maire a levé son verre à tous ceux qui l'ont aidé en ces belles fêtes de la Tradition basque et aux délégués espagnols.

D. Manuel Lizarritury, à l'indissoluble union de tous les Basques. *Zazpiak bat !*

M. Henry de Larralde, aux représentants des deux pays et au Maire de Saint-Jean-de-Luz.

M. Charles Petit, président du Congrès, aux trois présidents d'honneur, Mgr Jauffret, M. le Préfet des Basses-Pyrénées et le Général commandant la division. M. Petit a surtout chaleureusement plaidé auprès de Sa Grandeur la cause de cette chère langue basque qui doit être pieusement conservée en nos écoles, en nos séminaires, en nos paroisses.

Mgr l'Evêque a remercié et assuré à l'assemblée tout entière qne le vœu de M. Charles Petit lui était cher et que toute sa sympathie est acquise à ce vaillant et chrétien Pays Basque, à ses traditions, à sa langue.

Enfin, avec la simplicité d'un grand artiste, M. Léon Bonnat a porté la santé de ses compatriotes et de ses amis.

Nous sommes heureux de reproduire ici trois de ces toasts, ceux de MM. le docteur Goyeneche, Lizarritury et Léon Bonnat.

Voici d'abord le toast du vaillant Maire de Saint-Jean-de-Luz :

Monseigneur,
Messieurs,

Le rôle du maire de la petite ville de Saint-Jean-de-Luz dans cette réunion solennelle est aussi agréable que modeste ; il se borne à vous remercier tous et chacun de vous des initiatives hardies que vous avez prises, des sentiments généreux et élevés qui vous ont réunis de bien loin dans une pensée commune.

Vous avez voulu, en effet, glorifier notre chère patrie basque, lui témoigner vos ardentes sympathies, vos admirations enthousiastes, dignes d'elle et de vous ; vous avez voulu élever un monument impérissable à son antique civilisation, à sa forte nationalité, à ses chères croyances, et empêcher, comme c'est le vœu le plus cher de mon amour filial, que tout un noble et glorieux passé disparaisse avec les restes de nos plus antiques institutions provinciales et les plus glorieux souvenirs de notre vie sociale d'autrefois.

Ma reconnaissance doit aller tout d'abord à la Société nationale d'Ethnographie et d'art populaire pour avoir bien voulu prendre nos fêtes sous son patronage et, par là, leur donner un éclat particulier, et parmi les membres si distingués de la Société, à M. Ch. Bordes, l'infatigable initiateur et l'ami fidèle du Pays Basque pour lequel il a tant fait. Je ne saurais oublier le très érudit secrétaire-général de la Société, M. Boucher, que je suis heureux de saluer au milieu de nous, ni notre compatriote et ami, M. Bonnat, qui a organisé notre belle exposition de peinture ; par une rare faveur, il nous a prêté plusieurs de ses tableaux qui sont tous des chefs-d'œuvre... Venu parmi nous pour se reposer, il n'a pas hésité à sacrifier ses goûts simples et modestes à son amour du pays natal, et tout en nous comblant de ses bontés, il nous a créé par son influence et par son travail personnel une exposition véritablement rare et digne des plus grandes cités, au prix d'un repos si nécessaire et si noblement mérité.

Je remercie le Gouvernement de nous avoir envoyé avec

ses encouragements un délégué si sympathique et si distingué que M. de Fourcaud, pour le représenter dans ces solennelles assises de l'art et des initiatives communales.

Je remercie aussi M. le général Derrécagaix, M. le Préfet des Basses-Pyrénées, Mgr l'Evêque de Bayonne d'en avoir daigné accepter la présidence d'honneur.

Je suis heureux de rendre hommage à la coopération active et dévouée de tous nos collaborateurs présents et absents qui ont payé de leur personne pour l'organisation de l'Exposition d'Ethnographie, qui est leur œuvre et qui est si intéressante et si remarquable. Et certainement la tâche de la municipalité eût été au-dessus de ses forces, si MM. Arcos, Delrieux, Ahetze, Etchevers, Flément, ne l'avaient énergiquement secondée.

Merci donc à tous nos concitoyens et compatriotes du Pays Basque tout entier qui nous ont envoyé avec empressement les éléments si curieux et si divers de notre exposition rétrospective ; à nos brillants et érudits conférenciers, les Planté, Salaberry, Dibildos, Etcheverry, Berdeco, Nicolaï, Etchebarne, Webster, Etchegaray, Arzác et Pavia, qui ont fait briller d'un si vif éclat, par leur érudition et leur éloquence, notre Congrès.

Le président de ce Congrès, l'éminent magistrat, notre excellent et distingué compatriote, M. le conseiller Charles Petit, a des droits spéciaux à notre reconnaissance, pour l'éloquence, le zèle, le dévouement, la compétence avec lesquels il a su diriger ces travaux.

Et au milieu de Basques, surtout de Basques du canton de Saint-Jean-de-Luz, je manquerais à tous mes devoirs si je n'adressais un hommage ému à notre vénéré et respectable ami, M. de Larralde, qui a su, par son aménité, sa bienveillance et sa bonté, qui ne se démentent jamais, conserver au milieu de nous les meilleures traditions qui nous font aimer notre Pays Basque, où il remplit avec une distinction incomparable le rôle dévolu par M. Le Play *aux véritables autorités sociales.*

Et tout particulièrement, Monseigneur, Messieurs, j'offre mes remerciements les plus sincères à l'illustre Députation de la province de Guipuzcoa, à la tête de laquelle je suis

heureux de trouver mon excellent ami et camarade d'enfance, M. Manuel Lizarritury, pour la grâce empressée qu'elle a mise à effacer les frontières politiques et à réunir dans cette manifestation patriotique les enfants de la race basque, réalisant si heureusement en notre faveur le mot célèbre de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées ».

Je bois, Messieurs, à vous tous les représentants de l'idée mère de ces fêtes, et aussi aux amis inconnus si nombreux qui nous témoignent éloquemment par leur présence les sentiments sympathiques de leurs âmes.

Qu'ils sachent bien que ces sentiments trouvent dans les nôtres la plus vive gratitude et la plus entière réciprocité.

A la France ! à l'Espagne !

Au Pays Basque ! ! !

Voici ensuite le toast de M. Lizarritury, l'un de nos anciens condisciples au Pensionnat St-Léon de Bayonne, aujourd'hui président de la Députation provinciale de Guipuzcoa, et qui nous prouve qu'il sait parler à merveille la langue française :

Monseigneur,
Messieurs,

Au nom du Comité constitué sous le patronage de la Députation Provinciale de Guipuzcoa, dont j'ai l'honneur d'être le Président, je me fais un agréable devoir de présenter mes respectueux hommages à l'Eminent Prélat qui préside cette brillante réunion et qui dirige son diocèse avec la sagesse traditionnelle dans l'épiscopat français, et d'adresser mes sincères félicitations et mes meilleurs remerciements au Comité qui a organisé d'une façon si intelligente et si réussie la troisième série des fêtes de la Tradition Basque, sous les auspices de la Société Nationale d'Ethnographie et d'Art populaire.

L'appel chaleureux et fraternel fait à notre concours ne pouvait nous laisser indifférents ; il a trouvé dans nos cœurs l'écho que vous étiez en droit d'attendre, car nous aussi nous aimons passionnément notre Pays Basque ; et, mus par

un généreux sentiment de confraternité, nous nous sommes empressés d'accourir à votre invitation avec cette joie qu'éprouvent les membres d'une famille à se réunir en un jour de fête au foyer paternel. Les résultats n'ont peut-être pas répondu à notre enthousiasme et à nos désirs ; faute de temps, il a fallu nous borner à une modeste participation à ces intéressantes assises de la ville de Saint-Jean-de-Luz.

Les objets précieux anciens que nous exposons vous donnent une idée de ce qui existe de richesse artistique et historique dans notre province de Guipuzcoa ; nos manuscrits qui remontent au XIII^e siècle vous démontrent qu'il fut un temps où nos marins basques, vainqueurs sur mer, traitaient directement et d'égal à égal avec les souverains de l'époque. Du reste, je m'en rapporte à la conférence si consciencieuse et si pleine d'érudition qui vous a été faite par mon ami et collègue de la Députation Provinciale, M. Pavia.

Notre consistoire des jeux floraux, qui veille avec un soin jaloux à la conservation de notre langue et de nos traditions, vous donne une preuve de son existence par une publication répandue jusqu'en Amérique grâce aux travaux et aux connaissances de M. Arzác, son directeur, qui vous a lu un discours en langue basque, plein de charme, et inspiré par le plus pur amour du sol natal.

Nos peintres n'auraient pas osé affronter le jugement du maître éminent qui fait partie de votre Comité, et qui, par sa réputation universelle, est une des gloires artistiques de la France ; mais notre école, jeune encore, a voulu, à ce contact, se retremper pour l'avenir en produisant des œuvres modestes, il est vrai, mais empreintes de l'amour du clocher.

Les fêtes de la *Tradition Basque* qui se terminent demain complètent, par leurs manifestations populaires, l'œuvre inappréciable de la Société d'Ethnographie, œuvre couronnée de succès, grâce aux efforts et au mérite de son secrétaire général, M. Gustave Boucher, et rendue aimable par la présence de M. de Fourcaud, le digne et sympathique délégué du Ministre de l'Instruction publique.

Retenus par nos devoirs, nous avons eu le grand regret de ne pouvoir assister à toutes les conférences annoncées dans le programme, conférences pleines d'attrait et dans

lesquelles leurs auteurs, cueillant de nouveaux lauriers, n'ont fait qu'affermir une réputation acquise depuis longtemps. Nous avons eu toutefois la bonne fortune d'entendre et d'apprécier les sublimes harmonies du plain-chant qui, grâce à l'habile direction de son fervent apôtre M. Charles Bordes, nous a fait éprouver ces douces émotions que fait naître la majesté de la musique religieuse. Pour ma part, j'ai eu aussi l'ineffable plaisir d'assister à cette charmante conférence de mon excellent ami, M. Planté, dont je ne voudrais pas offenser la modestie, mais qui, tantôt galant comme le sont les enfants du pays d'Henri IV, tantôt énergique, mais toujours érudit, nous a tenus sous le charme de sa parole éloquente.

Tout ce que nous avons vu et entendu nous servira d'encouragement pour une Exposition d'Ethnographie que nous espérons pouvoir préparer dans un avenir prochain. Nous vous y convions d'ores et déjà avec les mêmes sentiments de fraternité dont vous nous avez donné un si touchant exemple, et, avec votre précieux concours, nous contribuerons à conserver jeune et vigoureux le caractère des habitants de Euskal-Erria.

Pour terminer, Messieurs, je bois à la santé de tous les honorables Membres qui composent votre Comité ; je bois à la prospérité de cette hospitalière vieille cité de Louis XIV, dont le digne maire, M. Goyeneche, mon ami d'enfance, a droit à la reconnaissance de tous et particulièrement à la nôtre. Je bois enfin à la langue, aux traditions, en un mot, à la race de ceux qui, avec juste fierté, se disent les fils de Zazpiak-Bat et servent de trait-d'union entre les deux nations sœurs, faites pour toujours s'entendre, et s'aimer, — la France et l'Espagne.

Voici enfin la délicieuse *causerie* qu'a su si bien dire Léon Bonnat et qui est bien la vraie note finale :

Messieurs,

Après les paroles si éloquentes que vous venez d'entendre, l'historiette que je vais avoir l'honneur de vous conter va vous paraître bien simple. Excusez-moi.

Il y a quelques années, à un banquet où j'avais à prendre la parole, j'étais assis à côté de Jules Simon. Je lui dis que c'était un supplice pour moi que de parler en public, que devant ce pénible embarras j'avais écrit ce que j'avais l'intention de dire et que tout simplement je lirais mon toast. « Ne faites pas ça, mon cher ami, ne faites pas ça, me dit-il, rien n'est plus difficile que de bien lire un discours Dans ma longue carrière, je n'ai connu qu'un seul homme sachant lire, un seul, c'était Montalembert. Et qu'allez-vous leur dire ? » Je le lui contai en quelques phrases et, quand j'eus fini, « c'est parfait, dites ce que vous venez de me dire là et ce sera très bien. Allons, allons, du courage..... et croyez-moi, ne lisez pas ». Hélas ! je suivis son conseil et me levai quand mon tour de parole fut venu.

Les premières phrases marchèrent très bien (entre nous, je les savais par cœur), mais ayant eu le malheur de regarder en face de moi et ayant aperçu des yeux braqués sur les miens, je perdis toute espèce d'assurance et, après avoir bredouillé quelques mots péniblement tirés du fond de ma gorge, je fus, à ma grande confusion, forcé de m'asseoir.

— « Hé bien ! qu'est-ce que vous me dites de l'aventure ? dis-je à Jules Simon ? » — Ah ! mon cher ami, dit-il en riant, vous n'avez vraiment pas été très brillant. — « Eh bien ! lui répondis-je, demain je vais vous envoyer une palette et des pinceaux et j'irai vous voir peindre. Nous verrons, alors, quel sera celui de nous deux qui rira le dernier ! Que voulez-vous, cher ami, à chacun son métier ».

Je vous en supplie, Messieurs, ne me mettez pas dans l'obligation de vous envoyer demain des toiles et des pinceaux ; je me trouverais dans un grand embarras. Où pourrais-je, en effet, me procurer ici, à Saint-Jean-de-Luz, un assez grand nombre de palettes et de toiles ?

Monsieur le Maire,

Vous m'attaquez trop vivement pour qu'il ne me soit pas permis de me défendre. Vous dites, à qui veut vous entendre, que c'est moi qui ai fait l'Exposition ; vous prononcez même le grand mot de reconnaissance. Etes-vous bien sûr de ce que vous dites là et suis-je vraiment si coupable ? Vous me

couronnez de fleurs d'une façon très aimable, mais êtes-vous bien certain que ce soit à moi qu'elles doivent être adressées? Ne pensez-vous pas qu'il pourrait y avoir là une erreur?

Hé bien! je vais vous le dire, moi, le seul, le vrai coupable, celui que vous devriez couronner de lauriers (rendons à César ce qui est à César) le vrai coupable, c'est M. Charles Petit. C'est à lui, à sa parole chaude, éloquente, persuasive, que nous devons notre Exposition. Il a été le général, je n'ai été que le lieutenant. Il a été la tête, je n'ai été que le bras. N'est-ce pas également à lui, si jaloux des gloires de notre cher pays, que nous devons la pensée d'élever un monument au grand cardinal Lavigerie? N'est-ce pas encore à lui, à son énergique volonté, que nous devons, à Paris, la création de la Société Basquaise-Béarnaise, cette Société qui, à certains moments, fait battre nos cœurs à l'unisson des vôtres?

Vous m'avez fait l'honneur, Monsieur le Maire, de m'offrir avec une grande insistance la présidence des fêtes que nous clôturons aujourd'hui si amicalement. J'ai dû refuser pour deux motifs: le premier, c'est que je viens ici pour me reposer des Expositions, des discours, des banquets, but qui d'ailleurs me paraît bien imparfaitement atteint ces jours-ci, ce soir tout particulièrement, et le second, parce que je ne sais pas un mot de basque. Or, comment aurais-je pu présider des fêtes basquaises, alors que je suis dans l'impossibilité non seulement de parler, mais même de comprendre votre belle langue? Me voyez-vous adressant des félicitations à des improvisateurs alors que je n'aurais pas même compris le sens de leurs chants? C'était inadmissible. Je n'ai su, en fait de basque, que les quelques mots que ma nourrice, une brave femme de Sare, m'avait appris en me berçant. Il y a beau temps, hélas! que ces quelques mots sont oubliés, mais Michel Ange, le dieu de l'Art, prétendait qu'il devait son génie au lait de sa nourrice; peut-être pourrais-je dire, moi, que c'est à la mienne que je dois l'amour de votre admirable pays.

Je l'aime, votre pays, je devrais dire notre pays, je l'admire sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations. J'en aime la nature et j'en admire les habitants. — J'aime

nos douces montagnes aux colorations veloutées, j'aime les vieux chênes trapus de vos vallées, les cours d'eau solitaires et mystérieux qui coulent au milieu des fougères. — J'aime vos sentiers couronnés de chèvrefeuilles et vos grands champs de maïs. J'aime votre vent du Sud, chanté naguères par un romancier célèbre, ce vent qui me rappelle mon enfance, ce vent brûlant qui vient du désert, ce vent, c'est la Bible qui le dit, qui inspirait les prophètes et leur apportait la parole de Dieu. J'aime votre mer aux puissantes lames qui, tantôt bleue comme la Méditerranée et calme comme un lac, s'affole à certains moments, se révolte et s'acharne avec une fureur inconcevable, inouïe, contre la terre qu'elle semble vouloir engloutir.

J'aime nos légendes. Sans parler de Roland, dont le pas héroïque et chevaleresque est gravé en caractères ineffaçables sur le flanc de nos montagnes, n'est-ce pas à vous, Basques, que nous devons cette adorable, tendre et humaine vision de Notre-Dame de Guadeloupe, la Vierge compatissante et secourable qui les jours de tempête se promène sur la crête des flots pour arracher à la mort les naufragés désemparés ?

Et enfin et surtout j'aime l'homme, le Basque. J'aime votre race, forte, entreprenante, qui recherche et affronte le danger. Je n'oublie pas (on vient de nous le dire), que c'est l'un des vôtres qui, cent ans avant Colomb, découvrit le Nouveau Monde. N'êtes-vous pas aussi les premiers colonisateurs qui avez été fonder au-delà des mers une seconde patrie ?

Basques des deux versants des Pyrénées, je bois à vous ! Je vois à vos vaillantes mères qui ont su enfanter votre race énergique. Je bois à vos femmes, à vos filles, auxquelles j'envoie d'ici un *agour* ému et respectueux. Je bois à ceux de vos fils qui, descendants de leurs aïeux, ont été hardiment chercher fortune au loin. Je bois au Pays Basque !

Pendant le banquet, la fanfare de Saint-Jean-de-Luz a joué les plus brillants morceaux de son riche répertoire, enlevant, entr'autres, la *Marche des Chasseurs Basques* et le *Guernicaco arbola*.

Et ce soir-là, comme tous les autres, où vent et pluie n'ont pas trop fait rage, cette même fanfare attirait, de 9 à 11 heures, une foule joyeuse et pétulante autour du kiosque de la place Louis XIV éclairée *à giorno*, et les infatigables danseurs et danseuses s'en donnaient à cœur joie : jotas, boléros, fandangos, danses espagnoles et danses basques étaient exécutés sans relâche et avec autant d'entrain que les *Aurrescus* guipuzcoans et les *Mutchicos* souletins.

C. BERNADOU.

*(A continuer).*

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## JUIN 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Températures du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 761 | +15.7 | +17 | +21 | +11.8 | 89 | 16 | 1.3 | 4 | 8 | Calme | 5 | 5 |
| 2 | 762 | +17 | +18 | +21 | +14 | 89 | 19 | 1.3 | 4 | 14.5 | N.O. | 3 | 9 |
| 3 | 765 | +18.6 | +18.5 | +21.2 | +14.5 | 89 | 20 | 1 | 4 | 0 | N. | 3 | 9 |
| 4 | 764 | +16.5 | +18 | +20.5 | +15.8 | 96 | 21 | 0.5 | 0.5 | 2.8 | N.O. | 3 | 9 |
| 5 | 765 | +16.3 | +17 | +17.5 | +15 | 89 | 18 | 0.5 | 0.3 | 0 | N.O. | 4 | 9 |
| 6 | 766 | +15.6 | +17 | +18.5 | +14.5 | 96 | 21 | 0.5 | 2 | 2 | O. | 3 | 9 |
| 7 | 766 | +18 | +18 | +17.8 | +15 | 90 | 19 | 0 | 2 | 0.4 | Calme | 2 | 9 |
| 8 | 761 | +18.5 | +19 | +22.5 | +14.2 | 90 | 19 | 4 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 0 |
| 9 | 763 | +18 | +19 | +30.5 | +15 | 90 | 21 | 1.7 | 4 | 0.5 | N.O. | 4 | 4 |
| 10 | 767 | +20.3 | +19 | +21.5 | +14 | 81 | 9 | 2 | 4 | 0 | Variable | 3 | 6 |
| 11 | 771 | +18.7 | +19 | +23 | +16 | 94 | 6 | 1.5 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 9 |
| 12 | 767 | +20.5 | +19 | +28 | +14 | 81 | 2 | 3.7 | 0 | 0 | S.E. | 1 | 0 |
| 13 | 765 | +27.5 | +21.5 | +32.5 | +17.5 | 70 | 2 | 5.5 | 4 | 0 | S.E. | 1 | 0 |
| 14 | 768 | +18.6 | +19 | +27.5 | +15.5 | 90 | 18 | 1.4 | 0.3 | 0 | N.O. | 4 | 9 |
| 15 | 770 | +18.3 | +19 | +18.5 | +15 | 90 | 18 | 0 | 2 | 12 | S.E. | 4 | 4 |
| 16 | 766 | +18 | +19 | +22.5 | +13 | 90 | 0 | 1.5 | 2 | 0 | S.E. | 1 | 5 |
| 17 | 766 | +17 | +19 | +20 | +13 | 89 | 20 | 0.6 | 2 | 0 | O.N.O. | 3 | 9 |
| 18 | 765 | +18.5 | +19 | +20 | + 9.6 | 90 | 6 | 1.5 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 3 |
| 19 | 769 | +18 | +20 | +22 | +14.8 | 80 | 16 | 2 | 4 | 2 | N. | 4 | 7 |
| 20 | 766 | +18.7 | +19 | +20 | + 9.4 | 90 | 9 | 2.3 | 4 | 0 | S.E. | 4 | 3 |
| 21 | 770 | +19.5 | +20 | +21.8 | +13.8 | 81 | 16 | 1.5 | 4 | 1 | Variable | 4 | 2 |
| 22 | 767 | +22 | +20.5 | +22 | +12.5 | 74 | 9 | 2 | 2 | 0 | E. | 3 | 0 |
| 23 | 761 | +28.8 | +21 | +31 | +16.7 | 64 | 3 | 0 | 0.3 | 0 | S.E. | 3 | 0 |
| 24 | 763 | +20.7 | +20 | +23.7 | +18 | 98 | 8 | 5.8 | 4 | 0 | Variable | 3 | 6 |
| 25 | 762 | +25.7 | +24 | +28.7 | +19 | 84 | 7 | 1.8 | 6 | 0 | S.E. | 3 | 2 |
| 26 | 762 | +24 | +21 | +31 | +16 | 75 | 7 | 2.5 | 4 | 3 | S.E. | 3 | 0 |
| 27 | 764 | +22 | +22 | +26.8 | +18.2 | 70 | 11 | 2.5 | 2 | 0 | Variable | 4 | 0 |
| 28 | 762 | +22.7 | +23 | +26.5 | +15.7 | 98 | 8 | 3 | 0.4 | 0 | S. | 2 | 1 |
| 29 | 764 | +18.2 | +20 | +27.5 | +16 | 90 | 13 | 1.5 | 2 | 8 | Variable | 3 | 9 |
| 30 | 763 | +21.7 | +22 | +24.3 | +16 | 90 | 6 | 2 | 4 | 0 | Id. | 4 | 0 |

# RÉLEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## JUILLET 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Températures du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 763 | +16.5 | +18 | +23 | +14 | 94 | 18 | 2 | 2 | 12.5 | Variable | 4 | 9 |
| 2 | 764 | +17.5 | +19 | +21.5 | +14.3 | 90 | 11 | 1.7 | 2 | 1 | S.W. | 3 | 9 |
| 3 | 765 | +19 | +19.5 | +20 | +17 | 90 | 18 | 1.5 | 2 | 12 | N.O. | 6 | 9 |
| 4 | 770 | +19.7 | +21 | +20.2 | +16 | 98 | 8 | 1 | 4 | 10 | N. | 5 | 2 |
| 5 | 770 | +18.7 | +21 | +21.8 | +13.7 | 90 | 8 | 1.5 | 4 | 0 | O. | 4 | 2 |
| 6 | 769 | +20 | +21 | +22 | +12 | 81 | 7 | 2.3 | 4 | 0 | S.E. | 2 | 0 |
| 7 | 763 | +19.5 | +21 | +24 | +18 | 76 | 5 | 2 | 2 | 0 | Variable | 4 | 9 |
| 8 | 761 | +19 | +20.5 | +22 | +17 | 94 | 9 | 1.3 | 2 | 1 | O. | 3 | 9 |
| 9 | 765 | +18.7 | +21 | +22 | +17 | 94 | 9 | 1 | 4 | 0 | Variable | 3 | 9 |
| 10 | 767 | +20.2 | +22 | +21.8 | +17 | 90 | 16 | 1.2 | 4 | 0 | S.O. | 3 | 6 |
| 11 | 767 | +21.8 | +23 | +22 | +17.5 | 90 | 9 | 1 | 6 | 0 | S. | 3 | 2 |
| 12 | 763 | +23.4 | +23.5 | +29 | +18 | 90 | 6 | 2 | 2 | 0 | Variable | 3 | 2 |
| 13 | 759 | +24.7 | +26 | +29.5 | +19 | 90 | 7 | 2 | 4 | 0 | S. | 2 | 0 |
| 14 | 755 | +24.8 | +25 | +29.8 | +18.5 | 90 | 8 | 2.8 | 2 | 0 | S.E. | 2 | 2 |
| 15 | 759 | +21.4 | +22 | +32 | +17.5 | 90 | 10 | 2.5 | 6 | 44 | N.W. | 4 | 3 |
| 16 | 765 | +22 | +23 | +24.5 | +16.2 | 91 | 8 | 2 | 6 | 0 | S.O. | 3 | 3 |
| 17 | 769 | +22.5 | +23 | +25 | +16 | 91 | 3 | 4 | 6 | 0 | S.E. | 3 | 0 |
| 18 | 766 | +23.2 | +24 | +29 | +18 | 90 | 10 | 2.7 | 4 | 0 | W. | 3 | 6 |
| 19 | 758 | +24.2 | +24.5 | +26 | +20 | 83 | 8 | 2 | 2 | 0 | Variable | 3 | 2 |
| 20 | 757 | +23 | +25 | +26 | +17.5 | 83 | 4 | 2 | 2 | 0 | S.E. | 3 | 1 |
| 21 | 762 | +21.7 | +22 | +26 | +16.8 | 74 | 11 | 3 | 4 | 24 | O.N.O. | 6 | 3 |
| 22 | 767 | +19.6 | +21 | +24.2 | +16.2 | 90 | 14 | 2.8 | 2 | 2 | N.O. | 4 | 7 |
| 23 | 769 | +21 | +21 | +24.5 | +14 | 82 | 3 | 2.4 | 4 | 0 | S.E. | 2 | 0 |
| 24 | 764 | +26 | +24 | +29 | +17.8 | 84 | 2 | 4 | 4 | 0 | Id. | 1 | 2 |
| 25 | 768 | +22 | +23 | +28.5 | +19.5 | 83 | 2 | 2 | 4 | 0 | N.O. | 3 | 0 |
| 26 | 769 | +20 | +22 | +23 | +14.7 | 81 | 12 | 1 | 4 | 1 | S.E. | 3 | 6 |
| 27 | 766 | +20.7 | +22 | +23.5 | +14 | 81 | 4 | 3.2 | 6 | 0 | O. | 5 | 5 |
| 28 | 768 | +21.7 | +22 | +23.2 | +17.5 | 82 | 9 | 1 | 6 | 12.4 | N.O. | 4 | 4 |
| 29 | 771 | +19.8 | +22.5 | +23 | +15 | 92 | 5 | 2.5 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 6 |
| 30 | 769 | +21.3 | +21 | +24.6 | +15.5 | 82 | 3 | 1.5 | 2 | 0 | E. | 2 | 0 |
| 31 | 761 | +21.1 | +21 | +28 | +14.7 | 82 | 6 | 6 | 4 | 0 | Id. | 2 | 0 |

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## AOUT 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Températures du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 759 | +22 | +23 | +29 | +19.5 | 96 | 11 | 4.5 | 2 | 2 | O.N.O. | 4 | 5 |
| 2 | 62 | +20.7 | +22 | +28.7 | +17.3 | 87 | 8 | 2.05 | 4 | 4.6 | N.O. | 4 | 8 |
| 3 | 65 | +21.7 | +22 | +24.6 | +16.5 | 87 | 12 | 1.4 | 2 | 30 | W. | 2 | 3 |
| 4 | 63 | +21.2 | +21 | +26 | +15 | 89 | 6 | 1.7 | 2 | 0 | E. | 1 | 0 |
| 5 | 62 | +20 | +22 | +30 | +20 | 94 | 12 | 3 | 2 | 1 | W. | 3 | 9 |
| 6 | 64 | +21.2 | +22 | +21.5 | +18 | 89 | 15 | 0.6 | 2 | 2 | Variable | 4 | 6 |
| 7 | 64 | +22 | +22 | +25 | +16.2 | 86 | 5 | 2.3 | 4 | 0 | E. | 4 | 2 |
| 8 | 65 | +24 | +23 | +26 | +18.7 | 81 | 20 | 2 | 4 | 0 | Variable | 5 | 2 |
| 9 | 66 | +22 | +23 | +26 | +18.8 | 95 | 10 | 2 | 2 | 4.5 | W. | 5 | 9 |
| 10 | 66 | +21.7 | +23 | +25 | +17 | 95 | 2 | 1.03 | 4 | 0 | Variable | 4 | 4 |
| 11 | 62 | +21.5 | +23 | +28 | +21 | 100 | 10 | 3 | 2 | 0.3 | Id. | 3 | 9 |
| 12 | 67 | +18.2 | +21 | +22 | +16.5 | 94 | 13 | 0.3 | 0.7 | 14 | Id. | 4 | 9 |
| 13 | 67 | +18 | +19.5 | +23 | +11.7 | 86 | 9 | 2 | 2 | 1 | S.E. | 4 | 0 |
| 14 | 65 | +22.2 | +22.2 | +27.2 | +16.2 | 81 | 18 | 2.8 | 4 | 0 | Variable | 3 | 6 |
| 15 | 58 | +19.7 | +21 | +24 | +16.8 | 93 | 3 | 1.5 | 2 | 0 | S.E. | 6 | 9 |
| 16 | 67 | +22.8 | +22 | +26.5 | +17.8 | 81 | 12 | » | 4 | 10 | N.W. | 6 | 3 |
| 17 | 65 | +20.2 | +20 | +25 | +12.2 | 85 | 3 | 2 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 0 |
| 18 | 64 | +21.7 | +22 | +25.5 | +17.4 | 91 | 7 | 2 | 4 | 0 | Variable | 3 | 7 |
| 19 | 64 | +15 | +17 | +22.3 | +13.8 | 93 | 17 | 0.7 | 2 | 22 | S.W. | 5 | 9 |
| 20 | 67 | +18.7 | +19 | +21 | +13 | 84 | 13 | 2 | 4 | 4 | S.E. | 5 | 2 |
| 21 | 63 | +20 | +18.5 | +25 | +11.5 | 79 | 4 | 3 | 2 | 0 | S.E. | 6 | 0 |
| 22 | 61 | +18.3 | +20 | +25.3 | +15.5 | 93 | 2 | 2.4 | 0.4 | 0 | Variable | 7 | 9 |
| 23 | 63 | +17 | +19 | +20 | +13.8 | 92 | 15 | 0.5 | 2 | 20 | S.E. | 7 | 4 |
| 24 | 61 | +17.7 | +18 | +21.8 | +10.8 | 89 | 5 | 1.3 | 2 | 0 | S.E. | 5 | 0 |
| 25 | 63 | +18.2 | +19 | +24.2 | +15 | 90 | 12 | 2.2 | 2 | 4 | N.W. | 6 | 9 |
| 26 | 63 | +22 | +19 | +23.2 | +13.5 | 82 | 6 | 1.8 | 2 | 1 | S.E. | 6 | 0 |
| 27 | 62 | +21 | +20.5 | +27 | +11.2 | 87 | 1 | 2 | 2 | 0 | Variable | 4 | 0 |
| 28 | 63 | +20.8 | +21.5 | +27 | +18.7 | 94 | 4 | 1 | 4 | 0.3 | Id. | 5 | 9 |
| 29 | 64 | +19.2 | +20 | +23 | +16 | 80 | 7 | 1 | 4 | 0 | Id. | 6 | 2 |
| 30 | 63 | +21.8 | +22 | +25.3 | +18 | 89 | 7 | 2 | 2 | 0 | S.E. | 4 | 6 |
| 31 | 65 | +19.2 | +20.5 | +25 | +16.8 | 98 | 14 | » | 0.7 | 0 | W. | 4 | 9 |

*Le Sociétaire chargé de la direction du service météorologique,*

E. RAGON.

DC
801
.B36
S68
1897

# LES FÊTES DE LA TRADITION BASQUE

## A SAINT-JEAN-DE-LUZ

### AOUT & SEPTEMBRE 1897

*(Suite et fin)*

### III

### L'EXPOSITION

Point de fête sans lendemain, mais quel lendemain que ce dimanche 22 août où, dès midi, la pluie tombait à torrents, tandis que de furieuses rafales balayaient la rade de Saint-Jean-de-Luz et soulevaient en gigantesques panaches les hautes vagues déferlant sur les digues du Socoa et de l'Artha !

Quel meilleur refuge pendant ces heures de tempête que l'Exposition, où à la sortie des vêpres se pressent de nombreux visiteurs !

Au rez-de-chaussée, l'aimable et infatigable docteur Goyeneche a réuni les enfants de toutes les écoles et leur a offert un joyeux et splendide goûter, agrémenté d'une charmante causerie — en pur basque labourdin, bien entendu — sur la *douce et violente amour* que dès le berceau petits garçons et fillettes doivent avoir pour leur chère *Eskual-Herria,* langue, coutumes, traditions. Applaudissements et fous rires coupaient agréablement l'enthousiaste appel du vaillant maire de Saint-Jean-de-Luz.

***

Et pendant ce temps, c'est-à-dire pendant près de trois heures, les personnes graves et mûres, et aussi d'aimables jeunes filles au mouchoir coquet, aux yeux clairs, au gai sourire, promenaient leur admiration des objets d'art et de la *cuisine basque* aux splendides tapisseries et tableaux, s'extasiant et poussant de petits cris d'admiration.

Suivons ces curieux, et disons en quelques lignes rapides, mais précises, et plus complètes que nous n'avons pu le faire le premier jour, l'ensemble de cette Exposition vraiment merveilleuse, et qui fait honneur à tous ceux qui l'ont organisée, à tous ceux aussi qui, avec une bonne grâce exquise, ont voulu par de nombreux apports la rendre aussi achevée que possible.

***

Le Grand Casino, on le sait, avait été tout d'abord gracieusement offert à M. le Maire et à la ville de Saint-Jean-de-Luz par son propriétaire, M. Arnaud Détroyat.

C'est un gracieux édifice formé d'un vaste et unique étage très haut, très élégant, élevé sur un rez-de-chaussée et en bordure sur cette magnifique voie courant parallèlement à l'estacade, du haut de la Grand'Rue à Sainte-Barbe, voie déjà bordée en partie de villas pittoresques dont quelques-unes — la *Villa Mauresque* — sont des bijoux.

Le Grand Casino, œuvre de MM. Detraz et Jumel, offre des lignes plus simples et aussi d'un ensemble plus grandiose ; un double perron de quatre et huit marches conduit à une terrasse qui entoure tout l'édifice sur la façade et le côté Nord. Une double galerie, à droite et à gauche de la grande porte, forme un beau promenoir ayant vue sur la baie, le Socoa, Sainte-Barbe. Les baies

de cette double galerie ont été soigneusement fermées et forment aujourd'hui, à droite et à gauche du grand hall, deux vastes couloirs garnis de gravures, d'objets d'art, de tableaux.

***

Le grand hall est orné, au fond, d'un vaste drapeau rouge portant les armoiries des sept provinces sœurs ; à droite, deux fanions rouges, avec fleurs de lis d'or du 8e bataillon guipuzcoan, se détachent sur une panoplie de sabres, de fusils, d'épées, souvenirs de la guerre carliste, appartenant à l'un des hôtes de Saint-Jean-de-Luz, D. Tirzo de Olazabal. Çà et là quelques meubles anciens et des photographies caractéristiques : la *Procession de Roncevaux*, les *Cadeaux de Noce à Aincille*, les belles gravures de Callot sur le siège de La Rochelle et le débloquement de l'île de Ré, où brillent au premier rang les pinasses de Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Sans nos Basques et Bayonnais, Richelieu voyait sombrer son étoile devant Buckingham et les Calvinistes !

Et le grand cardinal le reconnut si bien qu'il mandait à M. de Gramont *qu'il n'y avait pas de meilleurs matelots que ceux de la coste de Bayonne* (1).

Tout à côté, un autre témoignage de la valeur de nos marins, le *Combat du Corsaire le* GÉNÉRAL AUGEREAU *contre deux vaisseaux anglais, le 4 août 1804.*

Ce curieux tableau, jadis exécuté d'après les indications du célèbre Pellot, de Hendaye, et par lui offert à l'école d'hydrographie de Saint-Jean-de-Luz, est déposé aujourd'hui, et depuis la déplorable suppression de cette école,

(1) Août 1627. *Archives du ministère des affaires étrangères.* Récente communication de M. l'abbé Dubarat, à qui nous adressons tous nos remerciements.

à la mairie de la ville : on y voit le petit brick de 12 caronades vaillamment accroché au flanc droit d'un des gros vaisseaux, les marins montent à l'abordage, et déjà le drapeau anglais descend de la corne d'artimon.

***

Une singulière preuve, pour le dire en passant, nous est restée du naïf orgueil de Pellot, qui égalait au moins sa vaillance. Cinq ans avant sa mort, et déjà plus qu'octogénaire, il écrivit à la Chambre de Commerce de Bayonne pour demander qu'une gravure de ce tableau fût faite par souscription :

« Aucun de vous, Messieurs, disait-il, n'ignore les brillantes courses que je fis pendant les guerres de la Révolution sur le corsaire le *Général Augereau,* armé au port de Bayonne par la maison Basterrèche frères et Cie... Je ne voulais pas descendre dans la tombe ni aller donner ma froide main au vieux Caron sans laisser à mes héritiers et à mon pays le tableau parlant de cette action (le combat du 4 août 1804) que je trouve héroïque d'après les témoignages qui m'en ont été donnés... qu'un exemplaire (de la gravure) puisse être remis à chaque école de marine et à chaque bâtiment de guerre en France, et à tous les marins curieux... ».

Nos Bayonnais firent la sourde oreille, et la lettre dormit dans les archives de la Chambre où notre ami Ducéré l'a récemment découverte (1) ; nos bons bourgeois craignaient sans doute de rappeler aux descendants de tant d'armateurs les origines audacieuses de leur fortune !

***

(1) E. Ducéré. *Le Capitaine corsaire Etienne Pellot.* Bayonne, Lamaignère, 1897, p. 57.

Tout à côté le beau tableau de notre compatriote Mademoiselle Hélène Feillet : l'*Entrée du duc d'Orléans à Bayonne en 1839,* avec le comte Garat et ses chasseurs portant béret rouge au pompon d'argent, veste rouge et culotte blanche.

Sur deux ou trois tables sont étalés : les œuvres musicales de Charles Bordes et de la *Schola Cantorum,* les *Chants souletins* de M. Salaberry, de nombreuses brochures de M. l'abbé Haristoy, le beau volume de la première session de la Société d'Ethnographie et d'Art populaire, *La Tradition en Poitou et Charentes, Congrès de Niort, 1896.*

Tout le côté droit, en entrant, est consacré à l'ethnographie basque proprement dite ; tout le côté gauche aux tableaux.

A droite s'ouvre une salle consacrée à tous les meubles et objets typiques du Pays Basque : sur une table des rouets, des quenouilles, une collection de gants et de pelotes de tous les âges, gants de cuir, carrés et longs, *chisteras,* etc., une lanterne de bonne bourgeoise de Saint-Jean-de-Luz, à deux chandelles, et telle que nos mères en portaient encore quand elles allaient en visite. Un tambourin et son *chiroula.* Toute une série d'instruments en bois de hêtre — écuelles, moules avec rosace en creux, filtres, récipients — accompagnés de deux ou trois cailloux, le tout servant à la fabrication du fromage dans les hautes montagnes du Labourd et du Pays de Soule ; il paraît que dans les *cayolars* ce mode de fabrication remonterait aux temps préhistoriques et n'aurait rien de commun avec les raffinements des caves de Roquefort. Un lit basque du temps de Louis XIII, d'une maison noble de Vergara, avec au dossier trois statuettes sculptées. Une cloche ancienne, énorme. Un bahut basque à deux battants portant au haut : 1669 Pierre de Biscai. Un

trousseau nuptial, un ou deux *crusols,* lampes à mèches primitives qu'ont bien connues nos mères grands! des *pichera,* des fuseaux. Deux vaisseliers ornés de belles et naïves faïences de Samadet, vieille fabrique landaise du XVIII^e siècle, car le Pays Basque ne connaissait pas cette industrie et ne fabriquait que de grossières et primitives poteries.

Aux quatre côtés de ce salon sont appendues 60 à 80 aquarelles donnant la série des *Costumes basques* présentés à la duchesse d'Angoulême, à Saint-Jean-de-Luz, en 1823 : *Etchecoandria,* danseurs, basques en cacolets, couturières, etc., toute une collection de bérets et de mouchoirs *gorrias* à queue pendante, qui fait rire aux larmes nos jolies Basquaises au mouchoir minuscule.

Mais, parmi tous ces monuments, grands et petits, de la tradition basque, nous cherchons en vain quelques souvenirs de nos marins de la côte Cantabrique, anciens pêcheurs ou corsaires : sauf un minuscule trois-mâts garni, en ivoire et sous verre, pas un modèle de pinasse, trincadouro, baleinier ou corsaire ; pas un mousquet, un pierrier, une hache d'abordage, point d'engins de pêche, harpons de baleine, filets, etc. Rien ici ne rappelle la gloire des marins de Sopite, de Haraneder et de tant d'autres dont MM. Ducéré et Pavia nous ont parlé en ces fêtes. N'est-il donc rien resté à Lohitzun des vieux loups de mer ?

***

A côté de cette première salle est la *Cuisine basque au matin d'une mascarade,* un des clous de l'Exposition, et devant lequel il y a toujours foule : sur le manteau de la cheminée des plateaux de cuivre, et, au bas, un cordon de piments rouges ; à droite, l'évier, la huche à pain, les

seaux de cuivre étincelants ; à gauche, le vaisselier bien garni ; au plafond, des touffes de fougères gobe-mouches, des jambons soigneusement enveloppés, des tablettes suspendues pour le pain et le fromage ; au milieu, une vaste table. Devant la cheminée, garnie de beaux chenets, une bonne vieille accroupie, filant ; devant la table, le maître et la maîtresse du logis en beaux habits de fête — l'*Etcheco andria* en collerette blanche garnie de bijoux modestes, corsage et jupon rouge ; l'*Etcheco jauna* en béret, veste et culotte brunes, ceinture rouge, — tous deux prêts à suivre le *chiroulirou* qui se dresse dans un coin, prêt, lui aussi, à improviser quelque marche sautillante.

***

Nous remontons le long couloir de droite, et ici les raretés le disputent aux merveilles : la magnifique armoire de M. Arnaud Détroyat, avec ses livres et gravures uniques, à faire pâlir nos bibliophiles : la *Notitia utriusque Vasconiæ,* d'Oihénart, de 1638 ; la *Gramatica escuaraz eta francesez,* de Harriet, Bayonne, 1741 ; *El imposible vencido* et le *Diccionario castellano, bascuence y latin,* du P. Larramendi (1729-1745) ; les *Coustumes du païs et bailliage du Labourd,* édition de 1576 ; les terribles ouvrages du conseiller de Lancre sur la sorcellerie en Labourd au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, etc. ; dans un coin, l'intéressant catalogue qu'a dressé de ces trésors notre ami M. Ducéré.

En face, un beau portrait d'un seigneur basque du temps de Louis XIII, en cuirasse, collerette de dentelle, longs cheveux ; — les belles et rarissimes cartes du prince Lucien Bonaparte sur les *délimitations des dialectes et sous-dialectes de l'*EUSCARA, embrassant tout le Pays Basque de l'un et de l'autre côté des Pyrénées ; — un portrait de

Bertrand d'Echaux, d'une vieille famille de Basse-Navarre, évêque de Bayonne de 1598 à 1621, puis archevêque de Tours et premier aumônier du Roi, — le dernier mandement du dernier évêque de Bayonne sous l'ancien régime, Mgr de Villevielle (1), — un tableau sur bois de Zumaya, qui avait fait notre admiration il y a trois ou quatre ans, et qui est vraiment d'une haute originalité ; au haut, un triptyque : la Vierge avec l'Enfant Jésus entre saint Pierre et sainte Catherine, avec, au pied, le portrait de Juan de Mendazo, qui commandait la nef *Zumaya ;* au bas, le combat naval des Guipuzcoans contre les Portugais en 1475 : les bastingages des deux nefs portent des écus à croix rouges, les hunes sont garnies de bottes de dards,— une vue de Saint-Sébastien en 1560, d'après d'anciennes gravures, — une reproduction d'un curieux tableau sur bois représentant *los habitos y tocados de la provincia de Viscaya* au XVIe siècle, — toute la collection des belles gravures du Louvre sur l'entrevue de l'île des Faisans, la conclusion de la paix des Pyrénées par D. Luis de Haro et Mazarin, le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Saint-Jean-de-Luz.— Un beau portrait d'Arnaud de Maytie, l'énergique évêque d'Oloron, né à Licharre, qui lutta si énergiquement contre la Réforme en Béarn, dépensant largement sa fortune pour la restauration de la foi en son malheureux diocèse.

Au bout de cette même galerie, un colonel de la légion rurale de Bayonne en 1808-1815, portant béret bleu à franges d'argent, cocarde tricolore, veste noire, ceinture de soie cramoisie, pantalon nankin. En face, un coin d'église frappant de vérité : devant un de ces beaux cru-

(1) Publié par M. H. Poydenot dans la deuxième partie de ses *Récits et Légendes sur l'Histoire de Bayonne* (3e fascicule, p. 714).

cifix d'ivoire sur velours noir avec cadre sculpté, comme il y en a beaucoup ici, une vieille Basquaise est agenouillée, drapée dans le long manteau à capuchon, avec barbe de dentelle ; à ses pieds, le rouleau de bougie filée jaune, la corbeille avec le pain de l'offrande, le large drap noir des veuves ; sur sa tête se balance un petit trois-mâts en *ex-voto,* comme on en voit tant dans nos églises de la côte.

Çà et là la reproduction de quelques inscriptions curieuses : celle du Pensionnat Sainte-Marie, de 1632, que nous avons relevée l'autre jour, une inscription mortuaire prise dans l'église de Saint-Jean-de-Luz :

I H S
CI GIST MAR
TATOA DE LA
MASSA QUI
DECEDA LE
XXVI DAO
UST 1573
REQUIESCANT
IN PACE

le fronton de la porte d'entrée d'une maison du XVII^e siècle :

†
16 I H S 63

une vue du moulin d'Olhette qui remonterait à 1306, au temps de Philippe le Bel !

***

Ce long couloir, dont nous n'avons pu qu'effleurer quelques merveilles, donne accès dans l'une des salles les plus richement ornées. A droite, une haute vitrine nous

offre le makhila damasquiné de Michel Renaud, l'ancien député basque et bon chrétien, quoique trop jacobin avec ses tristes amis de Paris; une quenouille en os sculpté; un charmant petit manuscrit de M. Edouard Morville, de Bayonne, *Pêches et découvertes des Basques à Terre-Neuve,* orné de délicates aquarelles et dont la place est toute marquée à la bibliothèque de notre ville.

L'autre moitié de cette vitrine est toute pleine des envois de Messieurs du Guipuzcoa qui se sont montrés vraiment d'une amabilité exquise : une croix d'argent doré du XVe siècle, finement sculptée, un calice, une patène de travail très ancien, de Zumarraga ; un calice à clochettes, deux burettes, cinq clefs et une bulle de Clément VIII, de la Confrérie des marins de Fontarabie; quelques ornements d'église, richement brodés, d'Usurbil, etc.

Au milieu de la pièce, une vitrine contient un vrai trésor paléographique, éloquent commentaire de la belle conférence que nous donnait la veille M. Pavia sur les marins de la côte Cantabrique :

Exemplaire manuscrit du *fuero* de 1590, ordonnances de la *Hermandad* de 1457, *Cartas pueblas* de Motrico (1237), de Mondragon (1260), de Cestona (1421), lettres des Rois catholiques au *Consejo* de Mondragon (1491), le pouvoir des *juntas* de Zarauz en 1519, une bulle du pape Paul V, de 1610, octroyant des grâces à la confrérie de San Telmo, de Zumaya, etc., le tout avec de superbes sceaux appendus, admirablement conservés; quelques parchemins ont de belles enluminures. Dans la même vitrine, des actes de notaires du XIVe siècle constituant en dot à des filles de bonne maison des parts de mine, prouvent la richesse industrielle du Guipuzcoa à cette époque.

Au-dessus de cette vitrine brille d'un doux éclat l'une des trop rares merveilles de nos paroisses labourdines, la croix d'Ahetze aux six clochettes, joyau du XVIe siècle, accompagnée d'un corselet et d'un morion damasquinés de la même époque.

Entre les deux fenêtres, une plaque de foyer avec sculpture et une inscription éloquente : *Pax optima rerum an° 1648, 24 oct.*, accompagnée d'un vaste brasero et de deux hauts landiers avec bassinets.

A deux pas, trois fauteuils de bois, au dossier de fer forgé de Guernica ; l'un d'eux porte une inscription :

ASIENTO
A S
ALCALDE

O destinée des vieux meubles ! Ces fauteuils, contemporains peut-être de Ferdinand et d'Isabelle, ont été découverts à Pau chez un antiquaire !

Sur deux des côtés sont appendues aux murs les belles tapisseries des Gobelins, de M. Arcos, et les ornements sacrés donnés en 1662 à la ville de Saint-Jean-de-Luz par Louis XIV, en souvenir de son mariage. Au pied de l'une des tapisseries, une belle console à pieds sculptés qui ornait la chambre de Marie-Thérèse dans la maison de l'Infante.

Le beau portrait du *maréchal Harispe* par Rixens orne un troisième côté ; à ses pieds, dans une vitrine, le bâton de maréchal, les épées, les nombreuses décorations.

A côté, la bannière et une hallebarde de Lesaca, de 1681, et à l'autre bout deux perles : une vierge d'albâtre donnée par Philippe III à D. Francisco de Abaria, le défenseur d'Oran ; le portrait en miniature du capitaine de vaisseau Bavard, né à Saint-Jean-de-Luz en 1765, mort en 1828,

blessé et prisonnier à Trafalgar (un des ancêtres du docteur Goyeneche). Mais pourquoi l'inscription porte-t-elle *évadé des pontons anglais,* alors que même chez les Anglais les officiers supérieurs étaient honorablement traités ?

Dans une autre vitrine, nous trouvons un autre témoignage de la valeur des Basques, le fanion du colonel du *Royal Navarre,* ce valeureux régiment formé de volontaires de la Basse-Navarre qui, à l'instar des milices du Labourd, se levaient au premier appel pour la défense du pays : fine broderie d'argent dessinant en relief tambours, mousquets et trompettes, avec le soleil rayonnant de Louis XIV et les devises : *Nec pluribus impar — Bellicosus Cantaber.*

En face, deux panneaux d'armoire du XVII^e siècle admirablement sculptés : l'automne et l'hiver, le printemps et l'été.

***

Nous quittons cette salle pour revenir au grand hall et voir enfin les merveilles qui, grâce à Léon Bonnat, ornent tout le côté gauche du Grand Casino, c'est-à-dire la grande salle des conférences, les deux salons adjacents et la galerie.

La grande salle contient une série de tableaux espagnols d'une exécution parfois naïve ou médiocre, mais qui dénote beaucoup d'observation : *Mouvement d'un air de flûte en Biscaye ; Procession du Vendredi Saint,* de Dario de Regoyos ; *Un retour de pêche* et *Un amaiketako en Ondarroa,* de Ugarte ; *un Alcalde de village,* de Zuolaga ; *Caserio Errotaberry,* de Gordon. Un peu plus loin, une bonne copie du beau vitrail du palais de la Députation à Saint-Sébastien : Alphonse VIII de Castille jurant sous l'arbre de Guernica de respecter les *fueros.* Dans le fond, un beau portrait de la reine de Serbie, de M^me Coeffier.

A droite de cette grande salle est le salon qu'à bon droit l'on peut appeler le salon merveilleux : c'est celui où brillent les six tableaux de Bonnat, qui disent éloquemment les phases de ce souple et vigoureux talent. Notre *Darracq* fait de chic, vivant, et qui semble le disputer au portrait de *Mézières* pour l'intensité du relief. Entre deux le portrait encore inachevé de *Rose Caron*, si vivant, lui aussi, mais où domine la note tragique ; c'est évidemment l'instant où, sur la terrasse du temple, *Salammbô* évoque au troisième acte Tanit, la douce lune. Entre les portraits de *Madame de Olazabal* et de *Madame Camille Molinié,* on disputera longtemps pour savoir auquel donner la palme : quelle vigueur, quelle intensité de vie, calme, sereine et forte dans le premier, mais dans le second, que de douceur exquise ! Entre ces deux tableaux, l'*Aigle liant un lièvre,* fantaisie du grand artiste.

Quelques autres toiles en ce salon ne pâlissent pas trop à côté de ces chefs-d'œuvre : un *Portrait de M. Olazabal, — Où sommes-nous ? — Jeu de pelote de Hernani,* de M. Arcos, un artiste consciencieux et bien personnel ; le *Portrait de Madame de Urquijo,* de Bernoville ; un *Portrait de Madame X,* de Paul Gomès, etc.

En l'autre salle brillent quelques tableaux de nos jeunes artistes bayonnais : *Le Martyre de saint Léon,* de Georges Bergès, d'une composition et surtout d'une couleur bien originales ; *La naissance de Pégase,* de Denis Etcheverry, très classique et correct de dessin, un peu sombre de couleur ; une *Vieille Basquaise,* délicieux portrait de Mademoiselle Marie Garay ; trois bons portraits de M. Bordes : *Madame Bordes, le docteur Reclus, M. d'Arthez ;* deux perles de M. Jolliet, le directeur de l'Ecole de dessin et de peinture de Bayonne, *Jeu de quilles* et *Mendiants ;* le *Portrait de*

*Madame Ribera,* par de Ribera ; quelques *Vues de Biarritz,* de Nozal ; quelques paysages, *La Nive à Bidarray,* de Bourrousse ; *La fontaine de Saint Léon,* à Bayonne, et une *Vieille maison de Ciboure,* deux bonnes aquarelles de Mademoiselle Louise Garay.

Enfin, car nous n'avons pas la prétention d'être complet en cette énumération, çà et là sont appendues de belles et fines aquarelles d'Achille Zo *(rue, paysage d'Espagne),* quatre jolis portraits au crayon de Pascau (encore un Bayonnais) ; *Le vieux Trinquet de Saint-Jean-de-Luz,* de Saint-Germier ; des *Vues de la côte,* de Soulange-Bodin, de belles sépias de M. Arcos donnant toute une série de *pelotaris (Partie perdue, Après un fort quinze, Repos) ;* quelques vues de Biarritz, de Nozal (le *Phare,* la *Roche Percée,* le *Port des Pêcheurs),* etc.

---

## IV

## DE SAINT-JEAN-DE-LUZ A FONTARABIE

Comme à bien d'autres, il nous a été doux de revoir à maintes reprises toutes ces merveilles, mais deux de ces promenades à Saint-Jean-de-Luz et au delà nous ont laissé de si aimables impressions que nous ne résistons pas au plaisir de les conter un peu en détail : aussi bien, après tant de témoignages sur le passé, avons-nous pu constater qu'à l'heure actuelle nos Basques de céans et de *tra los montes* savent respectueusement garder leurs traditions.

Le dimanche 5 septembre c'étaient, dans la magnifique baie de Saint-Jean-de-Luz, les régates où nos marins nous rappelaient l'adresse, la vigueur et la vaillance de leurs pères.

Dès trois heures, de nombreux pétards retentissaient, attirant sur la plage baigneurs étrangers et marins du cru pour assister au départ des pinasses et des yachts.

Nombreuses sont les pinasses qui, comme un vol de colombes, déploient leurs blanches voiles et cinglent vers le Socoa ; les yachts les suivent de près, inclinant sous le vent leur haute mâture chargée de toile, le vent est bon, venant du Nord-Est, et la mer clapote légèrement.

Du haut de la terrasse du petit établissement des bains de Ciboure, le spectacle est charmant : à travers les tamaris qui ombragent si gracieusement cette terrasse, la vaste baie étincelle et la plage de Saint-Jean-de-Luz dessine sa courbe harmonieuse ; sur la plage, une foule nombreuse, animée ; des pétards retentissent, mille drapeaux français, espagnols et russes flottent gaiement ; à nos pieds, la vaste baignoire où les baigneurs peuvent prendre leurs ébats, mais à marée haute seulement.

Nos voisins et voisines cependant suivent avec intérêt les péripéties des régates : vieux loups de mer et dames et demoiselles aux claires toilettes braquent avec émotion leurs jumelles sur les yachts, les pinasses, les traînières de pêche ; les pinasses sont déjà sorties de la baie et vont au delà du Socoa contourner une première bouée pour revenir, courant contre le vent, à l'autre bout de l'Artha. Les yachts, plus rapides, les ont bientôt dépassées ; ils sont deux, de Bayonne, la *Marguerite* et *Manon,* se dépassant tour à tour. La *Marguerite,* nous explique très doctement un amateur émérite, a l'avance en courant vent arrière ; mais *Manon* gagne vivement au plus près et achève la première le deuxième tour. Vive notre ami Dours ! Mais quel dommage que le mauvais temps ait retenu d'autres yachts à Arcachon !

Les traînières s'élancent à leur tour : elles sont deux, l'une de Hendaye, l'autre de Saint-Jean-de-Luz. Et quelle ardeur et quelle *nage* précipitée que celle de ces hardis marins ! Ce sont bien là les vaillants matelots que nous avons vus maintes fois sur notre Adour ; mais ici, sur cette mer clapoteuse et avec cette bonne brise, combien le champ de course est plus émouvant ! Saint-Jean-de-Luz l'emporte cependant, et tous les *aficionados* serrent avec enthousiasme la main de l'heureux armateur qui suivait la nage de ses marins avec l'émotion que l'on devine.

Combien cependant nous regrettons que Saint-Sébastien ait eu la malencontreuse idée de donner ses régates ce même dimanche ! Nous aurions tant aimé à voir lutter marins labourdins et marins guipuzcoans !

Les dernières courses sont vivement disputées par cinq batelicous et cinq canots : toujours même nage ardente, pressée ; les distances se dessinent bien vite après le

premier virage, et les vainqueurs ne l'emportent que de quelques longueurs.

*
* *

Les régates achevées, nous gagnons à pas lents les hauteurs du Socoa, admirant tout à la fois la merveilleuse baie sur notre droite, et sur notre gauche les hauteurs de Bordagain. Mais que de beaux travaux ont été faits ici depuis quelques années, et qu'est devenu le chemin tortueux, et parfois dangereux, que connut notre enfance ? Une large chaussée avec brise-lames l'a remplacé, que la mer furieuse vient battre chaque hiver, ébranlant les murs les plus solides, et chaque année ce sont de nouveaux travaux, surtout depuis que la large digue de l'Artha a eu pour effet de rejeter les courants et les hautes lames tout le long de la côte, entre l'entrée de la Nivelle et le Socoa.

La chaussée cependant n'est pas achevée, et il nous faut prendre un chemin encaissé pour monter au sémaphore et au phare. Ici encore, combien pittoresques ces falaises formées de larges bandes de roches posées en travers comme les pages de gigantesques in-folios ; sur ces roches la mer déferle avec fureur. Devant nous le vaste horizon, le ciel s'empourprant déjà des feux du couchant ; à notre gauche, par-dessus les falaises, les hautes cimes du Jaizquibel ; à notre droite, la grosse tour du Socoa.

Une vieille maison basque, heureusement conservée avec son large toit à deux eaux, son fronton rouge, se dressant un peu en contre-bas du phare, domine le port du Socoa. C'est l'*Atalaya,* montrant une vénérable et curieuse inscription au haut de la porte d'entrée :

| | | |
|---|---|---|
| | MARTIN | |
| ✝ IHS | CODIVION | MARIA |
| | ARRY 1616 | |

Voilà une inscription qui devrait bien figurer à l'Exposition de Saint-Jean-de-Luz !

Un long et raide escalier de pierre conduit au port et à la tour ; au delà est la belle jetée du Socoa, élevée de 8 à 10 mètres au-dessus des flots, et cependant les fortes vagues du large viennent si bien la battre que l'hiver dernier, en une nuit, trois larges assises du parapet, de 5 à 6 mètres de longueur, ont été enlevées comme fétus de paille ; au delà, l'Artha elle-même n'a guère mieux résisté, et la mer s'est creusé des chambres souterraines où elle déferle sans cesse. Mais quelle vue du haut de cette jetée sur Sainte-Barbe, la baie, la plage de Saint-Jean-de-Luz, l'entrée de la Nivelle ! et qu'il y fait bon respirer la bonne brise Nord-Est qui, devant nous, enfle les blanches voiles des dernières pinasses rentrant enfin dans la baie !

La traînière de Hendaye est déjà sortie et, virant de bord, déploie sa grand'voile, courant vers la Bidassoa.

Dans le port du Socoa, à côté du garde-pêche le *Nautile*, sont ancrés de nombreux bateaux de pêche et les bateaux jumellés et bateaux-ateliers qui servent au transport des blocs qu'incessamment Messieurs des ponts et chaussées opposent aux terribles lames de fond et du large, autour des jetées du Socoa et de l'Artha.

Près du port, huit ou dix maisons de pêcheurs et quelques auberges déjà pleines de joyeux marins ; l'accordéon résonne et quelques fillettes dansent le *fandango* basque.

Mais il est 7 heures, et nous revenons le long de cette belle route, contemplant le ciel tantôt rougi et tantôt d'un

bleu pâle ; la lune va se lever et la Rhune dans le fond se dresse, paresseusement couchée dans les nuages.

***

Trois jours plus tard, le mercredi 8 septembre, par une matinée encore embrumée, nous gravissions les premières pentes du Jaizquibel pour aller saluer Notre-Dame de Guadalupe et assister à la fin de la messe en ce sanctuaire fameux.

Ce jour-là, Bayonnais et Labourdins le savent, les habitants de Fontarabie célèbrent par une procession religieuse et guerrière la levée du siège de 1638 et la déroute de l'armée de Condé, le père du vainqueur de Rocroi. Fête quelque peu humiliante pour notre chauvinisme français, mais il y a eu de si beaux coups d'épée de part et d'autre entre ces vaillants, que les petits-fils des vainqueurs et des vaincus célèbrent avec le même entrain tous ces vieux souvenirs.

Dès le matin, la procession monte sur les premières pentes du Jaizquibel, où apparut l'armée de secours commandée par l'almirante de Castille et où fut érigée, en souvenir, la chapelle dédiée à *Nuestra Señora de Guadalupe ;* un petit régiment de volontaires, aux costumes variés, salue le sanctuaire de fréquentes mousqueteries, et une grand'messe solennelle est chantée, avec panégyrique en basque des vaillants fils de la ville assiégée.

Mais à notre arrivée, vers 11 heures et demie, la grand' messe est achevée, et déjà de nombreux groupes de *muthilas* à la *boina* rouge, de femmes, d'enfants, quelques cantinières même, descendent vers Fontarabie. Quelques obstinés cependant dînent autour de la chapelle, sur l'esplanade et dans les *posadas,* derrière le sanctuaire et

dans le voisinage du fort. Ici déjà l'accordéon résonne, et un *fandango* endiablé prélude aux danses du soir.

Dans la *posada* ou benoîterie, adossée à la chapelle, le vicario, l'alcalde, le commandant des volontaires, les carabineros et miquelets dînent, fraternellement assis dans un grand salon où nous avons peine à trouver place. Mais notre dîner improvisé est délicieux, tout simplement : *buen caldo,* veau en sauce, aile de poulet, pêche succulente, le tout arrosé d'un chaud vin de Navarre, avec café et cigare.

Dans le sanctuaire, quelques pèlerins achèvent leurs dévotions ; on gravit derrière le maître-autel un rustique escalier de bois, on s'agenouille derrière la *Virgen de Guadalupe* et pieusement, pèlerins et pèlerines baisent le bas de la blanche robe de soie de Celle que les habitants de Fontarabie et aussi de Renteria, de Lezo, d'Oyarzun, entourent de leur respect et de leur vénération.

Il est une heure et demie, nous avons à peine le temps de regagner la *ciudad* pour revoir, avant le retour de la procession, la *calle Mayor,* l'église, le château de Charles-Quint et de Sancho-Abarca, les *palacios* en ruines montrant encore, jusque dans les plus petites rues, les blasons des héros du siège de 1638.

Il y a déjà foule et cohue et un tapage infernal de cris et sifflets, mais une note stridente domine bientôt : sapeurs, tambours, *tamborilleros* et *charanga* montent la grand'rue, soufflant et battant avec rage la marche de *ttiti biriti,* contemporaine du siège. Et les compagnies apparaissent, marquant le pas, chemises rouges et pantalons blancs, chemises et pantalons bleu clair, vestes bleues des marins de l'Etat, cantinières au corsage de velours grenat, à la basquine jaune, portant force *rosquillos*

enfilés à leur barillet, tous et toutes coiffés de la *boina* rouge. En tête, le commandant monté sur un fringant cheval blanc. Et tous et toutes défilent fièrement, avec lieutenant et cantinière, saluant de leurs salves répétées la *Casa Consistorial.* En tête marchent les sapeurs coiffés d'une peau de mouton gigantesque et le légendaire tambour-major battant la mesure de ses deux bras infatigables.

Le défilé achevé, la petite armée revient se ranger en deux longues files dans la *calle Mayor,* et salue d'une mousquetade générale l'étendard de la *Virgen de Guadalupe* hissé au balcon de la *Casa Consistorial.*

Et le tout se termine sur la place d'Armes, en face du vieux palacio de Charles-Quint, par une vibrante allocution du commandant, auquel tous les *mutilas* répondent par une dernière mousqueterie et un dernier cri : *Viva la Virgen de Guadalupe !*

***

Et tandis que tout le monde se précipite vers la *Plaza de Toros,* nous allons revoir la *Marina* et cette merveilleuse route qui, par les flancs du Jaizquibel, conduit au *Faro* du cap du Figuier.

La *Marina,* où trop de maisons modernes avec balcons et *miradores* font tache au milieu des humbles maisons de pêcheurs, est presque déserte ; au delà, déserte aussi cette belle plage où sont mouillées les nombreuses barques de pêche ; sur la plage, cinq ou six cabines de bains, en toile et toutes primitives.

La route quitte le bord de la mer et s'engage par une pente douce sur les flancs du Jaizquibel. A droite et à gauche quelques vergers, quelques champs de maïs entou-

rant les *caserios* perchés en nids d'aigle. La route se rapproche des falaises abruptes surplombant l'entrée de la Bidassoa ; et plus l'on avance, plus la vue se déploie merveilleuse sur les Trois-Couronnes, la Rhune, entre deux Irun, l'île des Faisans, Béhobie, que l'on devine à travers les bouquets d'arbres ; en face Subernoa, Hendaye, le château d'*Abbadia* et toute la côte jusqu'à Biarritz, la Barre de l'Adour et Capbreton.

Le ciel, à peine voilé çà et là de quelques nuages cachant les cimes des Trois-Couronnes et de la Rhune, étincelle, un clair soleil illumine les falaises du Socoa et de Bidart. A nos pieds, la mer d'un vert d'émeraude, çà et là frangée de brisants.

Pas de voile à l'horizon, et dans la campagne un silence profond, à peine accentué par quelque aboiement de chiens des *caserios*. Au bord de la route un *carabinero* de garde nous salue d'un harmonieux : *Adios, caballero, vaya V. con Dios !*

A un dernier détour apparaît le phare, petite tour carrée de 30 mètres à peu près, mais à cette hauteur la vue, du haut du balcon, est très belle, embrassant l'horizon, du cap Machichaco aux sables des Landes.

Le gardien du phare nous en fait gentiment les honneurs. — Quelle vie tranquille et calme vous devez mener ici ! — Oui, sans doute, nous répond-il, mais il y a de mauvaises nuits l'automne et l'hiver, et le vent de mer brûle nos plantations. — Et, en effet, un maigre jardin et quelques tiges de maïs donnent un étrange commentaire à cet hélas. Mais le brave gardien a déjà six enfants, et quel est donc le coin de terre où les pures joies de la famille n'apportent pas leur rayon de soleil et de joyeux courage ?

Plus à plaindre sont les *carabineros* qui, logés dans une étroite caserne, à deux pas du phare, sont par devoir astreints à une garde continue et par tous les temps.

En contre-bas de la caserne et un peu en deçà est un vieux fort du temps des guerres héroïques, qui montre encore aux flots grondants une gracieuse échauguette et l'écusson de Philippe II avec cette inscription :

PHILLIPUS II, HISPANIARUM INDIARUMQUE REX,
AD REPRIMENDA LATROCINIA
HOC SANTELMI CASTELLUM
EXTRUERE MANDAVIT.
ANNO DOM. M. D. C. XCVIII.
SIENDO D. JUAN VELAZQUEZ,
CAPITAN GENERAL DE ESTA PROVINCIA.

Nous nous gardons bien de traduire, car les Basques du XVIe siècle étaient de petits saints, et il n'y avait de brigands que chez les hérétiques d'au delà la Bidassoa.

D'ailleurs le fort a été vendu, et un humble *casero* l'habite avec sa famille, cultivant autour quelques maigres champs de maïs.

*
* *

Nous revenons et retrouvons Fontarabie encore tout ému des *corridas* qui, paraît-il, ont été superbes ; les *Niños Sevillanos* ont fait merveille ! Au bas de la porte d'entrée, sous un ravissant bosquet de platanes, la *charanga* résonne, mais hélas ! ce sont des valses et des polkas banales ; bientôt cependant retentit un entraînant *bolero*, et les groupes se forment, parmi lesquels nous reconnaissons les *mutilas* et les cantinières. Que ces gens-là dansent donc avec grâce et tout un jour, sans l'ombre d'une fatigue ! Il est vrai que le lendemain ils reprennent avec

le même entrain leur vie de dur labeur et d'incessants dangers !

Le soleil se couche dans un lit de pourpre et d or ; il est bientôt 7 heures. Au bas du quai la petite flottille est bientôt chargée à couler bas, la marée est basse, et c'est à travers force méandres qu'il nous faut gagner le canal qui longe la rive française pour accoster au port de Hendaye.

Dans le train toute une famille de basques de Saint-Jean-de-Luz, bruyante et gaie, conte les épisodes de la journée et la procession et *las corridas* et le *fandango*. Dans un coin, un ancien retraité du génie, de Belfort, membre du Club alpin, nous raconte avec enthousiasme les dernières excursions ; en huit ou dix jours, ces Messieurs ont visité Pau, Tarbes, Bagnères, gravi le Vignemale et le Pic du Midi d'Ossau, vu Saint-Jean-Pied-de-Port, Ronceveaux et son abbaye ; ils devaient le matin, guidés par un jeune Bayonnais, monter aux Trois-Couronnes ; mais les Trois-Couronnes étaient coiffées de gros nuages, il a fallu se rabattre sur Saint-Sébastien.

— Quelle ville charmante, Monsieur, nous dit le Français de l'Est, et quel merveilleux palais que celui de la Députation du Guipuzcoa où ce petit peuple si laborieux, si bien entraîné dans le mouvement du progrès, a su grouper ses vieilles gloires et ses traditions, tandis que nous Français, vaniteux et bavards, nous nous croyons toujours le premier peuple du monde. Ah ! nos jeunes gens devraient bien sortir de chez eux pour apprendre à devenir laborieux et modestes !

Un peu vif peut être ce cri d'un vieux soldat, mais combien vrai !

---

## ÉPILOGUE

Mais il est temps de revenir une dernière fois à Saint-Jean-de-Luz, et de donner les derniers échos de l'Exposition.

Pendant cette dernière quinzaine, nombreux ont été les visiteurs, étrangers et gens du pays, qui ont voulu voir et revoir ces beaux tableaux, ces curieux objets d'un art tout populaire qu'on ne reverra pas de longtemps ainsi harmonieusement groupés.

A peine arrivée à *Sachino*, la reine Nathalie faisait une longue visite dans les salons et dans les galeries, et pouvait constater de ses yeux que nos Basques lui avaient réservé une place d'honneur ; le surlendemain, 13 septembre, son fils, le roi de Serbie, visitait à son tour l'Exposition.

Est-il besoin de dire que M. le maire Goyeneche a su faire, avec sa courtoisie coutumière, les honneurs de tous ces témoignages de la tradition basque et de toutes ces merveilles d'art au jeune roi et à sa mère, qui s'en sont montrés également ravis ?

***

Entre temps, de curieux témoignages ont dit, au Nord et au Midi, pour ne parler que des étrangers, le vif succès de ces fêtes et de cette Exposition : citons seulement les vivantes descriptions qu'a su faire des danses guipuzcoanes et souletines la merveilleuse plume de Pierre Loti — la description des fêtes et du banquet par l'*Eskual-Erria*, de Saint-Sébastien, — une page rapide, mais sympathique de la *Nouvelle Revue*, de Paris.

La *Nouvelle Revue*, plaçant d'ailleurs avec une naïveté

toute parisienne l'Euskarie en Béarn, a rendu hommage à l'esprit d'initiative de nos Basques français et a découvert, après tant d'autres, combien ce coin de frontière a su conserver vivantes ses nobles et pures traditions.

L'*Eskual-Erria,* l'aimable et savant organe des bascophiles guipuzcoans, a publié d'intéressants articles et donné le texte des divers toasts du banquet. Sa dernière livraison, du 10 septembre, contient en outre une intéressante lettre de Léon Bonnat à son directeur, que nous sommes heureux de reproduire :

« Saint-Jean-de-Luz, 22 août 1897.

« Cher Monsieur Arzác,

« M. le Président de la Députation, dans son beau et chaleureux discours, a dit, à propos de l'envoi de vos peintres à notre Exposition, que votre école était jeune et avait besoin d'être soutenue, encouragée. Dites, je vous prie, à vos peintres, que je serai toujours heureux de les faire bénéficier de ma vieille expérience et qu'ils trouveront chez moi l'accueil le plus cordial.

« Je dois trop à l'Espagne, ma seconde patrie, pour ne pas essayer de rendre à ses enfants les services que jadis j'ai reçu d'elle.

« Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments,

« Léon Bonnat ».

***

Enfin, à Saint-Jean-de-Luz même, nous avons été heureux de voir s'épanouir un double fruit de ces belles fêtes.

Tout d'abord l'initiative hardie de M. Charles Bordes et

l'intelligent dévouement de M. l'abbé Flément, vicaire de la paroisse, ont abouti à l'érection définitive de la *Schola* paroissiale en Société. Sous la haute direction de M. le curé doyen, quelques hommes de cœur, MM. de Olazabal, comte de Courtis, Labille, de Cadaran, Debibié et Paschali, forment le bureau autour duquel se sont déjà groupés de nombreux fondateurs à 20 fr., et de souscripteurs à 5 fr. par an.

M. Bordes, de sa vive et éloquente parole, a enflammé d'un beau zèle tous ses auditeurs en leur lisant, après les statuts, ce beau cri d'indignation et d'encouragement que lui adressait, il y a quelques années déjà, l'illustre Gounod :

« Il est temps que le drapeau de l'art liturgique remplace dans nos églises celui de la cantilène profane et que la fresque musicale proscrive toutes les guimauves de la romance et toutes les sucreries de piété qui ont trop longtemps gâté nos estomacs. Palestrina et Bach ont fait l'art musical, ce sont, pour nous, des Pères de l'Église, il importe que nous restions leurs fils, et je vous remercie de nous y aider ».

Quant au but, il est on ne peut mieux défini : avant tout, la Société constituera *un lutrin* à l'église paroissiale pour l'exécution aux grandes fêtes des chants grégorien et palestrinien.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de complet et chrétien succès à M. l'abbé Flément et à ses choristes, et plaise à Dieu que bientôt notre cathédrale se montre jalouse de l'église de Saint-Jean-de-Luz et sache fonder, elle aussi, une *Schola* digne de Notre-Dame de Bayonne!

***

Après la musique sacrée, la musique profane ou plutôt patriotique.

Nous avons dit dès le premier jour le vif succès qu'a eu durant ces fêtes la *Marche des Chasseurs Basques,* que la *charanga* luzienne exécutait avec autant d'entrain et de maëstria que le *Guernikako Arbola*, montrant ainsi, en deux airs si originaux, mais si divers d'accent et d'inspiration, une merveilleuse souplesse.

Or, ce n'est ni plus ni moins qu'à l'excellent docteur David, d'Espelette, qu'est due la résurrection de cette *Marche,* quelque peu oubliée depuis les jours lointains où le maréchal Harispe aimait à faire son entrée en la bonne ville de Bayonne aux accords sautillants et gais de cette vraie musique de montagnards. Et il fallait voir alors, nous l'avons déjà dit, les jeunes et vieilles cuisinières descendre sur le pas des portes, oubliant et sauce et rôti pour dodeliner de la tête au passage de nos jeunes et vieux soldats !

Mais qu'était devenue cette *Marche* en ce pays de Labourd où les échos d'opéra et de café-concert ont déjà tant fait de ravages ? M. le docteur Goyeneche se dit : Il n'y a que notre ami David, la tradition vivante, qui nous la puisse donner, pure et vierge de tout contact rossinien ou wagnérien.

Et M. David, en effet, ne se fit pas trop prier : d'une main il offrit à son excellent ami le Maire de Saint-Jean-de-Luz cette curieuse collection de vases, de filtres en bois de hêtre, de cailloux roussis servant dans les *cayolars* à la fabrication du fromage de montagne, une des curiosités de l'Exposition ; de l'autre il lui apporta l'air des *Chasseurs Basques* en toute sa pureté : — A vous maintenant, mon cher docteur, de le faire orchestrer pour la *charanga !*

Les artistes ne manquent pas à Saint-Jean-de-Luz, et l'on sait, mais nous aimons à redire, comment s'en tirèrent maëstro et exécutants.

***

Ils s'en tirèrent même si bien qu'après les avoir entendus, M. le général Derrécagaix a témoigné à M. le docteur Goyeneche le désir d'avoir pour sa musique du 49e cet air vif et original. Et voilà comment, dans quelques jours, nous entendrons dans les rues de Bayonne notre excellent chef M. Laborde et ses musiciens exécutant la *Marche des Chasseurs Basques*, chère au maréchal Harispe.

Et dans les concerts militaires de la place d'Armes, cet hiver, quel piquant contraste que d'entendre cette *Marche* entre l'ouverture du *Tannhauser* et des variations sur les *Huguenots !*

***

Tous nos remercîments au bon docteur David, et que sa modestie nous permette de saluer en lui le vrai Basque, l'un de ceux qui ont porté et qui porteront encore longtemps, s'il plaît à Dieu, le drapeau de la tradition basque. Qui ne connaît d'ailleurs, à Bayonne et dans tout le pays de Labourd, ce cœur chaud, cet esprit si original, cette parole fine et imagée, ce diseur émérite, ce causeur intarissable et étincelant, aussi à l'aise au Conseil général et dans les salons de la préfecture à Pau, quand il y défendait ses chers Basques contre l'envahissante centralisation administrative, que dans les *cayolars* de la haute montagne, au milieu de ses bons paysans, ou devant Messieurs du Comice agricole, à Ustaritz ou à Espelette, plaidant avec une verve souriante la cause des petits oiseaux ! Dieu

nous donne d'entendre et de lire longtemps encore le bon docteur David, et puisse la race de ces esprits vraiment primesautiers, de ces cœurs chauds et fidèles, ne s'éteindre jamais en pays basque !

***

Disons enfin, pour ne rien oublier, qu'une note discordante — la seule ! — s'est fait entendre en ces fêtes : l'éloquent appel de M. Charles Petit et ses aimables instances auprès de Mgr l'Evêque, le soir du banquet final, pour que la langue basque soit religieusement cultivée dans nos paroisses, nos séminaires et nos écoles ont soulevé à Bayonne même quelques protestations que nous ne comprenons vraiment pas. L'idéal pour certaines gens est sans doute d'amener peu à peu la France à cette belle uniformité qu'entrevoyait Alfred de Musset, il y a quelque cinquante ans :

Ce ne seront partout que houilles et bitumes,
Trottoirs, masures, champs plantés de bons légumes.
..... .....
Et cent peuples divers, confondant leur jargon,
Feront une Babel d'un colossal wagon.

Pour nous, nous croyons, avec M. Charles Petit et les membres de la *Société d'Ethnographie* eux-mêmes, que pour conserver les traditions et l'amour de la petite patrie, il faut surtout et avant tout cultiver sa langue. Et à qui fera-t on croire que le respect et la culture de la langue maternelle en notre cher Pays Basque soit de nos jours une cause d'infériorité pour les Basques partant pour le service militaire ou les régions lointaines ? Hélas ! nos jeunes gens ne sont, pour la plupart, que trop tôt initiés aux beautés d'une civilisation qui trop

souvent les renvoie au pays natal appauvris, désenchantés et malades !

*
* *

Le 15 septembre l'Exposition fermait impitoyablement ses portes et, à cette heure, tableaux, objets d'art, manuscrits rares, plans et gravures, tables et faïences, bahuts et tapisseries, ont repris le chemin de leurs heureux propriétaires.

Mais de tout cet ensemble le souvenir vivra longtemps dans le pays, et ces fêtes, cette belle Exposition, nous auront appris à mieux connaître et aimer d'un plus intelligent amour notre cher Pays Basque.

Nous n'en voulons pour témoignage qu'un mot simple et vrai qu'au lendemain même du banquet nous recueillions sur les lèvres d'un de nos hôtes les plus aimables, collaborateur infatigable du docteur Goyeneche, de M. Charles Petit, de M. Charles Bordes et de tous les autres membres du Comité. Comme nous lui demandions s'il était content et de ces fêtes et de ce pays : « Ça été et c'est merveilleux tout simplement, et si nous avons pu, l'an dernier, pour la première session de notre *Société d'Ethnographie et d'Art populaire,* faire un livre intéressant sur le Poitou et les Charentes, que n'allons-nous pas pouvoir vous donner sur un pays aussi original, aussi beau, aussi vivant que le Pays Basque ! »

Nous aurons donc un beau livre de plus, et entre temps adressons au vaillant maire de Saint-Jean de-Luz et à ses amis, et aussi à Messieurs les membres de la *Société d'Ethnographie* et à nos amis du Guipuzcoa, le plus éloquent des remerciements en poussant le vieux cri : *Biba Zazpiak bat !*

CHARLES BERNADOU.

# APPENDICE

Nous donnons ci-après quelques pièces que nos lecteurs verront, croyons-nous, avec plaisir : la liste des membres du comité d'organisation des fêtes et des heureux lauréats — les petits poèmes, texte et traduction, qui ont été couronnés. Les amateurs pourront ainsi juger de la verve de nos poètes de l'un et de l'autre côté des Pyrénées, ils verront aussi avec quelle grâce et quelle fermeté nos excellents curés labourdins savent, en ces tournois poétiques, tenir à la fois la bannière des chants sacrés et le drapeau des chansons aimables. *Santsin* est, à notre humble avis, un type pris sur le vif, et le *Cantique* en l'honneur de saint Jean-Baptiste est inspiré d'un souffle tout religieux.

Nous devons ici des remercîments à l'aimable poète Zalduby (M. le chanoine Adéma), qui a bien voulu traduire ces pièces, et à M. Ferdinand Corrèges, dont le fin et pittoresque crayon a su traduire, en un simple et élégant frontispice, toute la poésie de ce Pays Basque qu'il admire et qu'il aime.

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Le Général DERRÉCAGAIX, commandant la 36e division à Bayonne ;
M. DOUX, Préfet des Basses-Pyrénées ;
S. G. Mgr JAUFFRET, Évêque de Bayonne ;

## COMITÉ D'ORGANISATION

M. LE MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ et MM. LES ADJOINTS ;
LE CONSEIL MUNICIPAL ;
MM. BONNAT, membre de l'Institut, vice-président de la Société d'Ethnographie nationale ;
CH. BORDES, compositeur de musique, commissaire délégué de la Société d'Ethnographie nationale, membre du comité de la dite Société ;
G. BOUCHER, secrétaire-général de la Société d'Ethnographie nationale ;
DAVID, maire d'Espelette ;
ÉMILE DUCOURAU, président de la Société Béarnaise et Basquaise de Paris ;
ALBERT DUTEY-HARISPE, à Lacarre ;
LOUIS ETCHEVERRY, ancien député des Basses-Pyrénées, à Saint-Jean-le-Vieux ;
J. DE JAURGAIN, publiciste, à Mauléon ;
H. DE LARRALDE-DIUSTÉGUY, conseiller général, maire d'Urrugne ;
G. LEREMBOURE, conseiller général, maire de Sare :
TIRZO DE OLAZABAL, sénateur de Guipuzcoa ;
CH. PETIT, conseiller à la Cour de cassation ;
A. DE PORTAL, à Mauléon ;
J.-D.-J. SALLABERRY, conseiller d'arrondissement, à Mauléon ;
A. DE SOUHY, conseiller général, maire de Mauléon ;
FRÉDÉRIC DE ST-JAYME, conseiller général, à St-Palais ;
ARTURO CAMPION, à Pampelune ;
HENRI AGUIRRE, alcalde de Valcarlos ;
CH. DIRIART, à Saint-Palais.

---

AHETZ-ETCHEBER, conservateur de l'Exposition ;
DUHART et POCHELOU, secrétaires ;
POUBLAN, trésorier.

# Lauréats des Fêtes de la Tradition Basque à Saint-Jean-de-Luz

**AOUT 1897**

## 1° POÉSIES ÉCRITES

FELIPE CASAL y OTÉGUY, de Saint-Sébastien :
*Gure ama maitea,* sujet imposé, 1er prix : 100 fr.

Ex-æquo
HARRASPI (M. l'abbé BÉCAS, curé de Bidart) :
*Santsin*, non imposé, 2e prix : 50 fr.
JUAN PEDRO OTAÑO, de Saint-Sébastien :
*Limosnacho bat*, non imposé, 2e prix : 50 fr.

A PHEZA (Mgr DIHARRASSARY, curé d'Ossès) :
*Menderen Mendetan* (cantique en l'honneur de Saint Jean-Baptiste), paroles et musique. Prix : 50 fr.

## 2° IMPROVISATEURS

ÇUBIAT IRIBARNE, de Behorléguy, 1er prix : 60 fr.
DUHALDEBEHÈRE, de Sare, 2e prix : 30 fr.
ERGUY, de Mendive, 3e prix 20 fr.
LARRAMENDY, de Lecumberry, 4e prix : 15 fr.

## 3° PARTIES DE PELOTE

### AU REBOT

*Prix de 200 fr. partagé entre :*

JUAN JOSÉ GOROSTEGUY, dit YRUN, 100 fr.
JEAN PIERRE LARRE, dit CIKI, 50 fr.
EMBIL, 50 fr.

### BLAID AU *chistera*

GASTELLUMENDY, ELOY, une ceinture de soie.

### BLAID A MAIN NUE

DARRICHON, de Hasparren, un makila.

# POÉSIES COURONNÉES

## I

## GURE AMA MAITIA

*Par* Felipe Casal y Otéguy, *de Saint-Sébastien*

1

Mundubak duen Choko
Garbichuenian,
Ama bat triste dago
Laguntz biarrian ;
Semiari ojuka
Bihotz barrunian
Asko sentidubela
Ezin egonian.

2

Alde gehienetatik
Baditu etsaiak,
Ar charra sartu nazan
Dabiltza guztiyak ;
Berak aspaldichuan
Dauzka igarriyak
Zein diran oitura zar
Onan galgarriak.

3

Lenago pakeakin
Aberastasuna
Zuben, Ama guriak
Eta ontasuna ;
Orain nailioteke
Hendu osasuna,
Bañan ! ez ; baldin bada
Odol euskalduna.

## NOTRE MÈRE BIEN-AIMÉE

1

Dans le plus gracieux coin du monde, une mère dépourvue de tout aide, fait appel à son fils du fond de son cœur désolé ; elle s'écrie dans sa douleur amère, qu'elle n'en peut plus, de tout ce qu'elle éprouve.

2

De tous côtés l'ennemi l'environne : c'est une vermine qui a pénétré même dans son sein où elle ne cesse de s'agiter, et où une soif cruelle la dévore, cherchant à y épuiser les restes de nos vieilles coutumes.

3

Autrefois dans la paix notre mère jouissait de grandes richesses et de vastes terres. L'on voudrait aujourd'hui lui enlever aussi la vie. Mais non ! tant que le sang basque coulera dans nos veines, leurs efforts seront vains.

4

Bai othe da maithatzen
Ez duben semerik,
Euskal erriyan jayo
Eta azi danik ;
Etzait iruditutzen
Ain seme gaistorik
Ama gure maitiak
Izango duenik.

4

Pourrait-il se trouver un enfant sans amour, parmi ceux qui sont nés et nourris en terre euskarienne. Non, notre bien-aimée mère ne saurait avoir de fils au cœur si dur.

5

Munduban ez da iñon
Ederragorikan,
Ez ere nere ustez
Berdintzekorikan ;
Izana gatik zarra
Sustraietatikan,
Gaztia arkitzen da,
Lore emanikan.

5

Il n'est nulle part un pays comparable en beauté à mon pays. A mes yeux il ressemble à un vieux chêne qui, presque déraciné, rajeunit et reverdit toujours.

6

Lore ori biegu
Guztiyak jorraitu,
Eta maitasunakin
Utzi gabe zaitu ;
Ama lotzaturikan
Ez dedin arkitu,
Ez bere semerikan
Atzian gelditu.

6

Entourons de nos soins ces rejetons fleurissants : gardons avec amour ce trésor précieux. Gardons bien notre mère contre tout effroi, et qu'aucun de ses fils ne se lie à l'étranger.

7

Kontu egin zioten
Gure aurrekuak,
Izanikan bihotzez
Euskaldun prestuak,
Etzituben etsaiak
Izutzen gajuak
Orain... Zeruban dauzka
Gure Jaungoikuak.

7

Ceux qui, restés ici, lui furent secourables, étaient vraiment des cœurs vaillants. Ils n'eurent de l'ennemi aucune peur honteuse ; et maintenant Dieu les a dans son paradis.

8

Beren oiturak ondo
Zituzten gordetzen
Baldin bazan etsaik
Galdu nayan sartzen ;
Nayago zuten beren
Odola isurtzen
Ikusi, ez oiturak
Utzi lurreratzen.

8

Ils furent tous vaillants à défendre leurs fors contre des ennemis venus pour les détruire. Volontiers ils répandirent leur sang pour empêcher leurs coutumes de tomber à terre.

9

Gisa orretan danak
Elkartzen bagera,
Bethi biziko zaigu
Gure ama euskera ;
Iñoren lotsagarri
Izanak ezgera,
Eta guazen guztiyak
Bera laztantzera.

9

Si de la sorte nous nous concertons ensemble, notre mère l'Eskuara vivra toujours. Nous n'avons été jusqu'ici un objet de frayeur pour personne : allons donc tous embrasser notre mère chérie.

10

Laztandu ondorean
Danak gogor egin,
Ez dediyen oitura
Onikan dezegin ;
Egin ezkero gure
Artian alegin
Ez du esango amak
Degula utzegin.

10

Après l'avoir embrassée, tenons dur dans notre fidélité, pour qu'aucune de nos coutumes ne soit abolie. Si nous nous montrons de vaillance pareille, notre mère ne pourra point se plaindre que nous ayons failli.

11

Gure seaskachua
Asko maitaturik
Pakian bizi biar
Degu, elkarturik ;
Ama euskara gure
Erdiyan arturik,
Lotsu egongo da
Bai bethi bizirik.

11

Pleins d'amour pour notre berceau, nous devons vivre en paix dans notre douce union. Notre mère Eskuara, conservée parmi nous, vivra glorieuse à jamais.

12

Guazen bada aurrera
Nere anai onak,
Arturikan bide on
Batetikan danak ;
Aurrekuan odola
Hutzatzen degunak,
Ezan ill arteraño
Gere Euskalduna.

12

Rassemblons-nous donc, ô frères bien-aimés et marchons tous ensemble dans la voie bonne et droite. Nous qui dans nos fronts montrons encore du sang, parlons jusqu'à la mort notre langue euskarienne.

---

## II

## SANTSIN SANTSIN

*Par* Harrazpi *(M. l'abbé* Bécas)

AIREA AIR

1

Igande ilhuntze batez,
Etche alde zohala
Erroz gora erori zen
Santsin zabal-zabala
Izarrac nihon ez ditu
Ikhusi han bezala,
Ilhargia ferekatuz,
Gan zen gan berehala.

1

Un dimanche soir, Santsin, rentrant dans sa demeure, tomba de tout son long. Jamais il ne vit autant d'étoiles que ce soir-là. Il se releva pourtant et poursuivit sa route, tout en caressant sa lune.

2

Etchera'ta andreari
Erraten omen dio :
« Eroriko hunek ez din
« Samurtzea balio !
« Erran, no, Santsinen gaitza
« Noiz gosta zain kario ?
« Beti badin, ostatuan,
« Merke botikario ! »

2

A peine est-il rentré chez lui, que s'adressant à sa femme : « Il ne vaut pas la peine que tu te fâches pour cette chute. Voyons, quand est-ce que la maladie de ton Santsin t'a coûté cher ! L'auberge est toujours pour lui une pharmacie à bon marché ».

3

Goiz aldera, ez errechki
Jeiki zen bada Santsin,
Ziolarik lagunari :
« Atch! hementche dinat min ! »
Hunek aldiz : « Sendatzeko
« Hauche behar duc egin :
« Enekin bezein maiz hadi
« Samur botoilarekin ».

3

Vers le matin, Santsin se lève donc, mais non sans peine, tout en disant à sa compagne : « Atch ! c'est d'ici que je souffre ». Sa compagne de lui répondre : « Voici pour toi le bon moyen de guérir, c'est de te fâcher avec la bouteille aussi souvent qu'avec moi ».

4

« Ichilik egonen hiza
« Emazteki, ergela !
« Nic bezen senhar gozoric,
« Hots badakin ez dela,
« Hanka debru hunek zatan
« Galdatzen ur ephela ;
« Hic ere aise uzten dun
« Ur hotzean igela ».

4

« Vas-tu donc te taire, imbécile de femme ! Tu sais qu'il n'y a pas de mari aussi bonasse que moi. C'est cette diablesse de hanche qui me réclame de l'eau tiède. Toi aussi, tu laisses, sans peine, l'eau froide pour les grenouilles ».

5

Santsin gaizoaren ganat
Ethorri zen barbera,
Eta zion, han nonbeitic,
Elhorri bat athera.
Ez dakit egin zioten
Larderia sobera,
Bethi Santsin gelditu zen
Lehengo Santsin bera.

5

Le médecin vint faire une visite au pauvre Santsin et d'un certain endroit lui arracha une épine. Je ne sais pas s'il fut par trop rudoyé ; toujours est-il qu'il demeura le Santsin d'autrefois.

6

Santsin hunen idurico,
Zembat den bazterretan !
Zenbat nigar, eskatima,
Igande arratsetan !
Gazte danic dagoena
Berant ostatuetan,
Zahartzean izanen da
Bethi trapu tzarretan.

6

Combien de gens, ici et là, qui ressemblent à mon Santsin. Que de pleurs, que de disputes, les dimanches soirs ! Quiconque s'habitue, dès son jeune âge, à s'attarder dans les auberges, sera souvent, sur ses vieux ans, couvert de haillons.

III

## LIMOSNACHO BAT

(PAKEA)

## UNE AUMONE

(LA PAIX)

*Par* JUAN PEDRO OTANO, *de Saint-Sébastien*

1

Mutill koshkor bat itsu-aurreko.
Zubela aldamenian,
Gizon burusoll bizar zuribat
Bi makuluren gañian,
Kale eskiñan ikusinuben
Iñora ezin joanian
Tabera non zan jakin nayian
Inguratu nintzanian....
Limosnacho bat eskatu ziran
Jainkuaren izenian.

1

Un aveugle, tête chauve, à barbe blanche, s'en allait appuyé sur deux béquilles, conduit par un garçon robuste, quand je le vis au coin de la rue. Las et fatigué, il n'en pouvait plus. Je me retournai, voulant savoir qui il était. Il me demanda l'aumône au nom de Dieu.

2

Zerbait emanaz galdetu niyon
Alzan modu one nian,
Jayotzatikan alzeukan ala
Gaitzak artuba mendian ;
Erautzun ziran ; ez semia, ez
Nik sasoya nubenian,
Ez nuben uste irichitzerik
Onetara azkenian.....
Gaur limosna bat eskatutzen det
Jainkoaren izenian.

2

Tout en lui donnant mon aumône, je lui demandai bien poliment, si c'était dès sa naissance que le mal l'avait ainsi saisi à la montagne. Il me répondit : non, mon fils, non. Quand j'étais dans la belle saison, j'étais loin de penser qu'enfin j'en viendrais à ceci ; et voilà qu'aujourd'hui je demande l'aumône au nom de Dieu.

3

Eta segitu zuben esanaz :
— Lengo gerrate denian,
Ni aurren shamar ibilltzen nintzan
Beti edo geyenian ;
Nekatu gabe, aisa igoaz
Aldapik luzienian ;
Etzan burura asko etortzen
Gu ala gebiltzanian
Gero limosna eskatutzerik
Jainkuaren izenian.

3

Et il poursuivit en disant : pendant toute la guerre d'autrefois, je m'en allais le plus souvent à l'aventure, et sans fatigue avec grande aisance je gravissais les plus longues côtes. Il ne me venait guère à la tête, alors que nous allions ainsi, que je devais un jour demander l'aumône au nom de Dieu.

4

Odolak bero eta burua
Arrua daguenian
Edozeiñ moduz sartutzen da bat
Alako itsumemian ;
Atsekabeta negar samiñak
Badatoz ondorenian
Nolaerebait batek biziya
Utzitzen ez dubenian.....
Limosnacho bat eskatubear
Jainkuaren izenian.

4

Ayant le sang chaud et la tête ardente, quand l'âge est à l'avenant, n'importe qui, n'importe comment entre en pareil aveuglement. Mais viennent ensuite les malheurs et les larmes amères : et quand par quelque chance on n'en a pas encore fini avec la vie, il faut alors demander l'aumône au nom de Dieu.

5

Yñoiz pentsatzen nere artian
Ni jarritzen naizenian
Gaur ere asko dirala joango
Lirakenak zuzenian
Ezluke iñork sinistatuko
Zer pena ematen diran
¡ Ai ! orla nintzan ni ere sano
Tagazte nenguenian.....
Gaur limosna bat eskatutzen der
Jainkuaren izenian.

5

Quand parfois je me mets à réfléchir en moi-même, que d'autres aussi s'égarent qui pourraient suivre la voie droite, nul ne croirait combien ils me font de la peine. Ah ! j'étais comme eux aussi quand j'étais jeune et bien portant, et aujourd'hui je demande l'aumône au nom de Dieu.

6

¡ Ai ! chorakeri asko egiten
Da zentzurik ez danian ;
Sinista zazu ur au pasia
Daukanaren esanian ;
Obiago da sasoin danarte
Sayatutzia lanian,
Negar egiñaz ibilli gabe
Gero dembora joanian.....
Limosnacho bat bildu eziñik
Jainkuaren izenian.

6

Hélas ! on fait bien des folies quand on n'a pas de bon sens. Croyez à la parole de celui qui a passé par les eaux de l'épreuve. Il vaut bien mieux, alors que la saison dure encore, s'appliquer au travail, sans s'en aller en pleurant, alors qu'il n'est plus temps, ne pouvant pas amasser une aumône au nom de Dieu.

## IV

### Kantika Jon Doni Joani Batichtaren ohoretan — Cantique en l'honneur de St Jean-Baptiste

*Par* A. Pheza (Mgr Diharrassary)

ERREPIKA

Menderen mendetan amodio,
Menderen mendetan laudorio,
Jesusen lekuko leialari
Jon Doni Joani Batichtari
Jon Doni Joani Batichtari.

REFRAIN

Amour dans les siècles des siècles, louange dans les siècles des siècles au fidèle témoin de Jésus, à Saint Jean-Baptiste.

KOPLAK

1

Jainkoak betitik hautatua,
Profetek aspaldi aiphatua,
Gazte gazte danik oihanperat
Badoa, bakharrik bizitzerrat.

COUPLETS

1

Elu par Dieu de toute éternité, annoncé depuis longtemps par les prophètes, il se retire, dès sa première jeunesse, au milieu des bois, pour y vivre dans la solitude.

2

Eztia chirlichkak janaritzat,
Harrokako ura edaritzat,
Bestia larruak soinekotzat,
Oi zer etsemplua ororentzat.

2

Il a pour nourriture du miel et des sauterelles, pour boisson l'eau du rocher, pour vêtements des peaux de bêtes féroces. Oh ! quel modèle pour tous !

3

Jainkoak zerutik argiturik,
Jesus jina dela jakindurik,
*Jaunaren Bildotcha* ikusirik,
Horra, horra non den, dio bozik.

3

Eclairé par une révélation divine, il apprend la venue de Jésus ; il voit l'agneau du Seigneur et s'écrie avec allégresse : « Le voilà ! le voilà ! »

4

Penitentzia du predikatzen,
Zeruan ez dela nihor sartzen,
Bere jite tzarrak zapaturik
Guduan, nekhean, biziz baizik.

4

Il prêche la pénitence : « Personne ne peut entrer au ciel, s'il n'a fait la guerre à ses passions, s'il n'a vécu dans la lutte, dans la peine. »

5

Eta gu, urguiluz hampatuak,
Bizitze arruntak lotsatuak,
Jainkozko bidetan lazatuak,
Atzeginez gare gosetuak !

Et nous, enflés par l'orgueil, reculant devant une vie simple, indifférents dans les voies de Dieu, nous avons soif de plaisirs !

6

Nor da jarraikitzen zuzenari ?
Guziz nor jazartzen makhurrari ?
Nork, nola Joanik Herodesi,
Oihu egiten du : Hori gaizki !

Qui s'attache à la justice ? Surtout, qui s'attaque à l'injustice ? Qui, à l'exemple de Jean devant Hérode, s'écrie : Ceci est mal !

7

Herodesek preso du altchatzen ;
Saindua halere ez ichiltzen,
Burua diote ebakitzen,
Odolaz du hitza zigilatzen.

Hérode le met en prison. Toutefois le Saint ne se tait pas ; on le décapite, et de son sang il scelle sa parole.

8

Ochala Joanik lagundurik,
Haren urhatseri jarraikirik,
Gu ere, non nahi eta bethi,
Leial baginaude Egiari !

Plaise à Dieu que, aidés par Jean et nous attachant à ses pas, nous puissions, nous aussi, partout et toujours, demeurer fidèles à la vérité !

LES

# CORSAIRES BASQUES ET BAYONNAIS

SOUS

# LA RÉPUBLIQUE ET L'EMPIRE

(SUITE)

## CHAPITRE XLI

## PETITS CORSAIRES

Diminution de tonnage. — Les petits corsaires. — Pris par les Anglais. — Le *Bonaparte*, l'*Epervier*, la *Fortune*. — La chaloupe corsaire le *Goujon*. — L'*Entreprenante*, de Bordeaux. — Plainte de la Chambre de commerce de Bayonne. — Lettre au Ministre. — La *Vengeance* armée par Castro. — Les chaloupes de pilotes. — La délivrance des lettres de marque.

A mesure que la guerre s'éternise, il semble que les armements sont non moins importants, mais que les navires qui sont armés deviennent plus petits. Les armateurs enlèvent ainsi à leurs capitaines et à leurs équipages les moyens de combattre, et ne leur donnent que des barques avec lesquelles il n'est pas possible d'affronter la haute mer, les obligent à se réfugier dans les petits ports de la côte pour y attendre patiemment leur proie.

Ces faibles navires se retrouvent à toutes les époques de la grande guerre, mais surtout à la fin de l'Empire, où ils deviennent de véritables coquilles de noix. Bientôt leurs opérations maritimes se ressentirent de leur faiblesse et furent entachées de piraterie, au point que des plaintes nombreuses s'élevèrent contre eux. Cependant, avant de parler de ces derniers, nous signalerons quelques-uns de

ces corsaires qui, grâce à l'audace de leurs capitaines, firent le plus parler d'eux.

En 1793, l'*Aimable Jeannette*, de Bayonne, 27 tonneaux, capitaine Pierre Loustelet, armée de deux canons de 4 et 40 hommes d'équipage (1).

En 1798, l'*A Propos,* de 23 tonneaux et 2 canons, armateur Péchu, capitaine Boussez (2). Ce dernier fut pris par les Anglais l'année suivante, en face de Castro-Urdiales. Le même sort est réservé à ce petit corsaire de 40 tonneaux et 5 canons, l'*Araignée*, armé par Basterrèche, de Bayonne, commandé par le capitaine Rowe, du Canada, allant au golfe Saint-Laurent (3). En 1798, l'*Aventure*, de 10 tonneaux et sans canons, armateur Basterrèche, capitaine Doyambéhère (4), monté par 15 hommes. En 1813, la même maison d'armement met à la mer un infiniment petit portant le nom de *Le Beau Noir*, capitaine Dernis, et monté seulement de 14 hommes (5). En 1798, c'est le *Buonaparte*, de 75 tonneaux et 14 canons, armateur Péche, capitaine Louis Boulanger, et 75 hommes (6). Celui commandé l'année suivante par le capitaine Lauzue capture le brick la *Marie*, capitaine Howard, venant de New-York avec un chargement de 120 boucauts de tabac, 100 sacs de cacao, bois de teinture et cuir (7). Le *Clairvoyant*, capitaine

(1) 8 pierriers, 30 fusils, 30 sabres, 20 pistolets, 8 haches d'armes, 12 lances, 5 officiers, 4 officiers mariniers, 5 matelots, 6 novices, 4 mousses, 1 capitaine d'armes, 12 volontaires, 3 matelots étrangers. (Inscription maritime).

(2) 4 officiers, 3 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 17 matelots, 3 novices et 2 mousses.

(3) 6 officiers, 3 officiers mariniers, 1 officier non marinier, 8 matelots, 12 novices, 4 mousses, 2 volontaires, 3 supplémentaires. Total : 36 hommes.

(4) 3 officiers, 11 matelots, 1 mousse.

(5) Registre de l'Inscription maritime.

(6) 10 officiers, 2 pilotins, 7 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 35 gabiers et matelots, 12 novices, 7 mousses.

(7) *Moniteur Universel*, 24 pluviôse an VII.

Lichigaray, dit Lissabe, armateur Lasserre, jaugeant 12 tonneaux, 1 canon, 6 pierriers et 20 hommes (1). En 1813, la *Confiance*, lougre de 20 tonneaux et 2 canons, capitaine Lartigue Mongrué, armateur Gonze, 25 hommes (2). En 1813, la trincadoure la *Constance*, montée par 15 hommes, mais sur laquelle nous n'avons pas d'autres renseignements. En 1799, le *Courageux*, de 18 tonneaux et 1 canon, armateur Larroulet, capitaine Dominique Doussinague, de Bidart, avec 23 hommes (3). En 1800, le *Courageux*, de 50 tonneaux et 4 canons, armateur Béhunza, capitaine Hiribarren, avec 70 hommes (4). En 1813, la trincadoure la *Delphine*, armateur Latrilhe, capitaine P. Lissabe, avec 8 hommes dont 3 officiers. En 1798, le *Diligent*, de 36 tonneaux, 4 canons, armateur Larroulet, capitaine Dominique Doussinague et 15 hommes (5). En 1799, le *Dragon*, de 32 tonneaux, avec un canon de 4, 4 pierriers, 14 fusils et 15 sabres, armé par Baradat, et commandé par Lartigue Mongrué, avec un équipage de 19 hommes (6). En 1793, l'*Epervier*, de 60 tonneaux, capitaine Laxague, armateur Levit, est armé de 4 canons de 3, 2 de 2, 9 pierriers, 7 espingoles, 50 fusils, 50 pistolets, 50 sabres, 50 haches d'armes, avec un équipage de 70 hommes (7). En 1798, l'*Epervier*, de 20 tonneaux et 4 pierriers, capitaine François

(1) 6 officiers, 3 officiers mariniers, 5 matelots, 5 novices, 2 mousses.

(2) 5 officiers, 1 volontaire, 3 officiers mariniers, 9 matelots, 3 novices, 3 volontaires, 1 mousse.

(3) 5 officiers, 3 officiers mariniers, 10 matelots, 4 novices, 2 mousses.

(4) 5 officiers, 3 officiers mariniers, etc.

(5) 6 officiers, 2 officiers mariniers, 4 matelots, 5 volontaires, 2 mousses.

(6) 5 officiers, 3 officiers mariniers, 5 matelots, 2 novices, 2 volontaires et 1 mousse.

(7) 6 officiers, 2 officiers mariniers, 3 officiers non mariniers, 5 matelots, 7 novices, 7 mousses, 1 capitaine d'armes, 35 volontaires, 1 matelot étranger, 1 chirurgien et un matelot supplémentaire.

Lauzue, armateur Joanthau, et 30 hommes (1). En 1800, l'*Espérance*, de 20 tonneaux et 4 canons, armateur Graillier, capitaine Guillaume, monté de 33 hommes (2). Après avoir fait entrer dans le port de Bayonne la galiote suédoise la *Catherine*, capitaine Henry, chargée de sel, le corsaire fut pris par les Anglais. En 1799, le lougre l'*Espoir*, de 35 tonneaux et 6 canons, armé par Sauvinet, commandé par Pierre Faulat, et monté par 19 hommes (3). En 1799, le *Faucon,* de 23 tonneaux et 1 canon, armé par Lafont, capitaine Jean-Baptiste Garrou, et monté par 21 hommes (4). Quelquefois deux navires d'importance bien différente portent le même nom. C'est ainsi que nous trouvons, en 1797, la *Fortune*, goëlette de 50 tonneaux et 6 canons, armée par Sauvinet, capitaine Lacave, et montée de 41 hommes (5), et en 1800, la *Fortune,* de 400 tonneaux et 22 canons, de Bayonne, mais armée par Mayori, de Bordeaux, et commandée par le capitaine François Basteré, aussi de Bordeaux, avec 163 hommes (6). Puis nous retombons dans les petits armements. En 1813, la *Gageure*, armateur Recur, capitaine Baraullat, avec 15 hommes (7). Il y avait déjà eu, en 1798, une autre *Gageure*, de 12 tonneaux et 4 pierriers, armée par Péche, capitaine J. Hiriart, montée

(1) 4 officiers, 2 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 17 matelots, 1 novice, 1 mousse, 3 supplémentaires.

(2) 8 officiers, 4 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 5 timoniers, 6 matelots, 7 novices, 2 mousses, 3 volontaires.

(3) 4 officiers, 3 officiers mariniers, 8 matelots, 2 novices, 1 mousse.

(4) 4 officiers, 2 officiers mariniers, 12 matelots, 7 volontaires, 2 novices, 1 surnuméraire.

(5) 7 officiers, 2 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 5 timoniers.

(6) 4 matelots, 3 supplémentaires, 12 novices, 3 mousses, 3 volontaires.

(7) 17 officiers, 6 pilotins, 15 officiers mariniers, 3 officiers non mariniers, 14 chefs de prises, 38 matelots, 29 novices, 32 volontaires, 5 mousses, 44 supplémentaires.

par 12 hommes et dont l'équipage est assez singulièrement composé (1). En 1799, le *Général Brune*, de 25 tonneaux, 1 canon et 4 pierriers, armé par Dufourq, capitaine Lartigue Mongrué et 14 hommes (2). En 1812, le *Général Darmagnac*, lougre de 28 tonneaux, armé par Basterrèche, commandé par Pellot, et dont nous avons déjà vu les hauts faits. En 1796, la chaloupe corsaire le *Goujon*, capitaine Portals, armée à Saint-Jean-de-Luz, conduisit dans le port de Vigo un navire anglais qu'elle avait pris devant la barre de Gaminha, en Portugal, malgré les feux des forts, et un bâtiment portugais qu'il avait enlevé à l'abordage. Ce dernier était un trois-mâts, armé de 4 canons et 2 pierriers, chargé de 5,000 fanègues de sel, qui l'avait fortement canonné (3). En 1813, le *Griffon*, armé par Recur, dont nous ne connaissons pas le nom du capitaine et qui est monté en tout par 15 hommes (4). En 1797, la trincadoure de 8 tonneaux, le *Hardy*, avec 4 pierriers et une espingole, armée par Sauvinet, capitaine Sarouble, et montée par 17 hommes (5). L'année suivante, la même trincadoure est commandée par le capitaine Pierre Faulat et a reçu un supplément d'équipage, car elle est montée par 27 hommes. En 1797, le *Hasard*, de 45 tonneaux et 8 canons, armé par Furtado et commandé par Louis Bailly, avec un équipage de 36 hommes (6). A la fin de cette même année, ce corsaire est pris par les Anglais. Ce nom ne paraît pas porter bonheur au navire, car en 1798, un lougre, aussi

(1) 3 officiers, 3 officiers mariniers, 1 officier non marinier, 9 matelots.

(2) 4 officiers, 1 patron, 13 matelots, 1 mousse et 1 capitaine d'armes.

(3) *Moniteur*, 24 août 1796.

(4) 3 officiers, 3 officiers mariniers, 1 officier non marinier, 9 matelots.

(5) 3 officiers, 6 matelots, 8 novices.

(6) 6 officiers, 5 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 6 matelots, 8 novices, 2 mousses, 7 volontaires.

nommé le *Hasard*, armé et commandé par Joanthau, est aussi capturé ; celui-ci était monté de 29 hommes (1). En 1798, l'*Horoscope*, de 23 tonneaux, sans canons, armateur Péche, capitaine Damborgez, avec un équipage de 29 hommes (2). En 1796, l'*Hirondelle*, lougre de 41 tonneaux, 2 canons et 16 pierriers, armé par Basterrèche et commandé par Berrade, avec 26 hommes, est aussi pris par les Anglais (3). L'un de ces pygmées de la mer fait cependant les plus belles captures, il est vrai qu'il est monté par le fameux Etchebaster, dont nous avons déjà raconté les actions comme commandant du *Tigre*, armé par la maison Pierre Giron, de Bayonne. C'est le lougre l'*Indépendant*, de Saint-Jean-de-Luz, de 39 tonneaux, 2 canons et 2 pierriers, armé par Pagès et monté par 21 hommes (4). En 1798, il prend et fait entrer à La Corogne un navire portugais, la *Fama*, chargé de 54 pipes de vin de Porto, de planches de sapin, etc. ; puis, le 1er pluviôse de la même année, il s'empare du brigantin anglais la *Cérès*, capitaine Winterengham, allant de Halle à Porto, chargé de 316 balles de cacao et barriques de marchandises sèches, et enfin, le 13 prairial, de concert avec le corsaire l'*Entreprenant*, de Bordeaux, il prend encore un bâtiment anglais chargé de comestibles (5). L'année suivante, le lougre l'*Indépendant* a changé de capitaine et est commandé par Dalbarade.

(1) 4 officiers, 4 officiers mariniers, 10 matelots, 6 novices, 3 mousses, 5 supplémentaires.

(2) 3 officiers, 8 matelots, 4 novices, 1 volontaire, 6 supplémentaires.

(3) 16 fusils, 20 sabres, 20 pistolets, 20 haches d'armes, 6 officiers, 2 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 12 matelots, 4 volontaires.

(4) 3 officiers, 2 offtciers mariniers, 2 officiers non mariniers, 13 matelots, 1 novice, 2 volontaires.

(5) *Moniteur*.

En 1798, nous trouvons le *Léger*, de 20 tonneaux et 10 pierriers, armateur Lacaze, capitaine Lassus, avec 25 hommes (1). En 1807, le misticq le *Léna,* de 32 tonneaux, 12 canons et 6 pierriers, armé par Giron, capitaine Danglade et 41 hommes (2). En 1794, le *Petit Diable*, cutter dont nous ne connaissons ni le tonnage, ni le capitaine, ni l'armateur, fit entrer le 10 août, au port du Socoa, un bâtiment allant en Espagne chargé de riz et farine, et à la même date, un autre navire chargé de morue sèche, riz, farine et cacao, et en brûla un autre (3). En 1793, le *Renard*, de 22 tonneaux, armateur Jacquemin, capitaine Lalanne, armé de 4 pierriers, 20 fusils, 20 paires de pistolets, 20 sabres et 12 haches d'armes, est monté par un équipage de 21 hommes (4). En 1797, la *Reprise*, de 45 tonneaux et 2 canons, armée par Recur et commandée par le capitaine Rainaud Laxague, fit naufrage (5). En 1813, la *Réussitte*, capitaine Gras, du Boucau, armateur Basterrèche, et montée par 14 hommes. Déjà en 1793, il y avait eu un corsaire du même tonnage, portant aussi le nom de la *Réussite*, trincadoure de 10 tonneaux et sans canons. Elle avait été armée par Pèche et commandée par Goix, avec un équipage de 21 hommes (6). En 1798, on retrouve le même navire, commandé par le capitaine Martin Hiribarren, mais armé cette fois d'un obusier et de 4 pierriers. En

(1) 3 officiers, 2 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 10 matelots, 7 novices, 3 mousses.

(2) 5 officiers, 1 officier marinier, 5 officiers non mariniers, 2 timoniers, 9 matelots, 12 novices, 3 volontaires et 4 mousses.

(3) *Moniteur*.

(4) 4 officiers, 4 matelots, 4 novices, 2 mousses, 7 volontaires.

(5) 6 officiers, 4 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 7 matelots, 3 mousses, 1 supplémentaire.

(6) 4 officiers, 1 patron, 14 matelots, 2 novices.

fait de ces diminutifs d'armement, le lougre la *Réussite*, capitaine Dupanquier, paraît encore être le plus petit, car il ne jauge que 9 tonneaux et est monté par 20 hommes (1). En 1798, le *Vengeur*, de 30 tonneaux et 4 pierriers, armé par Recur et commandé par Florent Damborgez, avec un équipage de 28 hommes (2). Et enfin le *Voltigeur*, de 32 tonneaux, 1 canon de six et 6 pierriers, armé par Gouse et commandé par le capitaine F. Theneau, de Bayonne, avec un équipage de 43 hommes (3), termine la série des petits corsaires dont les exploits firent tant crier.

Il est en effet très compréhensible que de petites barques, dont la plus grande partie n'étaient pas pontées et n'avaient même pas sur leur bord une petite pièce de canon, dussent remplacer par la ruse ce qui leur manquait du côté de la force. C'est ainsi qu'une chaloupe corsaire commit de tels actes que la Chambre de commerce de Bayonne s'occupa activement de l'affaire et n'hésita pas à prononcer le grand mot de piraterie qui, ici, paraît mériter toute son application. Nous croyons devoir donner *in extenso* la lettre qui fut adressée au Ministre des manufactures et du commerce, car elle fournit un document important pour l'histoire de la course et des corsaires :

« 20 février 1812.

« *A Son Excellence le Ministre des Manufactures et du Commerce à Paris,*

« La Chambre de commerce de Bayonne se trouve dans l'obligation d'appeler l'attention du gouvernement sur les

(1) Archives de la Chambre de commerce de Bayonne.

(2) 5 officiers, 2 officiers mariniers, 1 officier non marinier, 11 matelots, 3 novices, 2 mousses, 28 hommes.

(3) 5 officiers, 2 officiers mariniers, 5 officiers non mariniers, 11 matelots, 11 novices, 6 volontaires, 3 mousses.

abus qu'on se permet dans le golfe de Biscaye à la faveur de quelques lettres de marque concédées pour l'avantage de la navigation.

« Il paraîtra sans doute utile à Votre Excellence de provoquer des mesures qui puissent affranchir le commerce maritime d'un genre de vexations réprouvées par la morale, la justice et la politique, et la simple indication des faits suivants, qui sont notoires à Bayonne et dans tout le littoral jusqu'à Santander, semble devoir faire connaître au gouvernement la nécessité de soumettre à de nouvelles obligations la délivrance des lettres de marque :

« Une chaloupe de pêche, armée sous le titre pompeux du corsaire la *Vengeance,* a été expédiée de Bayonne il y a quelques mois, pour le compte du sieur Jacob-Henrique Castro ; la destination naturelle d'un corsaire étant de se rendre dans les parages fréquentés par les ennemis, ceux qui eurent connaissance de cette opération durent être étonnés de voir que l'armateur eût obtenu de l'administration la permission d'appliquer sa lettre de marque à une chaloupe d'autant moins propre à troubler le commerce ennemi, que sa capacité ne lui permettait pas de s'éloigner même à dix lieues de terre.

« Mais bientôt le but de cette expédition se développa plus amplement ; on apprit que la chaloupe la *Vengeance* avait établi sa croisière dans le port de Castro, d'où elle faisait des sorties chaque fois qu'elle apercevait un bâtiment cherchant à gagner le port ; on ne tarda pas à savoir qu'au lieu de s'occuper du tort à faire aux ennemis, le capitaine de la *Vengeance* ne pensa qu'à devenir le contrôleur des papiers dont les caboteurs étaient porteurs, en établissant ainsi une nouvelle ligne de douane en mer, au profit de ses armateurs.

« Plusieurs navires espagnols voyageant de port en port, expédiés avec des permis délivrés par les généraux français ou sous leur autorité, ont été rencontrés par le corsaire la *Vengeance ;* le capitaine de cette chaloupe a trouvé que les pièces de bord de ces bâtiments n'étaient pas complètes et, du résultat de ces inspections, il passe pour certain, à Bayonne et dans les ports de Biscaye, que quelques-uns des capitaines arrêtés ont consenti à être rançonnés pour obtenir la facilité de se rendre à leur destination.

« Les armateurs de la *Vengeance* ont cependant fait des exceptions dans les restitutions conditionnelles ou simples auxquelles ils se sont décidés ; en effet, un assez grand navire expédié de Bilbao, avec un chargement de fer à la destination de Barcelone, a été arrêté et conduit à Saint-Sébastien ; il est constant que les armateurs de ce navire se sont rendus ici, et qu'ils ont offert d'acheter la relaxance de leur propriété moyennant le sacrifice du quart de la valeur, sans avoir cependant pu engager les armateurs du corsaire à admettre cette offre.

« Il est évident, Monseigneur, que si des navires expédiés par des officiers du gouvernement, au nom de S. M., ne sont pas garantis de ce genre de vexations, il faudra renoncer à toute navigation.

« Il est également certain que si on continue à tolérer des opérations de cette nature, les marins chercheront à se soustraire au service et s'éloigneront des armements utiles pour se livrer à une branche d'entreprise qui ne leur offre aucun danger.

« Mais, ce qu'il est de plus important pour la Chambre de commerce de Bayonne de placer dans la pensée de Votre Excellence, c'est l'impression pénible que lui font

éprouver des actes dirigés vers la ruine des négociants soumis à la même politique que la nôtre. Le caractère de ces opérations est tel que la simple désignation du lieu d'où le prétendu corsaire a été expédié semble autoriser une prévention générale contre la place où de pareils projets sont arrêtés.

« Vous partagerez, Monseigneur, nos vœux pour la répression de ces actes qui impriment une sorte de flétrissure pour le commerce ; vous penserez qu'on n'est pas digne de la bonté et des protections du souverain, alors qu'on dirige ses calculs vers les moyens de surprendre la sécurité des navigateurs dont l'affection ne se porte naturellement que sur le besoin d'éviter la rencontre des ennemis.

« C'est à l'autorité chargée de la police de la navigation de prévenir les abus ou de réprimer les négligences ; mais il n'appartient pas sans doute à une chaloupe expédiée par un particulier d'aller réformer les actes de l'administration en suspendant l'effet des permissions qu'elle aura accordées pour la navigation d'un port à l'autre.

« Si on cherche à tromper la religion de l'autorité, comme dans tous les cas de fraude, le résultat doit tourner à l'avantage du fisc ; mais il paraît contraire à toute idée raisonnable de permettre qu'une chaloupe placée à l'entrée d'un port puisse s'attribuer le droit de retenir des propriétés neutres et amies, dont l'origine ne permet aucun doute.

« La Chambre de commerce de Bayonne voit avec un sentiment de regret bien vif que des négociants des ports qui nous avoisinent soient devenus les victimes des entreprises du sieur Castro et de sa chaloupe ; elle croit nécessaire de réclamer l'attention de Votre Excellence sur

le caractère de ces abus qui ont sans cesse pour premier résultat d'établir entre des places de commerce des préventions nuisibles au développement des relations tendantes à favoriser l'industrie.

« Nous croyons aussi devoir indiquer à Votre Excellence le moyen facile de prévenir le renouvellement de ces entreprises, et nous lui dirons que, si les navires pontés et susceptibles de porter six canons en batterie sont seuls employés pour la course, on verra cesser des opérations aussi peu honorables pour les armateurs que pour les capitaines ; les expéditions en course présenteront alors le caractère d'utilité qui doit dériver des motifs qui les ont classés au nombre des ressources de l'Etat propres à être opposées aux ennemis ; nos marins iront chercher le pavillon anglais qu'ils fréquentent ; le cabotage ne sera plus inquiété par des armements inutiles à la cause du souverain et de la patrie ; la qualité d'armateur en course ne sera plus un sujet d'inquiétude pour le navigateur paisible ; et enfin nos novices, se familiarisant avec les dangers d'une navigation éloignée, se rendront capables de servir utilement sur les vaisseaux de Sa Majesté.

« Votre Excellence apercevra qu'en demandant que la faculté d'armer en course soit limitée aux seuls navires pontés qui présenteront une capacité propre à porter six canons en batterie, la Chambre de commerce a pour but de soustraire le cabotage légitime aux vexations du genre de celles que la *Vengeance* paraît avoir fait éprouver.

« En effet, des bâtiments d'une certaine grandeur présenteront uue mise hors trop coûteuse pour que les armateurs puissent les employer uniquement à embarrasser la petite navigation ; et, d'un autre côté, la difficulté d'appareiller avec ces bâtiments comme avec les chaloupes qui

peuvent sortir même avec des vents contraires, préservera les paisibles caboteurs des pièges que peut leur tendre une cupidité répréhensible.

Il est digne de votre administration, Monseigneur, de faire cesser ces abus que la Chambre de commerce défère à l'attention de Votre Excellence avec la conviction qu'elle daignera accueillir avec quelque bienveillance des réflexions dictées par le désir d'éloigner, de ceux qui exercent la profession de négociant, tout ce qui pourroit ne pas les rendre dignes de la confiance du gouvernement et de l'estime publique.

« Nous avons l'honneur, etc. » (1).

Peu de jours après, la Chambre de commerce portait une nouvelle plainte sur le même sujet, car les chaloupes des pilotes commençaient à se mêler du même genre d'exactions. Le système mis en pratique par ces pseudo-corsaires était en effet des plus simples, et la Chambre de commerce en explique clairement le fonctionnement : « Votre Excellence sait, dit-elle au Ministre, que les troupes françaises en Espagne ont occupé plusieurs fois et plusieurs fois évacué les ports depuis Bilbao et Santander jusques vers les frontières des Asturies.

« Le cabotage du port de Bayonne s'est porté continuellement jusques aux lieux qu'occupaient nos troupes ; et les négociants ont employé indistinctement pour cette navigation les barques françaises ou bien les barques espagnoles qui, étant admises à Bayonne comme amies, obtiennent à leur départ leurs expéditions en douane.

« Mais ces barques étant parvenues à leur destination, il est arrivé, pendant l'intervalle nécessaire pour opérer les ventes et faire les retours, que le port ami auquel l'expé-

(1) Archives de la Chambre de commerce de Bayonne, B. 31, p. 113.

dition avait été faite est devenu ennemi par l'effet de l'évacuation des troupes françaises et de l'occupation des réfugiés espagnols. Dans cette position, cependant, les délégués de nos maisons dans les petits ports de la côte d'Espagne ont quelque fois hasardé de faire les retours des marchandises qui leur avaient été consignées et ont renvoyé à Bayonne des cuirs ou d'autres marchandises, en remplacement des objets qu'ils en avaient reçus.

« Ces marchandises arrivant à bon port sont admises sans difficulté par les douanes, pourvu qu'elles soient accompagnées des certificats qui prouvent leur origine ; mais on vient de voir saisir quatre de ces expéditions par de prétendus corsaires qui, s'arrogeant un droit de police dans les ports français, en face des autorités civiles et en violation de leurs droits, ont renouvelé l'exemple scandaleux, en morale et en politique, de citoyens dépouillant d'autres citoyens ».

En un mot, ces exactions étaient commises par des chaloupes de pilote à peine armées de quelques fusils, et toute la science de ces prétendus capitaines corsaires se bornait « à se présenter le long du bord du navire aperçu et à lui offrir ses services perfides pour assurer son entrée, à se faire supposer pilote et à le saisir ainsi sans coup férir ».

Des règlements sages avaient autrefois borné la délivrance des lettres de marque aux navires percés d'un certain nombre de canons ; l'armement des chaloupes était même tellement prohibé par les ordonnances, qu'un édit du mois de juillet 1691, rappelant cette prohibition faite aux régnicoles, condamnait aux galères les capitaines et les équipages des prétendus corsaires ennemis qui, naviguant munis de lettres de marque, masqués en bateaux pêcheurs, surprenaient ainsi la sécurité du navigateur.

« Cette rigoureuse disposition atteignait cependant des hommes qui bravaient quelques dangers ! Ceux-là traversaient les mers et, se déguisant à l'approche des côtes françaises, surprenaient des ennemis. Mais les chaloupes qui s'arrogent le droit de police que nous leur voyons exercer, ne s'éloignent point de terre : elles ne le pourroient point. Ancrées tous les jours et pendant toute la durée du jour dans le port, elles n'en sortent que lorsqu'un temps calme, leur permettant d'apercevoir un navire qui recherche un pilote pour protéger son entrée, ils peuvent le saisir en le trompant » (1).

La réponse du ministre fut courte et nette : les lettres de marque furent enlevées à ces prétendus corsaires, et le corsaire la *Vengeance* fut le premier frappé. Quant à son capitaine et à l'équipage, ils furent menacés, à la récidive, d'être versés aussitôt dans les équipages de la flotte.

---

(1) Archives de la Chambre de commerce de Bayonne, B. 31.

## CHAPITRE XLII

## CORSAIRES DE BAYONNE ET DE BORDEAUX

L'*Adour*, capitaine Auliacq. — La *Caroline*. — Encore l'*Amiral Martin*. — Corsaires capturés. — La *Légère*. — Armements bordelais. — L'*Alerte*, capitaine Ballet. — L'*Ariège*. — Le capitaine Cavalier et la *Bagatelle*. — La *Confiance*, le *Diable à Quatre*. — La *Dorade* et le capitaine Benquey. — Le corsaire l'*Égyptienne*. — Un corsaire de 400 tonneaux. — Le *Scipion Français*. — Une étrange manœuvre. — Croisière en 1803. — La *Minerve*. — Un fin voilier. — Une frégate corsaire. — Le capitaine Leveillé.

Il est encore un assez grand nombre d'armements en course qui n'ont aucune action d'éclat à leur actif, mais que nous devons citer au moins de la manière la plus succincte. Ceux-ci sont d'un tonnage supérieur à ceux qui ont été l'objet du chapitre précédent; il est bon cependant de les mentionner, car il est possible qu'avec le temps des éclaircissements nouveaux viendront les faire sortir de l'ombre dans laquelle leur histoire se trouve encore plongée.

En 1797, l'*Adour*, de 180 tonneaux et 16 canons, armateur Basterrèche, capitaine Louis Auliacq, avec 141 hommes d'équipage Celui-ci fut la même année pris par les Anglais (1). En 1793, l'*Ami des Planteurs*, de 110 tonneaux, armateur Leroits, capitaine Jean Lissabe, portant 2 canons de 6, 4 pierriers, 20 fusils, 12 haches, 6 paires de pistolets et un équipage de 45 hommes (2). En 1798, l'*Aigle*, de 80 tonneaux et 10 canons, armé par Dufourcq, capitaine Harismendy et 61 hommes (3), pris par les Anglais. En 1798,

(1) 15 officiers, 3 pilotins, 10 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 7 canonniers, 3 charpentiers, 4 timoniers et gabiers, 31 matelots, 27 novices, 15 mousses, 24 volontaires, 5 supplémentaires.

(2) 4 officiers, 2 officiers mariniers, 1 officier non marinier, 2 officiers surnuméraires, 4 matelots, 5 novices, 5 mousses, 21 volontaires.

(3) 4 officiers, 4 capitaines de prises, 7 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 7 timoniers et gabiers, 29 matelots, 4 novices, 2 volontaires, 3 mousses.

la *Bonne Aventure*, de 150 tonneaux et 16 canons, armé par Recur, capitaine Bernard Bardoits, de Saint-Jean-de-Luz, avec 147 hommes, pris par les Anglais (1). En 1797, le *Buonaparte*, brick de 75 tonneaux et 14 canons, armé par Péche, capitaine L. Boulanger avec 75 hommes (2). En 1799, le brick le *Cantabre*, de 120 tonneaux et 14 canons, armé par Recur et commandé par Jean Hiriart, avec un équipage de 43 hommes, est pris par les Anglais (3). En 1798, la *Caroline*, de 200 tonneaux, armateur Cossin, capitaine G. Berthaud, armé de 18 canons et 71 hommes (4). En 1796, le brick le *Chasseur*, de 90 tonneaux, armé de 4 canons de 12, armateur Despujeaux, capitaine Darribeau, le même que nous avons vu commandant, en 1808, l'*Amiral Martin*, qui fut envoyé par Napoléon en mission aux Antilles. Ce navire, monté par 63 hommes d'équipage, fut encore pris par les Anglais (5). En 1798, le *Chasseur Basque*, de 70 tonneaux et 12 canons, armateur Darricarèrre, capitaine Lartigue Mongrué, est aussi pris par les Anglais, avec un équipage de 76 hommes (6). En 1798, le brigantin le *Guerrier*, de 95 tonneaux, armateur St-Martin, capitaine Jean Gabarret, armé de 8 canons de 4, 6 pierriers, 35

(1) 14 officiers, 8 officiers mariniers, 5 officiers non mariniers, 23 gabiers, 3 pilotins, 42 matelots, 40 novices, 12 mousses, 2 supplémentaires.

(2) 13 officiers, 2 pilotins, 7 officiers mariniers, 2 canonniers, 9 matelots, 22 novices, 7 mousses, 4 surnuméraires, 12 volontaires.

(3) 8 officiers, 8 officiers mariniers, 11 matelots, 13 novices, 4 mousses, 2 surnuméraires.

(4) 11 officiers, 11 officiers mariniers, 7 gabiers, 3 chefs de pièces, 3 timoniers, 3 matelots, 6 novices, 8 mousses, 5 surnuméraires, 15 volontaires.

(5) 4 pierriers, 25 fusils, 12 pistolets, 25 sabres, 25 piques, 20 haches d'armes, 12 officiers, 7 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 1 timonier, 2 matelots, 13 novices, 19 volontaires, 5 mousses, 2 supplémentaires.

(6) 9 officiers, 1 pilotin, 5 officiers mariniers, 3 officiers non mariniers, 31 timoniers, gabiers et matelots, 12 novices, 6 mousses, 6 volontaires, 3 supplémentaires.

fusils, 35 sabres, 20 pistolets et 78 hommes d'équipage. Ce corsaire eut 33 fusiliers morts prisonniers à la Grenade, nous ne savons à la suite de quelle action (1). En 1799, le *Hussard,* corvette de 250 tonneaux et 20 canons, armée par Basterrèche, capitaine Etienne Pelletier, de Nantes, avec un équipage de 142 hommes, et qui fut prise par les Anglais dans la rivière de Surinam (2). En 1798, l'*Impatient,* de 150 tonneaux et 10 canons, armateur Basterrèche, capitaine Lagarde, avec 83 hommes, et dont nous avons déjà parlé dans un chapitre précédent. En 1799, un autre grand corsaire portant aussi le nom de l'*Impatient,* jaugeant 120 tonneaux et armé de 18 canons. Il était armé par la maison Basterrèche et commandé par le capitaine Laborde, de Bayonne, avec un équipage de 113 hommes (3). En 1797, l'*Impromptu,* brick de 90 tonneaux et 6 canons, armé par Laporte, capitaine Etienne Lacave, avec 48 hommes (4). En 1799, un autre corsaire portant aussi le nom de l'*Impromptu,* mais d'un tonnage un peu supérieur, 100 tonneaux, 10 canons et 2 obusiers, fut pris par les Anglais. Ce dernier était armé par Marqfoy et monté par le capitaine Lannelongue, tous deux de Bayonne, avec un équipage de 57 hommes (5). L'armateur de Bayonne, Castro, dont nous avons raconté plus haut les belles combinaisons, ne s'en était pas toujours tenu à de faibles armements,

(1) 6 officiers, 2 officiers surnuméraires, 6 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 2 matelots, 12 novices, 39 fusiliers, 3 étrangers, 6 supplémentaires.

(2) 15 officiers, 10 officiers mariniers, 23 matelots, 17 novices, 12 mousses, 4 surnuméraires, 65 volontaires.

(3) 11 officiers, 11 officiers mariniers, 33 matelots, 33 novices, 5 mousses, 14 surnuméraires.

(4) 7 officiers, 3 pilotins, 2 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 10 matelots, 11 novices, 8 volontaires, 4 mousses.

(5) 7 officiers, 15 officiers mariniers et non mariniers, 15 matelots, 10 novices, 8 mousses, 5 volontaires, 6 supplémentaires.

car nous trouvons qu'en 1799 il arma et mit à la mer la *Légère,* de 83 tonneaux, capitaine Mallenx, et 14 canons, 8 de 8, 4 de 4 et 2 de 3, avec un équipage de 53 hommes. Ce navire fut pris par les Anglais (1), mais pas avant d'avoir capturé le brick américain l'*Éléonore,* de 150 tonneaux, chargé de 280 balles de tabac, 28 caisses de sucre, la galiote prussienne, la *Joanna,* et la *Perle,* navire américain. En germinal de la même année, ce corsaire avait pris et envoyé à Vigo un navire anglais à trois mâts, nommé la *Sultane,* capitaine Damon, chargé de munitions de guerre et de provisions de bouche (2). En 1798, le *Luron,* de 50 tonneaux et 6 canons, armateur Sauvinet, capitaine Et. Lacave, avec 46 hommes (3). En 1804, le *Phœnix,* de 152 tonneaux et 14 canons, armé par Joanthau, capitaine Auliacq, avec 62 hommes (4). En 1799, le *Poisson Volant,* de 160 tonneaux et 16 canons, armé par Recur, capitaine Harismendy, 55 hommes d'équipage (5). En 1800, le brick de 120 tonneaux la *Rancune,* armé de 10 canons de 4 et 4 obusiers de 6, armateur Dupuy, capitaine Pierre Naguille, avec 48 hommes (6). En 1809, ce même corsaire est commandé par le capitaine Louis Bailly, de Bayonne. En 1800, la *Revanche,* de 70 tonneaux et 14 canons, est armée par Pèche et commandée par le capitaine

(1) 7 officiers, 8 officiers mariniers, 17 matelots, 1 volontaire, 12 novices, 5 mousses, 3 supplémentaires.

(2) *Officiel.*

(3) 6 officiers, 4 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 16 matelots, 9 novices, 2 mousses, 2 volontaires.

(4) 7 officiers, 5 officiers mariniers, 3 matelots, 7 novices, 3 mousses, 5 supplémentaires, 32 supplémentaires pris au Passage.

(5) 8 officiers, 5 officiers mariniers, 7 matelots, 3 novices, 8 mousses, 24 surnuméraires.

(6) 9 officiers, 8 officiers mariniers, 17 matelots, 7 novices, 5 mousses, 4 volontaires, 4 suruuméraires.

J. Hiriart, de Bayonne, avec 42 hommes (1). En 1796, le brick le *Sans Peur*, de 209 tonneaux, armé de 16 canons, armateur Dangluse, capitaine Loustalot, 113 hommes d'équipage (2). En 1800, le même capitaine Hiriart monte le corsaire la *Revanche,* de 70 tonneaux et 14 canons, armé par Pèche, de Bayonne, avec lequel il est pris par les Anglais. Son équipage se composait de 52 hommes (3). En 1799, le *Rusé,* armé par Recur, capitaine Desparmet. Ce brick de 80 tonneaux et 14 canons, monté par 34 hommes, fut pris par les Anglais (4). En 1793, l'*Union*, de 45 tonneaux, armateur Despujeaux, capitaine Lare Biron, armé de 4 canons de 4, 4 pierriers, 4 espingoles, 40 fusils, 30 pistolets, 30 haches d'armes et monté par 47 hommes (5).

Voilà, à peu près dans leur ensemble, la plupart des corsaires qui furent armés par le port de Bayonne et par des armateurs bayonnais. On a pu voir combien la majeure partie de nos informations sont vagues et dénuées de précision. Il en est toujours ainsi lorsque l'on tente de faire l'histoire de ces héroïques marins : les documents font le plus souvent défaut. Cependant, nos armateurs ne se contentent pas toujours des navires qu'ils font construire ou

(1) 3 officiers, 3 officiers mariniers, 8 matelots, 3 novices, 5 mousses, 2 volontaires, 3 surnuméraires pris au Passage.

(2) 6 espingoles, 8 pierriers, 40 fusils, 50 paires de pistolets, 30 piques, 12 officiers, 1 timonier, 11 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 1 matelot, 4 novices, 16 mousses, 41 volontaires, 3 surnuméraires, 3 matelots étrangers, 2 novices, 18 volontaires étrangers, 2 supplémentaires.

(3) 10 officiers, 2 timoniers, 6 officiers mariniers, 5 matelots, 7 novices, 7 mousses, 10 volontaires, 4 supplémentaires.

(4) 7 officiers, 2 aspirants, 4 officiers mariniers, 10 matelots, 7 novices, 5 mousses, 5 surnuméraires.

(5) 4 officiers, 2 officiers surnuméraires, 4 officiers mariniers, 1 officier non marinier, 6 matelots, 16 novices, 4 mousses, 1 capitaine d'armes, 3 volontaires, 2 étrangers, 4 supplémentaires.

qu'ils achètent, ils en arment encore d'autres appartenant aux ports voisins, Nantes, La Rochelle, et principalement Bordeaux (1). Il y a là un enchevêtrement d'affaires et d'intérêts qu'il n'est pas souvent très facile de débrouiller. C'est pour cette raison que nous croyons intéressant de donner ici un aperçu des plus importants armements en course de la ville de Bordeaux, quoique ses corsaires n'aient pas obtenu encore la faveur d'un travail spécial dont l'absence se fait vivement sentir et qui sera sans doute exécuté quelque jour.

Ribadieu est le seul des auteurs bordelais qui ait voulu essayer une notice des corsaires de son pays. « En 1793, dit-il, les premiers bâtiments croiseurs qui parurent sur mer étaient sortis de la Gironde. C'étaient le *Général Dumouriez,* le *Général Courpon,* le *Sans-Culotte,* la *Liberté,* le *Robert,* le *Jean Bart,* le *Brutus,* l'*Ajax*, le *Français.* L'équipement, le départ et l'arrivée des bâtiments de course étaient devenus la plus grande occupation des Bordelais, et à peu près l'unique mouvement dont le port fut le théâtre.

« Les chantiers de construction, ceux de MM. Guibert et Gourau entr'autres, ne bâtissaient plus que des navires destinés aux expéditions militaires. A la Bourse, au Club, dans les bureaux d'assurances, dans les cafés et dans les lieux publics, c'étaient les nouvelles de la croisière bordelaise qui faisaient l'objet de tous les discours. On s'occupait des prises faites sur l'ennemi, des Anglais qui essayaient d'échapper à nos coureurs à l'aide du pavillon neutre, et des combats à l'abordage, soutenus par nos lettres de marque. Dans le corps des hommes de loi, les préoccupations étaient les mêmes. Là, c'étaient encore nos

(1) Voir l'appendice.

corsaires qui donnaient lieu le plus souvent à ces nombreuses consultations et à ces remarquables plaidoiries qui firent, en peu d'années, la réputation d'Emérigon, de Ravez, de Ferrère, de Martignac, de Cazenave, de Buhau et de Duranteau » (1).

Pendant ces vingt années de guerre, 978 navires furent armés en course par Bordeaux. Sur ce nombre, 480 revinrent au port chargés de butin, précédés ou suivis par des prises de grande valeur.

Le 29 germinal an VIII, le corsaire de Bordeaux l'*Alerte,* armé par Danet, capitaine Ballet, prit et fit entrer à La Rochelle le navire portugais la *Minerva,* de 450 tonneaux, venant de Fernambouc à destination de Lisbonne, chargé de 293 caisses de sucre et 535 balles de coton et estimé 6 à 700,000 fr. En 1797, le corsaire *Les Amis,* de Bordeaux, de 10 canons, capitaine Patrouillard, prit et conduisit à La Rochelle le senaut anglais le *James Williams,* capitaine Dewat, allant de Lisbonne à Cork, chargé de 620 balles de coton (2). Le 24 janvier de la même année, il fit encore une capture. Il prit et envoya à Gijon la *Britannia,* de Bristol, joli bâtiment à deux mâts, de 130 tonneaux, revenant de Lisbonne avec un chargement de soieries, d'huile et de sel (3). Le corsaire l'*Argus,* armé par Paul Mairac et fils, dans une croisière de vingt-trois jours faite en l'an VII, captura cinq navires, dont un était estimé 700,000 francs. Parmi ceux-ci se trouvait un brigantin anglais, chargé de charbon de terre, et l'autre un navire américain (4). En 1801, nous pouvons mentionner l'*Ariège,*

(1) *Moniteur Universel,* an VIII.
(2) *Moniteur Universel,* 7 janvier 1797.
(3) *Moniteur Universel,* 24 janvier 1797.
(4) *Moniteur Universel,* 25 nivôse, 3 et 12 pluviôse an VII.

de 150 tonneaux et 18 canons, armé par Desplaa, de Bordeaux et commandé par le capitaine Joseph Henry, de Granville, avec un équipage de 157 hommes (1). Au mois de vendémiaire de la même année, l'*Ariège* avait rencontré un convoi de la Jamaïque : il était parvenu à amariner plusieurs bâtiments ; il en escortait trois et dirigeait sa route avec eux sur Lorient. Le 4e jour complémentaire, il mit à bord de deux d'entre ses trois prises des pilotes côtiers qu'il avait rencontrés dans la baie du Ponldu ; il était à la vue de Groix, lorsqu'il fut assailli par une horrible tempête, qui commença le 4 au soir et ne finit que la nuit suivante. Le corsaire eut le bonheur de gagner la rade de Groix ; mais ses trois prises ayant eu leurs voiles emportées et ne gouvernant plus, furent poussées contre les écueils et s'y brisèrent. De leur cargaison, estimée plus d'un million, il ne resta que quelques boucauts de sucre, la plupart défoncés. « On assure, dit le *Moniteur,* que les grains de café couvrent le sable et que le tabac vient à la côte comme du goémon. Peut-être qu'en pêchant on relèvera des bâtiments entiers, mais leur contenu se trouvera on ne peut plus endommagé. C'est une perte énorme pour notre place, dont la stagnation est effrayante. Depuis plus de deux mois, il ne s'y fait pas d'affaires » (2). L'année suivante, l'*Ariège* fit entrer à Lorient une prise anglaise chargée de vin de Porto (3).

En 1810, un corsaire bordelais, la *Bagatelle,* commandé par le capitaine Cavalier, fit quatre prises dans une seule

(1) 12 officiers, 10 officiers mariniers, 3 officiers non mariniers, 74 matelots, 35 novices, 18 volontaires soldats, 9 mousses. (Registre de l'Inscription maritime de Bayonne).

(2) *Moniteur*, 11 vendémiaire an VII.

(3) *Moniteur*, 14 prairial an VIII.

croisière. Le capitaine écrivit à ses armateurs, par la goëlette *John Beurt,* « qu'il a capturé le 17 octobre et expédié au Passage, où elle est arrivée, une lettre par laquelle il annonce qu'il a fait quatre prises : la première est un navire chargé de 200 boucauts de tabac et 20 balles de coton ; la deuxième, un brick anglais, chargé de 3,010 quintaux de morue, quelques boucauts d'huile et 22 boucauts de pelleteries ; la troisième, un brick portugais, chargé de 1,132 balles de coton, 280 cuirs et 12 quintaux de tabac ; et la quatrième, la goëlette anglaise qui avait porté la lettre et qui était chargée de 260 milliers de café du Cap Français » (1).

En 1798, nous trouvons le *Barbier de Séville,* de 120 tonneaux et 10 canons de 8, armé par Lehinald et commandé par le capitaine Moreau, des Sables-d'Olonne, avec un équipage de 82 hommes (2). En l'an IX, le corsaire le *Brave,* capitaine Beck, fit entrer en rade de l'Eguillon, près de La Rochelle, le navire anglais le *James,* qui se rendait de Sainte-Hélène à Londres avec un chargement d'huile de baleine, peaux et vins étrangers (3). En 1797, le corsaire la *Brune,* de Bordeaux, prit et envoya le navire anglais l'*Industrie,* chargé de morue et estimé 60,000 francs (4).

Nous ne ferons que signaler en passant un corsaire de Bordeaux nommé la *Confiance,* qui, en 1797, fait plusieurs captures. C'est d'abord le navire anglais le *Caractacus,* chargé de morue sèche, puis le même corsaire envoya à Luarca, dans les Asturies, le brick anglais l'*Aventure,*

(1) *Moniteur Universel,* 16 novembre 1810.

(2) 9 officiers, 3 officiers mariniers, 2 officiers non mariniers, 16 matelots, 19 novices, 8 mousses, 27 volontaires.

(3) *Moniteur Universel,* 13 vendémiaire an IX.

(4) *Moniteur Universel,* 18 octobre 1797.

allant de la Providence à Liverpool, avec 45 boucauts de café, 9 balles de coton, 380 cuirs et bois d'acajou, gayac et campêche. Enfin, la *Confiance*, toujours commandée par le capitaine Demarche, fit entrer à Santander un navire portugais à trois mâts, nommé le *Seigneur de Bonne Fin*, et la *Notre-Dame de l'Atalaye,* de Sétuval, capitaine Antonio Ignacio de los Rios, allant à Cork, chargé de sel (1).

Il ne faut sans doute pas confondre ce corsaire avec la *Confiance*, du célèbre Surcouf, qui avait aussi été armé à Bordeaux, et sur lequel il fit les extraordinaires croisières que l'on connaît (2).

En l'an VII, nous voyons citer le corsaire de Bordeaux le *Déterminé,* capitaine Danet, qui fait plusieurs bonnes captures. Il prit, dans le seul mois de floréal, un brick anglais, de 14 canons, chargé d'huile de Gallipoli, qui parvint à La Corogne, une goëlette anglaise chargée de sel, qui fut brûlée en mer. Une lettre de marque anglaise, de 12 canons, chargée de rhum et de diverses marchandises, et un sloop de la même nation, chargé de beurre. Quelques jours après, il fit entrer à Muros le brigantin anglais la *Mary,* chargé de munitions de guerre et de marchandises sèches pour la Providence, et enfin, à Vivero, un bateau chargé de beurre, allant d'Islande en Portugal (3).

En l'an VIII, le corsaire le *Diable à Quatre,* armé par Arnaud fils et commandé par le capitaine Lemaître, fit aussi parler de lui. Il débuta par faire deux prises dont une entra avec lui dans la rivière de Bordeaux. C'était le *Portland*, de 263 tonneaux, allant de New-York à Liverpool,

(1) *Moniteur Universel.*
(2) *Robert Surcouf.....* Paris, Plon, in-8°.
(3) *Moniteur Universel.*

chargé de goudron, térébenthine, farine, coton, le tout estimé 400,000 francs. A sa seconde sortie, le corsaire fut battu d'une si furieuse tempête, qu'il fut obligé de jeter ses canons à la mer et de se réfugier dans le Pertuis. Peu de temps après, il mettait encore en mer et, en 65 jours de croisières, il fit deux prises d'une grande valeur, car elles étaient estimées environ 3 millions. « L'une d'elles, lettre de marque anglaise, entrée à La Rochelle, se nomme le *Duc de Gordon,* de Liverpool, de 22 canons et de 460 tonneaux, venant de la Trinité, chargé de sucre, indigo, cacao et coton. Elle est estimée, elle seule, 2 millions. Le *Diable à Quatre* s'est battu pendant près de huit heures contre cette lettre de marque à qui il a tué beaucoup de monde. L'autre prise, de 18 canons, nommée le *Hasard* et venant de New-York, a été laissée à l'atterrage, mais elle doit être actuellement en sûreté (1).

Avec la *Dorade,* nous arrivons à l'un des plus fameux corsaires bordelais. Ici nous empruntons l'anecdote suivante à M. Ribadieu, anecdote qui nous montre qu'il ne s'agissait pas seulement pour les croiseurs de combattre, mais encore de déjouer les ruses de leurs ennemis. Ainsi, le 18 septembre 1796, le corsaire de Bordeaux la *Dorade,* commandé par M. Benquey, croisait à l'entrée de la Manche, lorsque, vers six heures du matin, la vigie lui signala un navire à trois-mâts sous le vent.

Aussitôt, le capitaine Benquey fit arborer le pavillon anglais et mit le cap sur le bâtiment. Le trois-mâts changea brusquement de route et fit force de voiles pour s'évader ; mais la supériorité de la marche du corsaire rendit les efforts du navire inutiles. On fut bientôt à portée de

(1) *Moniteur Universel,* 18 pluviôse an VIII.

canon ; — le bâtiment poursuivi hissa pavillon danois. — Le Bordelais, qui avait gardé jusque-là le pavillon anglais, fit arborer les couleurs françaises et héla le navire :

« — Votre nom ? demanda le capitaine Benquey.

« — La *Juliana,* répondit le bâtiment aux couleurs danoises.

« — D'où venez-vous ?

« — Nous venons de Copenhague, répondit en *anglais* une voix mal assurée.

« La *Juliana* était, selon toute apparence, un navire d'origine anglaise, qui, pour plus de sécurité, naviguait sous pavillon neutre ; le capitaine de la *Dorade* voulut s'en assurer.

« — Mettez, dit-il au commandant de la *Juliana,* votre canot à la mer, et venez à bord.

« Le commandant ne se rendit pas lui-même sur la *Dorade*, mais il y envoya un de ses officiers. — Celui-ci n'avait aucun des papiers nécessaires à la constatation. — Le capitaine Benquey renvoya donc cet homme, mais il le fit accompagner par trois de ses propres officiers, qui eurent ordre de visiter le navire.

« Bientôt après le canot de la *Juliana* vint de nouveau accoster la *Dorade,* et l'un des officiers du trois-mâts étranger, l'écrivain Weissel, fut conduit devant le capitaine Benquey.

« — Capitaine, dit-il, je viens pour traduire les expéditions danoises en langue anglaise ou française.

« — Traduisez-les en français, répliqua le commandant de la *Dorade.*

« Weissel, qui, jusque-là avait paru conserver sa fermeté, se déconcerta ; la crainte le fit trembler.

« — Les papiers que vous communiquez sont-ils tous ceux du bord ? demanda le capitaine bordelais.

« — Oui, ce sont là tous nos papiers, répondit l'écrivain.

« — En quoi consiste donc votre cargaison ?

« — Peu de chose : quelques cordages, du charbon de terre, du goudron et du brai.

« La contenance embarrassée de cet officier parut tellement suspecte, que le capitaine lui refusa l'autorisation de revenir à son bord.

« — Vous resterez sur la *Dorade* jusqu'à nouvel ordre, lui dit le corsaire.

« L'écrivain réitéra ses instances. Plus ses prières furent pressantes, plus les soupçons augmentèrent.

« On remarqua que Weissel se mouvait avec peine ; sa démarche et sa contenance étaient également gênées. — Il fut donc invité à passer de la dunette dans la chambre ; — là, on s'aperçut que ses culottes présentaient à certain endroit, qu'il nous est plus facile de laisser deviner que d'indiquer d'une façon précise, une grosseur peu ordinaire. On questionna l'écrivain. — Weissel évita longtemps de répondre. Pressé enfin si vivement qu'il se vit sur le point d'être fouillé, — il défit ses vêtements et sortit de son étrange cachette une énorme liasse dont l'exhibition ne laissa pas que d'exciter quelques sourires. Les papiers furent vérifiés aussitôt, et l'on y trouva ce que le commandant et l'équipage de la *Juliana* avaient tant d'intérêt à dissimuler : *les expéditions de la douane de Londres*.

« Ces renseignements étaient de la plus grande importance ; Weissel le sentit si bien, qu'il en pleura. — *Patience,* dit-il ensuite en anglais et comme pour se consoler : *Patience ! fortune de guerre !*

« La fortune de guerre venait, en effet, de se prononcer contre lui et ses compagnons ; outre le goudron et les cordages, on trouva encore à bord de la *Juliana* des canons,

des toiles à voiles et autres objets du même genre. Il y avait contrebande de guerre. Le navire fut donc déclaré de bonne prise par le capitaine Benquey, qui fit mettre les scellés sur les écoutilles et dirigea le bâtiment sur Bordeaux » (1).

L'année suivante, la *Dorade* fait encore de riches prises. En janvier, elle prend la *Nany*, de 180 tonneaux, allant de Lisbonne à Pool avec un chargement de sel, et l'expédia pour La Rochelle. En février, elle conduit à Rochefort le *Seigneur Jésus de Bonne Mort,* bâtiment portugais de 150 tonneaux, capitaine Perera de Maxado, allant de San Yago à Lisbonne, et chargé d'herbes de teinture. Puis c'est le *Patagon*, de 250 tonneaux, chargé de sel et conduit à Bordeaux ; la *Judith,* capitaine Yangh, allant de Gibraltar à Londres, avec 464 barils de poudre, 3 mortiers et 18 canons de 9 à 18 en fonte. 2,552 mousquets, 1,766 baïonnettes, 1,071 carabines, etc., qu'il envoya à La Rochelle. Et en mai de la même année, la *Nuestra Señora de Buena Muerte,* yack portugais (2).

Le corsaire l'*Egyptienne,* de Bordeaux, paraît avoir eu une longue carrière, ce qui est assez rare pour ces hardis croiseurs. En l'an VII, commandé par le capitaine Holne, il fait entrer à Vigo le *Friend Shap,* capitaine Barrand, danois, mais chargé pour le compte de négociants portugais de Lisbonne, où il se rendait d'Amsterdam avec 16 balles de toile, 12,000 fromages et 1,100 et tant de sacs de froment. Puis, en novembre 1803, le même navire prend le *Mercure,* de Londres, venant de la Jamaïque, chargé de 449 barriques, 40 tierçons et 9 quarts de sucre, 63 barils, 2 tierçons de café, 33 pipes de rhum, 10 ton-

(1) Ribadieu. — *Corsaires bordelais.*
(2) *Moniteur.*

neaux bois de campêche et 14 futailles de vins vieux, et le navire la *Rebecca*, de Londres, venant aussi de la Jamaïque (1).

Nous signalerons quatre prises faites à diverses époques par le corsaire de Bordeaux l'*Entreprenant,* chaque fois commandé par un capitaine différent. En l'an VI, le capitaine Dominique fait entrer dans le port de Saint-Jean-de-Luz une prise, sous pavillon danois, chargée de 809 quintaux de morue et 32 barriques d'huile (2). En l'an VII, le capitaine Germain Dupuy conduisit à Santander la galiote *Juffrow Anna,* de Hambourg, capitaine Reuss Jansen, chargée de marchandises sèches (3). Le 14 germinal, le corsaire l'*Entreprenant,* de Bordeaux, capitaine Bouffard, fit entrer à Vigo un brigantin portugais, nommé *Ana,* chargé de charbon de terre (4), et enfin, en 1810, le même navire, capitaine Bertrau, envoyait à Saint-Jean-de-Luz le navire américain le *Joseph,* capitaine Samuel Stacq, expédié de Marblead pour Gijon avec un chargement de sucre, poivre, cacao et morue (5).

L'*Eole,* corsaire de Bordeaux, capitaine Dijeaux, fit entrer à La Rochelle, en floréal an VII, le navire la *Flora,* de Londres, allant à Terre-Neuve, chargé de bœuf, lard salé et biscuit, et un autre navire, le *Williams,* allant de la Martinique à Liverpool, chargé de sucre, café, coton, indigo et cuirs en poil (6). En l'an VIII, il captura et conduisit à Bordeaux le *Général Planteur,* de 380 tonneaux, allant de Londres à la Jamaïque, chargé de diverses marchandises

(1) *Moniteur.*
(2) *Moniteur,* 12 messidor an VI.
(3) *Moniteur,* 9 brumaire an VII.
(4) *Moniteur,* 14 germinal an VII.
(5) *Moniteur,* 9 janvier 1810.
(6) *Moniteur Universel,* 13 floréal an VII.

et de cordages (1). Le mois suivant de la même année, il fit une autre capture, qui n'eut pas autant de bonheur que les précédentes : le *Tom,* de 350 tonneaux, chargé pour Londres de sucre, café, rhum de la Jamaïque et 160 grosses pièces de bois de teinture, 16 caisses de cochenille, rhubarbe, jalap, potasse, huile de baleine, térébenthine, merrain, etc. ; poursuivi par une frégate anglaise, il échoua sur la côte : « Partie du rhum et de la cochenille est sauvée, mais on craint que le sucre et le café qui sont dans la cale ne soient très avariés » (2).

Dans la même année, on peut signaler le *Ferrailleur,* de Bordeaux, qui prit et fit conduire dans ce port le navire américain le *Pallas,* allant de Norfolk à Londres avec un chargement de tabac en feuilles estimé 300,000 francs. Le *Flibustier,* cutter corsaire de Bordeaux, fait deux belles prises dans les parages de Ténériffe. Son capitaine, Antoine Watering, écrit une lettre à son armateur, dans laquelle il annonce qu'il a pris un brick portugais nommé *Paquete do Fayol,* venant de Lisbonne, d'où il avait été expédié avec une cargaison assortie pour Madère ; l'autre navire, un brick portant pavillon danois, venait de Charente avec un chargement d'eau-de-vie pour Charles Torn. « Les papiers de ce dernier s'étant trouvés parfaitement en règle, je l'ai fait relâcher, conformément à l'arrêté des consuls du 22 frimaire, qui remet en vigueur l'ancien règlement du 26 juillet 1778 » (3).

En 1798, c'est le *Fortuné,* de 90 tonneaux et 14 canons, armé par Duffourg, capitaine Arnaud Martin, de Bordeaux,

(1) *Moniteur Universel,* 27 nivôse an VIII.
(2) *Moniteur Universel,* an pluviôse an VIII.
(3) *Moniteur Universel,* 28 prairial an VIII.

avec un équipage de 99 hommes, mais sur lequel nous n'avons pu trouver d'autres informations.

En l'an VII, le corsaire le *Foudroyant,* de Bordeaux, s'empara d'un brigantin anglais, venant d'Halifax, chargé de sucre, café, coton, cacao et pelleteries. Cette prise entra à La Corogne. Peu de temps auparavant, le *Foudroyant* en avait fait une autre également riche (1). Dans la même année 1798, le corsaire la *Friponne,* de Bordeaux, capitaine Happiat, s'empara du brick anglais la *Lynthia,* de Pool. capitaine Breddy, chargé de morue, et qu'il fit entrer à Luarca, dans les Asturies. Le 17 frimaire suivant, la *Friponne*, qui était commandée par le capitaine Bouillaud, envoya à Santander le brick américain la *Jane,* capitaine Pattersson, allant de Liverpool à Norfolk, entièrement chargé de marchandises anglaises, telles que faïences, toiles et étoffes de laine (2).

Les années 1797 et 1798 sont singulièrement heureuses pour les croisières des corsaires bordelais. Le *Furet,* de Bordeaux, capitaine Bouchet, fit entrer à La Rochelle l'*Argile*, de Liverpool, capitaine Libson, allant de Londres à Lisbonne, avec un chargement d'orge et d'avoine. Puis, dans le port de Bordeaux, un navire anglais, nommé le *Cotten Plantews*, de 300 tonneaux, allant de Londres à Québec, chargé de marchandises sèches ; cette prise fut estimée environ 400,000 fr. La *Lidia,* navire américain, capturé par le *Furet,* et que celui-ci faisait conduire en rivière, naufragea près de Royan. Tout l'équipage se sauva, et on s'empressa de mettre à terre une partie de la cargaison consistant en tabac, mercure, café et cassonnade (3).

(1) *Moniteur Universel*, 12 pluviôse an VII.
(2) *Moniteur Universel*, 17 frimaire an VII.
(3) *Moniteur Universel*, an VII.

L'*Heureux*, corsaire de Bordeaux, commandé par le capitaine Dhiens, fit, en 1796, une fructueuse croisière. Il commença par s'emparer, à 40 lieues des côtes du Portugal, d'un navire de cette nation nommé la *Pitié,* de 400 tonneaux, se rendant de Rio-Janeiro à Oporto avec un chargement de 354 caisses de sucre, 1,080 sacs de riz, 300 cuirs tannés, 1,066 cuirs secs en poil ; cette prise entra à Muros. Puis, l'*Heureux* envoya à La Rochelle l'*Elisabeth,* venant de Lisbonne, chargée de canons, sabres et marchandises sèches, et prit ensuite un corsaire et un lougre anglais, le premier armé de 5 canons, entré au port de Passage ; le second, très grand marcheur, fut envoyé à Santander. L'*Heureux* continue ses courses en changeant de capitaine, car c'est sous le commandement de Vidau qu'il s'était emparé du corsaire anglais le *Wymouth*, de Jersey. L'année suivante, sous le capitaine Lecomte, le corsaire l'*Heureux* fait encore trois prises très riches, dont deux furent conduites à Cayenne et la troisième à la Guadeloupe (1).

L'*Heureux Ménage,* corsaire de Bordeaux, capitaine Lalanne, prit et envoya à Santander la *Catherine,* de Marbrehead, capitaine Cock, chargée de morue, huile de poissons, saumon, et dont les papiers n'étaient point en règle (2).

Un corsaire de Bordeaux, nommé la *Hyène,* fut armé en 1798 par Labrouche, de Saint-Jean-de-Luz. Ce navire paraît avoir été, avec la *Blonde,* l'un des plus grands de ces croiseurs irréguliers. Il jaugeait 400 tonneaux et portait 22 canons de 9 et 6 pierriers, avec un équipage de 224

(1) *Moniteur Universel.*

(2) *Moniteur Universel*, an VII.

hommes (1). Commandée par le capitaine Michel Larréguy, sa première croisière fut des plus heureuses. Il débuta par faire entrer au port du Socoa la *Nuestra Señora de la Concepcion,* bâtiment américain, venant de Fernambouc, avec une cargaison consistant en 2,308 arrobes de sucre, 200 balles de coton et 800 cuirs secs, estimé 157,828 fr. Puis la *Britannia,* dont la vente produisit 37,430 fr. ; la *Providencia Diligencia,* portugais, 844,328 fr. ; la *Flor de Funxal,* 725,533 fr. ; la *Santa Rosa*, 472,446 fr., et la *Carlotta,* 575,106 fr. A sa seconde croisière, le corsaire est commandé par le capitaine Mathieu Berrade et est pris par les Anglais, sans que nous ayons pu savoir si ce fut à la suite d'un combat (2).

Le corsaire de Bordeaux l'*Intrépide* fait six prises anglaises en 1798, parmi lesquelles l'*Elisa,* chargée de toiles et de comestibles pour la Martinique, qu'il fit entrer dans le port de Bayonne (3). En 1796, l'*Indemnité*, corsaire de Bordeaux, capitaine Réault, conduisit à Vigo, le 21 thermidor, le *Non Pareil,* de Londres, navire à trois-mâts, du port de 300 tonneaux, construit en bois de cèdre, doublé en cuivre, d'une marche supérieure, armé de 6 canons et bien approvisionné de tout. Il allait en Amérique avec une cargaison de balloterie (4). Le corsaire le *Mars,* de Bordeaux, capitaine Estrene, captura et envoya à La Corogne le yacht portugais *Nostro Señor Dashagas,* se rendant de Cork à Lisbonne, avec des salaisons et des toiles. Puis, il prend successivement et conduit dans le même port le paque-

(1) 16 officiers, 10 officiers mariniers, 11 officiers non mariniers, 8 canonniers, 5 pilotins, 37 timoniers et gabiers, 49 matelots, 43 novices, 21 mousses et fusiliers (*Archives de l'Inscription Maritime de Bayonne).*

(2) *Moniteur Universel.*

(3) *Moniteur Universel.*

(4) *Moniteur Universel.*

bot anglais le *Lady Harriet,* allant de Falmouth à Lisbonne et évalué 400,000 francs, et la goëlette le *Fly*, venant de Madère et allant à Hambourg, chargé de vin de Madère, et il expédie à Lorient la goëlette anglaise *The Rosebria,* de 160 tonneaux et armé de 6 canons de 4, allant de Guernesey à la Désirade avec vin, eau-de-vie, liqueurs et huiles (1).

Le corsaire de Bordeaux le *Mercure* fit entrer dans ce port, en 1798, le navire anglais l'*Endiavour*, chargé de bière et de biscuit, estimé 80,000 francs, et la *Marie,* de 350 tonneaux, chargée de sel et de fer, et estimée 220,000 francs. Peu de temps après il captura un navire anglais venant de Chine. Celui-ci avait à son bord une caisse de graines adressées au roi d'Angleterre. Le capitaine en fit don au Jardin des Plantes de Bordeaux, ce qui augmenta les collections de celui-ci de plus de 300 espèces qu'il ne possédait pas.

En 1798, le corsaire la *Mouche,* de Bordeaux, se distingua aussi par de brillantes croisières : armé par Laprie frères et commandé par le capitaine Plassiard, il prit les navires suivants : l'*Union,* capitaine Thomson, lettre de marque anglaise de 16 canons de 12, amarinée après un combat très vif, qui a duré trois heures et demie, et dans lequel l'anglais eut 8 hommes tués ou dangereusement blessés. Ce bâtiment fut estimé 1,440,000 francs ; la *Comtesse de Pembrock,* estimée 480,000 francs ; le *Scipion,* autre bâtiment anglais, estimé 360,000 francs ; la *Jeanne-Marie,* de 500 tonneaux et l'*Arlequin,* de 14 canons, allant d'Angleterre à la côte de Guinée. De ces cinq prises, quatre entrèrent à Gomèses. Puis il envoya à Sainte-Croix de

(1) *Moniteur Universel.*

Ténériffe l'*Anna-Maria*, navire danois, estimé 350,000 fr. L'année suivante, il fit entrer à Sainte-Croix de Ténériffe le brick portugais *Espiritu Santo e San Pedro,* allant de Madère à Saint-Michel, l'une des Açores, chargé de diverses marchandises, et à Orotara, île de Ténériffe, le navire la *Lune,* de Liverpool, qui ne se rendit qu'après un combat où l'anglais eut plusieurs hommes tués ou blessés. Ce bâtiment, destiné pour la côte de Guinée, avait une belle cargaison (1). En 1808, nous signalerons la *Nouvelle Gironde*, brick de 120 tonneaux, ayant 12 caronades de 4 et 4 de 12, armé par Lacombe, de Bordeaux, et commandé par le capitaine Lecomte, avec un équipage de 76 hommes (2).

E. DUCÉRÉ.

*(A continuer).*

(1) *Moniteur Universel.*

(2) 10 officiers, 8 officiers mariniers, 4 officiers non mariniers, 25 matelots, 6 novices, 17 volontaires, 5 mousses. (*Archives de l'Inscription maritime de Bayonne).*

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## SEPTEMBRE 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Températures du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 765 | +21.5 | +20.5 | +22 | +16 | 86 | 10 | 1 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 0 |
| 2 | 761 | +18 | +21 | +30 | +17 | 90 | 7 | 4 | 2 | 0.3 | N.W. | 5 | 9 |
| 3 | 761 | +15.2 | +18.5 | +19.5 | +15 | 96 | 14 | 0.8 | 0.5 | 12 | N.W. | 5 | 9 |
| 4 | 770 | +17 | +19 | +19.2 | +13.3 | 70 | 11 | 2 | 4 | 30 | N. | 6 | 4 |
| 5 | 775 | +17 | +18 | +21 | +12 | 74 | 12 | 2 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 1 |
| 6 | 771 | +18 | +18 | +21.7 | + 9.7 | 88 | 4 | 0 | 4 | 0 | S.E. | 3 | 2 |
| 7 | 768 | +17.8 | +19 | +22.5 | +16.5 | 98 | 11 | 2 | 0.3 | 0.4 | N.W. | 6 | 9 |
| 8 | 766 | +17.7 | +19 | +20 | +16.3 | 98 | 18 | 0 | 2 | 12 | Variable | 5 | 6 |
| 9 | 761 | +18.5 | +19.5 | +22.5 | +14.2 | 96 | 3 | 0.7 | 4 | 0 | Id. | 4 | 7 |
| 10 | 759 | +17 | +18.5 | +22 | +13.5 | 87 | 17 | 0.7 | 4 | 36 | N.W. | 5 | 9 |
| 11 | 763 | +14.3 | +17.5 | +21.2 | +12.3 | 95 | 15 | 0.8 | 0.5 | 18 | S.E. | 4 | 9 |
| 12 | 766 | +15 | +17.5 | +19 | +10 | 95 | 6 | 0.5 | 2 | 0 | S.E. | 3 | 6 |
| 13 | 768 | +14.6 | +18 | +21 | +12.3 | 89 | 7 | 1.5 | 4 | 0 | S. | 2 | 0 |
| 14 | 770 | +13.3 | +16 | +20.5 | + 8 | 89 | 5 | 2 | 6 | 0 | S.E. | 2 | 0 |
| 15 | 768 | +15.7 | +17 | +19 | +11.3 | 94 | 4 | 0.7 | 4 | 0.3 | S.E. | 2 | 6 |
| 16 | 768 | +14.3 | +16.5 | +19.8 | +11.2 | 93 | 12 | 1 | 0.4 | 0 | S.E. | 2 | 5 |
| 17 | 765 | +15.6 | +17 | +20.5 | +10.5 | 91 | 9 | 2 | 4 | 0 | S.E. | 2 | 4 |
| 18 | 758 | +13.8 | +16.5 | +19.5 | +10 | 91 | 9 | 1 | 4 | 0 | S.E. | 4 | 3 |
| 19 | 758 | +10.7 | +15.5 | +20 | +10.7 | 97 | 16 | 1.03 | 2 | 20 | S.E. | 5 | 6 |
| 20 | 762 | +11.8 | +15.5 | +18.7 | +11.8 | 93 | 10 | 1.07 | 2 | 12 | Variable | 5 | 7 |
| 21 | 766 | +14.2 | +15.5 | +16 | +10.5 | 98 | 16 | 1.3 | 2 | 2 | N.W. | 4 | 9 |
| 22 | 767 | +18.7 | +17.5 | +19 | +13.7 | 90 | 18 | 1 | 2 | 8 | N.W. | 5 | 9 |
| 23 | 767 | +17.4 | +17.5 | +20 | +15.5 | 96 | 13 | 1.5 | 0.7 | 1 | N.W. | 4 | 9 |
| 24 | 767 | +15.7 | +17 | +20.6 | +11.5 | 94 | 3 | 0.5 | 2 | 0 | S.E. | 6 | 0 |
| 25 | 768 | +17.5 | +19 | +28 | +15 | 98 | 3 | 1.5 | 1 | 0 | S. | 6 | 9 |
| 26 | 767 | +20.5 | +20 | +25.5 | +16.7 | 87 | 6 | 1 | 4 | 0 | N.W. | 6 | 4 |
| 27 | 769 | +19 | +19 | +23.5 | +15.5 | 90 | 8 | 1 | 1 | 0 | S.E. | 5 | 0 |
| 28 | 766 | +20 | +20 | + » | +25.5 | 91 | 3 | 1.5 | 2 | 0 | S.E. | 4 | 0 |
| 29 | 762 | +19.5 | +19 | +28 | +14.8 | 91 | 1 | 2 | 2 | 0 | S.E. | 2 | 4 |
| 30 | 762 | +18.5 | +19.5 | +26 | +15.3 | 92 | 4 | 1.05 | 2 | 0.3 | S.E. | 6 | 4 |

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## OCTOBRE 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Températures du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 758 | +12.2 | +16.5 | +21 | +10.3 | 93 | 15 | 1 | 2 | 54 | N.W. | 6 | 9 |
| 2 | 765 | +17.6 | +17 | +17 | +11.5 | 89 | 19 | 1.5 | 2 | 20 | N. | 5 | 5 |
| 3 | 771 | +17.1 | +17 | +18.5 | +15 | 60 | 4 | 3 | 2 | 0 | N.N.W | 4 | 2 |
| 4 | 770 | +13.8 | +17 | +17.5 | +12 | 91 | 7 | 1 | 2 | 4 | S.E. | 4 | 2 |
| 5 | 767 | +11 | +14 | +17 | + 4.5 | 88 | 5 | 2 | 2 | 0 | E. | 3 | 0 |
| 6 | 768 | + 8.7 | +12.5 | +15 | + 2.5 | 92 | 7 | 2 | 2 | 0 | S.E. | 3 | 0 |
| 7 | 769 | + 5 | +11 | +14 | + 1 | 97 | 2 | 1.8 | 2 | 0 | Id. | 3 | 0 |
| 8 | 768 | + 4.5 | +10 | +13.2 | + 0.5 | 100 | 1 | 1.4 | 2 | 0 | E. | 2 | 0 |
| 9 | 768 | + 7.2 | +10 | +13 | + 2 | 91 | 3 | 1.2 | 3 | 0 | S.E. | 3 | 1 |
| 10 | 769 | + 8 | +10 | +16 | + 2 | 91 | 2 | 1.4 | 2 | 0 | Id. | 4 | 2 |
| 11 | 768 | + 9 | +10 | +18 | + 4 | 91 | 5 | 1 | 4 | 0 | Id. | 4 | 0 |
| 12 | 765 | + 9.8 | +12 | +20.5 | + 5 | 97 | 3 | 1.4 | 0.4 | 0 | Id. | 3 | 9 |
| 13 | 764 | + 9 | +11 | +16 | + 5 | 91 | 1 | 0.5 | 2 | 0 | Id. | 4 | 0 |
| 14 | 756 | +14.5 | +13 | +20.2 | + 8.3 | 93 | 0 | 1.5 | 2 | 0 | Variable | 2 | 4 |
| 15 | 752 | +18.7 | +15 | +26.5 | +12.8 | 75 | 1 | 5.5 | 0.6 | 1 | S. | 4 | 9 |
| 16 | 758 | +14.4 | +15 | +21 | +13.5 | 95 | 16 | 2 | 0.6 | 14 | S.E. | 4 | 9 |
| 17 | 765 | +18 | +13.5 | +20.7 | + 8 | 71 | 4 | 1 | 0.5 | 0 | Id. | 4 | 0 |
| 18 | 766 | +14 | +13 | +24 | + 9.5 | 89 | 1 | 4 | 2 | 0 | Id. | 3 | 0 |
| 19 | 766 | +14.6 | +14 | +23 | + 9.7 | 83 | 0 | 1.5 | 4 | 0 | Id. | 5 | 2 |
| 20 | 769 | +12.6 | +13.5 | +24 | + 7.5 | 91 | 0 | 1 | 2 | 0 | Id. | 3 | 0 |
| 21 | 768 | +11 | +13 | +21 | + 8.5 | 95 | 6 | 0.5 | 2 | 0 | Id. | 2 | 0 |
| 22 | 766 | + 7.2 | +11 | +17.2 | + 2 | 91 | 8 | 2.7 | 2 | 0 | Id. | 4 | 0 |
| 23 | 761 | + 8.5 | +10.5 | +15 | + 4 | 86 | 4 | 1 | 2 | 0 | Id. | 3 | 0 |
| 24 | 760 | +10.6 | +10.5 | +20.7 | + 4 | 82 | 1 | 1.3 | 0.6 | 0 | Id. | 3 | 0 |
| 25 | 761 | +13.3 | +13 | +21.6 | + 9.7 | 98 | 2 | 1.7 | 0.8 | 2 | Id. | 2 | 9 |
| 26 | 766 | +12 | +12 | +19.7 | + 8 | 88 | 0 | 0.5 | 2 | 2 | Id. | 3 | 0 |
| 27 | 767 | +15.2 | +13 | +22.6 | +10 | 84 | 1 | 4 | 2 | 0 | S. | 2 | 0 |
| 28 | 768 | +13.3 | +12 | +23.6 | + 9 | 91 | 0 | 4 | 2 | 0 | S.E. | 3 | 0 |
| 29 | 764 | +19 | +13 | +25 | +11 | 63 | 0 | 3 | 2 | 0 | S. | 2 | 0 |
| 30 | 764 | +18 | +15 | +22.2 | +13.6 | 71 | 1 | | 2 | 0 | Id. | 3 | 4 |
| 31 | 764 | +15 | +15 | +22 | +10 | 95 | 4 | 3.2 | 2 | 6 | Variable | 4 | 9 |

# RELEVÉ MENSUEL MÉTÉOROLOGIQUE

## NOVEMBRE 1897

| Dates | Baromètre | Températures de la station | Du sol | Maxima | Minima | Psychromètre | Ozone | Evaporomètre | Actinomètre | Pluviomètre | Vents | Mer | Nébulosité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 764 | + 13.6 | + 14 | + 19 | + 11 | 89 | 1 | 0.5 | 2 | 0 | S.E. | 4 | 3 |
| 2 | 761 | + 13.3 | + 14.5 | + 18.5 | + 12 | 98 | 6 | 1 | 2 | 1 | Id. | 1 | 3 |
| 3 | 758 | + 13.6 | + 14.5 | + 21.6 | + | 95 | 4 | 1 | 2 | 0 | Id. | 1 | 2 |
| 4 | 765 | + 14.3 | + 14.5 | + 19 | + 11 | 86 | 4 | 0.5 | 2 | 2.7 | Id. | 1 | 2 |
| 5 | 766 | + 14 | + 13.5 | + 21 | + 9 | 78 | 0 | 1 | 2 | 0 | Id. | 1 | 0 |
| 6 | 766 | + 12 | + 13 | + 22 | + 8.5 | 88 | 0 | 1 | 0.8 | 0 | Id. | 2 | 0 |
| 7 | 762 | + 12 | + 13 | + 21 | + 10 | 95 | 0 | 1 | 0.4 | 0 | Id. | 1 | 9 |
| 8 | 766 | + 13.4 | + 14 | + 19.5 | + 11 | 95 | 4 | 1 | 0.3 | 4 | Id. | 3 | 2 |
| 9 | 766 | + 12.6 | + 14 | + 24 | + 10.5 | 98 | 0 | 1 | 2 | 0 | Id. | 7 | 5 |
| 10 | 764 | + 12.8 | + 14 | + 21 | + 10.9 | 100 | 0 | 0.4 | 2 | 0 | Id. | 5 | 9 |
| 11 | 766 | + 12.4 | + 14 | + 16.7 | + 10.7 | 98 | 0 | 0.2 | 0.5 | 0.3 | Id. | 6 | 3 |
| 12 | 766 | + 10.2 | + 13.5 | + 19 | + 7.8 | 92 | 0 | 0.5 | 2 | 0 | Id. | 3 | 0 |
| 13 | 767 | + 8.2 | + 12 | + 20.6 | + 7 | 97 | 1 | 0.5 | 2 | 0 | Id. | 3 | 9 |
| 14 | 750 | + 15.4 | + 13 | + 20.7 | + 7.3 | 77 | 6 | 4 | 0.2 | 0 | Id. | 4 | 8 |
| 15 | 758 | + 13.3 | + 14 | + 18.5 | + 11 | 89 | 4 | 5 | 2 | 0 | Id. | 6 | 3 |
| 16 | 767 | + 8 | + 11.5 | + 20 | + 6.7 | 100 | 4 | 0.5 | 2 | 0 | Id. | 6 | 0 |
| 17 | 768 | + 9 | + 11 | + 17 | + 7 | 97 | 0 | 0.4 | 4 | 0 | Id. | 3 | 0 |
| 18 | 767 | + 12.2 | + 12 | + 18 | + 8.5 | 95 | 0 | 0.6 | 0.6 | 0 | Id. | 4 | 9 |
| 19 | 771 | + 11.4 | + 12 | + 20.2 | + 6.8 | 88 | 0 | 0.6 | 0.7 | 0 | W. | 4 | 7 |
| 20 | 775 | + 13.4 | + 13.4 | + 16.2 | + 10.8 | 93 | 5 | 1 | 0.6 | 0 | S.E. | 4 | 6 |
| 21 | 775 | + 12 | + 13 | + 16.5 | + 10.8 | 95 | 5 | 1 | 0.4 | 0 | Id. | 4 | 9 |
| 22 | 775 | + 8.7 | + 11.5 | + 12.7 | + 4.8 | 97 | 6 | 1 | 0.2 | 0 | Id. | 3 | 9 |
| 23 | 774 | + 7 | + 10.5 | + 14.8 | + 2.5 | 97 | 0 | 0 | 0.7 | 0 | E. | 3 | 9 |
| 24 | 773 | + 13.8 | + 11 | + 12.4 | + 6.4 | 55 | 1 | 0.7 | 0.2 | 0 | Id. | 4 | 9 |
| 25 | 766 | + 8 | + 10 | + 12.7 | + 3.2 | 91 | 0 | 0.5 | 0.3 | 0 | S. | 2 | 9 |
| 26 | 767 | + 4.5 | + 9 | + 13.5 | + 4 | 97 | 16 | 1 | 4 | 30 | E. | 5 | 0 |
| 27 | 770 | + 1.6 | + 7 | + 8.5 | + 0.5 | 96 | 5 | 0.5 | 2 | 0 | Id. | 6 | 0 |
| 28 | 766 | + 3 | + 6 | + 11.5 | + 0.5 | 93 | 4 | 0.5 | 0.2 | 0 | S.W. | 6 | 7 |
| 29 | 760 | + 11.5 | + 10.5 | + 13.5 | + 3 | 100 | 19 | 2 | 1 | 6 | N.W. | 9 | 9 |
| 30 | 761 | + 5.5 | + 8.5 | + 13 | + 4.4 | 100 | 15 | 2 | 2 | 2.5 | S. | 8 | 2 |

*Le Sociétaire chargé de la direction du service météorologique,*

E. RAGON.

# OBSERVATIONS

*Le degré très élevé de nébulosité est dû à ce que cette observation est inscrite à 9 heures du matin. La même raison existe pour l'actinométrie ou intensité des rayons solaires, qu'il faudrait observer à midi, heure où le ciel est généralement découvert.*

*Ces deux observations ne doivent donc être consultées ici : la première donnant le chiffre maximum de nébulosité ; la seconde donnant le chiffre minimum d'intensité des rayons solaires.*

# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DE LA

# SOCIÉTÉ DES SCIENCES & ARTS

DE

# BAYONNE

---

## Séance du 1er Décembre 1896

*Présidence de M. F. BERGERET*

Présents : MM. Bergeret, colonel Lussan, M. Larralde, Ducéré, Hiriart, de Serres, docteur Delvaille.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le secrétaire lit, au nom de M. J. Daguerre, un travail intitulé : *Anciennes corporations de Bayonne et autres lieux.*

M. le colonel Lussan donne une explication sur les chinampas ou jardins flottants du lac de Mexico et dont il a été amené à s'occuper tout particulièrement. Il put en étudier l'aspect et même la constitution pendant le long séjour qu'il a fait au Mexique, lors de l'expédition dans ce pays, et promet d'envoyer sur ce sujet une note circonstanciée qui sera insérée dans le *Bulletin.*

La séance est levée à 6 heures.

---

## Séance du 12 Janvier 1897

*Présidence de M. F. BERGERET*

Présents : MM. Bergeret, docteur Delvaille, Hiriart, Le Beuf, de Serres, Ducéré.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est reçu après vote, comme membre titulaire, M. de Larralde-Diustéguy.

M. Ducéré lit quelques chapitres d'un ouvrage ayant pour titre : *le Blocus de Bayonne* (1814).

La séance est levée à 6 heures.

---

## Séance du 9 Février 1897

*Présidence de M. F. BERGERET*

Présents : MM. Bergeret, Cuzacq, de Larralde, L. Hiriart, Ducéré.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Ducéré lit un chapitre de son travail intitulé : *Le Blocus de Bayonne* (1814).

La séance est levée à 6 heures.

---

## Séance du 6 Avril 1897

*Présidence de M. F. BERGERET*

Présents : MM. Bergeret, de Serres, Le Beuf, Cuzacq, Hiriart, Bernadou, Larralde, colonel Lespinasse, Lafore, docteur Lobit, Ducéré.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Sont reçus après vote, comme membres titulaires : MM. Iribarnégaray présenté par MM. A. Lamaignère et Labat ; Galant, présenté par MM. L. Hiriart et Ducéré ; Duverdier, receveur des finances, présenté par MM. Lafore et Bergeret.

M. de Serres fait une conférence sur les travaux de dérivation du Danube devant Vienne et donne des détails précis sur les améliorations qui ont été opérées dans la capitale de l'Autriche.

Il explique ensuite, à l'aide d'un grand nombre de cartes, de plans et de vues, les travaux dernièrement achevés aux Portes de Fer et qui ont eu pour but de rendre navigable une partie essentielle de ce grand fleuve. Il décrit la prospérité récente et sans cesse croissante de Buda-Pesth ainsi que de plusieurs autres villes de la Hongrie, et est d'autant plus à même de parler de ces grands ouvrages d'art qu'il en a lui-même fait exécuter une partie.

M. le Président remercie M. de Serres, au nom de la Société, de son intéressante communication et le prie de renouveler quelquefois une si précieuse vulgarisation.

La séance est levée à 6 heures et demie.

---

## Séance du 4 Mai 1897

*Présidence de M. DELVAILLE*

Présents : MM. Delvaille, de Serres, Ducéré, colonel Lespinasse, Hiriart.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. de Serres fait une intéressante conférence sur la question *Greco-Turque*, qui est toute d'actualité. Il détaille les forces et l'expansion vitale des principautés, et principalement de la Bulgarie qu'il a visitée à différentes reprises, et donne des renseignements pleins d'à-propos sur la force de son armée et de son organisation.

La séance est levée à 6 heures.

---

## Séance du 1er Juin 1897

*Présidence de M. DELVAILLE*

Présents : MM. Delvaille, Larralde, Jardillier, Hiriart, Ducéré.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Jardillier fait une intéressante conférence sur le renouvellement du privilége de la Banque de France.

La séance est levée à 6 heures.

---

## Séance du 5 Octobre 1897

*Présidence de M. de CHASTEIGNIER*

Présents : MM. de Chasteignier, de Serres, Hiriart, Cuzacq, Larralde, Ducéré, Legrand, député des Basses-Pyrénées.

M. Cuzacq donne lecture d'un travail sur le *Tu et Vous* dans l'ancienne jurisprudence (1789).

M. de Serres dit qu'il a l'intention d'entretenir la Société d'un voyage récent qu'il a fait en Autriche-Hongrie, et dans lequel il a fait des observations d'un grand intérêt.

Sur la proposition de M. Cuzacq, la *Société des Sciences et Arts de Bayonne* prend part aux regrets qu'a fait éprouver la perte du général Bourbaki, membre de la Société depuis de longues années.

La séance est levée à 6 heures.

---

## Séance du 2 Novembre 1897

*Présidence de M. F. BERGERET*

Présents : MM. Bergeret, de Chasteignier, Delvaille, Hiriart, grand-rabbin E. Lévy, Ducéré, de Serres, Le Beuf, docteur Lobit.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Est reçu après vote, comme membre titulaire, M. Viguerie, sous-préfet de Bayonne, présenté par MM. Bergeret et Ragon.

M. le docteur Delvaille donne lecture à la Société des parties principales de son travail sur les *Epidémies de 1837-1897*. Cette étude sera publiée dans le Bulletin.

La séance est levée à 6 heures.

---

# SOCIÉTÉ DES SCIENCES & ARTS DE BAYONNE

FONDÉE EN 1873

## LISTE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 1897

### Bureau

*Président*..... MM. F. BERGERET.
*Vice-Président*..... LE BEUF.
*Secrétaire*..... DUCÉRÉ.
*Trésorier*..... RAGON.

### Membres Titulaires

MM. Amyot, avoué-licencié, à Bayonne.
Bergeret (Félix), à Bayonne.
Bergeron, juge de paix, à Soustons.
Bernain, à Anglet.
Bernadou (Charles), négociant, à Bayonne.
Biraben (V.), conseiller municipal, à Bayonne.
Bocher, au château *Caradoc*, à St-Étienne, Bayonne.
Bonnat (L.), membre de l'Institut, à Paris.
Bonnecarrère (J.), prop^re^, à St-Étienne, Bayonne.
Brandéis (le D^r^), à Bayonne.
Broade (le Rév. G. E.), à Cambo.
Campan, pharmacien, à Bayonne.
Cantéro, à Bayonne.
Cantin, à Sordes.
Caro-Delvaille (M^me^), à Bayonne.
Castencau (A.), négociant, à Bayonne.
Cenoz (F.), à Bayonne.

MM. Chagé (l'abbé), curé à St-Étienne.
Chambre de Commerce de Bayonne.
Chasteignier (le vicomte de), à Biarritz.
Colas, professeur au Lycée, à Bayonne.
Corrèges (Ferdinand), à Bayonne.
Croste (Th.), à Bayonne.
Cuzacq, géomètre, à Tarnos.
Daguerre-Dospital (A.), à Séville.
Dagrant (G.-P.), à Bordeaux.
Daguenet, notaire, à Bayonne
Daguerre (J.), à St-Pierre d'Irube.
Delvaille (le docteur C.), à Bayonne
Demolon, pharmacien, à Bayonne.
Descoins, à Bayonne.
Détroyat (Arnaud), à Bayonne.
Diharce (C.), à Bayonne.
Dolhats, à Bayonne.
Dours (L.), à Bayonne.
Dubarat (l'abbé), aumônier du Lycée, à Pau.
Du Sérech de Saint-Avit, directeur des douanes, à Bayonne.
Durant (Mme veuve), à Bayonne.
Durruty (le docteur), à Bayonne.
Ducazau, ingénieur de la ville de Bayonne.
Ducéré (Edouard), sous-bibliothécaire archiviste adjoint, à Bayonne.
Dumontel, maire, à Boucau.
Duverdier, notaire, au Havre.
Duverdier, receveur des finances, à Bayonne.
Etcheverry (L.), propriétaire, à St-Jean-le-Vieux.
Fonsèque (R.), à Bayonne.
Foy (Edmond), Président de la Chambre de Commerce, à Bayonne.

MM. GABARRA (l'abbé), curé de Capbreton.
GALANT, à Bayonne.
GENTINNE (Jules), à Bayonne.
GOMMÈS (Armand), banquier, à Bayonne.
GUICHENNÉ (L.), avocat, à Bayonne.
GUEX, pasteur de l'Église réformée, à Bayonne.
HAULON (S.), sénateur des Basses-Pyrénées, à Bayonne.
HERVÉ (le général), à Bayonne.
HILL JAMES (lieutenant-colonel), à Londres.
HIRIART (Léon), bibliothécaire archiviste de la ville de Bayonne.
HOURQUET (E.), libraire, à Bayonne.
HURT, à Saint-Étienne.
INCHAUSPÉ (E.), à Bayonne.
IRIBARNÉGARAY (B.), à Bayonne.
ITHURBIDE (Charles D'), négociant, à Bayonne.
JARDILLIER, à Saint-Jean-de-Luz.
JAURGAIN (J. DE), à Mauléon.
JOLYET, directeur de l'École de Peinture, à Bayonne.
LABAT (L.), à Bayonne.
LABORDE-NOGUEZ (Amédée DE), à Ustaritz.
LABROUCHE (P.), directeur de la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*, archiviste des Hautes-Pyrénées.
LACOIN, négociant, à Bayonne.
LACOIN DE VILMORIN (Ch.), Loir-et-Cher.
LAFONT (le docteur P.), à St-Martin-de-Seignanx.
LAFORE, receveur de l'enregistrement, à Bayonne.
LAILHACAR (DE), à Paris.
LAMAIGNÈRE (Ernest), à Biaudos.
LAMAIGNÈRE (Alfred), rédacteur en chef du *Courrier de Bayonne*.
LAMARQUE, à Bayonne.

MM. LARRALDE-DIUSTÉGUY (DE), à Urrugne.
LARRALDE (M.), à Bayonne.
LARRÉGUY, pharmacien à Bayonne.
LARRIBIÈRE (N.), à Bayonne.
LARROQUE (E.), banquier, à Orthez.
LASCOUTX, à Bayonne.
LASSERRE (le docteur), à Bayonne.
LAUDUMIEY, pharmacien, à Bayonne.
LAZARD (Mme), à Paris.
LEBARILLIER, maire, à Anglet.
LE BEUF (Lucien), pharmacien, à Bayonne.
LEGRAND (J.), député des Basses-Pyrénées, à Bayonne.
LÉON (Henry), à Biarritz.
LÉORAT (Henri), à Bayonne.
LESPINASSE (le colonel), à Anglet.
LÉVY (E.), grand-rabbin, à Bayonne.
LOBIT (le docteur), à Biarritz.
LOTI (Pierre), membre de l'Académie française, à Rochefort.
LOUIS (Pierre), architecte, à Biarritz.
LUZAREY (le docteur DE), à Bayonne.
MANECY, contrôleur des douanes, à Bayonne.
MALAPERT, à Bayonne.
MARMISSOLLE, à Bayonne.
MARASSÉ (A.), agent général d'assurances, à Biarritz.
MASSENET, ingénr des ponts et chaussées, à Bayonne.
MAZE, propriétaire, à Saint-Étienne.
MOUNIER, professeur au Lycée, à Bayonne.
MOUREU, pharmacien, à Bayonne.
MOLINIÉ (Alexandre), à Bayonne.
MUSGRAVE-CLAY (le docteur), à Pau.
NOGUÉS, vétérinaire, à Bayonne.